This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

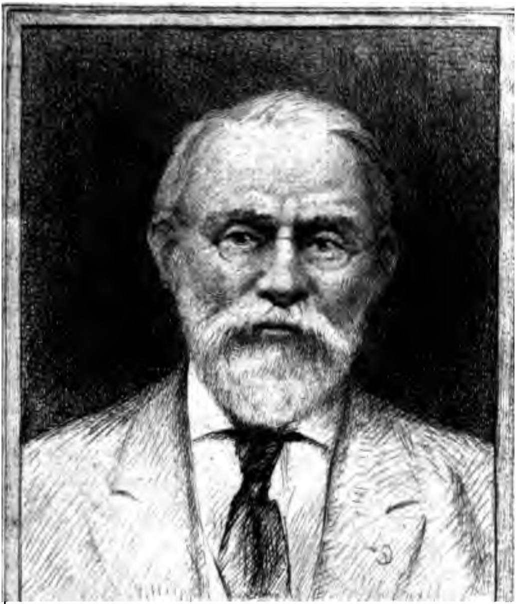

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
16
.T8
17
V.

[illegible]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1755. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1755. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 685 volumes : Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	9.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

Printed in France.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1755. I. vol.

ARTICLE LXIX.

L'ART DU CHANT. Par M. Berard; *in*-8°. pag. 158. ſans les exemples gravés, qui en occupent 34. *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Prault fils, Quai*

de Conti ; Lambert , à
la Comédie Françoise ,
adresses ordinaires pour
sique. M. DCC. LV.

CE Livre est dans le g
tous ceux qu'on a com
de siècle en siècle, pour étab
régles des Arts, ou plutôt po
faire reconnoître, pour les r
dre, pour les empêcher de p
Expliquons cette pensée qui a b
coup de rapports & d'étendue.
a fait de belles choses avant
d'en écrire les régles. Il y avoit
Poëmes épiques & des Tragéd
avant qu'Aristote publiât sa Poé
que ; il y avoit des pièces d'él
quence, avant que Cicéron donn
les Livres de l'Orateur ; il y avo
des Temples & des Palais, avar
que Vitruve devînt Législateur e
Architecture, &c. Le beau & l
naturel commence par exister ; les
hommes y font attention ; ils ob-

servent en quoi & comment ce beau, ce naturel opère son effet; ils apprécient les degrés de perfection qui s'y trouvent; ils estiment par voie de comparaison ce qui peut manquer aux divers ouvrages du même genre; enfin ils transportent, dans des écrits raisonnés, les résultats de leurs observations : & voilà ce qui fait les Livres didactiques; les Livres que la postérité adopte comme sa régle & son flambeau.

Pour appliquer ces principes à l'Ouvrage qu'on nous donne sur *l'Art du Chant*, il faut penser que la Musique remontant presque à l'origine du monde, le Chant a la même époque; mais que l'*Art du Chant* ou plutôt les réflexions instructives sur le Chant nous manquoient jusqu'ici.

Ce n'est pas qu'on n'eût été jaloux en divers temps des meilleures méthodes de chanter. Qui

pourroit croire que les Grecs & les Romains, si sçavans en tout genre, n'eussent pas étudié les organes de la voix pour les ménager à propos, pour les modifier avec grace, pour en tirer des modulations aussi expressives que variées ? Qui pourroit même se persuader que, parmi nous, les excellents Chanteurs du siècle dernier & ceux d'aujourd'hui n'aient pas combiné toutes les forces, tous les rapports, toutes les ressources de leur talent; que dans la Capitale, séjour du goût & de la critique, il ne se soit pas trouvé des hommes extrêmement attentifs à tirer parti d'un Art devenu très-intéressant pour la Société ? Mais, reconnoissons-le encore une fois, il n'existoit presque rien d'analysé sur cette matière; & M. Berard, Auteur du Livre dont nous allons rendre compte, n'exalte point trop son dessein, en disant qu'*un pareil*

Traité étoit moins à faire qu'à créer.

Pour réussir dans cette composition, il a fallu quatre choses; étudier les organes de la voix, réfléchir sur la prononciation, régler l'articulation, montrer en quoi consiste la perfection du Chant. Les trois premiers objets sont comme la base de l'édifice; le quatrième en est la décoration & le complément. Suivons, quelques momens, M. Berard dans les détails de cette division.

I.

Il entre de l'Anatomie dans l'explication des organes de la voix. On y considère le poûmon, le larynx, la glotte, les lèvres de la glotte, & tout le jeu de ces diverses parties, lorsqu'il s'agit de produire des sons. M. Ferrein, célèbre Anatomiste de l'Académie Royale des Sciences, démontra,

il y a quelques années, que la voix résulte d'un instrument qui est en même temps à corde & à vent. En effet, les lèvres de la glotte sont deux rubans tendineux, susceptibles de plusieurs degrés de tension, & de différentes vibrations; ils opèrent, par rapport à la voix, ce que les cordes de la viole font à l'égard des sons qu'on en tire. L'air qui passe par la trachée-artère & par le larynx, est comme l'archet destiné à frapper les cordes. L'action du poûmon, qui pousse cet air avec plus ou moins de force, avec plus ou moins de célérité, fait les fonctions de la main occupée à mouvoir l'archet. On voit donc-là l'instrument à corde; & il n'est pas douteux que l'instrument à vent ne s'y trouve, puisque c'est l'air qui met tout en jeu.

Ces trois choses, l'air des poûmons, le larynx, les lèvres de la glotte concourant à la formation

de la voix, on conçoit clairement qu'il doit y avoir des variétés dans l'inſpiration & l'expiration de l'air, dans les mouvemens du larynx, dans les vibrations des lèvres de la glotte; & il eſt évident que ces variétés dépendent des différences qu'on veut mettre dans les ſons: différences, au reſte, qui ne peuvent être que les divers degrés de force ou de douceur, de gravité ou d'élévation, d'uniformité ou d'impétuoſité, dont les ſons furent toujours ſuſceptibles. Et voilà juſtement ce qui attire les attentions d'un Obſervateur. En s'examinant ſoi-même on éprouve

1°. Sur *l'inſpiration & l'expiration de l'air*, que l'une eſt toujours la meſure de l'autre; c'eſt-à-dire, que, pour expirer beaucoup & long-temps, il faut avoir fait auparavant une grande & pleine inſpiration. Auſſi arrive-t-il que les Chanteurs, qui n'ont pas le

talent d'inſpirer, c'eſt-à-dire de ſe remplir les poûmons d'une quantité d'air ſuffiſante, ne peuvent ni faire des cadences brillantes, ni rouler avec agrément ſur la même ſyllabe, ni ménager des chutes expreſſives & ſonores, &c. Remarquons qu'avec une inſpiration pleine & abondante, on fait l'expiration telle qu'on la deſire; qu'on la prolonge, ou qu'on la coupe; qu'on la renforce, ou qu'on l'affoiblir ſuivant les divers caractères du Chant qu'il s'agit d'exécuter. La raiſon de ceci eſt évidente : Quand on a l'air en ſa diſpoſition, on en fait ce qu'on veut; c'eſt comme l'eau d'une ſource qu'on diſtribue ſelon les beſoins. M. Berard explique bien tout ce ſujet, quoiqu'il ſoit peut-être un peu trop laconique. En général cet Ouvrage eſt fort ſerré : on ſent que l'Auteur a craint de s'appeſantir ſur des détails où il a fallu employer de

l'Anatomie, de la Métaphyſique, de la Muſique, & par-tout un ſtyle didactique qui ne plaît pas à tous les Lecteurs. Nous oſons prier l'Auteur de ſe mettre plus au large dans une ſeconde édition ; il parcourt un pays non défriché : qu'il ne craigne pas d'ouvrir la voie, de l'applanir, de revenir même ſur ſes pas, pour voir ſi tout le monde peut y marcher.

2°. Sur *les mouvemens du larynx*, par rapport à la voix, on s'apperçoit aiſément qu'ils conſiſtent dans l'élévation & l'abaiſſement de cet organe. Eſt-il queſtion de produire des ſons aigus ? le larynx monte : veut-on former des ſons graves ? le larynx deſcend ; & cette alternative d'élévation & d'abaiſſement ſuit la proportion des ſons ; les plus aigus exigent plus d'élévation ; les plus graves ſuppoſent plus d'abaiſſement : on peut ſe convaincre de la vérité & de

l'exactitude de ces proportions en portant le doigt sur le larynx lorsqu'on rend des sons aigus o graves.

L'Auteur donne des avis sur l jeu de cet organe ; il recommand de faire monter ou descendre l larynx, non-seulement selon l qualité des sons dont on a besoin mais aussi selon les défauts qu'o veut corriger dans la voix. Pa exemple, si l'on a *la voix tro grave & un peu rauque, on doit dans les sons aigus, élever le larynx plus qu'à l'ordinaire, & l faire moins descendre dans les son graves.* Il y auroit à demander s l'on peut toujours disposer, à so gré, de ce larynx placé & attaché par l'Auteur de la nature, à l'extrémité de la trachée-artère ; s'i existe des régles pour le conduir & pour le mettre en état de réformer ce qu'il y a de défectueu dans la voix ? Mais il semble, aprè

tout, que la réflexion & l'habitude peuvent quelque chose en ce point: car les bons Maîtres & les Chanteurs du premier ordre ménagent leur voix, & en tirent parti tout autrement que ne font les gens sans méthode, ou ceux qui n'en ont qu'une mauvaise. *Ce n'est pas les voix*, dit M. Berard, *qui manquent à la Musique*, *c'est l'art qui manque aux voix*.

3°. Sur les *vibrations des lèvres de la glotte*, qu'on appelle aussi *Rubans sonores* & *cordes vocales*; voici ce que l'expérience, l'anatomie & l'analogie nous apprennent. Imaginons que le larynx dont nous venons de parler, fait à l'égard des lèvres de la glotte la fonction des chevilles de la viole & du violon; qu'il tend ou relâche ces *lèvres* ou *rubans sonores*: tension ou relâchement qui s'opère à mesure que le larynx monte ou descend. Concevons que les de-

grés de tenſion ou de relâchement dans ces *lèvres* ou *rubans ſonores*, ſont la régle des vibrations dont ces *lèvres* ou *rubans* deviennent ſuſceptibles, c'eſt-à-dire que, ſi la tenſion eſt grande, ces parties ſeront propres à être vibrées avec promptitude; que ſi, au contraire, il y a du relâchement dans ces parties, elles ne pourront produire que des vibrations lentes. La comparaiſon des cordes de la viole explique encore tout ici.

Mais nous n'avons point encore de ſon juſqu'à ce que l'air agite les lèvres de la glotte, de même qu'une viole ne réſonne point juſqu'à ce que l'archet mette les cordes en mouvement. Si l'air eſt pouſſé vivement & abondamment contre les lèvres de la glotte, & que ces lèvres ſoient conſidérablement tendues, le ſon ſera fort & aigu; s'il eſt pouſſé doucement & en petite quantité contre les mê-

mes parties ſuppoſées dans un état de relâchement, le ſon ſera foible & obſcur, quoique grave en lui-même. En un mot, le ſon prendra toutes les qualités relatives à la quantité & à la force de l'air; au degré de tenſion ou de relâchement dans les lèvres ou rubans de la glotte. Ainſi analyſons-nous toute la doctrine de M. Berard, qui véritablement *ouvre* ici *des jours immenſes* à quiconque ſe donnera la peine d'approfondir cette matière.

II.

Quand on ſçait diſtinguer, apprécier, & diriger les organes de la voix, on n'a encore que des ſons, & juſqu'à ce moment la Muſique humaine ne diffère preſque point de la Muſique des inſtrumens. Il faut des paroles pour former le diſcours, la déclamation, le chant : ces trois choſes ſe reſſem-

blent pour le fond, & ne se distinguent que par des différences accidentelles. Mais pour le discours, la déclamation & le chant, la prononciation est nécessaire. C'est l'objet auquel s'attache ici l'Auteur ; & comme il n'embrasse que l'*Art du Chant*, il ne considère aussi la prononciation que par rapport au chant, & à ceux qui veulent y exceller. Voici une esquisse de sa doctrine : » La prononcia- » tion consiste à ne point donner » aux lettres d'accent étranger : » elle dépend beaucoup de la con- » noissance pratique des brèves » & des longues, des *e* ouverts & » des *e* fermés &c. « En un mot, bien prononcer, c'est observer fidèlement les régles de la Prosodie Françoise. L'*Art du Chant* exige cette fidélité ; & il n'y a point de Chanteur qui puisse se donner la moindre liberté en ce point. Pour prévenir les abus ou corriger les

défauts, l'Auteur trace une instruction sur la *génération des lettres & sur leur liaison entre elles.* Il sent que c'est renouveller, à quelquelques égards, la scène du Bourgeois-Gentilhomme, prononçant les A, les O, les E, & les autres lettres de l'Alphabet : espèce de ridicule qui influe aujourd'hui sur tout enseignement du même genre ; mais il faut imposer silence aux idées comiques, & sentir les avantages des observations sérieuses. Celles de M. Berard méritent d'être accueillies ; il y ajoûte un morceau sur les différentes sortes de prononciations : article qui tient aux divers caractères des objets dont s'occupe la Musique vocale.

Car *il faut que la prononciation soit dure & obscure lorsque les paroles représentent des bruits terribles ...... Des paroles destinées à peindre des bruits gracieux, comme le murmure d'un ruisseau*

ou le chant des oiseaux, doivent être prononcées d'une manière douce & claire ..... Les paroles qui n'ont point de caractère marqué, n'exigent qu'une prononciation naturelle. Des exemples tirés de nos plus belles pièces de Musique, font l'application de ces régles. Voici cependant une difficulté qui nous arrête, ou, si l'on veut, une question que nous croyons pouvoir hazarder. Tout ceci regarde-t-il bien la prononciation? Selon l'Auteur lui-même, la bonne prononciation n'est autre chose que la fidélité à bien observer la Prosodie : mais la Prosodie de notre Langue n'est-elle pas toujours la même dans tous les sujets qu'on traite, soit en déclamation, soit en chant ; & ne semble-t-il pas que l'art de caractériser diversement ces sujets, de rendre avec force ceux qui sont terribles, avec douceur & avec légereté ceux qui

ſont aimables, n'eſt point une choſe qui dépende de la prononciation, mais de la qualité des ſons, c'eſt-à-dire de la différence des vibrations, qui s'exécutent dans les lèvres de la glotte? En effet, nous conſidérons les ſons comme l'enveloppe des paroles, comme le vehicule qui les fait parvenir au-dehors : ſi les paroles paroiſſent fortes ou foibles, claires ou obſcures, ce n'eſt peut-être qu'en conſéquence & ſelon la proportion des ſons qui les accompagnent. Mais encore une fois, ceci n'eſt qu'un doute & une queſtion. Il ſera fort permis à l'Auteur, à ſes Diſciples & à ſes Partiſans de négliger ces idées, ou de les réformer. Peut-être même qu'elles ne préſentent qu'une controverſe de mots, & que pour le fond des choſes nous concourons avec l'Auteur.

III.

Après avoir donné des régles pour la prononciation, M. Berard en donne pour l'articulation ; & voici les différences qu'il met entre ces deux choſes. » La prononcia-» tion, *dit-il*, a pour objet la » meſure des lettres & leurs qua-» lités ; l'articulation n'a pour objet » que les lettres elles-mêmes. » L'une ſe propoſe de charmer les » oreilles, & de peindre aux eſprits » par des ſons heureuſement mo-» difiés ; l'autre ne prétend offrir » aux premières (aux oreilles) que » des ſons nets & diſtincts, forts » ou foibles : auſſi ſon champ eſt » moins vaſte.« Suivant cette analyſe, il faudroit placer, à ce qu'il paroît, l'articulation avant la prononciation. Car le premier devoir du Chanteur eſt de préſenter *des ſons nets & diſtincts* ; le ſecond eſt de *charmer les oreilles.*

Mais quoi qu'il en ſoit, l'articulation a ſes régles, dont la plus importante & peut-être l'unique conſiſte à *préparer* les lettres ſelon le degré, ou la variété des paſſions. On veut dire que, dans les paſſions violentes, il faut appuyer tellement ſur les lettres, qu'on paroiſſe les *doubler*. Cela ſe comprendra tout-d'un-coup, ſi l'on entend un bon Chanteur, chargé de rendre un morceau où la force & l'enthouſiaſme dominent. Son articulation prend alors tous les caractères de la paſſion qu'expriment les mots. Il inſiſte ſur toutes les lettres propres à manifeſter le progrès de cette paſſion ; & ceci n'eſt point particulier à la Muſique qui s'exécute en notre Langue. On remarque la même choſe dans le Latin, dans l'Italien, &c. Concevons que, quand les paſſions ſont douces, foibles ou légères, l'articulation prend les mêmes nuances ;

l'Auteur nous dit que dans ces occasions *il faut doubler les lettres foiblement*, & *ne se permettre qu'une prononciation douce & claire*, &c. Voilà, si nous ne nous trompons pas, la *prononciation* confondue avec l'*articulation* ; & ce n'est pas dans ce seul endroit que les idées de l'Auteur se croisent, que ses définitions rentrent les unes dans les autres. Ce Livre, très-bon pour le fond, n'est fait qu'à moitié, ou bien il paroît composé de pièces rapportées. Attendons une autre Edition pour dire que nous avons, en ce genre, un Ouvrage parfait.

IV.

La perfection du Chant occupe M. Berard dans la dernière partie de son Livre ; & c'est-là qu'il traite assez au-long des *agrémens du Chant* ; qu'il examine la génération de ces *agrémens* ; qu'il établit des

des ſignes pour les fixer ou pour les rappeller ; qu'enfin il trace des exemples où ces ſignes ſont mis en œuvre. Il y a véritablement des attentions & de la fineſſe dans tout ce détail, qui de notre part n'eſt pas ſuſceptible d'extrait : ainſi nous renvoyons à l'Ouvrage, en avertiſſant les Lecteurs, qui ont l'imagination ombrageuſe, de ne pas s'étonner à la vuë des ſignes dont l'Auteur charge les exemples gravés à la fin de ſon Volume. Ces ſignes ſont des Lettres Grecques & Hébraïques, qui ſe trouvent placées au-deſſus de certaines Notes, pour faire reſſouvenir qu'il faut faire-là une *cadence* de telle ou telle façon, un *port de voix entier*, un *port de voix feint*, un *coulé*, un *flatté*, un *ſon filé entier* ou *demi-filé*, &c. Voici notre raiſonnement à ce ſujet. Ou le Lecteur ſçait déja chanter proprement ; ou il

chante mal ; ou il ne chante point du tout, & il veut ſe procurer l'avantage de chanter ; ou il ne chante point, & ne s'embarraſſe nullement de cet Art. Nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible d'imaginer une hypothèſe qui ne ſe rapporte pas à quelqu'une de ces quatre ſuppoſitions.

Si vous chantez bien, vous verrez, en vous propoſant les exemples apoſtillés par M. Berard, que ceci n'eſt point la magie noire, & que vous êtes déja, par une bonne méthode, tout au niveau des Leçons qu'on donne ici. Si vous chantez mal, c'eſt aſſez le cas de profiter des avis & des modèles que propoſe notre Auteur ; mais il eſt fort à craindre qu'un commencement de mauvaiſe routine n'empêche les effets d'une meilleure inſtruction. Perſonne n'eſt plus difficile à inſtruire que ceux qui ſçavent mal le peu qu'ils ont voulu

apprendre. Si vous ne chantez point, & ſi vous avez deſſein d'apprendre, le Livre de M. Berard vous eſt inutile. C'eſt un Maître, inſtruit des principes de ce Livre, qui doit vous former au *beau Chant.* Si vous ne chantez, ni ne voulez chanter, ſuppoſez que le préſent Ouvrage n'exiſte point, & penſez de même ſur l'Analyſe que nous venons d'en tracer.

ARTICLE LXX.

HISTOIRE DES RECHERCHES ſur la Quadrature du Cercle : Ouvrage propre à inſtruire des découvertes réelles faites ſur ce problème célèbre, & à ſervir de préſervatif contre de nouveaux efforts pour le réſoudre, &c. Volume *in*-12. pag. 304. ſans la Préface. A Pa-

ris, chez Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LIV.

IL y a comme deux Ouvrages dans ce Volume, le premier, compris dans la Préface ; le second, dans le corps du Livre ; le premier, destiné aux Lecteurs, qui ne désirent qu'une Notion de la Quadrature du Cercle & des évènemens qu'elle a occasionnés ; le second, préparé pour les Géomètres de profession, ou pour ceux qui ont envie de l'être. M. De Montucla, Auteur de ces deux Morceaux, donne une très-bonne idée de ses talens, de ses soins, & de ce qu'on a droit encore d'attendre de lui. Nous ne ferons pas une Analyse suivie de son Livre : on doit s'en procurer la lecture entière, & ne rien omettre des détails. Nous croyons seulement que, pour une simple Histoire de la Quadrature du Cercle, tout ceci est un peu bien sçavant,

c'eſt-à-dire que le ſtyle & la maniere du Géomètre nous ſemblent éclipſer le travail de l'Hiſtorien. Si nous nous trompons, il eſt fort aiſé de ſuppoſer que nous n'avons rien dit : voici ce qu'il faut apprendre de M. De Montucla.

Il y a, ſelon lui, trois eſpèces de *Quadrateurs*, ainſi appelle-t-il les chercheurs de Quadrature du Cercle ; & ce mot eſt fort bon pour peindre, d'un trait, des gens pour qui l'Académie Françoiſe n'a pas encore autant travaillé, qu'ils s'imaginent travailler eux-mêmes pour l'Académie des Sciences.

Les premiers de ces Quadrateurs ſont de purs Méchaniciens qui dépourvus de toute Science Géométrique, ſe perſuadent qu'en prenant, par exemple, avec un fil, le contour d'un cercle, puis en coupant ce fil en quatre parties égales, on a un quarré parfaitement égal au cercle. Pour détromper ces Pra-

ticiens, il faudroit leur faire lire les élémens d'Euclide ; mais il eſt fort douteux, qu'ils puſſent les entendre, ou qu'ils vouluſſent les étudier.

La ſeconde claſſe de Quadrateurs comprend ceux qui, avec quelque teinture de Géomètrie, ſe perdent » dans un labyrinthe de » Paralogiſmes ..... Ils ne man-» quent guères de fatiguer les Géo-» mètres, & ſur-tout les Académi-» ciens, par leur importunité à » ſolliciter l'examen & le juge-» ment de leur prétendue décou-» verte : ils la portent de tribu-» nal en tribunal, c'eſt-à-dire » d'Académie en Académie ..... » Ils ſe plaignent avec amertume, » d'une eſpèce de déni de juſtice » quand on refuſe de les écouter, » & ils manquent rarement de re-» cuſer leurs juges, ou de les pren-» dre à partie, s'ils en ſont con-» damnés &c.« Il eſt difficile de

guérir des hommes ſi prévenus : le meilleur remède qu'on puiſſe y employer eſt une indifférence totale pour leurs écrits ; un ſilence abſolu à l'égard des annonces & des défis qu'ils publient. Ce ſilence regarde ſur-tout les Auteurs d'Ouvrages périodiques : un chercheur de Quadrature du Cercle, qui ne trouveroit aucune reſſource dans les Journaux, ſeroit un malade en voie de guériſon ; ou bien un ennemi du repos public à demi-vaincu.

La troiſième eſpèce de Quadrateurs eſt tout-à-fait ſingulière. Ce ſont des gens qui *ſçavent ſe jouer des principes les plus évidents de la Géomètrie* ; qui établiſſent, par exemple, que *le tout n'eſt pas plus grand que la partie*, que *50 a la même racine que 49, &c.* Notre ſiècle a vû des raiſonneurs de cette force. Il eſt à croire qu'un célèbre Académicien s'en rappel-

loit de pareils, quand il diſoit que la Compagnie, dont il étoit membre, craignoit le retour du printemps, parce qu'en cette ſaiſon les chercheurs de Quadrature du Cercle ſe multiplient comme les inſectes. Voilà une obſervation digne d'enrichir l'Ouvrage de M. De Montucla. Elle nous apprend que la manie de certains Quadrateurs pourroit bien être une affaire d'organes, d'eſprits animaux, d'efferveſcence dans le ſang; auquel cas il faudroit juger que ce mal eſt bien plus du reſſort des Médecins que de la compétence des Géomètres.

Notre Auteur partage ſon Livre en ſix Chapitres; & il entre dans le premier en nous diſant que la Quadrature du Cercle conſiſte à déterminer le rapport précis & géomètrique de la circonférence avec le diamètre. On n'eſt point parvenu juſqu'ici à cette détermination, mais on en a approché par

diverſes méthodes très-ingénieuſes : Approximations qui ont amplement dédommagé les Géomètres, qui ſont même ſi fécondes & ſi belles, qu'*en l'abſence de la Quadrature abſoluë du Cercle, il ne manque rien aux Arts, à la Géomètrie même.*

Les Quadrateurs s'imaginent pourtant que leurs recherches ſont la plus belle choſe du monde, & la plus néceſſaire. Ils ſont même perſuadés que les Princes & les Républiques s'intéreſſent infiniment à la Quadrature du Cercle ; qu'en conſéquence, il y a de grandes ſommes promiſes aux génies tranſcendants qui feront la découverte. Idées creuſes que tout cela : ceux qui gouvernent les Empires, connoiſſent bien mieux le prix de l'argent ; ils n'ont garde de le prodiguer à de ſtériles inventions. C'eſt encore un faux préjugé que de croire les longitudes intime-

ment liées avec l'affaire de la
drature. *La raison de la circ*
rence au diamètre, dit très-
M. De Montucla, *n'entre*
rien dans aucun problême de
gation; & si elle y entroit
quelque chose, *le problême*
presque suffisamment résolu
quelqu'une des plus simples a
ximations du Cercle.

Cependant, dit-on, les plu
ciens Géomètres ont cherc
Quadrature du Cercle : l'Hi
représente Anaxagore, Mé
Hippocrate de Chio, Archim
comme attachés à ce probl
Oui, reprend notre Auteur, co
attachés à se faire des méth
d'approximation. Archimède
exemple, trouva que la circ
rence du Cercle est presque
à trois fois, & $\frac{1}{7}$ du diamètre
que le diamètre est à la circ
rence environ comme 7 à 22.
si quelques-uns de ces anciens

mètres ont cherché la ſolution du problême , comme la cherchent nos Quadrateurs modernes, il y a toute apparence qu'on s'eſt mocqué d'eux. Ainſi voit-on, dans les *oiſeaux* d'Ariſtophane, l'Aſtronome Méton qui vient ſe rendre ridicule ſur le Théatre, en diſant que *la régle & l'équerre à la main, il va quarrer le Cercle.* » Le peu-
» ple d'Athènes , *ajoûte M. De*
» *Montucla*, avoit probablement
» le même penchant que le Vul-
» gaire d'aujourd'hui à donner à
» ces paroles un ſens abſurde, &
» le Poëte s'en prévaloit pour l'ex-
» citer à rire. « Si l'on ne met pas ſur le Théatre François les Quadrateurs modernes, ce n'eſt pas que quelques-uns d'entre-eux n'aient donné, de temps en temps, des ſcènes riſibles : témoin celui qui fut condamné, il y a 30 ans, par un Tribunal de Juſtice, à la peine de 1000 écus qu'il s'étoit impoſée

lui-même, si l'on convainquoit sa Quadrature de fausseté. Témoin cet autre qui eut le courage, il y a fort peu d'années, de publier, sur la Quadrature, un Livre muni, pour toute approbation, de trois ou quatre lignes où le Censeur Royal, Mathématicien fort habile, certifioit à tous que ledit Ouvrage n'étoit point contraire à la foi & aux bonnes mœurs, *mais bien à la Géomètrie.*

Dès les premiers jours de la renaissance des Lettres on travailla sur la Quadrature du Cercle, c'est-à-dire qu'on chercha les moyens d'en approcher. M. De Montucla décrit les travaux de Viète, de Ludolphe, de Snellius, de Huygens, de Grégoire de S. Vincent, &c. Celui-ci, quoique très-habile homme, ne craignit point assez d'attaquer le problême de la Quadrature; il composa sur cette matière un très-gros Volume *in-fol.*

& il répandit, dans les dix Livres que ce Volume contient, une multitude de vérités qui n'avoient point encore été approfondies ; mais enfin il se flatta trop d'avoir résolu le problême : une foule d'adversaires s'éleva contre lui ; entr'autres Descartes & Mersenne, qui le combattirent mal ; Huygens & Lieutaud, qui réussirent mieux dans cette guerre. On a de ce dernier, qui étoit confrère de Grégoire de S. Vincent, un Livre bien fait où il est démontré que le Jésuite Flamand s'étoit embarrassé dans des raisons & des proportions dont il n'avoit pas assez établi le rapport avec la Quadrature du Cercle. M. De Montucla explique tout le progrès de cette controverse : il passe à celle que fit naître le célèbre Anglois *Gregory*, en prenant une route toute opposée à celle de Grégoire de S. Vincent. Car il prétendit démontrer que la Qua-

drature du Cercle est imp
M. Huygens l'entreprit
point ; & Gregory se défend
zéle. On donne ici un Abré
ses raisons, qui ne sont nulle
méprisables. *Il faut conve*
ajoûte l'Auteur, *que, quoiqu*
sentiment de l'impossibilité d
Quadrature, *ne soit pas appuyé*
une démonstration complette,
néanmoins une probabilité qui a
proche beaucoup de la certitude.

C'eût été une grande humili
tion, pour la Quadrature du Ce
cle, si le calcul de l'infini eût dé
daigné de s'en occuper. Wallis fi
des tentatives à cet égard ; il ima-
gina les *interpolations*, dont la
méthode consiste à insérer, entre
les termes d'une progression quel-
conque, un ou plusieurs autres
termes qui se conforment à la Loi
régnante dans cette progression.
Par-là on forme des suites infinies,
qui donnent les approximations

qu'on ſouhaite. Newton parut bientôt, & ajoûta d'autres ſuites à celles de Wallis, ſans compter la profondeur & l'élégance qu'il ſçut mettre dans ſes calculs. Leibnitz ne pouvoit demeurer en arrière dans une ſi belle occaſion de ſignaler la méthode de l'infini. M. De Lagny, Académicien François, fournit auſſi des ſuites. MM. Euler, Simpſon, Jean Bernoulli, ont couru la même carrière. Enfin M. De Montucla, notre Auteur, fait, comme le Pamphile de Tèrence, *ſymbolam dedit;* il explique la méthode qui lui a paru *commode pour déterminer, par approximation, la valeur des différents eſpaces ou arcs circulaires.* Il faut voir tout cela, dans ſon Ouvrage, qui porte ici beaucoup plus l'empreinte d'une Théorie que d'une Hiſtoire.

On a déja vû, dans le cours de notre Extrait, quelques Critiques très-bien appropriées à certains

Quadrateurs ridicules. M. De
tucla reprend cette matière
nomme des gens qui ne se
rendus célèbres que par leur i
rance & par leur opiniatreté.
furent un Bryson, un Delaleu
Basselin, un Olivier de Serre
d'autres en assez grand nom
pour faire preuve dans l'Hi
des infirmités de l'esprit hu
C'est dommage que Joseph S
ger se trouve dans cette caté
Il crut être parvenu à la Qu
ture du Cercle : » Il exposa s
» découverte dans son Livre
» tulé *Nova Cyclometria* en 1
» & l'air d'assurance avec leq
» l'annonça, en imposa à bie
» gens qui n'hésiterent pas
» ceindre le laurier de Géom
» mais ceux à qui seuls il ap
» noit de décider du mérite
» mètrique, en jugerent bie
» trement. « Viète, Adrianu
manus, Clavius détruisire

Quadrature de ce docte perſonnage, qui reçut la double mortification de s'être trompé, & d'avoir pris le ton de quelqu'un qui ne ſe trompe pas.

Toutes ces Hiſtoires de Quadrateurs malheureux occupent le cinquième Chapitre du Livre de notre Auteur. Il raconte dans le ſixième la fortune de *quelques autres problêmes fameux en Géomètrie, comme ceux de la duplication du Cube, ou des deux moyennes proportionnelles, & de la triſection de l'Angle.* C'eſt une addition qui enrichit cette Hiſtoire, & à laquelle nous renvoyons le Lecteur curieux de ces matières. Nous répétons que M. De Montucla eſt habile dans le genre qu'il embraſſe ; & que cet eſſai nous annonce, de ſa part, d'autres Ouvrages qui mériteront toute la faveur du Public.

ARTICLE LXXI.

DISCOURS SUR LE B
REAU d'Athènes & sur
de Rome, Ouvrage utile
la connoiſſance des Hiſt
Grecque & Romaine, & pou
perſonnes qui fréquenten
Barreau. Par M. l'Abbé Le
ne d'Orgival. Deux Vol
in-12. A Paris, chez Prault
& au Palais, chez Le C
M. DCC. LV.

CET Ouvrage eſt diviſé en
Parties, comme ſon titre
nonce : chacune a fourni ſon
lume. La première eſt de 287
ſans compter les XXXV de la
face, où l'Auteur ne dit pre
rien qui n'appartienne au fon
ſon Ouvrage. Nous croyons d
d'abord en rendre compte.

Le Barreau, dit M. l'Abbé Le Moine d'Orgival, *étoit chez les Grecs comme le ſiège des Loix & le centre de la liberté.* Chaque contrée avoit le ſien ; ordinairement c'étoit dans le plus célèbre de ſes temples, que s'aſſembloit ſon *Amphyctionie* ou le corps de ſes Députés : ſouvent le même lieu étoit deſtiné à la repréſentation des ſpectacles, & à la diſcuſſion des affaires publiques. Ces aſſemblées étoient également Démocratiques & Ariſtocratiques ; tous les citoyens avoient droit de s'y rendre en qualité de ſpectateurs des jeux & des combats, de juges des talens & des ouvrages littéraires, d'arbitres des intérêts publics & particuliers. Pour toutes ces ſortes d'actions, la curioſité des eſprits étoit auſſi avide que générale. De quelque genre que fût le combat, ou la diſpute, le ſuffrage du peuple décidoit de la victoire.

Comme les citations imposent à la multitude, les Orateurs en chargeoient leurs harangues. Cet appareil étoit d'autant plus spécieux, que les maximes de morale & de politique étoient toujours tirées des Poëtes & sur-tout d'Homère : les Loix mêmes étoient écrites en Vers. Quoique tumultueuses, ces assemblées étoient une école où l'esprit du peuple s'aiguisoit ; mais s'il saisissoit la subtilité des raisonnemens les plus déliés, il n'en étoit pas plus à l'épreuve de certaines surprises : souvent une saillie, qui n'étoit qu'ingénieuse ou plaisante, déconcertoit le projet le plus important & le plus sérieux.

Dans des actions, dont le succès dépendoit de l'art de gagner ou de séduire la multitude, il n'est pas étonnant que le talent de la déclamation fut si avantageux & par conséquent si recherché. Quand on n'étoit pas né avec ce mérite,

il falloit recourir à l'induſtrie pour l'acquérir. Les efforts qu'il avoit coûté à Démoſthène, ont fait dire que ce talent, dans lui, étoit plutôt l'ouvrage de l'art qu'un don de la nature. On cite ici le paſſage où Valere-Maxime exprime heureuſement cette penſée : *Alterum Demoſthenem mater, alterum induſtria enixa eſt.* Les Orateurs étoient donc obligés de s'aſſervir au goût & au ton qui dominoit dans leur ſiècle & dans leur nation. De-là vient que Démoſthène étoit plus ſerré & plus nerveux, Cicéron plus abondant & plus touchant : l'un avoit à ſubjuguer & à fixer la légèreté Athénienne, l'autre à charmer & à entraîner la Nobleſſe Romaine. Dans la ſuite des ſiècles, l'Eloquence des Grecs dégénéra comme les ſentimens ; M. L. M. D. excepte de cette diſgrace *les Orateurs ſacrés, les Pères Grecs :* il fait ſentir que la force des penſées & les

avantages du ſtyle ſe conſerverent plus long-temps parmi eux, que chez les Latins : c'eſt une vérité que perſonne ne conteſte.

Dans cette Préface, Athènes eſt repréſentée comme le berceau de la chicane : cette ſcience dangereuſe n'étoit pas la moindre, quoiqu'elle fût la pire partie de l'éducation Athénienne. Dans l'obſcurité de quelques-unes des Loix que Solon avoit données à ſa patrie, la chicane trouvoit un champ ouvert aux détours qui forment ſon labyrinthe. Le but de ſon ouvrage étant de faciliter l'intelligence des anciens Orateurs Grecs ; pour y réuſſir, l'Auteur s'eſt propoſé de nous faire connoître les Tribunaux d'Athènes, ſes Juges & ſes Orateurs. Ces trois objets font la matière des trois Chapitres, qui rempliſſent tout ce Volume.

Chapitre Ier ; Des Tribunaux d'Athènes. Leur nombre ne pou-

voit manquer d'être grand chez un peuple si disposé à les occuper & à les accréditer. Les Tribunaux supérieurs étoient le Senat, l'Aréopage, & l'assemblée du Peuple.

Le Senat étoit le Conseil souverain de la Nation, toutes les affaires du Gouvernement y étoient dévolues. Le nombre des Sénateurs varia comme celui des Tribus; il étoit de 400, quand la Ville n'étoit divisée qu'en quatre Tribus: après sa division en dix Tribus, il fut de 500. Le choix des Sénateurs étoit décidé par le sort: à l'âge de trente ans, ils entroient au Senat en prêtant un serment qui étoit précedé d'un sévère examen de leurs mœurs. Parmi ces Sénateurs, il ne s'élevoit aucune dispute sur le rang & sur la presséance, le sort assignoit toutes les places. Le Thrésor public payoit les honoraires, qui étoient une dragme par jour. Leur pouvoir étant devenu annuel,

ils rendirent leurs comptes à la fi
de chaque année.

Les Sénateurs, dont les comptes
la probité & les mœurs étoient san
reproche, passoient dans l'Aréo-
page, *quand ils n'avoient jamai
composé de Comédies.* Aux séance
de ce Tribunal qui se tenoient le
trois derniers jours de chaque mois
on ne portoit que les causes crimi-
nelles & les affaires de la Religion
L'Aréopage ne permettoit à se
Orateurs que d'exposer puremen
& simplement le fond de leur
causes. Jamais il n'y eut de Tribu-
nal plus intégre. Dans toute l
Grèce, & même chez les Etran-
gers, qui lui déféroient le juge-
ment de leurs plus grandes affaires
ses sentences étoient reçues comm
des oracles émanés du ciel. Il fal
loit que la gravité de ses membre
fût bien auguste : frappés de véné-
ration en leur présence, les Philo
sophes & les Orateurs les plus fa

meu

meux restoient quelquefois muets & interdits. Mais enfin pendant la guerre du Péloponèse, l'argent d'Aristhus, qui avoit livré Pyle aux Lacédémoniens, corrompit la sainteté de l'Aréopage, & sauva le coupable de la peine qu'avoit méritée sa trahison.

L'*assemblée du peuple* se tenoit quatre fois en chaque *Prytanée*, c'est-à-dire dans l'espace de 35 ou 36 jours. Dans la première séance, on jugeoit les procès des particuliers; dans les autres on régloit les grandes affaires de l'Etat. Pour être légitime, l'assemblée devoit être de 6000 personnes. Par un placard affiché en public, on pouvoit, quelques jours auparavant, s'instruire des matières qu'on devoit y traiter. On commençoit par des purifications, des sacrifices, des invocations, des imprécations &c. Pour avoir droit de suffrage, il falloit avoir 60 ans. Ordinairement il

n'étoit question que de ratifier, c
réformer, ou d'improuver l'avis c
Senat qu'on rapportoit au peupl

Des Tribunaux souverains, l'A
teur passe aux Tribunaux subalte
nes : les uns étoient pour le civi
les autres pour le criminel. Ceux-
étoient l'*Heliée*, le *Parabyste*, le *Tr*
gonum, le *Métychium*, & les *Arb*
tres. Ceux-ci étoient le *Palladiun*
le *Delphinium*, le *Phréattium* & .
Prytanée. Chacun de ces Tribunau
avoit un genre d'affaires, dont :
connoissance lui étoit spécialemer
attribuée. Leurs formalités étoien
à peu-près, les mêmes que les nô
tres : ainsi le cours de la procédur
rouloit sur des demandes, des for
mations, citations, assignations
interrogations, consignations, sei
mens, appels, &c. Nous ne sçau
rions entrer dans tous ces détails
dont la lecture est instructive, dan
le Livre que nous abrégeons. L
Loi n'accordoit que cinq ans pou

la pourſuite des affaires civiles. Dans les procès criminels, l'accuſé pouvoit parler le premier & ſe retirer enſuite, ſans qu'on pût l'arrêter ni le ſaiſir.

Chapitre 2e. Des Juges Athéniens. Les uns étoient des Magiſtrats ſupérieurs, comme les Archontes; les autres des Officiers ſubalternes. Leur nombre étoit prodigieux, comme la quantité des affaires qu'on leur portoit : elle étoit plus étendue que leur reſſort, puiſque les étrangers recouroient ſouvent à leur arbitrage. Athènes en retiroit les plus grands avantages : la conſommation qui s'y faiſoit, en étoit plus conſidérable, la Marine plus occupée, plus nombreuſe & mieux entretenue, le Commerce plus floriſſant, les Magiſtrats plus puiſſans & plus riches, &c. M. L. M. D. parcourt leurs fonctions, décrit leurs ornemens, fixe leurs honoraires &c.

A tous les détails, où f
l'oblige d'entrer, il mêle
dotes qui les rendent inté

CHAPITRE 3ᵉ. Des
Athéniens. Dans leur choi
leur réception, il n'y avo
eux & les Magistrats aucun
rence, le trésor public fou
également à leurs honoraire
ce Chapitre, l'Auteur s'est
pliqué à retracer l'idée de
quence Athénienne. Il en
gue trois âges : le premier
en fut comme la jeunesse,
mence avec Periclès ; dans l
cond, qui naît avec Isocrate,
atteignit toute sa maturité & t
sa force ; le troisième s'ouv
la mort d'Aléxandre : ce fut l'é
que où cette Eloquence dégén
M. L. M. D. a placé, dans l'espa
des deux premiers âges, les portra
des Orateurs qui en ont fait
gloire ; il paroît qu'il a saisi volon
tiers l'occasion de les peindre : o

exerce toujours avec complaiſance le talent qu'on poſſéde. Il n'a point rougi d'emprunter des anciens Critiques, les couleurs qu'il emploie dans ſes tableaux. Celui de Lyſias nous paroît embarraſſé : »Sa diction, » *ſelon notre Auteur*, n'eſt ni éle-» vée, ni frappante, ni magnifi-» que ; *elle eſt comme ſans feu &* » *ſans vie* ..... Il trouva, ou au » moins perfectionna l'art de don-» ner aux choſes une énergie, une » force & un caractère qui ſe re-» connoît dans les penſées, dans » l'*expreſſion*, & dans l'arrange-» ment des parties. « Nous ne concevons pas trop comment une expreſſion *ſans feu & ſans vie* peut donner *aux choſes*, de l'*énergie & de la force*. Quintilien diſoit que Lyſias reſſembloit plus à une fontaine pure, qu'à un grand fleuve : *Puro tamen fonti, quàm magno flumini propior.* Les eaux d'une belle fontaine ſont vives, quoiqu'el-

les n'aient pas l'abondance & la rapidité qu'ont celles d'un fleuve.

Les Orateurs, dont on caractérise ici l'éloquence, sont, pour le premier âge, Périclès, Socrate, Antiphon, Andocyde, Lysias & Thucydide; pour le second âge, Isocrate, Platon, Isée, Hyperide, Eschine & Démosthène. Afin qu'on connoisse le pinceau de l'Auteur, présentons à nos Lecteurs le plus court de ces caractères, celui d'Isée. Cet Orateur » montra, *nous* » *dit-on*, une diction pure, exacte, » claire, forte, énergique, con» cise, propre au sujet, arrondie, » & convenable au Barreau. On » apperçoit, dans les dix plaidoyers » qui nous restent des cinquante » qu'il avoit écrits, les premiers » coups de l'Art, & cette source où » Démosthène forgea ces foudres » & ces éclairs qui le rendirent si » terrible à Philippe & à Eschine.

Le troisième âge ne s'annonce

ici que par la chute de l'Eloquence Athénienne. » Au lieu de cette » éloquence noble & philoſophi- » que des Anciens, on vit, *ſelon* » *M. L. M. D.*, s'inſinuer peu-à- » peu, depuis la mort d'Aléxan- » dre, une éloquence.... qui, ſortie » des contrées délicieuſes de l'Aſie, » travailla ſourdement à ſupplan- » ter l'ancienne, & y réuſſit en fai- » ſant illuſion, & trompant l'ima- » gination par des couleurs em- » pruntées. Au lieu de ce vêtement » majeſtueux, mais modeſte qui » ornoit l'ancienne, elle prit une » robe toute brillante & bigarrée » de diverſes couleurs. Ce ne fut » plus que jeux d'eſprit, que poin- » tes, qu'antithèſes, que figures, » que métaphores, que grands ter- » mes ſonores, mais vuides de ſens. » Demétrius de Phalere donna » le premier atteinte au goût ſoli- » de. Ecrivain poli, il s'étudioit à » charmer les eſprits, & non à les

» enflammer ; à faire illusion ,
» non à convaincre. C'est plu
» un Athlète de parade , for
» pour figurer dans les jeux &
» spectacles, qu'un guerrier te
» ble qui s'élance de sa tente p
» frapper l'ennemi.« Les Sophis
successeurs de cet Orateur
avoit mis à la mode le style d
déclamation, *s'en saisirent....* &
songèrent plus qu'à subtiliser
discourir , sans être guidés pa
flambeau de la raison.

Ici l'Auteur examine en d
les causes d'un *changement si*
versel. La première fut la p
de la liberté : *la servitude la*
légitime est, dit-il, *une priso*
l'ame décroît & se rappetiss
quelque sorte..... L'Eloquence
que, amie de la liberté, cess
regner, dès qu'elle cessa d'
libre. La seconde fut la passion
richesses, qui éteignit tout *se*
ment de gloire & d'honneur.

une domination étrangère, on ne songea plus qu'à mendier des faveurs en rampant aux pieds des nouveaux maîtres. La troisième fut la corruption des mœurs, qui, selon l'Auteur, *engloutit tous les talens, & flétrit tout ce qu'il y a de noble & de grand*, dans un génie. La quatrième fut le défaut d'éducation & de bonnes études : *on vouloit qu'un précepteur coutât moins qu'un esclave.* On négligeoit le pied, dit Plutarque, pour orner la chaussure. La cinquième fut le goût des systêmes & des idées bizarres. Les Ecoles abandonnerent la bonne Philosophie, pour courir après de vaines chimères. La sixième fut le Commerce des Etrangers, des Barbares, des Asiatiques &c. Mêlé avec leur langage, le style perdit, comme le remarque Cicéron, *sa santé & son embonpoint* : il contracta une enflure m prisable, *une abondance fasti-*

dieuse. La septième vint des dissensions entre les Etats, & des disputes entre les Ecoles. D'un côté l'esprit de faction, de l'autre l'esprit de secte s'emparerent de toutes les têtes. De-là des révolutions ,: dont les Littérateurs furent souvent les victimes. Rome fut pour quelques-uns un asyle : elle y gagna, non des Orateurs & des Philosophes, mais des Sophistes & des Grammairiens. La huitième fut la perte de la considération, dont jouissoient les gens de Lettres. L'estime qu'on en faisoit, souffrit un déchet qui les avilit & entraîna la chute des Lettres. Ensévelis dans la poussière des Ecoles, les talens n'eurent plus aucun théatre de gloire ou d'émulation : renfermé dans une sphère si basse & si ignoble, le génie n'est capable d'aucun essor : *Orator*, dit Cicéron, *nisi multitudine audiente, eloquens esse non potest.*

Les siècles où arriva dans l'Atti-

que ce changement de mœurs & d'idées, si on les rapproche de ceux où les Orateurs étoient si applaudis dans leurs succès, si honorés pendant leur vie & après leur mort ; où on leur accordoit de grosses pensions & des privilèges précieux ; où les portes de leurs maisons étoient chargées de couronnes ; où, dans les places publiques, on leur élevoit des statues ; où, sur leurs tombeaux, on érigeoit des monumens ; où, jusques dans les temples, on consacroit les symboles de leur gloire pour l'éterniser ; il ne paroîtra plus surprenant que la carrière du Barreau étant devenue plus obscure, plus ingrate & plus stérile, on n'ait plus eu le même empressement à s'y engager, la même ardeur à la fournir, ni par conséquent la même passion d'exceller dans l'éloquence. Quand la culture des Arts n'est que foiblement encouragée, les progrès

ne sont jamais considérabl
grands talens ne se forment
tant qu'ils sont animés p
grands motifs : le produit d
répond presque toujours à la v
des autres.

Dans les beaux siècles d'A
nes, comme l'observe notre
teur, on ne parvenoit guères
honneurs que par l'éloquence :
talens & les vertus ne peuvent
guir ni dégénérer, tandis qu'ils c
duisent l'émulation au terme
elle peut aspirer. Quand l'intrig
supplée à la capacité, & la f
veur au mérite vertueux, on r
doit en attendre qu'une admini
tration dont le bien public & l
gloire de la Nation souffriront u
égal détriment. Peut-on rien
imaginer de plus flatteur pour
Démosthène, rien de plus glo-
rieux pour son éloquence, que ce
discours de Philippe ? » Ses dis-
» cours ruinent mes entreprises

[redacted]

» avec plus de facilité, que mes » béliers ne renversent les cita- » delles. Je frissonne quand je » pense au péril, auquel il nous a » exposés par la ligue de Chéro- » née : cette seule journée mettoit » à deux doigts de sa perte notre » Empire & notre Couronne, &c. Ainsi cette réflexion de M. L. M. D. est aussi sensée qu'ingénieuse : l'Eloquence Athénienne, *dans les beaux siècles, parla en Reine, parce qu'elle avoit des Rois à combattre : dans le déclin elle prit le ton affecté & doucereux d'une courtisane, parce qu'elle avoit à plaire à des tyrans.*

En terminant son Ouvrage, l'Auteur recherche *pourquoi Sparte & les autres Villes Grecques n'ont point eu d'Orateurs?* 1° Dans les raisons qu'il en apporte, il s'en faut beaucoup qu'il ne soit d'accord avec M. De la Nauze sur la Littérature Lacédémonienne : celui-

ci nous paroît avoir plus ap
fondi cette matière. 2° Les a
Villes ont eu des Orateurs ;
gias étoit de Léonte, Hy
d'Elée, Lysias de Syracuse &c. I
teur entend peut-être qu'At
fut la seule Ville Grecque, o
célèbres Orateurs exercerent
talens.

Nous ne croyons pas qu'i
nécessaire d'avertir nos Lec
que M. L. M. D. a sem
fleurs autant que l'érudition
ce discours *sur le Barreau*
thènes.

ARTICLE LXXI

L'ÉTAT DES AR
en Angleterre ; par M. I
quet de l'Académie Ro
de Peinture & de Sculp
In-12. *pages 211.* A Pa

[redacted]

chez Jombert, rue Dauphine.
M. DCC. LV.

ON pourroit faire, à l'égard des autres Nations civilisées, ce que M. Rouquet fait par rapport à l'Angleterre. Dans ces divers Etats les Arts ont quelque existence, & jouissent de quelque réputation. Il seroit possible de nous dire à quel degré cette estime est portée, & jusqu'où s'étend le zéle de ces peuples pour un objet si intéressant. M. Rouquet, qui a vécu long-temps en Angleterre, nous donne le résultat de ses observations sur *l'état des Arts* dans ce Royaume, & l'on ne peut douter que son Ouvrage ne soit bien reçu parmi nous. Il ne nous est point indifférent de sçavoir comment s'y prennent nos voisins, les Anglois sur-tout, pour nous égaler ou pour nous surpasser en quelque espèce de mérite que ce soit. Celui des

Arts nous touche particulière-
ment, & il nous faudroit peut-être
plus de Philosophie que nous n'en
avons pour voir, sans émotion, les
Peintres, les Sculpteurs, les Mu-
siciens, les Orfèvres, les Archi-
tectes Anglois placés au-dessus de
nôtres. La même émulation ne f
réveilleroit peut-être pas à Lon-
dres, au récit des succès de no
Artistes. Du moins M. Rouque
nous assure que *les Arts ne son
point, en Angleterre, l'objet d
l'attention publique ; qu'il n'y
point d'institution en leur faveur
ni de la part de la Couronne e
particulier, ni de celle du Gou-
vernement en général*.... que *le
Anglois s'amusent beaucoup de
Arts sans trop considérer l'Ar-
tiste, &c.* La raison de ceci, c'est
que la grande attention des An-
glois se porte au Commerce, & au
richesses qui en sont le fruit : rai-
son que nous ne voulons pas répé

[redacted]

ter d'après M. Rouquet, ſans examiner en peu de mots une queſtion qui tient à la morale & à la politique.

On dit tous les jours que les Arts ſont les enfans du luxe ; que le luxe eſt produit par les richeſſes, & que la plus abondante ſource des richeſſes, c'eſt le Commerce : ce qui feroit naître aſſez naturellement cette conſéquence, que par-tout où le Commerce eſt floriſſant, les Arts devroient être eſtimés, diſtingués, récompenſés. M. Rouquet paroît néanmoins d'un ſentiment contraire ; il dit que *les Arts n'étant pas la voie commune des richeſſes*, ils *ſont moins diſtingués* chez un peuple commerçant. Voici ſans doute ſa penſée : quand toute une Nation s'adonne au Commerce, il eſt naturel qu'on n'eſtime pas ceux du même pays qui ne cultivent que les Arts, ſur-tout les Arts d'agrément, comme la Pein-

ture, la Sculpture, la Muſique &c. Mais cela n'empêche pas que des Négocians, qui ont beaucoup de ſuperflu, & qui veulent jouir de leurs richeſſes, ne recherchent quelquefois les ouvrages des Artiſtes : c'eſt ainſi que ſe vérifie ce mot de notre Auteur, que *les Anglois s'amuſent des Arts* ſans trop conſidérer ceux qui les cultivent. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même dans une Nation où il y a pareillement de grandes richeſſes, mais un Commerce moins étendu ; c'eſt-à-dire où il ſe trouve beaucoup de Seigneurs & de Particuliers, dont l'opulence n'eſt point fondée ſur un Négoce actuel & immédiat. Dans une telleNation, les Artiſtes ſont conſidérés preſque à l'égal des Arts qu'ils exercent ; & l'on n'attend pas pour eſtimer ces Artiſtes, que les richeſſes leur donnent de la réputation. En France, par exemple, on ne s'informe

[redacted]

pas ſi tel Peintre, tel Sculpteur, tel Architecte eſt plus riche que tous ſes Confrères : on ne ſe détermine pas à l'employer d'après l'idée qu'on a pû ſe former de ſon opulence. En Angleterre, on a *une balance fidèle, où* l'on *peſe ſcrupuleuſement la fortune* de tout le monde : *l'Ouvrier riche ne manque jamais de l'emporter, dans cette balance, ſur l'Artiſte qui ne l'eſt pas.*

Il y a une raiſon ultérieure de cette différence d'opinions ou de conduites ; & cette raiſon explique tout le fond de l'agréable queſtion qui nous occupe. Une Nation toute commerçante eſt d'ordinaire un peuple qui a plus de combinaiſon dans l'eſprit que d'imagination ; plus d'application au travail, que de légèreté dans les manières ; plus de ſuite dans ſes opérations, que de paſſion pour les choſes brillantes ou gracieuſes. Or il eſt aiſé de

comprendre que les Beaux-Arts ont moins d'empire ſur des eſprits de cette trempe que n'en peuvent avoir les objets ſolides, les ſciences exactes, le calcul, la Géométrie, &c. Au contraire le peuple, chez qui l'imagination domine, ſe livrera bien plus volontiers aux occupations d'un détail amuſant. Les Italiens & les François aimeront la Muſique & la Peinture; l'Anglois ſe paſſionnera pour des recherches profondes. La *rigueur géométrique*, dit M. Rouquet, *rigueur ſi convenable au Commerce, étouffe le génie des Arts, & guérit de l'heureux délire qui doit préſider à leurs productions.*

Après cette eſpèce de préliminaire, notre Auteur détaille toutes les ſortes de Beaux-Arts, ſur leſquels on peut faire cette queſtion: *Quel degré de faveur ont-ils en Angleterre?* La *Peinture d'hiſtoire* commence la liſte. Il ne paroît pas

que ce genre ſoit fort accueilli dans la Grande-Bretagne. Les Artiſtes qui le cultivent ſont traverſés par des Brocanteurs, qui décrient les Tableaux du ſiecle préſent. » Voyez, » *diſent-ils en parlant d'un Ta-* » *bleau moderne*, il eſt encore tout » brillant de cette ignoble fraî- » cheur qu'on découvre dans la » nature : il s'en faut bien que le » temps l'ait encore couvert de ſa » docte fumée, de ce nuage ſacré » qui doit le cacher quelque jour » aux yeux profanes du Vulgaire, » pour ne laiſſer voir qu'aux initiés » les beautés myſtérieuſes d'une » vénérable vétuſté.« Voilà ce que diſent ces Marchands : ils perſuadent des hommes qui aiment l'extraordinaire ; & les Peintres vivans ſont abandonnés comme n'ayant point encore l'attache & le ſceau de la poſtérité.

M. Rouquet parle avec eſtime de quelques Peintres Anglois qui

ſe donnent à l'Hiſtoire ; il diſtin-
gue parmi eux un M. Hogarth, qui *ſçait amener agréablement, dans ſes Tableaux, les occaſions de cenſurer le ridicule & le vice, par des traits fermes & appuyés qui partent tous d'une imagination vive, fertile & judicieuſe.* Ce M. Hogarth grave lui-même ſes Tableaux, ou les fait graver ſous ſa direction. Il s'aviſa, un jour, de demander pour lui & pour ſes Graveurs un privilège excluſif. Le Parlement l'accorda : mais qu'arriva-t-il ? *Il n'y avoit à Londres, avant ce temps-là, que deux boutiques de Marchands d'Eſtampes ; mais, après ce privilège, elles s'y ſont multipliées tout-d'un-coup au point de pouvoir y être comptées par centaines.* Voilà un bon trait de ce qu'on appelle *la liberté Angloiſe*, toujours ſi appointée contre tout ce qui a l'air de loi ou d'autorité.

Le Peintre à Portrait fait aisément sa fortune en Angleterre : ce genre y est extrêmement à la mode. Dès que M. Vanloo, Peintre François,* eut achevé les Portraits de deux de ses amis, *tout Londres voulut se faire peindre..... Il y eut des voitures à la porte de cet Artiste, pendant plusieurs semaines après son arrivée, comme on en voit à la porte des Spectacles. Il compta bientôt par centaines les Portraits commencés*, & l'on prenoit date chez lui, pour le moment où l'on auroit l'avantage d'être peint de sa main.

Si l'Anglois est Enthousiaste à l'égard d'une nouveauté de l'Art, ou d'un Artiste qui s'est fait de la

---

* C'est Jean-Baptiste Vanloo, frère aîné du célèbre Peintre qu'on admire aujourd'hui en France. Jean-Baptiste avoit fait quelque séjour à Londres, & est mort à Aix en 1745.

vogue, les Artiſtes auſſi de leur côté ſont d'une charlatanerie extrême : plus ils ſe donnent d'airs & de décorations extérieures, plus on les recherche. M. Rouquet a remarqué quantité de jolies choſes dans cette ſphère de charlataniſme & de forfanterie. On lira tout avec plaiſir : car cette Brochure eſt amuſante ; & ſuppoſe dans l'Auteur un eſprit agréable, aiſé, cauſtique de temps en temps, & toujours inſtruit des matières qu'il traite. Nous avons cru remarquer quelques ſaillies de jeuneſſe dans le récit de cet Artiſte, avec un petit nombre de traits oratoires, qui ne font pourtant que décèler la vivacité de l'Ecrivain.

Toutes les eſpèces de Peinture paſſent ſous la plume de M. Rouquet : après quoi il nous dit en quel état la Sculpture ſe trouve chez les Anglois : mais cet Article eſt bien plus polémique contre les *Lettres*

de

[redacted]

de M. l'Abbé Le Blanc, qu'il n'est instructif sur le progrès de la Sculpture en Angleterre. Il seroit bon que l'estimable Auteur de ces *Lettres* expliquât un peu ses pensées sur les objets que critique M. Rouquet. Ce seroit l'affaire de quelques pages dans une nouvelle Edition ; & le public profiteroit de cette petite controverse, qui ne peut devenir une querelle.

Les Anglois excellent dans la Fabrique des Etoffes de soie, mais nullement dans les desseins dont ces Etoffes *sont décorées.* Ces desseins manquent *de goût & de composition ;* les couleurs y sont *mal distribuées, mal nuancées, sans opposition, sans force, sans art.... Le Manufacturier Anglois enrichit mal-à-propos de matière une Etoffe déja trop chère par la façon ; il prodigue la soie dans des Ouvrages qui ne sont déja*

que trop lourds ; & il arrive de-là que les Etoffes de cette Fabrique *habillent toujours mal, étant sans plis, sans grace, & ressemblant plus à un meuble qu'à une robe.*

L'Imprimerie, en Angleterre, jouit d'une liberté qui dégénère en licence. La Religion, le Gouvernement & les Mœurs n'échappent pas à la fureur de tout imprimer. On assomme d'ailleurs le Public de mille papiers inutiles : tous les matins il paroît un essain de feuilles & demi-feuilles volantes, qui vont échouer dans les Caffés ; & qui ne contiennent que des pauvretés. *Les Presses d'Angleterre, rendues célèbres par tant de chef-d'œuvres d'esprit & de science, n'impriment presque plus aujourd'hui que de misérables Romans, des Volumes de Lettres froides & ennuyeuses, &c.* Cette remarque est fort bonne pour nous déprendre,

nous autres François, de la sotte admiration qui nous transporte à la vuë des papiers d'Angleterre. Nous traduisons tout ce qui vient de ce pays-là : l'Anglois nous rend la pareille en traduisant aussi nos misères : d'où il arrive que les deux Nations, qui ne s'aiment peut-être guères, se trompent mutuellement par une sorte d'estime qu'elles ont l'une pour l'autre.

M. Rouquet parle de toutes les espèces de Gravure, de la Jouaillerie & Bijouterie, des ouvrages d'acier, de la Porcelaine, de l'Architecture, de la déclamation dans le Senat & au Théatre, de la Musique, de la décoration des Boutiques & de la vente des Tableaux, de l'Art culinaire, de la Médecine & de la Chirurgie des Anglois. Chacun de ces Articles contient des observations agréables, auxquelles nous renvoyons. Ce Livre amuse beaucoup, sans compter l'instruc-

tion qu'on y trouve, & les avantages qui peuvent en résulter pour la perfection des Arts.

ARTICLE LXXIII.

MES LOISIRS. Volume *in*-12. pag. 202. On a mis dans le même Volume une *Apologie du genre humain*, de 42 pages. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & Vincent, rue S. Severin. M. DCC. LV.

CET Ouvrage vaut mieux que le titre qui l'annonce. On juge, au coup d'œil, qu'un Livre intitulé *Mes Loisirs*, n'est qu'un Livre frivole; & il se trouve qu'il y a peut-être plus de Philosophie, dans celui-ci, que dans les quatre Tomes de Pourchot: cet exemple est déja suranné; mais nous le répé-

un caractère fait pour la société. Il dit bien des vérités au genre humain, mais sans le quereller : il fait même son Apologie dans un discours *ex professo*. Nous disons tout naturellement, que ce n'est pas la partie du Livre où il se trouve le plus de vérités : cependant si les Lecteurs en jugent autrement, à la bonne heure : nous aimons mieux supposer aux hommes des vertus qu'ils n'ayent point, que de les condamner pour des défauts, dont la preuve ne pourroit se faire qu'en disputant.

Nous faisons tout l'accueil, qui dépend de nous, au petit Dictionnaire des *Loisirs* ; car c'est par ordre alphabétique que l'Ouvrage procéde; mais n'imaginons pas une pesante

Nomenclature, un lexique dans les formes. Il y a sur chaque mot*, quelque peu de réflexions philosophiques : vous prendriez cela pour des sentences, pour des axiomes, (Plutarque diroit des *Apophtegmes* ;) & c'est tout. La Préface est fort courte, & ne laisse pas de nous embarrasser par la proposition suivante : *La Littérature*, dit l'Auteur **, *a ses conquérans*, *ses*

---

* Voici le commencement de cette Liste alphabétique : *Abus*, *Accueil*, *Age*, *Ambition*, *Amitié*, *Amour*, *Amour propre*, *Arts*. *Bonheur*, *Bravoure*. *Causticité*, *Colère*, *Commandement*, *Commerce*, *Comparaison*, *Compassion*, *Conduite*, *Cour*, *Courtisans*, *Création*. *Discipline*, *Dispute*, *Douceur*, *Dramatique*. *Eloquence*, *Emplois*, *Emprunts*, *Emulation*, *Entendement*, *Esprit*, *Esprit-fort*, *Etats*, *Exaggération*, *Expérience*, *Extérieur*, *&c.*

** L'Epître Dédicatoire à M. le Comte d'Argenson, nous apprend que c'est M. le Chevalier d'Arc.

héros, & ses grands hommes. Les premiers sont funestes à l'humanité ; les seconds l'exposent ; les derniers seuls la conduisent avec sagesse. On peut d'après cela se choisir ses modèles. Nous avouons simplement, que nous ne saisissons pas tout le sens de cet avis.

Les *Héros* de la Littérature sont apparemment ceux qui, dans ce métier, se distinguent par leurs succès & par leur hardiesse. Ils excellent en certains points, & ne laissent pas de commettre de grandes fautes. Mettons, par exemple, dans cette classe, Homère & Corneille. Mais comment ces *Héros* littéraires *exposent-ils l'humanité ?* Nous ne voyons que la Littérature *exposée* à des hazards par la hardiesse de leurs entreprises.

Les *grands hommes*, en ce genre, sont sans doute certains esprits plus assujettis aux règles. Si leurs ouvrages ne portent pas l'em-

preinte du génie autant que ceux des premiers, ils décèlent du moins plus de ſageſſe & de goût. Les Littérateurs de cette ſphère ſeroient, par exemple, Virgile & Racine; mais quel rapport immédiat les productions de ces *grands hommes* ont-elles avec la *conduite de l'humanité?*

Il eſt bien plus difficile de diſtinguer les *Conquérans* littéraires, & de dire comment ils ſont *funeſtes à l'humanité*. Deſigne-t-on par-là ceux que leur jalouſie porte à ne pouvoir ſouffrir ni ſupérieurs ni égaux : gens inquiets & malfaiſants, qui mettent le trouble partout où ils apperçoivent du mérite & des talens; Eſprits deſtructeurs qui conſentiroient volontiers à voir brûler tous les Ouvrages des Anciens & des Modernes, pourvû qu'on ſauvât les leurs? Encore une fois, eſt-ce là ce qu'on appelle des *Conquérans* littéraires? Nous ne

croyons pas que ces petits perſonnages méritent un titre ſi diſtingué. Nous ne conſentons point à leur voir occuper, dans les Lettres, le rang qu'Alexandre & Céſar tiennent dans l'Hiſtoire politique. Ils ſeroient encore trop honorablement à côté d'Attila & de Thamas Kouli-kan. Qu'a donc voulu dire l'Auteur de *mes Loiſirs ?* Nous n'en ſçavons rien; & nous paſſons au corps de ſon Livre, qui n'eſt pas ſi énigmatique, quoiqu'en quelques endroits il ſe ſoit encore mêlé de légeres traces d'obſcurité.

Il ſe propoſe d'analyſer les devoirs de la Société : *Ceux de la Religion, dit-il, ſont ſimples, & ne demandent point d'analyſe : croire un Dieu, choſe à laquelle on ne peut ſe refuſer : l'aimer, ſentiment auquel on eſt entraîné, dès qu'on le croit : ſuivre ſa Loi à la lettre, & ſans interpréter ce qu'on doit s'efforcer de faire lorſ-*

qu'on le croit & qu'on l'aime : tels ſont les devoirs de la Religion. Voilà des ſentimens qui prouvent que les *Loiſirs* de l'Auteur ne reſſemblent point à ceux de quelques prétendus Philoſophes qui, dans le ſilence des affaires, cherchent des ſophiſmes, pour attaquer la Divinité. Il eſt vrai, au reſte, que les devoirs de la Religion ſont très-ſimples pour quiconque a l'eſprit bien fait, l'ame droite & la conſcience pure : ce qui n'empêche pourtant pas qu'en général il n'y ait beaucoup à faire pour les bien exécuter. Ceux qui connoiſſent l'Evangile & le cœur humain, ſont très-diſerts ſur cette matière : & nous ſommes perſuadés qu'ils ne diſent pas tout ce qui ſe préſente à leur eſprit dans des méditations plus Chrétiennes encore que Philoſophiques.

Dans le détail de ce Livre, nous ne pouvons remarquer qu'un petit

nombre d'endroits qui nous ont frappés, sans mériter peut-être une préférence absolue sur bien d'autres qu'on y trouve. Voici des exemples :

Sur *l'Amour propre :* » Telle » est l'imperfection de l'humanité, » qu'il est peut-être plus facile à » la Philosophie de réprimer les » penchans vicieux, qu'à la Reli- » gion même. C'est que la Philo- » sophie se sert de l'amour propre, » & que la Religion en demande » encore le sacrifice. « Il y a du beau dans cette sentence, & un beau qui honore la Religion. Il est bien plus glorieux de sacrifier l'amour propre, que de le mettre en jeu pour *réprimer* quelques mauvais *penchans.* Ce dernier effort ne rend pas les hommes vertueux ; au lieu que le premier est déja le comble de la vertu. Du reste il y auroit à disputer, *s'il est plus facile à la Philosophie qu'à*

la Religion de réprimer les penchans vicieux. Dans une ame droite & généreuse, la Religion est une espece de Conquérant, qui renverse sans effort tous les obstacles. Les hommes vraiment religieux en sçavent, sur ce point, beaucoup plus qu'ils n'en disent.

Sur *le Bonheur :* » Lorsqu'il » s'agit de donner des principes à » un jeune homme, ne vaudroit-il » pas mieux commencer par cette » question : *Voulez-vous être heu-» reux ;* que par cette maxime, » *Connoissez vos devoirs ?* .... Le » mot de *devoir* l'effarouche, celui » de *Bonheur* lui plaît. En ne lui » montrant la vertu que comme » un tyran qui veut être obéi, on » l'écarte d'elle : en ne l'offrant » que comme un guide aimable, » qui mène au bonheur, on lui » persuade de la suivre ; & per-» suader est plus sûr que contrain-» dre. « Cette pensée, vraie en

elle-même, ſuppoſe qu'on ne parle pas d'abord du bonheur au *jeune homme* qu'il eſt queſtion de former. Mais il nous ſemble que, dès l'enfance même, on apprend à tous les hommes quelle eſt la voie du bonheur, tant pour cette vie que pour l'autre.

Sur *la Cauſticité* : » Un homme » cauſtique n'eſt pas encore mé- » chant ; mais il n'a plus qu'un pas » à faire. Il a déja le pied en l'air ; » c'eſt le moment de le fuir. « Selon cette penſée, il ſembleroit que la *Cauſticité* conſiſte dans des actions ſucceſſives : nous croyons plutôt qu'elle eſt toute dans le caractère ; & qu'ainſi il faudroit dire ou que le *Cauſtique* ne devient jamais *méchant*, ces deux caractères étant toujours diſtingués ; ou qu'il eſt déja *méchant*, quoique peut-être d'une eſpèce de méchanceté ſubalterne, & moins odieuſe que celle du Perſonnage de la Comé-

die. S'il en étoit beſoin, nous donnerions notre ſuffrage à cette dernière explication, & nous en appellerions à l'expérience.

Sur *la Création* : » On demandoit à un Iman, ſi Dieu, après » la fin du monde, créeroit d'autres hommes. Voulez-vous, *ré-* » *pondit-il*, que ſa puiſſance reſte » oiſive ? Dieu eſt Créateur dans » toute ſon éternité. « Si l'Iman entendoit que le monde a pû être créé de toute éternité, c'eſt une opinion philoſophique qui a ſes partiſans : s'il entendoit que le monde a réellement été créé de toute éternité, c'eſt une propoſition démentie par l'hiſtoire & par la révélation : s'il entendoit que, depuis la production de ce monde, Dieu eſt cenſé le créer continuellement, parce qu'il le conſerve ; c'eſt une manière aſſez commune d'expliquer la conſervation des créatures : enfin ſi l'Iman entendoit

[redacted]

qu'après la deſtruction de ce monde, Dieu en créera un autre ; c'eſt une conjecture inutile, une idée pour laquelle il n'y a point de preuves. Car de dire que *Dieu eſt Créateur dans toute ſon éternité* ; cela ne ſignifie, ou ne doit ſignifier autre choſe, ſinon que Dieu a, dans toute ſon éternité, la puiſſance de créer : ce qui ne démontre pas qu'après la fin de ce monde, il exercera en effet cette puiſſance.

Sur *le Dramatique :* » Le genre » de la Tragédie eſt-il plus difficile » que celui de la Comédie ? Cette » queſtion n'eſt pas encore déci- » dée. Il ſemble que le premier » appartient au génie, & le ſecond » à l'eſprit. Ainſi c'eſt demander » s'il eſt plus difficile d'avoir du » génie que de l'eſprit. « Il n'eſt pas *plus difficile* en ſoi *d'avoir du génie que de l'eſprit* ; car l'un & l'autre de ces avantages eſt un

don de la nature, ou plutôt de son Auteur qui fait tout sans difficulté : mais il est plus rare *d'avoir du génie que de l'esprit ;* & cette rareté de génie paroît plus sensible aujourd'hui, qu'elle ne le fut autrefois. Cela supposé, il seroit *plus difficile* aujourd'hui d'exceller dans la Tragédie que dans la Comédie. C'est aux Connoisseurs, en ce genre, à nous dire si l'expérience est conforme au principe.

Sur *l'Eloquence :* » Pourquoi » suit-on en foule un Prédicateur » éloquent ? parle-t-il mieux que » la Loi ? « Non : mais il parle à deux facultés de notre ame ; à l'esprit par la Loi ; à l'imagination par le ton, le tour & le style oratoire.

Sur *l'Emulation :* » Elle est ex- » traite de l'envie, comme certains » remèdes sont extraits de quel- » ques poisons. L'utilité de ses » effets nous ferme les yeux sur » son principe. « Nous trouvons

cette pensée bien vraie, & bien propre à donner de bonnes défiances sur ce qu'on appelle *Emulation*. Son *principe* est l'envie; le moindre excès dans elle, est encore l'envie. Pour qu'elle ne soit que *l'émulation*, elle doit laisser une pleine liberté d'applaudir aux succès de quiconque court la même carrière: cela est-il bien commun?

Sur les *Etats*: » Qui veut faire » le vrai bien de l'Etat, doit plus » songer à peupler les campagnes » qu'à former de grandes villes. » Se réduire à donner le spectacle » d'une grande ville à l'Etranger, » c'est lui dire, Voilà toutes nos » richesses. « Reflexion excellente, & dont le Commentaire pourroit former un bon livre. Il faudroit ajoûter que, dans un Etat, six bonnes villes valent mieux qu'une seule qui est un monde, parce que celle-ci absorbe tout, & que

les autres ſont des centres de circulation.

Sur *la Fortune :* » Que la pauvreté eſt à plaindre ! l'envie cherche à lui arracher le ſeul bien » qui lui reſte. Des coupables heureux ſuſpectent, accuſent l'honnête homme indigent, & veulent » le dégrader juſqu'à eux, pour » s'épargner le ſpectacle de ſa gloire, qui les appauvriroit de tout » ce qu'ils poſſédent.« Cette réflexion n'a pû venir qu'à un honnête homme, plein de raiſon & de ſentiment : deux choſes qui honorent extrêmement la probité.

Sur *les grands hommes :* » Dans » leurs chutes, ils ſont comme les » boulets tirés à ricochet ; ils ne » font qu'effleurer la terre, ſe relèvent, & n'en vont que mieux à » leur point de direction.« Cela eſt toujours vrai, ſi l'on prend pour le *point de direction* des grands hommes, le mérite de la vertu, &

la ſatisfaction que donne l'accompliſſement du devoir. Cela n'eſt pas toujours vrai, ſi le *point de direction* des grands hommes eſt pris pour le terme des entrepriſes qu'ils avoient formées. Pluſieurs, & la plûpart même d'entre eux, ſont dans l'impoſſibilité, après leurs chutes, de tendre au but qu'ils s'étoient propoſé. Thémiſtocle expatrié ne ſe *releva* point.

Sur *le Luxe :* » Le plus sûr » moyen de faire rentrer le luxe » dans les bornes que lui preſcrit » la ſaine politique, & de rendre » du nerf à l'Etat, eſt de ramener, » dans l'eſprit des peuples, le goût » de l'agriculture, par des récom- » penſes proportionnées aux tra- » vaux. Le plus sûr moyen d'af- » foiblir un Etat, c'eſt d'avilir la » condition du Cultivateur. « Sentence admirable, que tout le monde avouera, & qui ne changera rien à l'ordre actuel des choſes. Il

y a, dans cette matière, une si grande différence entre la spéculation & la pratique !

Sur *la Vie* : » C'est un fonds » dont les hommes ne sont, pour » ainsi dire, que les banquiers. » C'est un dépôt qu'ils doivent ren» dre, sans sçavoir l'instant où il » leur sera demandé : alors il ne » leur reste que le profit qu'ils ont » pû faire par une sage œconomie ; » mais les grandes fortunes, en ce » genre, ne sont pas communes. « Cette maxime est le dernier fruit des *Loisirs* de l'Auteur. En la méditant bien, on prendroit le goût du travail le plus noble, le plus constant & le plus nécessaire.

Nous renvoyons à tout ce Recueil philosophique, & nous desirons que l'Auteur continuë d'instruire & d'amuser en paroissant ne rien faire.

ARTICLE LXXIV.

ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, Ecuyer, Avocat au Parlement, contenant le recueil de ses Mémoires & Consultations. Tome V. A Paris, chez Nully, &c. *in*-4°. pages 771. M. DCC. LIV.

EN nous donnant ce cinquième Volume des Œuvres de M. Cochin, on nous en promet un sixième : l'Editeur ne doit pas craindre de les multiplier. Le public ne verra que trop-tôt épuisés les fonds d'un si célèbre Avocat. Tout ce qu'on nous en a donné jusqu'ici, est frappé au coin de l'Auteur, c'est-à-dire au sceau de la perfection. C'est toujours le même génie qu'on retrouve, & par conséquent en augmentant le nombre des Volumes,

on ne fait que grossir un trésor qui doit être infiniment précieux au Barreau. Nous allons justifier ce jugement par quelques citations assorties à l'ordre de la Préface que nous avons toujours suivi, parce qu'il nous présente un Tableau où l'on a tâché de peindre les talens & les vertus de ce fameux Orateur.

L'Editeur n'a pas manqué d'observer que M. Cochin n'épousoit point les passions de ses clients: jamais il n'invectivoit contre personne, à moins qu'il n'y fût forcé par la nature de sa Cause : encore ne le faisoit-il alors qu'avec regret. On sent, dans ces sortes de discours, combien ce regret étoit sincère. Mais sans se permettre les éclats de la passion, le zéle de M. Cochin n'en étoit pas moins vif, moins véhément & moins animé dans ses mouvemens. Le bien public l'enflammoit : » C'est, *dit*

„ *l'Editeur*, le motif dont il ſe
„ ſert le plus volontiers..... S'il
„ étoit poſſible qu'il ſuccombât,
„ les méchans ſe flatteroient de
„ vivre impunis, les Loix ne ſe-
„ roient plus qu'un frein impuiſ-
„ ſant, le Magiſtrat ſur ſon tri-
„ bunal deviendroit le jouet de
„ l'inſolence..... Quiconque eſt
„ Chrétien, François, père, ami,
„ quiconque enfin eſt homme, doit
„ épouſer ſon parti.« En voici
un exemple tiré de la 125e Cauſe:
il s'agit dans ce Mémoire d'une
inſcription de faux formée contre
la minute d'un Arrêt de la Cour.

„ Cette minute, *dit M. Cochin*,
„ n'eſt pas un titre qui ſoit du fait
„ du Comte de Vauldrey, ni de ſes
„ auteurs; c'eſt l'ouvrage même
„ de la Cour, c'eſt un oracle de ſa
„ juſtice qui réſide dans le dépôt
„ le plus ſacré: eſt-il permis d'en
„ ébranler la foi & l'autorité? Les
„ Arrêts ſont déliberés dans le

„ ſecret le plus profond, ils ſont
„ rédigés ſous les yeux du Chef de
„ la Compagnie & du Rapporteur;
„ l'un & l'autre les ſignent, & ils
„ ne ſortent de leurs mains que
„ par le dépôt qu'ils en font dans
„ des Archives confiés à des Mi-
„ niſtres dont en quelque ſorte le
„ Tribunal même eſt garant. C'eſt
„ de ce tréſor que chaque parti-
„ culier voit ſortir les Loix invio-
„ lables qui fixent ſon état & ſa
„ forme. Former une inſcription
„ de faux contre les monumens
„ reſpectables que renferme le dé-
„ pôt du Greffe, c'eſt attaquer la
„ foi qui eſt due à la Juſtice même
„ & à ſes oracles; c'eſt faire de
„ l'aſyle de la vérité, le ſéjour de
„ l'impoſture & du menſonge. Qu'y
„ aura-t-il donc de ſacré, ſi une
„ autorité ſi reſpectable n'eſt point
„ à l'abri de l'inſulte que renferme
„ un ſoupçon ſi odieux? Mais ſi
„ d'un côté l'on dégrade la Juſtice
même

„ même & ses dépôts, on compro-
„ met de l'autre toutes les fortunes
„ & le plus ferme appui de la tran-
„ quillité publique ; car enfin les
„ hommes naturellement livrés à
„ un esprit de discorde, entraînés
„ par les passions qui les agitent
„ sans cesse, toujours prêts à entrer
„ en guerre les uns contre les au-
„ tres, & à se déchirer pour les
„ plus légers intérêts, ne peuvent
„ être retenus dans la fureur qui
„ les pousse, que par le poids de
„ l'autorité publique, & par la sa-
„ gesse des Loix que les Arrêts leur
„ prescrivent. C'est à ces titres au-
„ gustes que l'on est redevable de
„ la tranquillité publique.... Il est
„ donc d'une extrême conséquence
„ que la foi des Arrêts soit inébran-
„ lable : car si les tempêtes régnent
„ dans le port même, il n'y a plus
„ d'asyle pour les hommes, & il
„ vaut autant les abandonner aux

„ orages dont la mer eſt ſans ceſſe
„ agitée.

„ La Morale la plus épurée, *con-*
„ *tinue l'Editeur*, règne dans tous
„ les principes de M. Cochin, &
„ l'on ſent qu'elle part du fond de
„ ſon cœur. Ce ne ſont pas tant
„ les mœurs oratoires qui char-
„ ment dans ſes diſcours, que les
„ mœurs de l'Orateur." Les grands Maîtres de l'Art, comme Cicéron, veulent que le diſcours d'un Orateur ſoit en quelque ſorte l'image de ſes mœurs, *Quaſi mores oratoris effingat oratio*; & qu'en général la beauté de ſes maximes, le choix de ſes expreſſions, la douceur & l'aiſance de ſon action reſpirent une probité, une vertu qui annonce l'homme de bien : *Genere quodam ſententiarum, & genere verborum, adhibitâ etiam actione leni facilitatemque ſignificanti, efficitur ut probi, ut bene morati, ut boni viri eſſe videantur.* (De Orat. L. 2.

N° 184.) Quintilien emploie un Chapitre entier de ſes Inſtitutions, à prouver qu'un homme ſans probité ne ſçauroit être un vrai Orateur.

C'eſt par ce ton de vertu que M. Cochin, dans les plus grandes Cauſes, ſe donne une autorité qu'aucune puiſſance n'intimide. Le Duc de Montbelliard, comme n'étant *pas marié conformément à ſon rang*, avoit déclaré, dans le Traité de Wilbade, qu'aucun de ſes enfans ne pourroit faire préjudice au Duc de Wirtemberg pour la ſucceſſion au Comté de Montbelliard : „ A la lecture de ce Traité, *s'écrie* „ *M. Cochin*, il n'y a perſonne „ qui ne ſoit ſaiſi de la plus vive „ indignation contre ceux qui en „ ont été les auteurs : on y profane ce qu'il y a de plus auguſte, „ la Religion, les mœurs, l'honnêteté publique. D'un côté on avilit la dignité du mariage; ſous

„ prétexte que la femme n'eſt pas
„ d'un rang auſſi élevé que ſon
„ mari ; on affecte de la confondre
„ avec des concubines ; on dé-
„ pouille le fils, l'héritier d'un Sou-
„ verain, pour lui donner, à titre
„ de grace, de modiques alimens.
„ D'un autre, on érige des tro-
„ phées à l'adultère, on le récom-
„ penſe, & dans les fruits malheu-
„ reux qu'il a produits, & dans ceux
„ qu'on en eſpère pour l'avenir.
„ On reſſerre les nœuds criminels
„ qui uniſſent le Duc de Montbel-
„ liard à la Baronne de l'Eſpé-
„ rance. Réduit à la dure néceſſité
„ de ne pouvoir ſe marier, pendant
„ qu'elle vivra, il ſe fait une eſpèce
„ de loi du crime & de la débau-
„ che. Eſt-ce donc dans un Traité,
„ honoré par la ſignature de deux
„ Souverains, que l'on devroit
„ trouver des conventions qui ré-
„ volteroient entre les perſonnes
„ les plus obſcures ? Rendons à

„ leur caractère le respect qui leur
„ est dû, & reconnoissons que tant
„ d'indignités ne sont l'ouvrage
„ que d'une femme qui avoit inté-
„ rêt que le crime fût couronné
„ dans sa personne.

Parmi les vertus de M. Cochin, l'Editeur n'a pas oublié la modestie : „ Autant, *dit-il*, le Palais étoit
„ rempli de la gloire de M. C.,
„ autant lui-même en étoit vuide.
„ Il évite tout ce qui peut sentir
„ l'amour propre. Personne ne
„ cherche moins à se faire valoir.
„ Il n'est pas mention de lui dans
„ les disputes mêmes où on le
„ prend en quelque sorte à partie.
En effet, dans tout ce qui a paru des Œuvres de M. Cochin, nous n'avons rien remarqué qui déroge à la plus exacte modestie : jamais il ne se prévaut de ses talens, ni de son sçavoir : par-tout sa personne & son mérite sont oubliés, son zéle ne l'écarte jamais de la

voie que lui trace l'intérêt de
Cauſe ; il ne ſçait ni s'occuper,
occuper ſes Juges, d'aucun au
objet.

Ce grand Orateur avoit le gé
trop ſain, trop éclairé, trop fern
trop élevé, trop étendu pour rc
gir de ſa Religion : loin d'être te
d'en négliger l'autorité, il n
preſque point de Cauſe où il
rappelle quelques-uns des prin
pes du Chriſtianiſme : l'avant
qu'il en tiroit, ne devoit pas é
indifférent à ſes parties. Son E
teur obſerve que ces *ſentimens*
Religion ne *contribuoient* pas
à concilier à M. C. les ſuffra
„ Le pouvoir déterminant, *ajou*
„ *t-il*, que le nom de la Pa
„ avoit dans Rome & dans At
„ nes ; la vraie Religion l'a pa
„ nous à plus juſte titre : nous ſ
„ mes faits à ſon joug dès le b
„ ceau, ſes maximes nous
„ précieuſes, nous en reſpect

„ la ſainte ſéverité : voilà par quels
„ attraits notre Orateur ſe rend
„ aimable. La Religion lui prête
„ des graces d'autant plus inſinuan-
„ tes, qu'elles ſont l'effuſion ſincère
„ de ſon ame. Auſſi ſes paroles
„ ſont-elles merveilleuſement effi-
„ caces, lorſqu'il appuie ſur cer-
„ taines matières, telles que la
„ pureté de la diſcipline Eccléſiaſti-
„ que, la ſainteté des Sacremens,
„ l'unité du mariage, &c. " Nous
citons avec complaiſance tout cet
endroit de la Préface, parce qu'il
fait également honneur, & à M. C.,
& à ſon Editeur.

Quand M. Cochin plaidoit contre
des hommes conſacrés au ſervice
de la Religion, & aux œuvres de
charité, il ſe faiſoit un ſcrupule de
profiter, pour les rendre odieux,
des traits mêmes qui échappoient
à l'indiſcrétion de leurs défenſeurs.
Ce trait, diſoit-il dans une occa-
ſion de cette eſpèce, *ne convient*

pas assurément au caractère de bons Religieux : aussi rendons de justice à leur piété, elle désav sans doute ce que le zéle pour le intérêts a fait hazarder à l'A dience.

Si quelquefois la Cause qu'il fendoit exigeoit de ses fonctio qu'il franchît les bornes d'une sage & si religieuse modération ne le faisoit qu'avec beaucoup répugnance, il se plaignoit de nécessité qui l'y forçoit : en prêtant, en accusant les Minist de l'Eglise, il ne manquoit jan de témoigner son juste respect p leur ministère. „ Les Minist „ chargés de la direction des am „ *dit-il dans une Cause de c „ nature*, ne doivent pas me „ s'attirer de respect par leur „ gesse & leur désintéresseme „ que par la dignité de leur é „ mais quand ils n'emploient „ autorité qu'à subjuguer des esp

„ trop faciles, pour s'emparer de
„ tout ce qui leur appartient; alors,
„ sans dégrader le ministère, qui
„ demeure toujours pur & inno-
„ cent, il est juste qu'ils soient sou-
„ mis à toute la sévérité des Loix
„ qui ont pour but de maintenir
„ la Police publique & le repos des
„ familles. Les excès des Ministres
„ montrent les dangers de la di-
„ rection. On gémit d'être obligé
„ de retracer des faits si scanda-
„ leux; mais la nécessité d'une juste
„ défense en impose la loi, & l'in-
„ térêt de toutes les familles exige
„ qu'en dévoilant de pareilles ini-
„ quités, on mette un frein à la
„ cupidité de ceux qui pourroient
„ être tentés de suivre un pareil
„ exemple, & qu'on préserve de
„ leurs attentats, des esprits trop
„ faciles qu'une aveugle sécurité
„ peut séduire." Cet éloignement,
cette horreur qu'avoit M. Cochin
pour ces saillies ou ces invectives

licencieuſes qui bleſſent & affligent la Religion ; l'applaudiſſement, le crédit même que lui attiroit une diſpoſition ſi chrétienne, ſont également l'éloge de l'Avocat, & celui des Tribunaux où il exerçoit ſa profeſſion.

Il ſeroit inutile de nous étendre davantage ſur ce Volume, on peut lui appliquer tout ce que nous avons dit des autres : la plus ſimple lecture juſtifiera l'application. En terminant notre Extrait, nous avertirons qu'il y a ici bien des Cauſes & des queſtions curieuſes & intéreſſantes ; par exemple, *ſur la faculté du rabattement* * *de décret*,

* Admettre les débiteurs dont les biens ont été vendus par décret, à y rentrer pendant un certain temps, en offrant au créancier qui s'eſt rendu adjudicataire, le prix principal de l'adjudication, avec tous les frais, loyaux-coûts, impenſes & améliorations, c'eſt-ce qu'au Parlement de Toulouſe, on appelle *le rabattement du décret*.

introduite dans le Parlement de Languedoc ; ſur le genre de publicité requis pour qu'un mariage ait les effets civils : ſi les Controleurs des rentes de l'Hôtel de Ville peuvent recevoir des arrérages pour leurs amis : ſi le retrait ducal ne peut pas s'exercer contre les tiers acquereurs de portions du Duché aliénées : ſi une ſubſtitution exprimée en faveur des mâles du préſent mariage, s'étend à ceux d'un mariage ſubſéquent : en Provence, où l'on compte, en cas de ſubſtitution, le Chevalier de Malthe au nombre des légitimaires, & où ſa part reſte à l'inſtitué, que devient-elle à l'ouverture de la ſubſtitution : de quel temps le poſſeſſeur évincé doit-il la reſtitution des fruits ? ſi les enfans mâles, mis par contrat de mariage dans la condition, ſont réputés appellés à la ſubſtitution ? ſi le Marchand, qui a fourni des bleds pour le Roi, a action contre

celui qui a fait les marchés
obligations en qualité de Man
taire ? &c.

ARTICLE LXXV.

MÉDECINE EXPÉRIME
TALE, ou résultat de nou
les Observations pratique
anatomiques. Première Pa
A Paris, chez Duchesne Lib
re, rue S. Jacques; Vol. *in*
pag. 341. M. DCC. LV.

L'OUVRAGE que nous ann
çons au Public, est divis
trois Parties, dont ce Volum
contient que la première; & c
Partie est sous-divisée en plusi
Chapitres : l'Auteur lui-m
nous en expose la matière dans
courte Préface. „ Dans les t
„ premiers Chapitres, *dit-il*, j'c
„ quelques réflexions sur les

„ ſoins de la Medecine, ſur les
„ ſyſtêmes, & ſur la néceſſité de
„ l'obſervation : j'y joins la façon
„ dont je m'y ſuis pris moi-même
„ en particulier pour obſerver.
„ Dans les Chapitres ſuivants, je
„ donne le précis de quelques con-
„ ſidérations ſur les maladies en
„ général, ſur les maladies aiguës,
„ ſur les maladies chroniques, ſur
„ l'air & les alimens.

Cet Ouvrage ne peut être que le fruit du plus grand zéle pour le bien de l'humanité. Le plan en eſt auſſi hardi qu'utile. En effet, dans un Art comme la Médecine, ne ſe laiſſer ni maîtriſer par les préjugés établis, ni aſſervir par les ſyſtêmes accrédités, ni ſéduire par ſes propres opinions ; réduire la ſcience & l'exercice de cet Art à des réſultats tirés de l'obſervation la plus étendue & la plus aſſidue, comme la plus libre & la plus réfléchie, c'eſt-à-dire la plus exempte des

préventions propres & des insinuations étrangères ; en un mot, ramener tout l'art & tout le sçavoir du Médecin, aux observations qu'il a lues & qu'il a faites, aux conclusions & aux résultats qui découlent de ces observations indépendamment de toutes les Théories anciennes & modernes, qui ne sont pas relatives à la pratique : voilà, autant que nous en pouvons juger, le but que l'Auteur se propose. Autant qu'il est attentif pour analyser sans illusion chaque phénomène ; autant est-il réservé pour n'en généraliser aucun sans les plus sûres précautions. Loin de se rassurer sur la confiance que la routine ou la mode régnantes inspirent le plus universellement, il se défie des analogies qui aident à rapprocher les phénomènes ; des idées qui servent à les ranger dans la même cathégorie ; des rapports qui autorisent à les identifier. Il

craint toujours que, ſous des ſimilitudes impoſantes, on ne confonde des différences eſſentielles. C'eſt pour prévenir ces mépriſes dangéreuſes, & peut-être trop communes, que dans chaque maladie il veut qu'on s'attache ſurtout à en rechercher les caractères propres, les ſymptômes ſinguliers, les accidens diſtinctifs, comme s'il n'y avoit ni genre, ni eſpèce où on pût la rapporter. Ainſi au lit de ſon malade, il ne conſerve aucun préjugé qui réſiſte à la plus légère indication, ou qui la néglige; il compte moins ſur les lumières qu'il apporte, que ſur celles qu'il va recevoir; il ſent plus ſes beſoins que ſes reſſources.

Mais, dira-t-on, dans la nature les maux n'augmentent point, les remèdes & les découvertes ſe multiplient autant que les hommes. Comment donc la ſomme des beſoins ne diminueroit-elle pas autant

que croît celle des ressources ? Pourquoi compter si peu sur le dépôt de science médicale que la tradition conserve, transmet & enrichit perpétuellement ? Dans le premier Chapitre, l'Auteur satisfait à cette objection, & en discute toutes les parties. 1° Quand le monde seroit aujourd'hui plus peuplé que jamais, il n'en est pas moins certain que ses habitans ne sont pas si sains qu'ils l'étoient dans des siècles plus reculés. 2° La population est-elle augmentée autant qu'on le suppose ? Si les guerres, les inondations, la peste, la famine ne font plus de si grands ravages dans le monde qu'autrefois, le *tiers de l'humanité n'est-il pas moissonné avant l'âge de deux ans ?* Les excès que l'eau-de-vie, & les liqueurs spiritueuses occasionnent, la petite vérole, des maux encore plus honteux, n'abrégent-ils pas les jours à une si grande

quantité d'hommes, que le calcul en étant réduit à ses justes termes, *il sera démontré qu'un septième au moins de l'humanité est détruit par des causes qui ne subsistoient pas anciennement ?* Ainsi on pourroit dire qu'aujourd'hui la mort se dédommage en détail, des profits qu'elle faisoit autrefois en gros.

D'ailleurs les Hôpitaux où les vieillards indigents finissent leur carrière, où les enfans trouvés commencent la leur, ces asyles charitables ne déposent que trop, par l'état actuel des sujets différents dont on leur confie le soin, que l'organisation animale est affoiblie dans ses principes. De plus le dérangement des saisons si sensible depuis 1709, le déréglement des mœurs, le progrès du libertinage, les maladies multipliées, compliquées, masquées de mille façons nouvelles, sont autant de causes

qui diminuent la population ,
qui prouvent qu'à l'égard des
decins suscités & armés pou
conservation du genre huma
l'attaque est devenue plus viole
& la défense plus difficile. De
ces détails dont la vérité est si
constatée , l'Auteur conclut
nous sommes assiégés de nouv
besoins, & que, pour y suppl
ou y remédier, il est absolun
nécessaire de recourir à de nou
les méthodes , & de se procure
nouveaux secours.

Sera-ce dans les nouveaux s
mes qu'on les puisera, ces seco
dont la nécessité est si bien dén
trée ? L'Auteur ne nous en f
pas : dans ces systêmes qu'il
mine au second Chapitre, i
trouve que des *notions flottan*
des incertitudes continuelles ,
la théorie & la pratique se divi
ou se traversent. En fait de sy
mes, il ne croit pas que les M

ciins aient été plus heureux que les Philoſophes : leurs efforts infortunés, dit-il, c'eſt-à-dire, les eſſais ſtériles de tant de génies & de tant de ſiècles, concourent à prouver que la Médecine n'eſt pas un Art réductible en ſyſtême. Toutes ces Loix méchaniques qu'on aſſigne dans la nature, échouent contre des *exceptions* qui ſont *ſans nombre :* la différence des ſujets ſinguliers, rend meurtrière l'application de ces Loix générales. Peut-être auſſi que l'écueil où l'Art fait naufrage, eſt quelquefois moins une vraie exception qu'une fauſſe application de la Loi méchanique. Quoi qu'il en ſoit, dans la revuë qu'on fait ici des ſyſtêmes anciens & modernes, ils ſe trouvent tous également en défaut. „ La diſtance „ eſt immenſe, *dit notre Auteur*, „ entre la ſpéculation la plus ſubli- „ me, & la pratique la plus ſimple „ pour l'uſage qui en doit réſulter. „

„ Dans la plûpart de nos ſyſtên
„ les principes ſe croiſent
„ qu'on puiſſe eſpérer de pou
„ jamais les concilier à leur a
„ tage ni au nôtre..... Dan
„ chaleur de la diſpute, dans l'
„ veté du cabinet, le ſpécula
„ a toujours dix recettes à c
„ pour chaque période d'une
„ ladie aiguë : au lit du malad
„ Médecin praticien n'en a qu
„ qui marque..... S'il n'a pas
„ contré la bonne, ce malade
„ time de la mépriſe, la pa
„ peut-être de ſa vie. *Les*
„ *équivoques, les métamorph*
„ *ſurprenantes*, que les mal
„ préſentent tous les jours à
„ ſervation, ſe dérobent pre
„ toujours *à la théorie ém*
„ *des ſyſtêmes*..... Le ſcor
„ le mal vénérien, les fièvres
„ trides & malignes, qui dev
„ nent ſi fréquentes..... d'a
„ maladies qui étoient incon

„ il n'y a pas cent ans, le mêlange
„ monſtrueux de ces levains reſ-
„ pectifs, préſentent aſſez natu-
„ rellement un tableau de nouvel-
„ les combinaiſons, & la néceſſité
„ où elles nous jettent de varier
„ même nos méthodes à mille
„ égards..... Eſt-ce donc dans les
„ principes gratuits de Théorie
„ qu'on peut ſe flatter de trouver
„ des ſecours proportionnés aux
„ degrés des maux qui les exigent?
„ N'eſt-ce pas plutôt dans l'obſer-
„ vation fidelle des phénomènes
„ ſucceſſifs des maladies, dans l'a-
„ nalogie pratique entre les ſymp-
„ tomes qui s'offrent, & ceux qui
„ ont frappé ailleurs?

Tout conſpire donc à établir la néceſſité de l'obſervation, l'Auteur y a conſacré ſon troiſième Chapitre. *Le berceau & l'école* de la Médecine *ont été l'obſervation.* Ses premiers Légiſlateurs n'ont point conſulté d'autre guide: ils

n'ont été que les Historiens de ce qu'ils avoient observé dans la nature; leur sçavoir rédigé en Art, n'étoit qu'un recueil méthodique des faits qu'ils avoient vus, suivis & approfondis avec toute l'application dont ils étoient capables. *Le but* de la Médecine, *c'est de traiter les maladies :* „ Ne seroit-il „ pas tout simple, *reprend l'Au-„ teur*, de commencer sous les „ yeux d'un habile Maître, dans „ un Hôpital ou ailleurs, par voir „ les malades, & puiser dans le „ grand Livre de la nature? Sans „ y mettre aucun art, elle se bor-„ ne à présenter des phénomènes; „ la gaze qui la couvre, est légère, „ il ne faut que de l'œil & de la „ réflexion pour percer. On s'éton-„ ne moins souvent de ce qu'on „ a saisi le phénomène, que de ce „ qu'on a été si long-temps sans le „ saisir..... Quiconque voit beau-„ coup de malades, voit peu de

„ maladies : dût notre Médecin,
„ pour ne pas confondre les êtres,
„ n'en voir qu'un ou deux par mois ;
„ avant la fin du cours ordinaire
„ des études, il feroit familiarisé
„ avec les symptômes les plus ef-
„ frayans des maladies, & avec
„ les physionomies des malades.
„ Il auroit acquis cette espèce d'ins-
„ tinct naturel, qui ne se rend
„ point, qui se communique en-
„ core moins, & qui est le résultat
„ d'une combinaison de toutes les
„ circonstances : il auroit enfin le
„ coup-d'œil juste ; la moindre
„ réflexion qui viendroit à l'appui,
„ l'instruiroit jusqu'où ce qu'il lit,
„ ou ce qu'il a lû, peut se trouver
„ d'accord avec qu'il a déja vû.
„ Si ce même homme assistoit fré-
„ quemment à l'ouverture des ca-
„ davres..... secondé par-tout
„ des lumières de son maître, c'est
„ à pas de géant qu'il s'avanceroit
„ dans cette carrière : son juge-

„ ment ſe développeroit, ſe for-
„ meroit, ſe fortifieroit à propor-
„ tion de ſes connoiſſances : l'ima-
„ gination perdroit de plus en plus
„ de ſes droits. J'oſerois preſque
„ garantir d'avance que ce Méde-
„ cin ſeroit guéri pour toujours de
„ la démangeaiſon de s'ériger en
„ Auteur de ſyſtême, &c.

En appellant ſes diſciples au lit des malades, en ouvrant à leurs yeux les cadavres des morts, l'Auteur les avertit de ne pas ſonger, comme certains Obſervateurs, à y réaliſer les ſyſtêmes dont ils ſont prévenus ; mais plutôt de s'élever au-deſſus de toutes ces théories gratuites, imaginaires, contradictoires, ou contraires entre elles, & même au-deſſus des ſuccès obtenus, à ce qu'on prétend, par les *voies les plus oppoſées.* Il les prévient que les phénomènes ont des cauſes, dont on ne ſçauroit trop reconnoître la nature & les diffé-

rences,

rences. Les unes ſont immuables ; les autres ſont ſimplement probables : d'autres ſont impénétrables, ou du moins juſqu'ici elles ont échappé aux regards les plus attentifs.

Comme c'eſt toujours dans les ſolides, ou dans les fluides, ou dans les deux que réſide la racine, ou la cauſe des maladies quand elle eſt invariable ; ce ſont auſſi-là les *ſources, où l'Auteur puiſe l'idée des élémens* morbifiques ; mais les humeurs ont entre elles une liaiſon & une dépendance réciproque : de-là vient que les vices dont chacune d'elles eſt ſuſceptible, ſe combinent de mille façons : la variété infinie de ces combinaiſons, produit ſans ceſſe de nouveaux réſultats. C'eſt-là que l'Auteur invite ſes confrères à porter la lumière : il convient qu'on ne peut découvrir toutes ces combinaiſons accidentelles ; mais, à ſon jugement ;

le plus habile dans l'Art eſt
qui *en démêle le plus grand no*
& le fixe.

Il y a des maladies, do
nature & les remèdes n'ont
varié, comme la goutte, le
cer, les fièvres tierces, &c.
en a d'affectées à certains cli
& inconnues à tous les autres.
les maladies, il y a des anon
dont aucun calcul ne ſçauroit
ſer les différents produits : ce
des nuances dont le princip
quelquefois paſſager ; mais *l*
neſſe de l'art, ſelon notre Au
conſiſte à les appercevoir à te
pour leur oppoſer une méi
appropriée, & parer à leur
teintes meurtrières. Il faut
dans l'Ouvrage même, les ex
ples curieux, qu'une vaſte é
tion fournit à l'Auteur, & do
confirme ſa doctrine.

Pour former ce corps de
trine, il s'eſt preſcrit des r

qu'on n'accusera pas de relâchement ; par exemple, *de ne point répéter* ce que d'autres ont dit ; *de ne point assigner de principes gratuits pour en tirer des conséquences arbitraires ; de ne point confondre sur-tout les causes avec leurs effets ;* de *n'avancer aucun fait qu'à l'appui d'une expérience immuable, qui, comme l'on espère, en sera toujours caution, dès qu'on voudra se soumettre* aux mêmes *épreuves & suivre les routes qui y conduisent ;* quelque nouveauté qu'on avance, de faire *toujours ressortir tous les phénomènes aux causes & aux raisons données, & réciproquement &c.* On a droit à la confiance publique, quand on s'impose de si dures conditions pour la mériter. Au reste, dans les faits que l'Auteur a recueillis d'une longue expérience, dans les observations qu'ils ont fait naître, dans leurs résultats qu'il a digérés à

loiſir, & dont il a *formé*
aſſorti, il eſt d'autant pl
de foi que ce ne ſont p
ſuccès qu'il publie : ſes
tions ne lui rappellent
regrets; ce n'eſt qu'*en pe*
uns, qu'il a appris à ſa
autres.

Dans le Chapitre 4e, a
d'entrer dans quelques
particulières, l'Auteur dé
des obſervations ſur les
en général. Chaque homn
ſa machine une partie pl
que les autres : ne pouvan
balancer leurs forces par
tion, elle cède à l'impreſſio
en reçoit; ſes reſſorts, toujo
çus, ſe relâchent & s'affi
ſans ceſſe ; ſes vaiſſeaux
offrent aux humeurs un a
facile & un cours plus l
par-là déterminent le c
humeurs vers cette partie
oppoſe une moindre r

Ainsi, comme le dit l'Auteur, *souvent cette partie est destinée à expier la plûpart des défauts que les autres contractent avec le temps.* C'est donc là qu'il se forme un germe de maladie que le temps grossit, développe & fait enfin éclorre. Les climats ont aussi chacun leur germe contagieux ; la nature le seme dans tous leurs habitans. Mais quand le vice du climat, ou de l'humeur prédominante qui caractérise un tempérament, se jette sur la partie foible de l'organisation ; à moins d'une heureuse défense, il faut que le sujet succombe promptement aux assauts que lui livrent de si puissants ennemis conjurés à sa perte.

Ajoûtons à ces causes les changemens qui sont survenus dans le régime, dans les mœurs, &c. & qui ne vont qu'au détriment de la santé. Enfin n'oublions pas le déclin de la nature : ses dépérissemens

graduels sont constatés par des Auteurs irréprochables, & même par la seule inspection de ses débris; par exemple*, des ossemens des siècles antérieurs, comparés à ceux des siècles postérieurs. Une observation importante sur cette complication de vices & d'accidens, c'est qu'un remède souvent éprouvé & toujours victorieux contre une espèce de maladie, échouera & deviendra impuissant dans tout un climat : le seul vice de ce climat éteint toute la vertu du remède.

Ici l'Auteur propose de faire des recherches sur les causes des maladies ; mais avec lui ce travail

* A la grande Chartreuse de Grenoble, on tient un Journal, qui dépose que les ossemens des Religieux morts récemment ressemblent à des os d'adolescens, quand on les compare à ceux des premiers Religieux décédés dans cette Maison.

ſeroit fort difficile, puiſqu'il ne le borne pas à de ſimples conjectures. Dans l'échange des anciennes avec les modernes, il ne trouve aucun profit. Voici donc des phénomènes, ou ſi l'on veut, des problêmes, dont il demande de ſatisfaiſantes ſolutions. Pourquoi les fièvres tierces ſont-elles à préſent ſi anomales ? Pourquoi les fièvres quartes réglées ont-elles preſque diſparu, pour ſe laiſſer remplacer par des fièvres putrides & malignes ? Pourquoi le ſcorbut inconnu autrefois dans les montagnes, rare dans les autres endroits, eſt-il devenu par-tout ſi commun ? Pourquoi les rhumes épidémiques ſont-ils devenus ſi fréquents, &c. ? Nous ſommes obligés de renvoyer à l'ouvrage même ; il faudroit tout tranſcrire, ſi on vouloit ne laiſſer rien à regretter : ce qu'on cite, eſt peut-être moins intéreſſant que ce

qu'on omet. En finiſſant cet Article, l'Auteur trace un projet dont l'exécution ſeroit très-avantageuſe : c'eſt d'aſtreindre *le Médecin-Phyſicien penſionné d'une ville à dreſſer un état exact de ſes obſervations, dont une copie authentique ſeroit dépoſée en lieu sûr. Il commenceroit à travailler pour lui-même, & à jouir le premier du fruit de ſon travail. Que de peines épargnées pour celui qui lui ſuccéderoit dans ſon emploi !* &c.

Chapitre 5^e^, *Des maladies aiguës*. L'Auteur prétend qu'elles ſont aujourd'hui plus que jamais rapides dans leurs progrès, & dangereuſes dans leurs effets. Que les maladies les plus fâcheuſes ſe cachent ſous des dehors peu effrayants, comme ſous le voile d'un rhume léger, ſous quelques douleurs vagues de rhumatiſme, ſous d'autres ſymptômes qui trompent également le malade & le Méde-

cin.* *Quiconque obſerve*, dit-il, *a plus lieu de ſe taire que de parler ; tout ſe paſſe au lit des malades en anomalies*, *&c.* Ces ſurpriſes funeſtes ſont aſſez communes dans les fièvres éruptives : apres les avoir bien obſervées, la raiſon qu'en donne l'Auteur, c'eſt qu'*elles ſont devenues plus compliquées, plus terribles, plus concentrées & plus traîtreſſes qu'elles ne l'étoient ci-devant.* Sur d'autres maladies aiguës qu'on confond trop aiſément avec la pleuréſie ou péripneumonie & ſur l'apoplexie, les obſervations de l'Auteur ſont trop importantes pour ne pas réveiller l'attention des Médecins,& pour ne pas leur faire redouter les erreurs de la routine ; car tous ſe font des méthodes dont ſouvent les cauſes

* L'Auteur donne l'exemple du *Délire ſourd*, maladie très dangereuſe par la *ſécurité* même qu'elle inſpire.

& les effets des maladies se jouent, & même profitent pour assurer & précipiter le coup mortel : ainsi, sans qu'on s'en défie, le remède & le mal sont d'intelligence pour la perte du malade.

Chapitre 6e, *Sur les maladies chroniques*. L'Auteur fait sentir les difficultés inséparables du traitement de ces maladies. „ On est, „ *dit-il*, assez d'accord sur les „ effets que les maladies chroni„ ques produisent. Qu'il y a loin „ de-là aux causes ! & qu'il y a loin „ encore des causes à la méthode „ sûre & unique de les traiter ! „ Quand on a une fois prononcé „ d'un ton grave, engorgement, „ étranglement des solides ; épais„ sissement des liqueurs, fermen„ tation, coagulation, dissolu„ tion &c. tout semble être dit. " Mais, *ajoûte-t-il*, la nature n'est pas caution d'un langage qu'on a souvent inventé sans la consulter,

Pour ne pas s'égarer, il ne faut pas *la perdre de vuë un instant*; il faut *s'attacher également à l'état des solides, & aux qualités spécifiques des levains :* si l'on y manque, on est d'autant moins excusable que, dans ces maladies, on a toujours le loisir d'observer & de *réfléchir à l'aise.* Selon l'Auteur, point de moyens plus sûrs de découvrir & l'erreur & la vérité, que d'ouvrir les cadavres, d'examiner avec la dernière précision quelle peut être la nature de la maladie, d'entrer dans un examen détaillé & suivi des parties, de voir jusqu'où vont les différences des fluides avant & après la mort, & de constater par-là la nature des maladies & l'effet des remèdes, &c.

On prend le change sur la qualité des remèdes comme sur celle des maladies : pour décrier un bon remède, il suffit qu'on s'en soit servi une fois mal-à-propos ; ou

qu'on ait intérêt de lui en substituer un autre. De-là vient que l'Auteur veut qu'on analyse les remèdes aussi exactement que les maladies; qu'on les décompose, comme on dissèque les cadavres; qu'on en développe les principes; qu'on en mesure l'action sur les qualités différentes des fluides. Sans ce travail, dit-il, *on ne fera jamais les derniers progrès dans notre art.*

Le *progrès actuel de quelques maladies*, entr'autres du scorbut *, l'autorise à exiger de nos sçavans Médecins les plus grands efforts pour connoître la nature de ces ennemis qui se multiplient, & pour apprendre l'art de les combattre avec succès. Il ouvre la carrière en s'appliquant lui-même à considérer les propriétés de l'air & des

* Nous sçavons que l'Auteur a opéré, en ce genre, des guérisons surprenantes.

alimens, persuadé que *les principes des maladies émanent en partie des objets qui nous environnent*, & qui se pénétrent en quelque sorte avec notre substance la plus intime. Dans tous ces Articles, l'Auteur étale l'érudition la mieux appropriée à son but, qui est de prouver 1° Que malgré l'éloignement & l'espace immense des mers qui séparent les hommes, les *mêmes causes établies sur différents points du globe égalisent les phénomènes*, & rapprochent *en quelque sorte les plus grandes distances*; 2° Que *dans les lieux les plus voisins*, dans la même ville, d'un quartier à l'autre, *on apperçoit les effets les plus opposés*; 3° Qu'il y a des *germes réels* de maladies, que l'*air où le vent transmet de temps à autres*, *en différents lieux*, *sous différents climats*, & que ces germes développés produisent sur les corps des effets constamment

les mêmes ; 4° Que le mêlange de
alimens les plus sains, à plus fort
raison des autres, que les épice
des Indes, les pressis de viandes
l'esprit-de-vin qu'on prodigue au
jourd'hui, ne peuvent qu'abrég
nos jours. *En piquant notre sensu
lité, ces apprêts inconnus,* d
l'Auteur, *nous donnent un nouv
appétit, sans nous prêter un no
vel estomach.*

Ce qui met le comble aux rav
ges que fait ce mêlange d'alimen
ce sont les excès où se portent su
tout les santés robustes ; car l
foibles santés osent moins s'y l
vrer. De-là tant d'accidens qui n
sont devenus si communs que d
puis qu'un certain Epicurisme oisi
sensuel, délicat & recherché, s'e
mis à la mode. Le caffé, le cho
colat, le thé, les liqueurs ne pa
roissent pas à l'Auteur des boisson
dont l'usage soit toujours au
indifférent qu'on le pense : c'e

depuis qu'il a pris faveur que les *vapeurs*, les *affections histériques*, *mélancoliques &c.* se multiplient, & vicient le sang des familles & de leur postérité. » Devons-nous, » dit l'Auteur, *moins chercher* à » laisser à nos descendans de la » santé que du bien, des titres &c?... » Le luxe & la mollesse des deux » Indes ont couvert la meilleure » partie de l'Europe, & ont autant » énervé les corps que les esprits. » Ils ne se sont pourtant point éten- » dus jusqu'à vos climats glacés, » ô Lapons ! Vous vivez au-delà » d'un siècle ; vous jouissez d'une » santé robuste à l'abri de tant de » maladies qui nous minent & nous » accablent : comme vos alimens, » vos mœurs sont simples : aussi » conservez-vous dans toute sa » pureté le sang que vous avez » reçu de vos ayeux, & vous le » transmettez sans altération à vo- » tre postérité. . . . .

Plus l'Auteur avance en matière, plus ses maximes, ses réflexions, & ses vuës deviennent utile & sensibles, frappantes & lumineuses : c'est-ce qui redouble l'impatience du public pour avoir l suite d'un si bon Livre. On reproche à l'Auteur quelques défauts d clarté, & quelques fautes de construction grammaticale : ce sont de taches légères qu'une seconde Edition peut aisément effacer,& qui n portent aucun préjudice au fond d l'Ouvrage. D'ailleurs le style en e si animé & si nerveux,les pensées e sont si fortes & si profondes, qu'e le lisant on ne devroit pas pl qu'en le composant, songer à tou tes ces minuties de Grammaire.

On blâme encore l'Auteur d'a voir cité des Voyageurs : leur au torité n'est pas assez grave pou fonder ses aphorismes. Mais c doit observer que dans les phéno mènes, qu'il tire de leurs rel

tions, ces Ecrivains ne peuvent être ſuſpects, tout au plus, que de quelques exaggérations dont l'Auteur n'a pas beſoin pour appuyer la vérité de ſes réſultats & de ſes analogies.

Après tout, ce Volume, dit-on encore, n'eſt guères qu'une Préface, où l'on ne trouve rien que de fort vague. Si ce n'eſt qu'une *Préface*, que ne promet pas le Traité qu'elle annonce ? Quelle idée n'en concevrons-nous pas ſur cette ſeule critique ? *Tout eſt vague.* Quoi ! analyſer juſqu'aux élémens de nos maladies ; chercher par la même voie, des remèdes qui puiſſent émouſſer l'action de ces élémens ; en corriger la malignité ; en chaſſer le levain &c. ; découvrir les ſymptômes du délire ſourd, pour en prévenir les accidens auſſi inconnus qu'irréparables ; aſſigner les circonſtances où une teinture antihydropique eſt une recette

presque infaillible, & celles où elle n'est plus qu'un poison mortel &c.; montrer l'origine de la plûpart des maladies nouvelles, en suivre le cours dirigé par le souffle de l'air & des vents &c.; sont ce-là des idées vagues ou surannées?

Au reste, ces critiques ont été hazardées trop témérairement par quelques Lecteurs: nous sçavons que des juges, également éclairés & impartiaux, n'en ont pas été touchés: ces grands Maîtres déclarent hautement que plus on lit cet Ouvrage, plus on le médite; & plus on en trouve le fond riche & solide. Il seroit cependant à souhaiter que cette édition eût été moins défigurée par des négligences Typographiques.

ARTICLE LXXVI.

HISTOIRE MODERNE des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, &c. Tom. 2, in-12. *pag. 504.* A Paris, chez Deſaint & Saillant, &c. M. DCC. LIV.

LA plûpart de nos Géographes font deſcendre les Japonnois des Chinois: ils ſe fondent ſur quelques rapports entre les mœurs & les uſages des deux Empires, & ſur une tradition du Japon même, ſuivant laquelle une Colonie Chinoiſe fut tranſplantée dans une des Iſles du Pays. Mais outre que l'Hiſtoire de cette tranſmigration a quelque choſe de romaneſque, les Japonnois n'ont jamais parlé que d'un établiſſement dans un petit canton, qu'on diſtingue encore

aujourd'hui. Leur narration suppose d'ailleurs que les Colons Chinois trouverent le Japon déja peuplé & habité. L'opinion du P. Couplet, qui donne aux Japonnois les Tartares pour ancêtres & pour fondateurs, ne paroît pas mieux appuyée. L'Auteur a donc raison de croire, avec Kaempfer, que les Japonnois sont une Nation *primitive & originale*. La preuve de ce fait, à laquelle il est difficile de se refuser, c'est la différence totale qui se remarque entre la Religion, la Langue du Japon, & celles de tout autre peuple. Ces deux Articles essentiels nous semblent décisifs. Tout ceci est traité avec assez d'érudition dans le premier des 13 Chapitres, qui forment le Volume entier.

L'Auteur, toujours d'après son guide (Kaempfer,) distingue trois Epoques dans l'Histoire de cet Empire : la première est visiblement

fabuleuſe ; la ſeconde eſt au moins douteuſe ; la dernière eſt certaine. Les deux premières ſont ou ſi ridicules, ou ſi embrouillées, que les propoſer, c'eſt les réfuter. » C'eſt » donc au règne de *Sin-mu* qu'on » doit rapporter la première épo- » que certaine, qui ſe rencontre » dans l'Hiſtoire Japonnoiſe. Cet » heureux Ninus ... fonda la Mo- » narchie du Japon, l'an 660 avant » Jeſus-Chriſt, à peu près dans le » même temps que Romulus fon- » doit l'Empire Romain... Il adou- » cit les mœurs de ſes compatrio- » tes, il inſtitua des loix ; il apprit » à diſtinguer les temps par années, » par mois, & par jours ; il donna » une forme ſtable & fixe au Gou- » vernement.

Les *Dairi*, deſcendans de *Sin-mu*, Rois & Pontifes de la Nation, ont gouverné la Monarchie pendant plus de 1800 ans, avec une pleine autorité ; mais peu-à-peu

trop occupés de leur fausse Religion ou de leurs plaisirs, ils établirent des Gouverneurs de Provinces, & se déchargerent sur eux presque entièrement de l'administration publique. Ceux-ci devinrent bientôt indépendans, se firent la guerre, & mirent tout l'Empire en combustion dans le cours du 12e siècle de l'Ere Chrétienne. Alors *Konjei*, 76e Empereur de la race de *Sin-mu*, jetta les yeux sur un Seigneur nommé *Joritomo*, pour terminer toutes ces querelles, & réduire ces petits tyrans. Il le créa dans cette vuë grand *Séogon* ou Généralissime de toutes les troupes du Royaume. *Joritomo* ne manqua pas de subjuguer tous les autres Princes, & après eux, celui dont il tenoit son autorité : » En » effet le titre de Séogon se per» pétua, & il ne fut plus au pou» voir des Empereurs d'abolir cette » charge, que je ne puis mieux

» comparer qu'à la dignité des » Maires du Palais si absolus sous la » première race de nos Rois & Fon- » dateurs de la seconde.« Les *Dairi* conserverent cependant quelque ombre de *puissance temporelle* jusqu'au 16e siècle. *Kaempfer* prétend que ce fut *Taïko* ou *Taïkosama* qui s'affranchit entièrement du joug des *Dairi* : le P. De Charlevoix en donne la gloire à *Nobunanga* son prédécesseur immédiat ; & véritablement toutes les relations que nous avons vues, nous parlent de *Nobunanga* comme d'un Monarque fort indépendant. On conciliera ces deux sentimens, en disant que *Nobunanga* avoit fort avancé l'ouvrage, & que *Taïkosama* y mit la derniere main. Il y a donc deux Souverains au Japon comme au Tonquin, & plus anciennement, en Mésopotamie & en Arabie : le *Dairi*, qui conserve son ancien titre de *Mikaddo* ou d'Empereur

ſacré, eſt borné aux affaires de la Religion; & le *Cubo* ou *Cuboſama* diſpoſe du reſte avec un pouvoir abſolu.

Suit la deſcription géographique du Japon. » Cet Empire eſt » ſitué entre le 31ᵉ & le 42ᵉ de- » gré de latitude Septentrionale, » & entre le 157ᵉ & le 175ᵉ de- » gré, 30 minutes de longitude. » Sa longueur eſt Eſt & Oueſt, » prenant un peu de l'Eſt-Nord- » Eſt. Cette longueur, ſuivant » le P. Briet, eſt de 260 lieues » communes de France, & de » 200 milles d'Allemagne : ſelon » Kaempfer, ſa largeur eſt Nord » & Sud, & aſſez irrégulière, mais » non auſſi médiocre que quelques » Ecrivains le prétendent, n'étant » preſque jamais moindre de 60 ou » 70 lieuës, & en ayant quelque- » fois davantage. Ce Royaume a » au Nord & au Nord-Eſt la » terre de *Jeſſo* ou d'*Yeſſo*, & une » partie

» partie de la Tartarie : à l'Ouest,
» la Chine & la Corée : la Cali-
» fornie & le nouveau Méxique
» à l'Est : les Philippines au Sud-
» Est, & la Mer de la Chine au
» Sud.« On a douté long-temps si
le Japon étoit Isle ou Presqu'Isle,
s'il étoit contigu ou non, au conti-
nent de Jesso. La chose n'est plus
un problême, & l'on a reconnu le
détroit qui sépare les deux pays.
» Toutes les Cartes dressées au Ja-
» pon, & rectifiées ensuite par nos
» meilleurs Géographes, représen-
» tent cet Empire comme un com-
» posé d'une infinité d'Isles, gran-
» des & petites, dont les plus consi-
» dérables sont, *Nipon*, *Saikokf* &
» *Sikokf*.

Ce Royaume distribué d'abord en sept principales contrées, vers la fin du septième siècle fut divisé par l'Empereur *Ten-mu* en 66 Provinces, lesquelles ont produit une multitude de soûdivisions. De ces

Provinces, cinq sont le domaine du Cubo, & lui appartiennent en propre. C'est la principale richesse de ces Princes, qui d'ordinaire se contentent de leur patrimoine. L'Auteur, pour éviter la prolixité, suit l'ancienne distribution du Japon, en sept grandes contrées, & donne une idée générale des Provinces, & des districts qui y sont compris. Quoique tout ce pays ne soit pas également fertile, on y reconnoîtra les attentions de la Providence, qui voulant séparer, en quelque sorte, le Japon de tout l'Univers, lui a donné de quoi se suffire à lui-même.

Le Japon a des dépendances hors de ses limites : ce sont les Isles *Liquejo* ; une Province de la Corée ; l'Isle de *Jesso* ; la terre de *Jesso*, ou d'*Yesso* proprement dite, connue par les Russiens, sous le nom de *Kamtschatka*, &c. Kaempfer n'ayant rien dit des habitans

de l'*Yesso*, on rapporte ce qu'en ont écrit le P. De Charlevoix d'après le P. *De Angelis*, Jésuite Sicilien ; & les Hollandois qui, en 1643, parcoururent tout ce continent : il faut lire, dans le Livre même, ces relations curieuses. L'Auteur, suivant toujours ses discussions Géographiques, demande si la terre de *Jesso* ne confine point avec l'Amérique. Les dernières observations l'engagent à croire qu'entre les deux continens est un bras de mer, & que là se trouve le passage qu'on cherche depuis si long-temps, de la Mer du Nord dans le grand Océan des Indes ; mais ce passage est regardé comme impraticable à cause des glaces. *

* Il faut consulter sur le Jesso les dernières Cartes & le Mémoire de M. Buache, qui parle beaucoup plus exactement de tout ceci que ne le fait & ne l'a pû faire l'Auteur de cette Histoire.

On compte au Japon jusqu'à treize mille Villes, la plûpart très-peuplées, outre un nombre infini de Bourgs, de Villages, qui remplissent presque tout l'intervalle d'une Ville à l'autre; ensorte que la plûpart des grandes routes sont bordées à droite & à gauche, de maisons, d'hôtelleries, de cabarets, de loges à thé &c. De-là s'ensuit le même inconvénient qu'à la Chine, c'est-à-dire un excès de population qui fait, au milieu d'un riche pays, des habitans pauvres: mais il y a chez ces deux Peuples une grande ressource, c'est que l'un & l'autre sçavent vivre & se contenter de peu.

Il n'est ici mention que de quatre Villes, appellées *Impériales*, parce qu'elles sont du domaine de l'Empereur. *Miaco* ou *Méaco*, (c'est-à-dire Ville par excellence,) fut de tout temps la Capitale du Japon, jusqu'à ce qu'il plut aux

Cubo d'abandonner cette demeure aux *Dairis*, & de transférer le siège de l'Empire à *Jedo.* On trouvera ici une Description superbe du Palais des Dairis, rapportée par Montan dans ses *Ambassades mémorables des Hollandois*, mais dont personne ne garantira la vérité. „ Dans le temps que le Docteur „ Kaempfer étoit au Japon (en „ 1691) on comptoit à Méaco „ 3893 *Tira*, ou temples consacrés „ aux Idoles étrangères, 2127 *Mia* „ ou temples dédiés aux anciennes „ Divinités du Japon, 137 Palais, „ 1858 rues, 13879 maisons, 87 „ ponts, 52169 *Ecclésiastiques*, „ 477557 laïques, « sans comprendre les étrangers qui y sont en foule, ni tout ce qui demeure dans le Château du Dairi.

Jedo est la plus grande Ville, non-seulement du Japon, mais du monde, s'il est vrai qu'elle ait vingt lieuës de circuit, comme on

l'assûre. En 1703, elle fut presque détruite par un tremblement de terre, & plus de 200000 habitans furent ensevelis dans les ruines : il n'y paroît plus aujourd'hui. Le Palais du *Cubo*, qui consiste dans trois enceintes, occupe le cœur de la Ville, & a cinq lieuës de circonférence. *Montan* en fait, à son ordinaire, une pompeuse description ; celle de Kaempfer, plus modeste, paroît mieux approcher de la vérité.

Les *Mia* & les *Tira* sont les temples des Idoles : ces derniers sont communément les plus magnifiques. Kaempfer en décrit la structure, qui se rapporte assez à la construction des *Pagodes* de la Chine. On ajoûte, d'après le P. De Charlevoix, la Description de deux fameux *Tira*, dont les PP. d'Almeïda & Froëz nous ont donné le plan ; voici ce qu'en dit le dernier : » A quatre lieuës de

„ Méaco, je vis un temple dont „ la longueur étoit de 740 toises, „ ou de 4340 pieds : c'est-à-dire „ que ce temple étoit sept ou huit „ fois aussi vaste que l'Eglise de „ S. Pierre de Rome, qui n'a pas „ cent toises de long. A l'entrée du „ temple on appercevoit la statuë „ d'Amida : ce Dieu étoit assis, sans „ barbe au menton, la tête rasée & „ les oreilles percées ; quantité de „ petites clochettes lui pendoient „ sur la tête : il y avoit autour de „ lui trente figures, dont les unes „ représentoient des soldats, d'au- „ tres des Ethiopiens, de vieilles „ femmes & des démons. Les deux „ côtés du temple s'élevoient en „ amphithéatre, & l'on y montoit „ par des degrés qui régnoient dans „ toute la longueur de l'édifice. „ Sur ces degrés étoient rangées en „ bel ordre *mille statuës*, 500 de „ chaque côté : les statuës, les clo- „ chettes qui pendoient au-dessus,

„ & les chaînes qui soûtenoient les „ clochettes, étoient *d'or fin.*“ L'Auteur soupçonne tout ce récit d'exaggération.

Les grands chemins sont bordés d'arbres dans tout le Japon, & d'espace en espace on a pratiqué des grottes couvertes d'un feuillage épais, destinées, exclusivement, au délassement des grands Seigneurs qui voyagent : c'est quelque chose d'étonnant que la pompe & le faste de ces voyages. Nos plus grands Princes ne marchent pas avec tant d'appareil. „ Tel *Daimio*, „ ou petit Roi du Japon, est ac„ compagné de près de 20000 hom„ mes. D'autres ont un cortège de „ 10000 domestiques.“ Il faut voir dans Kaempfer ces sortes de marches qui ont l'air d'un triomphe. Des voyages sur terre, on passe aux voyages par eau, & à cette occasion on dit un mot de la marine du Japon, sur laquelle effec-

tivement il n'y a qu'un mot à dire, parce que les bâtimens Japonnois ne s'éloignent jamais des côtes : une loi capitale de l'Empire le leur interdit : aussi sont-ils tellement construits, qu'ils n'oseroient se hazarder en pleine mer, n'y eût-il que la crainte des *Fronks* & des *Syphons*, espèces de tempêtes fort fréquentes dans ces parages.

„ Le climat du Japon n'est rien
„ moins que tempéré : l'hiver y
„ est très-rude, & il fait une
„ chaleur insupportable pendant
„ l'été...... Cependant l'air y est
„ très-sain ; il y a peu de maladies
„ épidémiques ; on y vit fort long-
„ temps, & les femmes y sont
„ très-fécondes. " Les tremblemens de terre y sont également communs & redoutables ; par la même raison les volcans & les eaux bouillantes s'y rencontrent en plusieurs cantons : ce qui vient

du terroir naturellement ſulphureux & minéral. L'or y eſt fort commun, ſoit dans les mines, ſoit dans les ſables. „ Il y a pluſieurs „ années qu'une montagne, ſituée „ ſur le Golphe d'*Ookus* dans le „ diſtrict d'*Omura*, s'abîma dans „ la mer. On trouva, parmi ſes „ ruines, une telle abondance de „ ſable d'or, que deux livres de ce „ ſable produiſoient une livre d'or „ très-pur. " L'argent y eſt plus fin & de meilleur aloi qu'en aucune contrée du monde. Le fer y eſt rare, mais en récompenſe le cuivre y eſt en telle abondance, que la plûpart des inſtrumens, qui ſont de fer ailleurs, ſe font en cuivre dans le Japon. Cependant les viandes ſe cuiſent dans des pots de fer fort minces, où il entre un peu d'alliage. Les Japonnois auroient-ils auſſi reconnu cette malignité du cuivre qui commence à le bannir de pluſieurs cuiſines ?

Il faudroit trop citer, si nous voulions rappeller ici toutes les raretés, en fait de productions naturelles, dont l'Auteur fait mention; cette mousse marine dont on fait des gâteaux excellents; *l'arbre du papier*, avec la manière dont le papier se fabrique; ces papiers figurés & ornés en mille manières, qui tiennent ici lieu de tapisseries; le vernis, le thé, la porcelaine qui, selon le P. De Charlevoix, se fabrique très-assurément dans la Province de *Figen*. „ La „ matière dont on la forme, dit „ *cet Auteur*, est une argille blan- „ châtre qui se tire en grande „ quantité du voisinage d'*Urisiino* „ & de *Suxvota* sur les montagnes „ qui n'en sont pas fort éloignées, „ & en quelques autres endroits „ de cette même Province. Quoi- „ que cette argille soit naturelle- „ ment fort nette, il faut encore „ la pétrir & la bien laver, avant

„ que de la rendre transparente ;
„ & l'on assure que ce travail est si
„ pénible, qu'il a fondé un pro-
„ verbe qui dit que les os humains
„ sont un des ingrédiens qui en-
„ trent dans la porcelaine.

L'Auteur donne aussi une Notice des plantes les plus remarquables, & des animaux les plus singuliers. En parlant des *Jebi*, c'est-à-dire écrevisses, soit de mer, soit de rivière, il observe „ que tous les
„ animaux de cette espèce qu'on
„ trouve dans les mers du Japon ;
„ & dans tout l'Océan des Indes ;
„ sont plus remplis & plus charnus
„ dans le temps des nouvelles lu-
„ nes : expérience d'autant plus
„ remarquable ; que le contraire
„ arrive dans les mers d'Occi-
„ dent.

Il revient dans le 8e Chapitre aux deux Empereurs du Japon. Le *Cubo*, en temps de paix, entretient 20000 Cavaliers & 100000

fantassins, sans compter sa garde qui est d'environ 6000 hommes. „ Selon le P. De Charlevoix, le „ nombre des soldats que les Prin„ ces & les Seigneurs du Royaume „ fournissent à l'Empereur, en „ temps de guerre, est de 368 mille „ fantassins, & de 38 mille 800 „ Maîtres. " Pour ce qui est du *Dairi* ou *Mikaddo*, Empereur sacré, la vénération des peuples pour sa personne va jusqu'à une vraie superstition : tout ce qui lui appartient est saint; tout ce qu'il touche est consacré. Ce sont des respects, des adorations; mais aussi ces honneurs lui tiennent lieu de tout autre pouvoir. A propos des *Daimio* ou petits Rois du Japon, l'Auteur fait mention d'une coûtume tout-à-fait barbare suivie dans ces Isles; c'est d'envelopper dans la disgrace d'un homme, non-seulement sa famille, mais tous ses esclaves, toutes ses créatures:

coûtume d'autant plus barbare, qu'il s'agit ordinairement de la mort.

Outre les *Daimio*, petits Souverains tributaires & fort dépendants, les Principaux de l'Etat sont les *Siomio* ou Seigneurs particuliers de certains districts ; les *Tonosama* ou Gouverneurs des Villes Impériales &c. La politique des Empereurs est d'obliger les Grands à passer à la Cour six mois de l'année, & à y laisser en tout temps leurs femmes & leurs enfans, comme autant d'ôtages. La même politique qui, depuis l'établissement des *Cubo*, a rendu le Gouvernement défiant à l'excès, a introduit au Japon la police la plus sévère, pour ne pas dire la plus tyrannique. Il faut lire, dans l'Ouvrage, tout ce détail pour concevoir jusqu'à quel point ces peuples sont esclaves. Pour réfuter ceux qui ont avancé que les Japonnois sont les Anglois de l'Asie, il ne faudroit que ce

eul article : „ Telle eſt, *dit Kaem-*
„ *pfer*, la conſtitution rigide &
„ barbare de ce Gouvernement,
„ que perſonne, fût-ce le plus juſte
„ & le plus vertueux citoyen, n'eſt
„ à l'abri d'un honteux ſupplice,
„ puiſqu'on eſt tous les jours ex-
„ poſé à ſe voir punir pour les cri-
„ mes d'autrui..... nulle faute n'eſt
„ punie au Japon par des peines
„ pécuniaires. On ne connoît ici
„ que les punitions corporelles,
„ la mort, la priſon, le banniſſe-
„ ment, la privation des charges.“
Il y a, à la vérité, un trait de
reſſemblance entre l'Anglois & le
Japonnois : c'eſt que celui-ci, com-
me celui-là, ſe préſente à la mort
avec un courage intrépide : „ Com-
„ me on s'imagine ici qu'il y a
„ toujours un peu de honte à mou-
„ rir de la main d'un autre, la plû-
„ part demandent (& obtiennent)
„ la permiſſion de ſe fendre le
„ ventre.“ C'eſt d'ordinaire une

incision cruciale qu'ils se font avec un poignard, & plusieurs d'eux pratiquent la même cérémonie en l'honneur de leurs idoles. Ce trait & quelques autres, dans le même goût, nous ont persuadé depuis long-temps qu'il reste encore bien de la férocité chez ce peuple, que quelques-uns nous donnent pour le plus parfait de la terre. On n'oublie pas ici la cérémonie du *Jesumi*, qui consiste à fouler aux pieds, en haine du Christianisme, les images du Sauveur, de la Vierge & des Saints gravées sur des plaques de cuivre. Personne n'est dispensé de cette cérémonie, non pas même les enfans à la mammelle.

La Langue Japonnoise est, au jugement des Sçavans, une Langue mère & primitive, à la réserve de quelques termes que les Japonnois ont empruntés de la Chine : mais leur prononciation est sans comparaison plus douce & plus nette que

celle des Chinois. Pour ce qui est de l'Ecriture, ils ont adopté en plein celle de la Chine qui leur a paru plus commode. „ Ils écri-„ vent avec un pinceau, posant „ leurs caractères l'un sur l'autre, „ de haut en bas, & commençant „ de droit à gauche.

Suit le détail des études & des sciences. Nos Insulaires donnent une fort belle éducation à leurs enfans, & les instruisent singulièrement dans l'Eloquence, la Poësie, la Morale, la Peinture & la Musique. Les Relations conviennent assez qu'ils excellent dans les trois premières. Mais quant aux deux dernières, les oreilles & les yeux d'Europe ne leur adjugent pas le même avantage. On trouve aussi dans leurs Bibliothèques des Livres d'Histoire, de Médecine, de Religion, d'Agriculture, d'Histoire naturelle, &c. pas un mot de Jurisprudence ; „ Elle se réduit

„ chez ce peuple, à un petit nombre de constitutions si claires & si bien digérées, qu'elles n'ont nullement besoin de commentaires. " Ce qu'on appelle sciences spéculatives n'y est pas en honneur; ils n'ont de connoissances en fait de Logique, de Physique, de Mathématique, de Géographie, que ce qu'ils en ont tiré des Européens: leurs Bonzes disputent entre eux, & voilà leur Théologie. Ces Insulaires ont mieux réussi dans les Arts méchaniques; la plûpart de leurs Ouvrages, en ce genre, sont d'un goût parfait; & ce n'est pas, dans un peuple isolé qui doit presque tout à lui-même, une petite preuve de génie.

Les Japonnois sont assez bons Botanistes, mais nullement Anatomistes, parce qu'ils ont pour les cadavres une horreur religieuse aussi-bien que les Chinois: en général, on ne voit guères, au

Japon, que de mauvais Médecins. L'Auteur traite de quelques maladies plus communes en ce pays-là, & des deux principaux remèdes qui y sont en usage : l'*Acupuncture* qui consiste à percer les chairs en différents endroits avec de fines aiguilles d'argent, (Kaempfer, homme du métier, dit en avoir vû des effets surprenants) & l'application du *Moxa* ; c'est un duvet doux & fin, tiré des feuilles d'armoise, auquel on met le feu, après l'avoir roulé & appliqué sur certaines parties du corps. Les Japonnois, persuadés comme les Chinois, que toutes les maladies viennent des vents & des vapeurs malignes, font grand usage des caustiques pour y remédier. C'est un détail fort curieux dans l'Ouvrage.

Les différentes Religions du Japon occupent seules un très-long Chapitre. On en compte trois principales, le *Sintoïsme*, le *Budf-*

doïsme, & le *Siutoïsme*. Les deux premières se rapprochent en bien des points, que l'Auteur spécifie. La dernière autrefois florissante, aujourd'hui sans presque aucun culte extérieur, n'est guères autre chose que la Religion des Lettrés de la Chine. Quand on lira, dans l'Ouvrage que nous analysons, sur quels principes portent ces trois sectes, qui sont de l'aveu même des contradicteurs, l'Athéisme, le Spinosisme, le Matérialisme &c. on ne doutera plus de la corruption des Bonzes, tant pour les mœurs que pour la morale : corruption unanimement attestée de ceux qui ont eu des relations dans ce pays. On ne sera pas non plus surpris que le grand défenseur du Pyrrhonisme, tant historique que dogmatique, ait voulu jetter des défiances, sur ce que tout le monde en raconte; mais si l'on n'est pas d'un caractère que rien n'étonne,

en fait de paradoxe, on s'étonnera d'entendre notre Auteur vanter la réflexion *du plus judicieux*, selon lui, mais selon bien d'autres, du plus téméraire de nos critiques : réflexion qui bien appréciée se réduit à ceci : *Peut-être qu'un voyageur Japonnois qui viendroit chez nous, quand il seroit de retour en son pays, feroit de notre Religion des relations aussi monstrueuses, qu'en ont fait nos Européens de la doctrine & de la vie des Bonzes.* Sans doute que ce voyageur remporteroit, dans sa patrie, des idées bien défavorables à la Foi Chrétienne, s'il ne l'avoit étudiée que dans les Œuvres de Bayle ; mais il faut répondre plus sérieusement.

1°. Que penser d'un Auteur qui met de niveau les Prêtres des Idoles, & les Ministres du Dieu vivant, qui ne compte pas plus sur la bonne foi des uns que des autres ? Il peut se faire que cette question

n'embarrasse pas fort le *Sceptique* & ses admirateurs. Mais, 2°, on suppose fort gratuitement que les Missionnaires ne sont pas au fait; qu'ils n'ont parlé que par ouï-dire, & qu'ils ont condamné sans entendre. Le premier pas qu'ils font toujours, c'est d'apprendre la Langue, & d'étudier les Livres doctrinaux d'un peuple infidèle. 3° Qui ne voit pas qu'à l'aide des *peut-être*, l'esprit le plus borné peut détruire toute certitude morale & historique? 4° A des faits prouvés, on ne répond point par des suspicions. Or le fait en question est certifié non-seulement par tous les Missionnaires, mais par Kaempfer, par la Bibliothèque universelle, nous dirons plus, par Bayle lui-même, & par Bayle cité dans le Livre de notre Auteur. Qu'on lise avec des yeux non-prévenus le Chapitre présent, on s'en convaincra.

Le Lecteur éclairé trouvera peut-être encore qu'on a trop déféré à l'autorité du Docteur Kaempfer, dans l'Histoire des persécutions faites aux Chrétiens du Japon, & des causes qui y donnèrent lieu. Kaempfer tout impartial, tout honnête homme qu'on le suppose, étoit bon Protestant, au service des Hollandois, intéressé dès-lors à la décharge de ses Maîtres, & encore en dit-il assez pour laisser entrevoir la vérité.

On pourroit soupçonner aussi quelque affectation dans la liberté que l'Auteur se donne par-tout d'appliquer aux Prêtres & au Culte des Idoles, des termes consacrés par la Religion du vrai Dieu : nous supposons qu'il l'a fait par nécessité plus que par malice. Enfin les mœurs, les usages, le caractère des Japonnois nous ont paru très-bien pris par cet Historien ; mais une Dissertation où il prétend prouver

que les Japonnois ont raiſon de fermer leur pays à tout étranger, n'eſt pas exemte de difficultés, & l'on pourroit y répondre aiſément: mais c'en eſt aſſez ſur ce Volume. *Si l'on donne une ſuite pour les Indiens, Perſans, Turcs, &c. nous en rendrons compte.*

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

On trouve chez Quillau, rue S. Jacques, les *Œuvres de Chapelle & de Bachaumont*, ces deux amis si célèbres par leur voyage. Une Préface nous apprend que l'Éditeur est celui qui a déja donné les Œuvres de l'Abbé de Chaulieu, & que le même a formé *le projet de rassembler ce qui nous reste de quelques gens que leur esprit a rendus célèbres ; & qui par-là doivent avoir un droit acquis sur notre estime.* Nous demanderions pour condition que tous ces *restes* de gens d'esprit fussent toujours exemts de reproches

en matière de Religion & de Morale : c'est l'attention qu'on doit se promettre d'un Editeur vigilant & vertueux ; attention qui probablement réduiroit à peu de Volumes ces *restes* de gens d'esprit. Mais quoi qu'il en soit, on ne nous donne ici qu'une Notice succinte sur la vie & les œuvres de Bachaumont. Il étoit fils de Jacques Le Coigneux, Président à Mortier au Parlement de Paris. Sa naissance & les vuës de son père l'attacherent d'abord au Barreau ; il s'engagea dans la fronde, puis il y renonça, pour se livrer au plaisir ; mais sur la fin de ses jours, il vécut en homme de bien. On a peu d'ouvrages de lui ; & sa liaison avec Chapelle fait la plus grande partie de sa réputation littéraire. La Notice qu'on donne sur Chapelle est beaucoup plus étendue, & c'est aussi ce bel esprit qui fournit les plus grands détails de ce Volume. Outre son voyage, on a

un assez grand nombre de petites pièces, où la morale peu sévère de l'Auteur se reconnoît à tout instant. Chapelle, fils naturel de François Luillier M^e des Comptes à Paris, fut bien élevé; mais il ne profita, dans la suite, de son éducation & de son esprit, que pour se livrer à un badinage mêlé de crapule. Il fréquenta quelquefois des gens sages qui ne le rendirent pas meilleur, & plus souvent des libertins qui le trouverent toujours prêt à les seconder. Les Mémoires de sa vie sont assez fournis d'Anecdotes: les Poësies qui forment le corps du Livre, se ressentent toujours de la légereté & du naturel de l'Auteur; mais au fond ce n'est qu'un Livre frivole où le plaisir est bien plus célébré que la vertu. *Le Libraire Quillau a tiré quelques exemplaires en grand papier.*

On distribue chez Claude Héris-

ſant, rue Neuve Notre-Dame, un Livre intitulé *Le voyageur véridique ou les instructions familières que donne à ſon fils un homme de qualité dans un voyage de Hollande & d'Allemagne*, in-12. p. 128. C'eſt un recueil de Lettres toutes datées de 1750. Un voyageur rend compte des aventures de ſa route; mais ce n'eſt rien que ces aventures, ſi l'on en retranche une ſuite de Dialogues moraux entre un père & un fils: ces Dialogues coupent régulièrement toutes ces Lettres. Quoiqu'on ait imaginé cela pour de bons deſſeins, l'invention n'eſt pas heureuſe: on ne s'attend point qu'un récit de voyage ſerve perpétuellement de cadre à des inſtructions domeſtiques. Le fond du Livre eſt pourtant bon & utile, mais la forme n'en vaut rien.

Chez le même Libraire, on diſtribue *trois Cartes Chronologiques de toute l'Hiſtoire ſacrée & pro-*

es Sciences & Beaux-Arts. 1709
ne depuis le déluge universel jusqu'à l'an 1600 de l'Ere Chrétienne. Par M. Toutant des Guiberts. Ces Cartes sont destinées à l'instruction de la jeunesse, & dédiées à M. le Duc de Fronsac.

On a donné depuis peu une Traduction Françoise de *l'Histoire de Martinus Scriblerus*, dont l'original est en Anglois. Le Traducteur assure que cette Histoire est aussi estimée à Londres que l'est à Paris *le Chef-d'œuvre d'un inconnu*, Ouvrage dans le même genre. Cela prouve que les goûts & les amusemens ne sont pas les mêmes chez tous les peuples. *L'Histoire de Martinus Scriblerus* en François est un Livre insipide, ennuyeux, plein d'idées gigantesques & d'inepties; sans compter les licences qui s'y trouvent répandues. Et voilà encore un fait qui justifie, ce qu'on a déja dit, que les Traducteurs *ti-*

rent aujourd'hui l'Anglois jusqu'à la lie; qu'ils nous inondent mal-à-propos de ce qu'il faudroit laisser aux Caffés de Londres. N'avons-nous pas assez de nos drogues littéraires, sans nous charger de celles des autres ?

Guérin & Delatour, rue S. Jacques, viennent de donner une nouvelle Edition des *Leçons élémentaires d'Astronomie géométrique & physique*, *par M. l'Abbé De la Caille de l'Académie Royale des Sciences, de celle de Prusse, & de l'Institut de Bologne &c.* Volume *in-8°*. de 375 pages. Voici l'ordre qui règne dans cet Ouvrage si estimé. On y trouve d'abord un *Traité préliminaire* en sept Articles, comprenant tout ce qu'il faut sçavoir de la *Trigonométrie sphérique* ... Ensuite on a les *Leçons d'Astronomie* en six Sections.

La première Section contient *la*

Partie de l'Astronomie solaire: qui embrasse les Etoiles fixes, les Planètes, les Comètes. On voit là des recherches sur les différents mouvemens des Planètes; sur la figure de leur orbite; sur la courbe qui leur sert de trajectoire; sur leurs anomalies &c. On trouve les Phénomènes généraux qui concernent les Comètes; l'Hypothèse physique qui sert à les expliquer; la maniere de distribuer les inégalités des Comètes dans les différents points de leurs orbes paraboliques.

La 2e Section contient *la 1ere Partie de l'Astronomie terrestre*, ou l'explication des Phénomènes vûs de la Terre: l'Auteur y traite des illusions optiques occasionnées 1° Par les révolutions diurnes de la terre sur son axe. 2° Par son mouvement annuel. 3° Par la position de l'Observateur sur la surface de la Terre. 4° Par la réfraction des rayons de la lumière &c. Ce qui entraîne des

La 3ᵉ Section a pour objet la 2ᵉ
Partie de l'Astronomie terrestre
les régles de calculs des mouvemen
des Planètes & des Comètes, q
sont indépendans de la révolutio
diurne de la Terre; & les différe
tes méthodes pour en déterminer
Théorie par les observations fa
tes de dessus la terre.

La 4ᵉ Section comprend *la 2ᵉ Pa*
tie de l'Astronomie solaire, ou l'e
plication des loix du mouveme
diurne des Planètes vues du Sole
Cette Section sert principaleme
à faire entendre les éclipses du S
leil; la Théorie des mouvemens d
taches que l'on voit souvent sur
surface, & sur celles des autres P
nètes; les différentes manières d
chaque point de la surface des P
nètes est éclairé du Soleil; &

.équent les ſaiſons avec les au-
.:s phénomènes qui y arrivent
¿endant le temps d'une révolution
périodique.

La 5e Section donne *la 3e Partie de l'Aſtronomie ſolaire*, ou l'explication des mouvemens des Planètes du ſecond ordre (ou ſatellites) vues du Soleil.

La dernière Section embraſſe *la 3e Partie de l'Aſtronomie terreſtre*, ou l'explication de la Théorie de la Lune vue de la Terre, & par analogie, de celle des autres ſatellites vûs de leur Planète principale.

L'Auteur finit par des réflexions ſur le ſyſtême phyſique de l'Aſtronomie ; & l'on voit qu'il s'attache à ces deux propoſitions : la première, que tous les corps céleſtes * *tendent*

* M. l'Abbé De la Caille généraliſe bien plus la propoſition : il l'étend à toutes *les molécules de matière*. Nous la réduiſons, pour abréger, aux corps céleſtes : ce qui ſuffit pour un ſyſtême d'Aſtronomie.

à s'unir ou s'attirent *avec une force qui est en raison directe de leur masse, & en raison inverse du quarré de leur distance.* La seconde, que *le milieu, dans lequel les corps célestes se meuvent, ne leur fait aucune résistance sensible.*

La première proposition est la loi principale du système : sur quoi M. l'Abbé De la Caille ajoûte : » La » difficulté d'assigner à cette loi un » principe vraiment physique, ou » même de la concilier avec l'idée » qu'on a naturellement que tout » mouvement se fait en vertu d'une » impulsion, a été cause que les Phi- » losophes sont partagés de senti- » mens à son égard. Les uns la rejet- » tent absolument comme incom- » patible avec l'impulsion ; & les » autres l'admettent comme une » loi primordiale que Dieu a éta- » blie en créant la matière ; ils l'ap- » pellent *attraction*. Le parti le plus » sage est de profiter des avanta-

» ges immenses que cette loi nous
» offre, . . . en attendant qu'on en
» ait trouvé la véritable cause phy-
» sique, ou qu'on ait découvert la
» vraie loi, à laquelle celle-ci est
» si parfaitement analogue.

On voit chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & chez Durant, rue S. Jacques, le 1er Volume de la magnifique Edition des Fables de La Fontaine. On sçait qu'elle est *in-fol.* avec les sujets gravés d'après les desseins de feu M. Oudry, & sous la direction de M. Cochin, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Ce chef-d'œuvre de Typographie & de Gravure est dû aux soins de M. De Montenault, qui nous donne en même temps une vie de la Fontaine plus étendue & plus circonstanciée que toutes celles qu'on a publiées jusqu'ici. On voit, dans la partie Typographique

de cette Edition, des ornemens de gravure en bois, qui montrent à quelle perfection MM. Le Sueur & Papillon ont porté cet art. Les desseins de ces ornemens sont de M. Bachelier, très-célebre Peintre de Fleurs. Tout ce que nous pourrions dire en faveur de cette Edition, seroit au-dessous de ce qu'elle est en elle-même. On peut revoir l'annonce que nous en avons faite au mois de Septembre 1754.

A l'occasion de la *Nouvelle vie de la Fontaine*, ouvrage de M. De Montenault, & digne d'éloges à bien des égards, on nous adresse la Lettre suivante qui énonce deux ou trois critiques. Si elles sont bien fondées, comme nous le croyons, il sera aisé d'y avoir égard, à la tête du second Volume de cette belle Edition.

Je suis ami du vrai, M. R. P., & c'est à ce titre que j'ose contredire quelques traits qui se trouvent dans

la nouvelle vie de La Fontaine, qui paroît à la tête de la belle & nouvelle Edition de ses Fables. Pourquoi ne pas prendre des Mémoires de la famille d'un homme dont on veut donner la vie? Qui peut parler mieux qu'elle, & avec plus d'exactitude & de vérité, de la naissance & du caractère, tant de l'homme dont on écrit la vie, que de ses proches qu'on est obligé de peindre?

L'Auteur de cette vie fait naître La Fontaine d'une famille Bourgeoise de Château-Thierry: s'il avoit voulu s'éclaircir de la famille, elle lui auroit prouvé que, si cet homme célèbre n'a pas transmis à sa postérité la noblesse qu'il avoit reçue de ses père & mère, le caractère indolent & paresseux que l'Auteur lui donne avec raison, en est la seule cause, & l'a empêché de chercher & de produire ses titres de Noblesse aux Commissaires nommés par le Roi, pour la recherche des Nobles

de la Généralité de Soissons ; lesquels Commissaires ne l'y ont pas maintenu, faute, par La Fontaine, d'en avoir justifié.

Ce même Auteur, peut-être induit en erreur par d'autres qui l'ont précédé, & qui sont tombés dans le même défaut d'instructions & de mémoires de la famille ; loin de donner à la Dame de La Fontaine une humeur impérieuse & fâcheuse qui obligeât son mari de s'en écarter, auroit dit, d'après gens pleins de vie, & qui l'ont connue qu'elle étoit du caractère le plus doux, le plus complaisant & le plus liant, tant envers son mari qu'envers tous ceux qui ont vécu avec elle : que, si elle n'a pas suivi ce mari dans la Capitale, où le goût des vers & de la bonne compagnie l'avoit attiré & retenu, c'est la dissipation qu'ils avoient mis l'un & l'autre dans leurs biens qui a occasionné cette séparation ; & que La Fontaine n'a pas eu plus d'intention de peindre sa fem-

me dans sa Nouvelle de Belphégor sous le nom de la Dame *Honesta* que de faire, dans ses autres Ouvrages, les portraits que des gens mal-intentionnés ont voulu lui imputer, & dont l'Auteur le disculpe.

Il auroit parlé en termes plus convenables de M. Jannart, parce qu'il auroit sçu qu'il étoit Gentilhomme, descendant d'un grand Veneur du Royaume de Naples ; que la terre de Lhuis à deux ou trois lieues de Château-Thierry étoit, depuis plus de 200 ou peut-être plus de 300 ans, dans sa famille ; qu'il étoit Substitut du Procureur-Général au Parlement de Paris, avant que M. Fouquet fut revêtu de cette dernière Charge, & lorsque lui (Jannart) épousa la tante de la Dame de La Fontaine ; qu'il est mort en 1690, revêtu du titre de Conseiller d'Etat, dont il avoit été décoré vers 1648 ou 1650 ; qu'il n'y a jamais eu d'autres relations entre M. Fouquet & M. Jan-

nart que celles que leurs charges, & plus encore les liens de l'amitié avoient mis entre eux. Qu'ainsi M. Fouquet n'étoit point son maître, & que si, après la disgrace du Surintendant des Finances, M. Jannart a été envoyé en exil à Limoges, ce n'a été que parce qu'on vouloit écarter tous les gens de mérite qui travailloient ou pouvoient travailler à la justification de ce Ministre.

Je suis, &c.

15 Juin, 1755.

NOTICES succintes de quelques Ouvrages annoncés dans ces Mémoires.

I.

La fin des *Considérations Géographiques & Physiques** de M. Buache, premier Géographe du Roi, & Membre de l'Académie Royale

* Annoncées au mois de Mars.

des Sciences, nous a occupés longtemps dans l'eſpérance de pouvoir en donner une Analyſe ſuivie; mais nous avons reconnu que ce Mémoire géographique étoit extrêmement ſerré dans tous ſes rapports; & qu'il valoit mieux en recommander l'étude à nos Lecteurs. Il eſt diviſé en deux parties; dans la première on traite de l'Iſle de Jéſo, qu'on a ſi peu ou ſi mal connue en divers temps: tantôt on en a fait un grand continent, tantôt une péninſule, tantôt deux Iſſes, & depuis peu les Ruſſes ont cru devoir nier ſon exiſtence. M. Buache prouve, par les plus anciennes & par les plus modernes relations, que la terre de Jéſo, ou Yeço, ou Eſo, ou Jedſo, ou Jeſſo, ou Yeſſo (car on trouve tous ces noms ſur les Cartes & dans les Livres de Géographie) eſt une Iſle très-diſtincte de la Tartarie Chinoiſe, du Kamtchatka, de la terre

de Gama, &c. Il y a des recherches très-étendues, très-fines & très-bien combinées dans cette première partie du Mémoire.

La seconde contient des observations physiques *sur les nouvelles Découvertes au Nord de la grande Mer, & sur les autres Terres Arctiques*. L'Auteur y explique 1.° la cause des courans observés entre le Méxique & le Japon, qu'il les attribue aux eaux de la Mer glaciale Arctique, lesquelles se déchargent dans la grande Mer appellée très-improprement *Pacifique* au moins dans sa partie Septentrionale. 2.° Comme il y a des relations qui assurent la contiguité de l'Asie & de l'Amérique; d'autres qui la nient avec plus de raison; M. Buache concilie ces divers sentimens par le moyen des glaces qui s'accumulant les unes sur les autres, font quelquefois une espèce de pont de l'Amérique en Asie. C'est ce qui a

facilité le passage des hommes & des animaux, de cette dernière partie du monde à l'autre. 3o Le froid extrême de Sibérie paroît surprenant, quand on considère que ce pays est à la même latitude que plusieurs parties Occidentales de l'Europe. Notre Auteur explique ce phénomène par la situation de la Sibérie, qui est un pays élevé & nullement à l'abri des vents du Nord & des frimats de la Mer glaciale. A cette occasion M. Buache observe aussi, que *le grand froid du Canada doit s'attribuer en partie à la disposition du terrein, en partie au voisinage des glaces & des frimats de la Baye de Hudson; ainsi qu'à la fraîcheur de la terre qui n'est pas aisément pénétrée par les rayons du Soleil, à cause de la quantité de bois & d'eaux qui se trouvent dans le Canada, &c.* 4° M. Buache rassemble une multitude de Considérations sur les habitans des pays situés sous le

cercle polaire & au-delà ; sur les lacs & les rivières de ces régions si élevées vers le Nord ; sur l'ordre & l'enchaînement des montagnes qui entourent notre globe &c. & il accompagne toutes ces curieuses recherches d'une Carte qui explique tout aux yeux. Il publie en même temps pour la première Partie de son Mémoire, c'est-à-dire pour la terre de Jéso, sept Cartes dont cinq, ou si l'on veut cinq Planches de la même, contiennent les vuës de cette côte. On doit recueillir avec soin tous les Mémoires & toutes les Cartes (concomitantes) de cet habile Géographe, & l'on doit souhaiter qu'il réduise, quelque jour, ces divers morceaux dans un corps d'Ouvrage où la Physique ne seroit pas moins intéressée que l'Histoire. Nous estimons que les agrémens du style & les réflexions philosophiques devroient seconder & décorer une si belle entreprise.

II.

Le *Tableau du Gouvernement actuel de l'Empire*, par M. Schmauss, Professeur de Gottingen *, est véritablement ce qu'on annonce sous ce titre. On y trouve une exposition abrégée, mais suivie de tout ce qui concerne l'Empereur, les Electeurs, les Princes, les Collèges, les Cercles de l'Empire, avec un état de leurs droits respectifs. On conçoit que, pour traiter ces matières, il a fallu joindre l'Histoire à la Jurisprudence; rappeller les Loix antiques & modernes; tenir compte des changemens, des modifications, des innovations; balancer les intérêts des Puissances qui composent l'Empire; marquer les bornes de leur pouvoir, & même celles de leur dépendance; en un mot, instruire le Lecteur plutôt en racontant & en développant, qu'en prenant le ton de Politique. Il

* Annoncé en Avril, I. vol.

nous semble que M. Schmauss remplit assez sa fonction. Le Traducteur, qui ne se nomme pas, mérite aussi des éloges, sur-tout pour le soin qu'il a pris d'éclaircir le Texte dans des Notes placées aux marges. Nous ne voudrions pas néanmoins répondre qu'on ne les trouvât quelquefois un peu prolixes, & de temps en temps mêlées d'obscurité. L'avertissement ou discours préliminaire, quoique assez bien raisonné, n'est pas non plus exemt des mêmes défauts. Voici un principe qu'on y avance & que nous ne pouvons avouer : *Les Gouvernemens Despotiques*, dit l'Auteur, *sont absolument simples, parce que dans ces Gouvernemens, il n'y a qu'une Loi ; c'est la volonté actuelle du Despote.* Cela est pris de l'Esprit des Loix, & n'en est pas plus vrai. Car 1° le *Despotisme* n'est point une forme de Gouvernement; c'est l'abus de tous les Gouvernemens, aussi-bien de celui qui est

Républicain que de celui qui est Monarchique. 2° Dans les Etats qu'on appelle Despotiques, comme la Russie, la Turquie, la Chine, &c. il se trouve un corps de Loix, des Tribunaux, des Magistrats, &c. Lisez les Histoires.

TABLE

DES ARTICLES

du mois de Juillet, 1755.
I. Volume.

ARTICLE LXIX. *L'Art du Chant.* 1541.
ART. LXX. *Histoire des Recherches sur la Quadrature du Cercle, &c.* 1563
ART. LXXI. *Discours sur le Barreau d'Athènes, &c.* 1578
ART. LXXII. *L'état des Arts en Angleterre, &c.* 1598
ART. LXXIII. *Mes Loisirs.* 1612
ART. LXXIV. *Œuvres de feu M. Cochin.* Tome V. 1629

ART. LXXV. *Médecine expér*
tale, &c.
ART. LXXVI. *Histoire mo*
des Chinois, des Japonnois

ART. LXXVII. Nouvelles l
raires.

ERRATA

Pour Juin, 1755.

Pag. 1414, *lig.* 4, 1663, *lis.* 1

Pour Juillet, I. Volum

Pag. 1544, *l.* 21, presque rien d'a
lis. presque rien d'écrit & de bie
lysé. *P.* 1551, *l.* 3, Chantreu
Chanteurs.

APPROBATION

J'Ai lû, par ordre de Monseig
Chancelier, ce présent Journa
il m'a paru que l'impression pouv
permise. A Paris, ce 20 Juin, 17
SALMON, *Docteur de la*
& Société de Sorbonn

De l'Impr. d'HERISSANT, rue l

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1755. II. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JUILLET, 1755. II. vol.

A PARIS ;

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve *Notre-Dame*, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 686 volumes Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	10.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1755. II. vol.

ARTICLE LXXVIII.

EXAMEN PHILOSOPHIQUE de la liaison réelle qu'il y a entre les Sciences & les Mœurs. Dans lequel on trouvera la solution de la dispute de M. J. J. Rousseau, avec ses adversaires,

sur la question proposée par l'Académie de Dijon, au sujet du bien & du mal que les Sciences ont occasionné dans les mœurs. *In*-12. pag. 74. A Avignon M. DCC. LV. Et se trouve à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques.

VOICI encore une branche de la controverse célèbre où M. Rousseau de Genève a joué un si grand rôle. Nous avions dit quelque part, & peut-être plus d'une fois, que la question de l'influence des Lettres sur les mœurs n'étoit ni décidée, ni facile même à décider ; que quand on est de sang froid sur cette matière, & qu'on a quelque connoissance de l'Histoire du monde, on pense à bien des choses qui suspendent la décision d'une cause si importante &c. Nos incertitudes, à cet égard, n'étoient apparem-

ment pas mal fondées, puiſque, ſelon l'Ecrit qui vient de paroître & que nous annonçons, juſqu'ici *on n'a pas même poſé ſuffiſamment l'état de la queſtion.* Si cela eſt, comment pouvoit-on parvenir à la décider?

Mais pénétrons plus avant dans la penſée de l'Auteur, qui nous eſt totalement inconnu, & que nous ne pouvons nous empêcher d'eſtimer, quoique ſon Ouvrage ne nous paroiſſe pas convaincant. *On a cru*, dit-il, *qu'il n'y avoit point de milieu entre ces deux propoſitions : les Sciences ont perfectionné les Mœurs ; ou, les Sciences ont corrompu les Mœurs. Et moi je dis, les Sciences n'ont fait ni bien ni mal aux Mœurs, ou du moins leur efficace à cet égard ſe réduit à ſi peu de choſes, que cela ne valoit pas la peine d'y tant inſiſter.* L'Auteur tâche enſuite d'établir ſon ſentiment par

deux Considérations qui partagent sa Brochure & que nous suivrons.

I.

D'abord il trace une espèce de tableau du genre humain considéré sous trois points de vuë, ou dans trois états. Le premier est celui de l'ignorance primitive & naturelle, comme on la trouve chez les Sauvages. Le second est celui des lumières, qui éclairent aujourd'hui plusieurs peuples ensevelis auparavant dans les ténèbres de l'ignorance. Le troisième est celui de la barbarie où sont retombées de grandes Nations très-instruites autrefois; par exemple, les Grecs, les Egyptiens, les Perses modernes.

Il s'agit de voir présentement quel effet l'ignorance & les sciences ont opéré sur les mœurs des hommes placés dans ces trois situa-

tions. L'Auteur croit qu'à l'égard du premier état, qui est celui de l'ignorance naturelle, il ne peut y avoir de question, parce que, dans cet état, il n'y a proprement ni vice, ni vertu. *Les hommes y ont les penchans que la nature leur a donnés, & les suivent d'une manière qui laisse fort peu de différence entre eux & les animaux..... chez ces peuples les idées manquent aussi bien que les noms.....* On en trouve *de féroces & d'intraitables ; d'autres témoignent des dispositions beaucoup moins farouches ;* mais ces diversités sont sans conséquence ; & ce qu'on *voit en passant des uns chez les autres, est équivalent à* ce qu'on remarque *en passant d'une campagne remplie de chiens ou de lièvres, à une autre remplie de loups ou de tygres.*

On nous permettra de dire qu'il y a, dans ce portrait, des nuances

peu conformes à la vérité. Car 1°, si l'on veut parler exactement, on ne doit point avancer que, chez aucun peuple, l'ignorance soit *primitive & naturelle* : nous entendons *l'ignorance* des Sauvages, la barbarie des Hottentots, &c. Dans son origine, le genre humain a connu bien des choses, sur-tout la Religion, les Arts nécessaires ou utiles : l'Histoire du monde en est la preuve. 2° On ne peut pas dire non plus qu'il y ait des Nations totalement dénuées de vertus, de vices, & chez qui les *idées manquent*. Les hommes ont par-tout les lumières naturelles, les loix de la conscience, la connoissance du juste & de l'injuste : toute la différence entre eux consiste dans le plus ou le moins d'étendue qu'ils donnent aux conclusions émanées des premiers principes. 3° C'est une pensée très-peu solide, pour ne rien dire de plus, que celle qui

égale, en quelque ſorte, les Sauvages aux animaux. Faudroit-il encore aujourd'hui des déciſions Eccléſiaſtiques pour apprendre aux Européens que les peuples de l'Amérique ſont des hommes ?

Le ſecond état eſt celui des peuples cultivés. Par rapport à eux & à leurs mœurs, l'Auteur conſidère les Sciences comme des eſpèces de cauſes occaſionnelles qui donnent lieu au bien ou au mal ; ce qui s'explique ainſi : Chacun de nous naît avec ſon penchant ; fourniſſez des lumières, procurez des connoiſſances, ce penchant ſe développera ; il dirigera les lumières & les connoiſſances vers les objets qui le touchent : il s'en ſervira pour des fins perverſes, s'il eſt corrompu ; il les appliquera aux exercices de la vertu, s'il eſt vertueux. *C'eſt du cœur, de ce fonds naturel que dépend le reſte. C'eſt ce cœur qui fera tourner en bien*

ou en mal ce surcroît de connoissances, qui d'elles-mêmes n'ont rien qui détermine à l'un plutôt qu'à l'autre, &c. Cette manière d'expliquer les choses paroît raisonnable ; mais nous ne sçavons si l'adversaire des Sciences, M. Rousseau, se trouvera gêné de ces principes. Quand il a soûtenu que les Sciences avoïent corrompu les mœurs, son intention n'étoit pas de dire que les Sciences sont corruptrices par elles-mêmes : au contraire, il les a regardées comme *le chef-d'œuvre du génie & de la raison.* Il a déclaré que la Science en soi *est très-bonne ;* qu'on *participe en quelque sorte à la suprême intelligence*, quand *on étend ses lumières*, &c. Mais, après ces aveux, s'il se trouve que le cœur humain abuse presque toujours des Sciences, comment ne s'ensuivra-t-il pas que les Sciences sont presque toujours quelque chose de

pernicieux ? Hé ! qu'importe après tout que les Sciences ſoient cauſes occaſionnelles ou cauſes efficientes de la corruption des mœurs, ſi l'expérience montre que la corruption des mœurs vient conſtamment après elles ? Mais ne prévenons point ce qu'il faudra dire bientôt, en ſuivant les penſées de l'Auteur.

Le troiſième état, ſelon lui, eſt la barbarie née à la place des lumières. Il eſt de la deſtinée du ſçavoir de parcourir, en quelque ſorte, tous les degrés de la ſphère. Il a paſſé du Midi dans le Nord, & de l'Orient dans l'Occident. Or qui peut dire, reprend notre Auteur, que *l'Hiſtoire des Mœurs ſoit liée avec ces révolutions ; & n'eſt-ce pas par machine, par artifice, qu'on y crée des rapports qui ſont preſque tous d'imagination ?* Il auroit fallu en cet endroit un développement pour faire voir

que les peuples, qui ont perdu les Sciences, ne sont ni plus ni moins vicieux qu'aux temps de leurs lumières. Mais parce que la preuve auroit pû être difficile, & sujette même à de fortes objections, l'Auteur indique des causes particulières & totalement étrangères aux Sciences, lesquelles ont pû & dû influer dans le changement des mœurs; c'est sur-tout le mêlange des peuples & l'inondation des Barbares : à quoi il ajoûte une observation très-considérable. » C'est » que l'état d'un peuple qui a pos» sédé les Sciences, est toujours » plus fâcheux & plus corrompu, » lorsqu'il rentre dans la barbarie, » que s'il n'étoit jamais sorti de » l'ignorance naturelle. La raison » en est, que ce développement » d'idées, causé par la lumière des » Sciences dont j'ai parlé, ayant fa» vorisé la naissance des vices aussi» bien que celle des vertus, ceux-

» ci se désapprennent beaucoup
» plus difficilement que celles-là,
» parce que le cœur a un foible
» pour eux & les chérit : de sorte
» qu'un vice une fois né, est pres-
» que indestructible, &c.« Voilà
une explication dont M. Rousseau
s'accommoderoit assez : car que
lui faut-il autre chose, sinon qu'on
lui accorde que *les Sciences favo-
risent la naissance des vices* ; que
ces vices une fois contractés *se
désaprennent beaucoup plus diffi-
cilement que les vertus* ; & qu'en-
fin il vaut encore mieux conserver
les Sciences que de les perdre, parce
qu'en les perdant, on garderoit les
vices, & l'on acquereroit l'ignoran-
ce, qui est un mal de plus ? A la
vérité notre Auteur veut que les
Sciences *favorisent* aussi *la nais-
sance des vertus* : mais quelle *fa-
veur* est-ce-là, puisque les hom-
mes, beaucoup plus portés au mal
qu'au bien, n'en usent que très

rarement ? Observons bien
ne s'agit pas ici de la manière
tel ou tel homme en partic
pourra se conduire à l'égard
Sciences ; mais que la contro
regarde de grandes portion
genre humain, telles que son
Nations entières. Or si l'on c
dère les Sciences sous ce poi
vuë, peut-on dire qu'elles *f*
risent les vertus aussi-bien q
vices ? Ce seroit la questio
M. Rousseau ; & il seroit bo
sçavoir comment notre Aut
répondroit.

II.

Après avoir examiné les
états du monde par rappor
Sciences, on considère les S
ces en elles-mêmes ; & d'abo
fait une description très-picq
de tout l'empire des Lettres
est, en général, le plus mal
de tous les états existants f

terre. On indique les prétentions qui s'y forment, les invaſions qui s'y gliſſent, les déſordres qui y regnent. Toute cette peinture eſt excellente, mais ne touche encore que de loin la queſtion; & ſi M. Rouſſeau tenoit bien à ſon ſyſtême, il pourroit prendre acte de tous ces abus, reconnus & avoués comme faiſant partie de la conſtitution littéraire, pour en tirer des concluſions totalement favorables à ſa cauſe.

L'Auteur en vient à la notion des Sciences : » Ce ſont des théo- » ries qui contiennent des princi- » pes développés juſqu'à un certain » point, deſquelles on tire une » ſuite non interrompue de con- » ſéquences qui conduiſent à un » dernier but, ou terme qui n'eſt » pas le *non plus ultrà* de la Théo- » rie; mais qui eſt le dernier effort » auquel eſt actuellement parvenu » l'eſprit humain à ſon égard. De-là

» vient l'accroissement possibl
» effectif des Sciences ou Th
» ries, &c. « En suivant c
description, on voit qu'il
encore peu de véritable scie
dans l'esprit des hommes : r
enfin, continue l'Auteur,
que soit le progrès des lumiè
qu'est-ce que tout cela fait
mœurs; quels rapports découv
t-on entre les Théories bonne
mauvaises, & l'état moral des
ples? Dans les pays où les Sça
sont rares, quelle influence v
on que les études & les conn
sances de ce petit nombre d'h
mes de Lettres, aient ou pui
avoir sur la conduite du Vulga
Dans les régions où tout a
pensant, que *peut-il résulter*
les mœurs, des travaux, des
couvertes, des succès du P
cien, du Géomètre, du Chym
du Botaniste, de l'Astronome
l'Erudit, du Poëte même

l'Orateur ? » Que le plus grand » Géomètre prenne le vol le plus » élevé, qu'il atteigne à ce que » son art a de plus sublime ; qu'un » Chymiste infatigable opère, dans » son Laboratoire, les prodiges les » plus surprenants ; qu'un Bota- » niste grossisse le Catalogue des » Plantes par centaines, & décou- » vre dans leur structure ce que » personne n'y avoit encore vû ; » que l'Astronome voyage dans les » Cieux, & y fasse, pour ainsi » dire, des conquêtes ; que l'Erudit » débrouille les plus anciennes ori- » gines des peuples... Je suis fort » trompé, si le soldat, l'artisan, » l'homme non-lettré, de quelque » condition qu'il soit, en apporte- » ront le changement le plus léger » à leur façon de vivre, &c.

L'Auteur, homme sage & prudent, ne touche point aux Arts de luxe dont le propre est d'influer sur les professions manuelles, &

d'y causer ou occasionner (car il ne faut pas disputer des mots) de la licence, de la jalousie, des querelles, &c. Quant aux Sciences proprement dites, un adversaire tel que M. Rousseau, les feroit bien rentrer dans la masse commune ; c'est-à-dire que, sans abandonner ses principes, il montreroit aisément la circulation de vices, qui se fait dans une Nation lettrée, en conséquence même de sa littérature grande ou petite, éclatante ou cachée. Cet Adversaire auroit encore plus beau jeu à l'occasion de ce qu'ajoûte l'Auteur sur la conduite même des Sçavans. Selon lui, ils ne sont ni bons ni mauvais par les Sciences qu'ils cultivent : *Chacun d'eux n'amende ni n'empire en étudiant.... Les vertus & les vices sont en semence dans le cœur comme dans un terroir : les Sciences sont le soleil, la pluie & les autres causes externes de la végé-*

tation, qui ne sçauroit assurément changer l'espèce de la semence.

D'abord il est difficile de concevoir comment *on n'amende ni n'empire en étudiant*, si l'étude sert à développer le bien & le mal qui est dans l'ame. Que la semence ne change pas d'espèce, n'est-ce donc rien que le fruit bon ou mauvais qui naît de cette semence? Ce fruit, quand il est parvenu à sa maturité, ne fait-il pas connoître au moins la bonne ou la mauvaise qualité du *terroir?* ce qui en matière de mœurs n'est point une chose indifférente. D'ailleurs celui qui commet effectivement le bien ou le mal, *n'amende ou n'empire-t-il* pas toujours plus que celui qui garde simplement dans son ame le principe du bien ou du mal sans en venir jamais à l'effet? Mais ce qui favoriseroit extrêmement l'Adversaire des Sciences, c'est cette similitude du *soleil*, du

la pluie & des autres causes de la végétation. Comme il y a, dans le cœur humain, plus de mauvais penchans que de bons; si les Sciences sont à notre égard, ce que le *soleil & la pluie* est à l'égard des semences, il faudra conclure absolument & généralement que les Sciences sont plus pernicieuses qu'utiles aux hommes : conséquence déja fâcheuse par elle-même.

L'Auteur la fortifieroit encore ou l'étendroit, en disant, quelques lignes plus bas, que *généralement parlant la vie de Cabinet... donne aux Sçavans de l'humeur, de la hauteur, des caprices, & que le genre de récompense auquel ils aspirent, ce laurier, cette fumée, dont ils sont si avides, tourne leur esprit à la jalousie, à la malignité, aux manœuvres par lesquelles ils cherchent à se déprimer les uns les autres... Voilà*, conclut-on, *une idée bien précise de ce que*

produit la Science sur le Sçavant même ; & l'on ajoûte que *cela ne va point à changer le fonds des mœurs*. Mais quoi ? ce Sçavant, sans la Science, auroit-il été *humoriste*, *haut*, *capricieux*, *vain*, *jaloux*, *malin*, *homme de manœuvres* & capable de *déprimer les autres ?* Il l'auroit été, sans doute, en racine, en puissance, comme on dit dans l'Ecole ; mais point du tout, en effet & en acte. Terrible axiome encore contre les Sciences : nous ne voulons pas le développer. Il vaut mieux saisir ce qui reste des principes de l'Auteur.

Il convient que toutes les Sciences ont un côté par où elles pourroient se lier avec les mœurs : si nous sçavions en faire l'usage convenable, elles nous éleveroient à la connoissance & à l'amour du souverain Etre ; elles *nous rendroient meilleurs : mais c'est à quoi l'on pense le moins, soit en*

se déterminant à les cultiver, *soit lorsqu'on y a fait des progrès considérables.* Voilà peut-être ce qui faisoit dire à M. Rousseau que » si des intelligences célestes cul- » tivoient les Sciences, il n'en ré- » sulteroit que du bien..... mais » que les vices des hommes vul- » gaires empoisonnent les plus » sublimes connoissances... que les » méchans en tirent beaucoup de » choses nuisibles, & que les bons » en tirent peu d'avantage.

Mais enfin, dit l'Auteur de cette Brochure, la Morale est une science particulière ; & celle-ci du moins devroit influer sur les mœurs, & de-là il faudroit conclure qu'il y a, dans la sphère des sciences, quelque chose qui, par soi-même, est dirigé à la conduite des hommes. Oui bien, reprend le même Ecrivain, si la Morale étoit aussi cultivée qu'elle le mérite ; mais rien de plus négligé, & *je ne vois qu'une*

seule

seule Nation (la Chinoise) *qui ait fait son capital de la Morale, qui l'ait envisagée comme une Science immédiatement & continuellement appliquée à la vie & aux actions des citoyens, & qui en ait ouvert des Ecoles non de simple Théorie, mais de Pratique, où l'on est formé à la vertu, comme on l'est ailleurs aux exercices du corps*,&c.

Mais que dire donc de la Morale des Philosophes ? Que ce sont des *spéculations creuses & métaphysiques ;* des idées subtiles, de vains paradoxes, des maximes & des préceptes qui ne donnoient pour encouragement que l'orgueil ou le désespoir : *Car j'appelle désespoir toutes ces consolations philosophiques, prises de la destinée & de la nécessité immuable des évènemens.*

Et la Morale du Christianisme ? C'est la plus belle du monde ; & *voilà pourquoi le Christianisme a*

changé à cet égard la face de la terre, quoique la corruption humaine ait considérablement altéré le renouvellement qu'il auroit dû produire. Après cette belle déclaration, l'Auteur s'embarrasse dans je ne sçai quelles idées, dont on ne voit ni la vérité, ni la suite; » Malgré ces lumières, *dit-il*, » (il entend les lumières de la » Religion Chrétienne) où en est » la Morale aujourd'hui, consi» dérée comme une Théorie, une » Science claire, solide, continuel» lement applicable à la pratique? » Où sont les Manuels à la portée » de tout le monde, dont on ait » vû des effets frappans, ou dont » on puisse s'en promettre pour » la suite? «. Voilà des questions que ne devoit point faire un homme persuadé que la Morale du Christianisme est au-dessus de toutes les autres. Car cette Morale est dans l'Evangile, & dans les autres

livres du Nouveau-Testament. C'est la *science*, & même l'unique, *claire, solide, continuellement applicable à la pratique : c'est le Manuel à la portée de tout le monde, dont on a vû des exemples frappans* dans les vrais Chrétiens, dans les Saints, & *dont on peut s'en promettre encore pour toute la suite* des siècles. L'Auteur ajoûte, comme une conclusion démontrée, que *la Science des Mœurs elle-même demeure parfaitement inutile aux mœurs.* Oui la *Science* profane & philosophique des *Mœurs*, non celle qui est dans l'Evangile de Jesus-Christ. Cette dernière opère tout, quand elle se rend maîtresse des cœurs : c'est même avec elle, & avec elle seule que l'étude des autres sciences perd sa contagion & sa malignité. Qu'on se retourne tant qu'on voudra, les Sciences perdront les hommes, tant

que les hommes ne ſeront pas Chrétiens.

Nous pouvons dire préſentement ce qu'il faut penſer de la Brochure qui vient de nous occuper. C'eſt l'Ouvrage d'un homme d'eſprit, d'un Philoſophe, & même d'un aſſez bon Ecrivain. Peut-être que de tous ceux qui ont traité la matière, il eſt celui qui donne le plus de priſe à M. Rouſſeau. Non-ſeulement il ne termine point l'affaire à l'avantage des Sciences, il confirme même, en quelque ſorte, l'accuſation intentée contre elles. Seroit-ce là un tour d'ennemi ; une eſpèce d'intrigue ſemblable à celle de Sinon qui fit ſemblant d'être ami des Troyens pour les perdre ? C'eſt ce que nous laiſſons à décider aux Lecteurs. Toujours eſt-il certain que la controverſe de Dijon n'eſt pas plus terminée qu'auparavant.

ARTICLE LXXIX.

DÉFENSE DE LA RELIGION contre les difficultés des Incrédules. Par M. François; quatre Volumes in-12. A Paris, chez Jean Hérissant, & les frères Estienne. M.DCC.LV.

IL y a quatre ans que M. François donna au public ses *preuves de la Religion de Jesus-Christ contre les Spinosistes & les Déistes:* Ouvrage en quatre Volumes qui a été très-bien reçu, & dont nous avons rendu compte dans cinq Articles de ces Mémoires.* Aujourd'hui le même Auteur publie, aussi en quatre Volumes, la *Dé-*

* Voyez Juillet, Septembre, Novembre 1751, & Avril II. vol. Novembre 1752.

fense de la Religion contre les difficultés des Incrédules. Concevons ce qui donne lieu à ce nouveau Livre. M. François nous dit bien qu'il a été encouragé & protégé par feu Monseigneur le Duc d'Orléans & par M. le Maréchal-Duc de Noailles ; mais ceci ne fait connoître que le zéle de ces personnes illustres : il a fallu, pour l'entreprise même, une raison capitale & intrinséque. Si l'Ouvrage donné en 1751 répondoit à toutes les objections des Impies ; ce seroit en vain qu'on y ajoûteroit ces quatre nouveaux Volumes. Mais voici ce qu'on éprouve dans la controverse avec les Incrédules.

On expose d'abord les preuves triomphantes de la Religion ; on porte jusqu'à l'évidence, les argumens qui démontrent l'existence de Dieu, la spiritualité & l'immortalité de l'ame, la nécessité d'un culte, la vérité des révélations faites à

Moïse, l'authenticité des miracles de ce Législateur, de ceux de J. C. & des Apôtres; la divinité des Livres de l'ancien & du nouveau Testament, &c. En traitant toutes ces grandes questions, on se propose aussi les principales difficultés des adversaires; & l'on y répond de la manière du monde la plus satisfaisante. Tout seroit dit, si l'on avoit affaire à d'honnêtes gens qui aimassent la vérité, & qui n'eussent dans le cœur aucun intérêt de la combattre. Mais la nation des Impies ne se gouverne point ainsi: battus d'un côté, ils attaquent de l'autre; dépourvus des lumières de la raison & de l'expérience, ils ont recours aux conjectures, aux hypothèses, aux subtilités, aux obscurités: & comme chacun d'eux n'a d'ordinaire qu'une très-petite mesure d'érudition; ils s'aident tous de leurs prétendues découvertes; ils se copient les uns

les autres ; ils répétent ce qui a été dit, & réfuté cent fois. D'ailleurs, comme l'obſerve M. François, *ſans ſçavoir ni Grec ni Latin, ils peuvent toujours trouver dans Bayle divers textes des anciens Auteurs, qu'ils étalent avec complaiſance.* Malheureuſement ce M. Bayle, mis au creuſet de la critique, eſt ſouvent trouvé de très-mauvais alloi, en matière d'érudition. Mais jusqu'à ce que l'épreuve s'en faſſe, ſes fidèles diſciples jouiſſent toujours du bénéfice des citations, & ſe donnent, ſans étude, un air ſcientifique qui éblouit les ignorans.

Ce n'eſt donc jamais fait avec nos Incrédules modernes, & notre Auteur le ſçait apparemment mieux que perſonne. Cependant, pour donner à ſon Ouvrage toute la perfection dont il eſt ſuſceptible, & pour mettre une bonne fois en évidence la foibleſſe des ennemis

de Jesus-Christ, il rappelle tous leurs sophismes, & les détruit l'un après l'autre. On a bien, dans les Volumes de 1751, tous les principes de cette controverse ; on est assez fort si l'on sçait manier les armes que ces Volumes fournissent ; mais comme il faut songer aux besoins de tout le monde, voici un supplément de défense, une augmentation de secours, un surcroît d'instruction. On y trouve de la Métaphysique pour les Lecteurs accoûtumés à rentrer en eux-mêmes ; des développemens historiques pour ceux qui aiment à se conduire par la méthode des faits ; des discussions de critique pour venger la vérité de nos saints Livres ; des réflexions sur la Morale de l'Evangile, pour rompre l'effort que les Incrédules font contre la doctrine des Mœurs.

Au reste ces Messieurs ne doivent pas s'attendre que M. Fran-

çois les ménage. Il commence par les peindre en cette manière : » Ils » se donnent pour des Philosophes » du premier ordre, qui attentifs » à épier la nature dans ses opéra- » tions les plus secrettes, n'en veu- » lent croire qu'à leurs sens & à » l'expérience. Les Théologiens ne » sont auprès d'eux que des igno- » rans ; les plus grands Philoso- » phes du dernier siècle, que des » rêveurs dont l'esprit étoit gâté » par la superstition. Au ton qu'ils » prennent, on s'attendroit à trou- » ver chez eux la nature dévoilée. » Cependant ils ne sont hardis & » décisifs que contre la Religion. » Sur tout autre sujet, ce ne sont » plus les mêmes hommes : on les » voit timides, chancelans, dé- » concertés : ce sont de purs Scep- » tiques. Ils m'ont paru si unifor- » mes dans leurs pensées, que je » serois tenté de les regarder com- » me des Ecrivains qui se copient

» les uns les autres. Ils ne diffèrent
» presque entre eux qu'en ce que
» les uns plus audacieux, ou plus
» sincères, s'enveloppent moins;
» s'expliquent plus nettement. Qui
» a vû les principes & les raison-
» nemens de l'un, peut s'épargner
» la peine de lire tous les autres.
» On retrouve aussi chez eux à
» peu-près la même érudition, un
» peu plus, ou un peu moins dif-
» fuse. Ce en quoi la plûpart se
» ressemblent encore mieux, c'est
» dans une licence effrénée. Il est
» dans leurs écrits des images obs-
» cènes, dont l'impudicité rougi-
» roit. Les équivoques grossières
» y sont semées de toutes parts.
» Les plaisirs sensuels y sont pré-
» conisés avec une fureur d'en-
» thousiastes. On y voit des hom-
» mes se glorifier d'avoir suivi, sans
» réserve, les honteux penchans
» de la nature corrompue, tandis
» que l'âge le leur a permis. On y

» entend des ames de boue, dans
» des corps usés par la débauche,
» se plaindre amèrement d'être ré-
» duites aux infames phantômes de
» leur sale imagination.

Si ce Livre tombe entre les mains d'un certain monde, il n'y a pas de doute que l'Auteur ne soit blâmé, comme outre-passant les loix de la Critique; comme renouvellant les scènes tumultueuses de certains Littérateurs antiques qui s'échauffoient contre leurs adversaires. Car voilà sur quel ton notre siècle est monté. On y fait accueil aux plus grandes impiétés; on s'amuse, de sang froid, des blasphêmes les plus atroces contre Dieu & contre Jesus-Christ, & l'on ne veut pas que les Apologistes de la Religion élèvent la voix contre ces scandales. On dit qu'ils se fâchent, quand ils peignent les Impies des couleurs qui leur conviennent: on traite cette

conduite d'impoliteſſe & de groſſièreté : on taxe ces défenſeurs du Chriſtianiſme de n'avoir ni Philoſophie, ni uſage du monde. Mais tel fut néanmoins, & beaucoup plus vif encore, le ſtyle des Apôtres & des SS. PP. contre les Incrédules de leur temps : & nous croyons, tout bien conſidéré, qu'il faut ſe mocquer de ces fauſſes Loix du monde ; que, comme il eſt ridicule de s'échauffer pour des opinions purement littéraires (procédé Gothique & qu'on a raiſon de ne plus tolérer) auſſi eſt-il très-louable d'uſer de termes forts & énergiques pour démaſquer & pour combattre les impies. Il eſt bon même de les déſigner, comme faiſoit l'année dernière M. l'Evêque de Marſeille, dans un de ſes Ouvrages, & comme fait aujourd'hui M. François dans les marges de ſon Livre. Cet homme de zéle ſpécifie fort bien les Coryphées de

l'incrédulité ; nous voulons dire ces prétendus beaux-esprits, ces fins Littérateurs, ces Ecrivains à la mode qui ne doivent leur vogue qu'à la hardiesse de leurs systêmes, qu'à la perversité & à la sottise du siècle. Ces gens-là, au reste, quoique fort jaloux du titre de *Philosophes* qu'ils déshonorent, sont infiniment sensibles. Ils ont toujours cinq cents manières de témoigner leur ressentiment & de vomir leur fiel. Ainsi notre Auteur peut s'attendre à voir son nom & son Ouvrage dénigrés dans de petits libelles furtifs, dans des Préfaces artificieuses, dans des Poësies pleines de licence & d'irréligion : espèce de vengeance bien digne des ennemis de Jesus-Christ, puisqu'elle est aussi basse que déraisonnable : mais c'en est assez sur ce préliminaire. Nous l'avons jugé propre à faire connoître les quatre nouveaux Volumes de M. François. Dans les

deux premiers, auxquels se bornera notre Extrait, cet Auteur répond aux difficultés *contre la révélation naturelle*; c'est-à-dire qu'il examine ce qu'on oppose à *la spiritualité de l'ame*, à *l'existence de Dieu*, à *l'immortalité de l'ame*, aux *principes des mœurs*. C'est la matière de quatre Chapitres, dont chacun va nous occuper quelques momens.

Chapitre premier; *De la spiritualité de l'ame*. L'Auteur commence par donner une idée générale de l'homme; c'est-à-dire qu'il développe d'abord ce qui concerne le mécanisme du corps & les fonctions animales : ensuite les sensations, l'imagination, la perception, le jugement, le raisonnement, la volonté : il fait sentir, par l'examen de toutes ces facultés & de leurs opérations, qu'il doit y avoir deux principes dans l'homme; l'un purement corporel, l'au-

tre pleinement dégagé de la matière. Après quoi il invite celui qui sert de second & d'interlocuteur dans cet Ouvrage *, à proposer ses difficultés. » Faites voir, *lui* » *dit-il*, si vous le pouvez, que tou» tes ces propriétés si différentes » par leur nature, que je viens de » vous découvrir en vous-même, » ne suppofent point deux substan» ces diverses, dont l'une soit éten» due & composée de parties, l'au» tre soit simple & inétendue; mais » qu'elles appartiennent à une seule » & même substance étendue, di» visible, solide; en un mot, que » vous n'êtes que corps; que c'est » cet amas d'os, de chairs, de

---

* Les Livres de M. François ne sont pas des Dialogues dans les formes; mais on sçait que cet Auteur introduit un personnage feint, nommé *Eusebe*, qui coupe de temps en temps le discours comme pour s'instruire ou pour se désabuser.

» veines, d'artères, de nerfs, de
» moelle, de sang, qui a le senti-
» ment de sa propre existence; qui
» se connoît, qui voit la lumière
» & les couleurs, qui entend les
» sons, qui sent les odeurs, qui
» goûte les saveurs, qui ressent du
» plaisir ou de la douleur, qui, en
» conséquence de ces sentimens,
» aime, hait, craint, espère, se
» réjouit, s'attriste, s'enhardit,
» s'irrite, se désespère; qui a l'art
» de se représenter à lui-même ses
» sentimens & ses desirs, après
» qu'ils sont passés, & qu'il n'est
» plus exposé aux impressions des
» objets extérieurs; & ce qui est
» encore bien plus merveilleux,
» qui a l'art de percevoir le vrai,
» de l'examiner, d'en considérer
» les rapports, de les comparer,
» d'en juger, d'en raisonner; de
» vouloir son bien-être, de recher-
» cher les moyens propres à se le
» procurer, de choisir entre ces

» moyens ; de se blâmer quand il
» choisit mal, de s'applaudir quand
» il choisit bien ; de se regarder
» comme sage ou comme fou,
» comme vertueux ou comme
» vicieux, selon l'usage qu'il fait
» de sa liberté dans ses détermina-
» tions ; de se commander à lui-
» même, de se mettre en mouve-
» ment, & quand il y est, comme
» dans la colère, d'en suspendre
» les effets. Faites voir que tant
» d'opérations n'ont point d'autre
» principe que les parties dont
» votre corps est l'assemblage.
» Mais comment vous y prendrez-
» vous ? &c.

Il suffit, en effet, d'exposer toutes ces choses, pour décider la question, en faveur de la spiritualité de l'ame. Cependant l'Auteur met dans la bouche d'Eusebe tout ce qu'il est possible d'objecter dans la matière présente. Par exemple, il expose tout le fond d'une

Brochure sur l'origine du monde & sur l'immortalité de l'ame : Libelle déteſtable qui parut en 1751, & dont un Anonyme fit auſſi-tôt juſtice en nous adreſſant deux Lettres qu'on voit dans nos Mémoires de Mai & de Juillet de la même année. Nous ne pouvons douter que M. François n'ait lû ces Lettres, puiſqu'il en tranſcrit de temps en temps des morceaux, c'eſt-à-dire tantôt ſix lignes, tantôt neuf, & dix-ſept ou dix-huit de ſuite, dans ſon ſecond Volume. Nous ſouhaiterions que cet Auteur eût bien voulu indiquer cette ſource comme il en indique d'autres, même des plus modernes, qui lui ont été utiles * : nous avertiſſons, au reſte, que ces Lettres ſont d'un Ecrivain

* Il cite, par exemple, dans ce même Article, *l'explication de la Genèſe, par MM. Duguet & d'Asfeld.*

totalement étranger à nos Mémoires.

Mais quoi qu'il en soit, l'Auteur de ces Lettres & M. François ont fait plus d'honneur à la *Brochure* qu'elle ne mérite, puisque, depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est un tissu de faussetés, de paralogismes, de bévuës, de contradictions : voici un exemple de ce dernier cas : on le trouve également relevé, & dans notre Journal de Juillet 1751 (p. 1591,) & dans le premier Volume de M. François. (p. 197.) » Ce Matérialiste, Au-
„ teur de la Brochure, prétend que
„ les Anciens ne concevoient point
„ l'ame comme une substance dis-
„ tinguée du corps ; & bientôt il
„ conviendra que ces mêmes An-
„ ciens reconnoissoient tous l'im-
„ mortalité de l'ame. Qu'est-ce
„ qu'ils croyoient donc immortel ?
„ Est-ce le corps qu'ils voyoient se
„ corrompre aussi-tôt après la mort

ient donc une substance
périssoit point avec les
du corps, qui étoit par
ent distinguée du corps.*
une fois cette Brochure
age d'un Auteur sans juge-
sans sçavoir, quoiqu'il af-

---

iteur de la seconde Lettre im-
ans le Journal dit: *Après avoir
qu'anciennement on n'avoit
de de l'ame comme d'une subs-
stinguée du corps, il convient
sentiment de l'immortalité étoit
hez les premiers peuples de la
qu'est-ce que ces premiers peuples
nt donc immortel? Est-ce le corps
se corrompre aussi-tôt*

fecte de citer de l'Hébreu, de parler des SS. PP. & des Conciles. M. François détruit toute cette attaque : après quoi il examine si la *faculté de penser peut être une propriété de la matière*. Mais comment le seroit-elle, la pensée n'étant ni divisible ni étendue ? Attendez, *reprend le Matérialiste*, „ je „ puis vous accorder que l'étenduë „ & la divisibilité sont des attri- „ buts inséparables de la matière, „ sans qu'il s'ensuive que la pen- „ sée ne soit pas un mode de la „ matière, comme de l'esprit. Cer- „ tainement le mouvement n'est „ point matière ; il n'est ni long, „ ni large, ni étendu ; & si on lui „ donne quelquefois ces proprié- „ tés, ce n'est que métaphorique- „ ment & en tant qu'il est joint à „ la matière. Cependant on ne peut „ nier que le mouvement, qui est „ une propriété de l'esprit, ne con- „ vienne également à ce que nous

„ concevons ſous le nom de corps.

Ce raiſonnement eſt encore de la *Brochure ſur l'immortalité de l'ame*; & l'on voit par là juſqu'où s'étend la logique de celui qui en eſt l'Auteur. Il confond tout, le mode & la ſubſtance; le corps & l'eſprit; le mouvement & la penſée: il ne ſçait pas que le mouvement eſt matière en ce ſens, que c'eſt un mode du corps: il ignore également que la penſée n'eſt & ne peut-être un mode du corps, puiſqu'on la conçoit ſans aucun rapport à la matière: il prétend que *le mouvement eſt une propriété de l'eſprit*: ce qui n'a aucun ſens ſi l'on entend par le terme de *mouvement*, un changement ſucceſſif de poſition, & de correſpondance aux divers lieux: car qu'eſt-ce que cela fait à l'eſprit? Cet Auteur veut-il nous dire que l'eſprit eſt en *mouvement* quand il travaille; quand il fait des recherches;

quand il aime ou qu'il haït ; quand il use, en un mot, de ses facultés ? Mais tout ceci est *action*, & ne ressemble en rien à l'état du corps qui est mû. Laissons ce verbiage, pour passer à une autre question.

Une substance simple & immatérielle est-elle impossible? C'est ce que propose M. François, pour avoir occasion de résoudre une multitude de fausses subtilités ; celle-ci entr'autres : „ Si l'ame humaine est „ véritablement d'une nature spi„ rituelle, elle ne peut l'être qu'elle „ ne soit en même temps un être „ parfaitement simple ; & que par „ conséquent, suivant le raisonne„ ment de Platon, de Ciceron, „ & de la raison même, elle ne „ soit un Ange, elle ne soit „ Dieu, &c. " Belle objection sans doute ! comme si pour être Dieu, il suffisoit de n'être point composé de parties ; & s'il ne falloit pas outre cela, être infini, tout-puissant, éternel,

éternel, &c. Quand on compare les êtres pensans avec les corps, on insiste sur la simplicité des premiers, & cela suffit pour les différencier de tout ce qui est matière. Mais quand on veut juger des divers êtres pensans, il faut considérer de plus leurs perfections particulières : la simplicité ne suffit plus pour achever la comparaison. Notre Auteur développe ce raisonnement & toutes ses autres réponses, qui peuvent même paroître un peu diffuses : mais il est question d'instruire, & dans les matières de Métaphysique on ne doit pas épargner les éclaircissemens.

Les Matérialistes renouvellent encore une vieille objection, tirée de la ressemblance qui paroît entre les animaux & l'homme. Si les animaux ne sont que de la matière, & si l'homme leur ressemble si fort dans ses opérations, pourquoi celui-ci seroit-il autre chose qu'un être

quand il aime ou qu'il haît; …
il use, en un mot, de ses …
tés? Mais tout ceci est …
ressemble en rien à l'é…
qui est mû. Laissons …
pour passer à une …

Une substance …
térielle est-elle …
que propose …
avoir occasio… …mot, si
titude de f… …s la nature
entr'autr… …s des animaux;
„ vérita… …atérialistes abusent
„ ritu… …exemple pour soûtenir
„ ne … …aradoxes? La première loi du
„ p… …nnement est de partir d'idées
„ …aires, & l'on part ici du principe
„ le plus obscur: aussi arrive-t-on à une conséquence qui est nulle, sçavoir que l'homme n'est que matière. „ Quelque systême, *dit M.* „ *François*, qu'on embrasse sur les „ animaux, il n'en peut résulter „ que la matière pense.... Mais „ si l'on veut me forcer de répon-

, je dirai que, sans rien dé-
absolument, je suis prêt
dre, d'après les Bossuet;
lignac, dans le systê-
econnoît pas même
ans les animaux,"
s bêtes sont des
uteur explique
tenduë, & tout
gacité qu'on en peut
ans un systême qui, au
, n'est nullement nécessaire à la Religion.

CHAPITRE II. De l'existence de Dieu. Cette grande vérité a été prouvée & démontrée dans le premier Ouvrage de l'Auteur. Il se contente ici de toucher, en peu de mots, quelques argumens qui confirment le même dogme, principe de tous les autres, & cause unique du bonheur des créatures. Il fait ensuite des remarques générales sur les opinions des Anciens par rapport à l'origine du monde;

matériel ? Tel est l'argument des Impies : argument où l'on peut nier tout. Car 1° qu'elle preuve a-t-on que les animaux ne soient que de la matière ? 2° Comment peut-on assurer qu'il y ait une si grande ressemblance entre l'homme & les animaux ? Sçait-on si les animaux ont des sentimens, des perceptions, des jugemens ? &c. En un mot, si tout est une énigme dans la nature & dans les propriétés des animaux ; pourquoi les Matérialistes abusent-ils de cet exemple pour soûtenir leurs paradoxes ? La première loi du raisonnement est de partir d'idées claires, & l'on part ici du principe le plus obscur : aussi arrive-t-on à une conséquence qui est nulle, sçavoir que l'homme n'est que matière. „ Quelque systême, *dit M.* „ *François*, „ qu'on embrasse sur les „ animaux, il n'en peut résulter „ que la matière pense.... Mais „ si l'on veut me forcer de répon-

„ dre, je dirai que, sans rien dé-
„ cider absolument, je suis prêt
„ à répondre, d'après les Bossuet;
„ & les Polignac, dans le systê-
„ me qui ne reconnoît pas même
„ de sensations dans les animaux,“
c'est-à-dire que les bêtes sont des machines: ce que l'Auteur explique avec beaucoup d'étendue, & tout autant de sagacité qu'on en peut mettre dans un système qui, au fond, n'est nullement nécessaire à la Religion.

CHAPITRE II. *De l'existence de Dieu.* Cette grande vérité a été prouvée & démontrée dans le premier Ouvrage de l'Auteur. Il se contente ici de toucher, en peu de mots, quelques argumens qui confirment le même dogme, principe de tous les autres, & cause unique du bonheur des créatures. Il fait ensuite des remarques générales sur les opinions des Anciens par rapport à l'origine du monde;

article où revient la fameuse & ridicule Brochure *sur l'origine du monde*. M. François acheve de la mettre en poudre. De-là il s'attache à examiner si la croyance universelle de l'existence de Dieu est l'effet de l'ignorance, de la crainte, de la politique; & il fait voir que l'attribution de cette grande vérité à l'une de ces trois causes, ou à toutes les trois, est quelque chose d'infiniment contraire à l'histoire & à la raison. Il soûtient après cela, que nous avons tous une idée de Dieu; que cette idée ne nous vient point des sens, mais qu'elle est innée; que cette idée encore, considérée du côté de son sujet, est une modification de notre ame, & que la même considérée du côté de son objet, est Dieu lui-même, présent à notre ame, & se manifestant à elle autant qu'il lui plaît. On retrouve là des traces de la Métaphysique du P. Mallebran-

che : doctrine plus goûtée, il y a 50 ans, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ne seroit-ce point parce que le monde d'alors étoit plus religieux qu'on ne l'est actuellement ? Si cela étoit, le Mallebranchisme devroit croître d'estime & de faveur dans l'esprit des Philosophes qui ont encore du zéle pour la Religion : mais il est vrai, après tout, & il le sera toujours, que l'Evangile n'a nullement besoin de systêmes pour se maintenir. M. François conclut ce Chapitre par l'*examen de la 67e Lettre Persanne au sujet des attributs de Dieu* ; & les morceaux qu'il produit de cette Lettre lui paroissent, tels qu'il sont en effet, pleins de *verbiage* & dénués de *sens* : cette critique ne peut manquer de plaire à tous les bons esprits, sans compter tous les vrais Chrétiens, qui regardent les Lettres Persannes comme un des plus dangereux ouvrages dont on ait ouï parler de-

puis ceux de Celse & de Porphyre. Notre Auteur attaque aussi un fort mauvais principe de l'Esprit des Loix : principe d'où il s'ensuivroit que Dieu n'auroit point eu de liberté dans la création du monde, & qu'il seroit assujetti à des loix invariables, dans sa conservation. Tout cela est à lire & à retenir.

Chapitre III. De l'immortalité de l'ame. Encore quatre questions. 1° *Y a-t-il des preuves de l'immortalité de l'ame ?* Tout concourt à établir cette vérité ; & tout ce qu'on y oppose est de la plus mince considération : Argumens négatifs, conjectures, suppositions gratuites, attribution de ce dogme aux préjugés &c. M. François répond à tout sans effort, & sans embarras. 2° *La créance universelle de l'immortalité de l'ame doit elle sa naissance à la politique ?* » Il est vrai, *répond l'Au-* » *teur*, que tous les anciens Légis-

» lateurs posoient pour fondement
» de leurs loix, le dogme d'une
» vie future. Mais conclure de-là
» qu'ils en sont les inventeurs, ce
» seroit raisonner de la manière la
» plus pitoyable. Ils posent égale-
» ment pour fondement, le dogme
» d'une Divinité : en peut-on con-
» clure qu'ils en sont les inven-
» teurs ? Quelque artificieux qu'on
» les suppose, il falloit qu'ils trou-
» vassent les hommes attachés à ces
» dogmes par des motifs invin-
» cibles, pour qu'ils pussent s'en
» servir à l'avancement de leurs
» desseins. « 3° *Peut-on ébranler les preuves de l'immortalité de l'ame ?* Ces preuves sont tirées du desir que nous avons de l'immortalité, des idées de l'ordre & de la justice, &c. Le Matérialiste ne les combat que par un tissu de sophismes, dont notre Auteur se débarrasse en bon Métaphysicien. Mais à l'égard de la 4e. question qui

roule sur les *opinions des anciens Philosophes touchant l'immortalité de l'ame*, il emploie les monumens historiques ; toutefois cet endroit est traité à charge & à décharge : nous voulons dire qu'en observant qu'il y eut dans l'antiquité une doctrine uniforme sur le dogme de l'autre vie, M. François ne dissimule pas les écarts de quelques Philosophes en ce point. Ils avoient une doctrine publique toute favorable à l'immortalité de l'ame & au bien de la société dont ce dogme est, en quelque sorte, le lien, l'ame & la sûreté ; mais en particulier les passions, la fausse Métaphysique, les principes absurdes sur Dieu & sur la nature de l'ame, leur faisoient prendre un parti tout contraire. *C'est bien de tels Philosophes*, ajoûte l'Auteur, *dont les Apôtres parlent avec tant de mépris, qu'il convient de nous opposer ! Pour l'honneur de la Philosophie, il*

faudroit, s'il étoit possible, rayer de leurs ouvrages tant de grossières absurdités.

CHAPITRE IV. *Des principes des mœurs.* On trouve ici des observations *sur le systême des Incrédules au sujet des mœurs*, & la controverse se tourne principalement contre Bayle qui a fait tant d'efforts pour montrer la compatibilité de la vertu avec l'Athéisme. On fait voir au contraire, que l'Athée ne conserve ni notions du juste & de l'injuste; ni obligation d'obéir aux loix; ni frein capable d'arrêter la fougue des passions; ni motif favorable à la pratique des vertus. Ce morceau est triomphant, comme le sont d'ordinaires toutes les réfutations de Bayle; parce que ce faux Philosophe embrassoit la défense de tous les systêmes contraires à la Religion & au sens commun.

Nous n'en dirons pas davantage

dans ce 1er Extrait qui ne doit qu'inspirer le desir de consulter l'ouvrage. Encore une fois, nous le croyons un peu long, & un peu chargé de Métaphysique ; mais il pourra se trouver des Lecteurs qui ne remarquent en ceci ni défaut ni excès ; & nous sommes sûrs que l'Auteur a tout fait pour le mieux.

ARTICLE LXXX.

ÉLOGE HISTORIQUE de M. le Baron de Holberg, mort à Copenhague en Janvier 1754. *

---

* Cet homme de Lettres a joui d'une grande réputation dans le Nord & en Allemagne. C'est ce qui nous engage à publier cet *Eloge historique*. Il peut intéresser les Amateurs de l'Histoire littéraire. Les autres Lecteurs en seront quittes pour passer cet Article de nos Mémoires.

PENSÉES MORALES du même Baron (de Holberg,) *traduites du Danois. Deux Volumes* in-12. A Copenhague, en 1748 & 1749.

IL y aura deux parties dans cet Article. La première comprendra l'Eloge de M. le Baron de Holberg : nous le tirons d'une Lettre manuscrite fort bien faite, mais trop longue pour nos Mémoires. Elle nous a été communiquée par M. D'Aubigny, petit-neveu & possesseur des Ecrits du célèbre M. Ducange. La seconde partie de notre Analyse sera l'Extrait des *Pensées Morales* du Baron de Holberg : Ouvrage déja connu à Paris, & sur lequel, par cette raison, nous n'insisterons pas beaucoup ; il suffira de donner une idée de l'esprit & du caractère assez singulier de l'Auteur.

I.

Louis De Holberg naquit à Bergue en Norvège l'an 1684. Son père étoit parvenu du rang de simple Soldat au grade de Lieutenant-Colonel, & il avoit sçû amasser quelque bien dans ce métier des armes, qui en ruine tant d'autres. Malheureusement pour sa famille, qui étoit nombreuse, il mourut à la fleur de l'âge. Louis De Holberg, dont il est ici question, n'avoit qu'un an au temps de cette mort, & dix ans quand sa mère lui fut enlevée. Il faut ajoûter qu'alors la plus grande partie des biens de la maison avoit péri par un incendie : c'est ce qui engagea, quelque temps après, le jeune De Holberg à chercher de l'emploi dans les Troupes. Le souvenir des longs services de son père ne put lui obtenir que le titre de Caporal dans un Régiment de Milice.

Il ne le garda pas long-temps. Un de ſes parens, qui lui connoiſſoit de l'inclination pour l'étude, le retira du Service & le fit inſtruire par le Précepteur de ſes enfans. On l'envoya enſuite à Copenhague, où il ſe diſtingua dans les Lettres; mais la médiocrité des ſecours qu'on lui fourniſſoit l'obligea de retourner en Norvège; & il ſe donna, ne pouvant faire mieux, à un Paſteur de Campagne, pour élever ſes enfans, & pour prêcher quelquefois à ſa place. Ainſi Louis De Holberg ſe trouva métamorphoſé de Caporal en Précepteur & en Prédicateur. Cette dernière fonction lui plaiſoit aſſez, parce que les gens du Canton l'admiroient; mais il ne put ſoûtenir les détails de la Pédagogie; & l'on ne s'accommodoit guères mieux de ſes principes qui étoient auſtères. Il fallut dont quitter la maiſon du Paſteur; & Copenhague

revit le jeune De Holberg, qui se mit à fréquenter les Ecoles de Théologie.

Il brilloit dans cette carrière, lorsque l'indigence vint encore l'assaillir, & le força de reprendre le train des éducations d'enfans. Il entra, comme Précepteur, chez le Suffragant de l'Evêque de Bergue, & bientôt les désagrémens de cette profession le replongerent dans l'ennui. A cette répugnance naturelle se joignit le desir de voyager: passion très-forte chez les peuples du Nord, dignes successeurs de ces hommes redoutables qui parcoururent autrefois, en Conquérans, toutes les Provinces de l'Europe. Le Suffragant de Bergue avoit vû beaucoup de pays; ses voyages étoient imprimés; & lui-même apparemment contoit volontiers ses aventures dans l'enceinte de son domestique. Il n'en falloit pas tant pour déterminer Holberg à

tenter la fortune des courses étrangères : son premier soin fut de faire une somme du peu qu'il possédoit. Meubles, immeubles, contrats, droits, privilèges, tout fut vendu, cédé, aliéné, & le produit entier ne put jamais monter qu'à soixante écus.

Avec un fonds si modique, il falloit compter beaucoup sur un sçavoir-faire qui consistoit, à tout prendre, dans quelques connoissances de Latin, d'Italien, de François & de Musique : ce dernier talent fut celui dont notre Voyageur tira plus de parti. Il passa d'abord à Amsterdam, mais une maladie de langueur vint l'y saisir, & le Médecin qu'il consulta lui dit que le seul remède étoit d'aller prendre les bains à Aix-la-Chapelle. Ce Docteur, comme le remarque la Lettre manuscrite, en parloit *fort à son aise*. La bourse du malade étoit aussi menacée d'un

épuisement très-fâcheux ;
enfin le desir de recouvrer la
du corps étant le premier en
on obéit au Médecin ; le vo
d'Aix-la-Chapelle se fit ; les
opérerent des merveilles. Ho
fut guéri au bout de sept sema
durant lesquels s'évacua to
ment le reste de son patrim
alors le sçavoir-faire fut m
jeu ; & voilà un de ces mo
qu'il faut considérer dans la v
hommes illustres, qui ont
lutter contre les disgraces
fortune. Ces sortes d'exempl
pirent du courage & suggèrer
expédiens à ceux qui, dans
tres temps & dans d'autres
se trouvent livrés aux mêm
barras.

Holberg reprit gaiement la
d'Amsterdam ; sa voiture fu
de ces anciens Philosophes
pour être plus agiles, jettoie
leur argent à la mer ; & sa res

pour vivre fut, comme du temps d'Homère, ou des vieux Troubadours François, le talent de chanter. Quelques petits ſecours, fournis par un Banquier de ſa connoiſſance, le mirent en état de ſe rembarquer pour la Norvège; mais cette fois il s'établit à *Chriſtiania*, s'y donnant pour un homme très-verſé dans la Langue Françoiſe, parce qu'il avoit eu occaſion de voir des François durant ſes voyages. Cette réputation lui procura des Elèves & quelques eſpérances de fortune; mais un Marchand Hollandois, auſſi Maître de Langue Françoiſe, & qui ſe picquoit *d'avoir le pur accent d'Amſterdam*, vint traverſer le jeune Norvégien, dont l'école fut bientôt abandonnée.

Ce contre-temps fut cauſe que le goût des voyages ſe ranima dans ſon ame. Avec le petit fonds qu'il s'étoit fait, & comptant toujours ſur ſes talens de Muſicien & de

Grammairien François, il partit pour l'Angleterre. Après quelques jours de promenade dans Londres, il se rendit à Oxford, où il mena pendant deux années une vie toute philosophique : il étudioit pour lui-même, & il donnoit des leçons de Musique & de Grammaire Françoise pour vivre. Quoique partagé entre ces diverses occupations, il eut le temps de commencer son *Introduction à l'Histoire de l'Europe* : c'est son premier Ouvrage. Etant de retour à Copenhague, après sa solitude d'Oxford, il l'acheva & le fit imprimer en 1711. On y sent la jeunesse de l'Auteur ; mais cet essai le mit bientôt en voie d'entreprendre quelque chose de mieux.

Il composa une *Introduction à l'Histoire moderne de Dannemark* : Ouvrage qui fut présenté, même en manuscrit, au Roi Frideric IV. & qui valut à l'Auteur la

charge de Profeſſeur extraordinaire dans l'Univerſité de Copenhague. Ce n'étoit qu'une expectative; il falloit, pour jouir de l'honoraire attaché à ce poſte, qu'un des deux Profeſſeurs, en exercice, ceſsât de vivre, & l'un & l'autre n'en témoignoient aucune envie. Ainſi M. De Holberg poſſédoit un titre ſans revenu; & les égards qu'il devoit à ce titre, l'empêchoient même d'exercer ſes petits talens de Muſicien & de Maître de Langue. Cependant, à force de perſévérance, il obtint une eſpèce de penſion de 100 écus; & dès-lors il ſe crut plus en état de reprendre ſes voyages que de vivre à Copenhague avec la qualité ſtérile de Profeſſeur Royal. S'étant donc embarqué pour les Pays-Bas, il ſe rendit de Bruxelles à Paris.

En arrivant dans cette grande Ville, il erra, quelque temps, avant que de trouver une auberge.

Ce même homme, qui avoit été Maître de Langue Françoise en Norvège, ne pouvoit se faire entendre à Paris : tant il est vrai que tout dépend du choix des lieux & des circonstances, & qu'il n'arrive pas toujours qu'on ne puisse être prophète en son pays ! M. De Holberg passa dix-huit mois à Paris, fort occupé de l'étude & du commerce des Sçavans. Il lui prit ensuite une violente passion de voir Rome & l'Italie : dessein qu'il exécuta sans trop d'agrémens. Car aux fatigues de la route dont il fit une partie à pied, se joignit le danger d'être pris sur mer par les Algériens ; & l'inconvénient d'une fièvre quarte qu'il logea durant plus de six mois sans pouvoir la congédier. De retour en France & toujours harcelé par ce mal périodique, il n'espéra plus sa guérison que de l'air natal. Mais comme il alloit s'embarquer à Amsterdam,

il se trouva tout-à-coup parfaitement rétabli, au sortir d'un concer qui lui avoit extrêmement plû. C'étoit la seconde fois que la Musique lui rendoit le service le plus essentiel ; aussi resta-t-il toute sa vie fort attaché à cet Art, & l'a-t-il cultivé d'une manière qui prouvoit au moins sa reconnoissance : c'est la réflexion de l'Eloge manuscrit que nous suivons.

Rendu à Copenhague, notre Professeur eut encore à combattre l'indigence. Il composa une *Introduction au Droit de la nature & des gens*. Cette production se ressentoit peut-être des circonstances difficiles où se trouvoit l'Auteur : elle ne réussit pas alors, mais dans la suite on en a fait jusqu'à cinq Editions ; la première est de 1716. Enfin la fortune se lassa de contrarier les talens du docte Personnage dont nous parlons. Il fut pourvu d'une Chaire de Métaphysique à

emploi qui ne lui convenoit qu'à cause des revenus qui y étoient attachés, & du loisir qu'il laissoit au Professeur. En 1720, il se fit d'autres changemens dans l'Université ; & M. De Holberg devint *Assesseur du Consistoire*. Cette place, dont il a joui tout le reste de sa vie, le mit en état de travailler désormais suivant son goût. Nous allons le voir Poëte satyrique, Auteur de Comédies, Historien, Moraliste, & sans contredit un des plus célèbres Littérateurs du Nord.

Son génie le portoit à la Satyre : il composa, en ce genre, quatre ou cinq Poëmes remplis d'allusions malignes, sur-tout à l'égard des membres de l'Université : on peut juger que cette licence lui attira un grand nombre d'ennemis. *Il devoit s'y attendre*, dit notre Manuscrit, *chez un peuple naturellement circonspect & mesuré, qui ne*

se permettant pas de semblables *'carts, en est aussi toujours plus* *'essé qu'un autre.* M. De Holberg quitta la Poësie pour se donner à la Prose dramatique. On venoit d'élever un Théatre à Copenhague; il se chargea de composer, dans la Langue du pays, les premières Pièces régulières qu'on y ait vues; & ses succès surpasserent ce qu'il auroit pû se promettre quand il auroit eu la plus grande idée de son talent. Ce ne furent au reste que des Comédies, qui remplirent la scène Danoise. M. De Holberg se défioit peut-être trop de sa Langue, pour aspirer au Tragique; peut-être aussi que son génie satyrique s'accommodoit mieux d'un genre dont le propre est de peindre les ridicules.

Quoi qu'il en soit, on vit paroître sous son nom un grand nombre de Comédies; telles que le *Potier*

d'étain politique ; Lucrèce ou *la Journalière ; la Mascarade ; Henri & Perrine :* ces quatre ont été traduites en François ; & cette Version, qui est si littérale qu'elle en devient infidèle, a été reçue assez diversement par les Etrangers. La plûpart des Critiques ont loué l'invention, la fécondité, & la capacité de l'Auteur : mais le choix des sujets n'a pas mérité les mêmes éloges. On y a trouvé des mœurs triviales, des plaisanteries basses, des réflexions froides & déplacées, &c. Après tout, M. De Holberg réussissoit ; ses succès même ne se bornèrent pas à sa Patrie, on joua ses Pièces dans plusieurs villes d'Allemagne ; & le Volume qu'on a vû traduit en François, n'a pas manqué de partisans jusques dans le centre de Paris. Cela devroit engager le Traducteur à continuer son travail. On a une multitude d'autres Pièces du Professeur Danois ;

le tout formant un recueil de ſept Volumes *in-8o.*

Comme Hiſtorien, M. De Holberg l'emporte, ſans difficulté, ſur tous les Ecrivains de ſa nation. Il a compoſé, en ce genre, tant d'ouvrages que nous ne pouvons les nommer tous ici. Nous ne faiſons même une attention particulière qu'à ſon *Hiſtoire de Dannemarck* en 3 Volumes *in-4o.* * C'eſt la meilleure qu'on ait donnée ſur cette matière, quoiqu'elle ſoit encore très-éloignée de la perfection. „ C'eſt en vain, *nous dit* „ *l'Auteur de la Lettre manuſcrite*, „ qu'on y chercheroit cette préci-

* Les autres Hiſtoires principales de cet Auteur ſont une *Hiſtoire Eccléſiaſtique univerſelle*, juſqu'à la prétendue réformation; une *Deſcription de la Ville de Bergue*; un *Abrégé de l'Hiſtoire d'Herodien*; une *Hiſtoire parallèle des Héros*; une ſemblable, *des Héroïnes*; une *Hiſtoire des Juifs*, &c.

„ ſion, cette variété, ces graces
„ de ſtyle qui font naître l'intérêt
„ ou qui le raniment; ces tableaux
„ où le Lecteur voit avec tant de
„ plaiſir une foule d'objets raſ-
„ ſemblés ſous un ſeul point de
„ vuë; ces traits vifs & frappans,
„ qui tantôt renferment une ma-
„ xime importante de morale ou
„ de politique; tantôt font con-
„ noître l'eſprit d'un ſiécle ou d'une
„ nation; quelquefois dévelop-
„ pent les différents reſſorts qui ont
„ concouru à produire un ſeul éve-
„ nement, d'autres fois en rappor-
„ tent une multitude à une même
„ cauſe. M. De Holberg ne penſe
„ preſque jamais en grand; il narre
„ toujours: & s'il ſe met à pein-
„ dre, ce n'eſt que par de petits
„ traits, par des anecdoctes ſouvent
„ peu dignes de la majeſté de l'Hiſ-
„ toire. On eſt tenté de le com-
„ parer aux vieillards d'Homère,
„ qui ſe laiſſent entraîner au plai-

„ sir de raconter, & pour qui rien
„ n'est si douloureux que de finir
„ &c. " Cette critique littéraire continue & mériteroit d'être transcrite toute entière ; mais il faut considérer aussi M. De Holberg comme *Moraliste*.

Il se picque de politique, de jurisprudence, de connoissances profondes relativement aux mœurs ; & il a donné un assez gros recueil de *pensées* sur cet objet : nous en parlerons dans le moment. Sa manière, au reste, de traiter toutes ces choses fut très-libre, très-caustique, &, à certains égards, très-impartiale. Il employoit tantôt le Latin, tantôt le Danois, & quelquefois notre langue Françoise : ainsi osa-t-il, sur la fin de ses jours, écrire en François, des *Conjectures sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains* ; des *Remarques critiques sur quelques Chapitres de l'Esprit des Loix* ;

avec deux ou trois autres Ouvrages. On peut bien juger que tous ces Ecrits n'étoient pas du style des Académiciens de Paris ; mais, pour un Etranger, c'étoit toujours une forte entreprise.

Enfin on a du même Auteur une multitude de Poësies Latines & Danoises, des Epigrammes, des Lettres, des Métamorphoses, &c. Et ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que M. De Holberg tira beaucoup d'argent de ces diverses productions. Il jouissoit d'ailleurs d'un revenu considérable à raison de sa place d'Assesseur du *Consistoire* ; il avoit de plus contracté une ancienne & longue habitude de frugalité. Ainsi, ce Sçavant, si maltraité dans sa jeunesse par la fortune, se trouva plusieurs années avant sa mort, dans une abondance qui approchoit de l'état des grands Seigneurs. Comme il devoit presque tout aux Lettres, il voulut leur

rendre la plus grande partie de ſon bien. Il donna ſoixante & dix mille écus * à l'Académie de *Soroë* en Seélande ; Académie fondée pour l'éducation de la jeune Nobleſſe. Il laiſſa un fond de 16000 écus pour les dots de quelques jeunes Demoiſelles choiſies dans les familles Bourgeoiſes de Copenhague : le reſte de la ſucceſſion étoit pour ſes parens.

Le don fait à l'Académie de *Soroë* valut à M. De Holberg le titre de Baron en 1747 : ſur quoi la Lettre manuſcrite, ou plutôt ſon Auteur fait ces obſervations judicieuſes : „ Je ne ſuis pas ſurpris „ que des perſonnes d'une naiſſance „ illuſtre aſpirent à partager avec „ des gens de lettres la gloire de „ l'eſprit & du ſçavoir ; mais je ſuis

* La Gazette de France du 23 Février 1754 dit ſimplement *12 mille écus*, & *18 mille* pour les dots des Demoiſelles.

„ étonné que des gens de lettres
„ recherchent avidement cer-
„ tains titres qui ne sont point faits
„ pour eux ; qui raniment l'envie
„ de leurs concurrens, sans four-
„ nir de nouveaux secours contre
„ elle ; & qui les tirent de la con-
„ dition de leurs égaux, sans les
„ mettre réellement au niveau
„ de leurs Supérieurs. " M. De Holberg mourut le 27 * Janvier 1754 à l'âge de 70 ans. Nous répétons que la Notice qu'on nous a communiquée, sur ce personnage célèbre, vient d'une très-bonne plume, qui d'ailleurs ne nous est point connue. Voici quelques observations touchant les *Pensées Morales* de M. De Holberg.

I I.

Ces Pensées sont dans un goût & selon une méthode qu'on ne

---

* La Gazette de France dit le 28.

connoît guères en France. M. De Holberg avoit publié en 1737 & 1738 six Livres d'Epigrammes Latines. * En 1744 il s'avisa de leur donner un Commentaire, c'est-à-dire de faire sur quelques-unes, des réflexions en forme de discours suivi; & l'objet de ces réflexions est l'espèce de vice ou de ridicule dont il est parlé dans l'Epigramme placée à la tête; par exemple, le 1er morceau est contre l'avarice; le second contre le desir des honneurs; le 3e contre la mauvaise méthode des études, &c. On en trouve d'autres sur la Religion, sur le bonheur, sur les Courtisans, sur la décence dans les actions, sur la vie rustique, sur la mélancholie, sur le choix qu'on fait des hommes, sur les Poëtes, sur les Législa-

* Les Vers de ces Epigrammes ne sont picquants ni par les pensées, ni par le style.

teurs, sur l'Histoire, sur le progrès du vice & de la vertu dans le monde, &c. Nous ne nommons que ce qui se présente à notre mémoire, après avoir lû ces deux Volumes de *Pensées Morales*.

L'Auteur aime les paradoxes: il se picque même d'exceller dans cette façon de penser. Ainsi, par exemple, il soûtient que le paysan le plus mal à son aise est dans un état plus fortuné que l'artisan & le bourgeois; que personne n'est plus heureux qu'un homme fou; que dans toutes les écoles ce devroient être les élèves qui fissent des questions, & les Professeurs qui fussent chargés de les résoudre; que la discorde est très-utile au genre humain, & qu'il ne résulte presque rien de bon de la concorde, &c.

Quant à la Religion, le Baron De Holberg se porte pour suivre celle de son pays qui est le Luthéranisme; il s'exprime très - bien

en plusieurs endroits sur certains points de la croyance commune ; il fait profession de respecter singulièrement la Morale Chrétienne ; il condamne les principes de Bayle, par rapport à l'existence & à la permission du mal moral ; il critique aussi ce prétendu Philosophe touchant la liberté qu'il se donne d'insérer des obscénités dans ses Livres, &c. Mais du reste l'Auteur Danois ouvre le chemin du salut à tout le monde, sans en excepter les Mahométans, les Payens, les Idolâtres ; & quand il en vient à vouloir expliquer les passages de l'Ecriture qui portent qu'il n'y a point de salut sans la foi en Jesus-Christ, il dit des choses pitoyables. Ajoûtons qu'il n'est exact ni dans les imputations qu'il fait aux Catholiques ; ni dans le portrait qu'il trace des siècles antérieurs à la renaissance des Lettres ; ni dans l'idée qu'il donne des *variations*

justement reprochées aux Protestans : croiroit-on qu'il regarde ces *variations* comme une preuve du penchant qu'avoient ces Sectes à suivre la vérité ? tandis qu'on a bien plus de droit d'en conclurre, qu'aucune route ne mène à la vérité, quand on cesse d'écouter l'Eglise qui en est *la base & la colomne.*

On ne peut nier du reste qu'il n'y ait des observations judicieuses dans ce Recueil de *Pensées*. Certains morceaux sont remplis de finesse & de vraie Philosophie : tel est celui où l'Auteur montre la circonspection avec laquelle on doit dresser les Loix ; celui où il examine *si les hommes empirent* ; celui où il fait le caractère du Courtisan ; celui où il compare le Praticien (Procureur ou Avocat, c'est la même chose en Dannemarck) avec le Maître d'Arithmétique ; celui où il explique quel seroit le véritable honneur qui devroit être

attaché à la dispute, &c. Il faudroit des citations sur tous ces objets; mais notre Extrait a déja trop d'étenduë : nous le terminons en avertissant le Lecteur que la traduction Françoise de ces Pensées, quoique imprimée à Copenhague, ne seroit point indigne de Paris.

ARTICLE LXXXI.

L'HISTOIRE NATURELLE, éclaircie dans une de ses parties principales, l'Orychtologie qui traite des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux & autres Fossiles : Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode Latine & Françoise de les diviser, & une Notice critique des principaux Ouvrages qui ont paru sur ces matières. Enrichi de figures dessinées

d'après nature. Par M*** des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier. *Volume* in-4°. *d'environ 600 pages.* A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, à S. Paul. M. DCC. LV.

CE Livre est la suite & la fin du grand Ouvrage entrepris par M. D'Argenville, Maître des Comptes de Paris, & membre des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier; Auteur renommé d'ailleurs par son Abrégé de la vie des principaux Peintres (trois Volumes *in*-4°.) & par sa Théorie & Pratique du Jardinage (Volume *in*-4°, souvent réimprimé.) Il nous donna en 1742 *l'Histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyologie, &c.* Et nous en rendîmes compte dans nos Mémoires de Janvier & de Février 1743. Au-

jourd'hui il publie le Volume dont on voit le titre à la tête de cet Article : Ouvrage *annoncé, il y a plus de dix ans.* » Il eût paru plutôt, » *nous dit l'Auteur*, si l'on étoit » sûr aujourd'hui de la marche » qu'on doit tenir dans la Physi- » que. Les opinions nouvelles font » douter de ce qui paroissoit le » mieux établi jusqu'à présent. En- » fin tout change de forme, & » presque de nature sous la plume » hardie & décisive de nos Physi- » ciens modernes : il semble qu'on » s'ennuye de raisonner toujours » sur le même ton ; on cherche à » se singulariser, & les sciences, » ainsi que les habits, sont soumi- » ses à l'empire de la mode. Il ne » faut, dans ce siècle lumineux, » que du nouveau, dût-il effrayer » la raison, & sapper les fonde- » mens les plus respectables de la » Religion. L'Auteur très-éloigné » de ces sentimens, &c.

On ne peut que féliciter l
genville de ces manières d
si sages & si religieuses. Co
en même temps, que ce
tardé la publication de so
c'est l'esprit d'inconstance
gne dans la Physique. Un
curieux de picquer l'atte
ses contemporains, sou
pouvoir enrichir son Livre
couvertes nouvelles : mais
opinions des Physiciens, i
rien de stable ; il suspend
déterminations ; il attend
lumières ; il compte sur d
leures expériences ; & l
s'écoule durant ces ince
Telle est la situation d'un e
craint de se tromper & de
les autres. Il semble que
a voulu nous peindre ce
éprouvé lui-même, & qu
lui sçavoir gré de ses do
ne sont que la preuve de s
tions.

Il comprend sous le titre d'*Oryctologie* tous les Fossiles que le globe terrestre renferme ; c'est-à-dire les Terres, les Pierres, les Métaux, les Minéraux, les Corps pétrifiés. C'est, si l'on ose parler ainsi, la collection immense que s'est fait la Nature ; ou plutôt que son très-puissant Auteur lui a départie, avec une magnificence digne de lui seul. Mais avant que d'étaler toutes ces richesses, M. D'Argenville exécute trois choses qui, jointes à un discours général & préliminaire, forment la première partie de son Ouvrage. Il fait connoître d'abord les Auteurs principaux qui traitent de la Lithologie & de la Conchyologie : il trace ensuite une nouvelle méthode Latine & Françoise de diviser tous les Fossiles, suivant leurs qualités naturelles & apparentes : enfin il explique, dans un Catalogue abregé, les termes relatifs à ce Livre.

Nous parlerions en détail de la Notice des Auteurs, si elle n'étoit pas à-peu-près la même qu'on a déja vue dans la Conchyologie *, & que nos Mémoires de Janvier 1743 représentent assez en grand. Qu'il nous soit seulement permis de revenir sur l'Article qui concerne, dans cette Notice, le célèbre *Fabio Colomna*, Auteur de quelques Ouvrages très-estimés & très-rares. 1° On le fait ici & dans la Conchyologie, *Médecin de l'Empereur Rodolphe*: particularité que nous n'avons trouvée nulle part; nous ne nions pourtant pas qu'elle ne puisse être consignée

* L'Auteur ajoûte ici cinq Naturaralistes, sçavoir Lazare Erckern, Athanase Kircher, Alvarez Alonzo Barba, Emmanuel Swendenborg, & Louis Bourguet. Les quatre derniers sont assez connus: le premier ne peut guères l'être en France, puisque son Livre imprimé en 1629 est tout Allemand.

dans quelque Livre qui n'eſt point venu à notre connoiſſance. Nous renvoyons à la vie de ce Naturaliſte, dont on a un bon Extrait dans le Journal des Sçavans (Janvier 1746) à l'occaſion d'un Ouvrage de *Fabio* qu'on a réimprimé à Milan en 1744. 2° En parlant de la ſeconde partie du Livre que cet Auteur donna en 1616 ſur les plantes rares, on dit qu'il s'y trouve 93 Chapitres : nous n'en avons vû que XLIII dans l'exemplaire qui nous eſt tombé ſous la main. Exiſte-t-il une Edition plus ample de ce même Livre ? C'eſt-ce que M. D'Argenville pourroit nous expliquer.

L'*Orychtologie* a pour objet, comme nous l'avons dit, tous les Foſſiles que la terre cache dans ſon ſein. Parmi ces Foſſiles, il y en a de naturels à la terre, & d'autres qui lui ſont étrangers. Les naturels ſont les Terres, les Pier-

res, les Métaux & les Minéraux; les Fossiles étrangers sont toutes les pétrifications & quelques autres corps transportés en divers lieux de la terre, quoiqu'ils ne soient pas de son crû, de sa famille, s'il est permis de parler ainsi. Notre Auteur traite toutes ces choses avec ordre, & d'abord, (dans sa seconde Partie) il embrasse les Fossiles naturels; plaçant à leur tête les Terres, parce que c'est ce qui donne l'être aux Pierres, aux Métaux & aux Minéraux. Les *Terres* ne sont point confondues ici avec les *Bols*: ces derniers sont des Terres mixtes, où il entre des parcelles métalliques, souvent du fer & quelquefois de l'or. Les espèces de Terres sont distinguées, Argille, Marnes, Ocres, Tufs, Sables; & dans chacune de ces branches il y a encore des soûdivisions; par exemple, on compte quinze ou seize sortes de Marnes, huit ou dix d'Ocres,

autant de Sables &c. tout ceci, au reste, caractérisé par ses propriétés, ses utilités, de manière que ce qui paroît le moins estimable, ou le plus commun, *est en effet le plus nécessaire à l'homme ; le sable & l'argille en fournissent des exemples.* » De quelle utilité n'est pas » le premier, puisqu'il sert de liai- » son aux pierres & aux briques, » dont on construit tous les bâti- » mens ? Ces pierres rouleroient » les unes sur les autres, sans le » mêlange du sable avec la chaux, » matière tenace, & capable de les » tenir dans leurs lits.... Le sable » est un assemblage de petits frag- » mens de pierres dures, de figure » très-irrégulière & de différentes » couleurs, très-rude au toucher. » Ces fragmens sont souvent rem- » plis de petits crystaux transpa- » rents & polyédres, qui rendent » le sable plus net & plus propre » aux verreries. C'est par une pré-

» voyance (ou providence) admi-
» rable, que le ſable eſt répandu
» de tous côtés, afin que l'eau
» paſſant dans les intervalles qui
» ſont entre ces grains, puiſſe pé-
» nétrer la terre, qui ſans eux
» deviendroit une maſſe compacte,
» dure comme la pierre, & très-
» peu fertile.« Ainſi le génie d'ob-
ſervation trouve-t-il par-tout des
ſujets d'admirer l'ordre qui règne
dans cet univers, & la ſageſſe in-
finie qui en a réglé & animé tous
les reſſorts.

Nous trouvons, ſous cette pre-
mière claſſe, qui concerne les Ter-
res, une citation d'Aldrovande,
(p. 120.) laquelle pourroit em-
barraſſer le Lecteur : 1° On mar-
que la page 25 du Livre ſecond.
Il nous ſemble que c'eſt la page
257. 2° On paroît appeller, d'après
lui, le crayon rouge, *Rubrica* ou
Terra laminata ; & il y a toute ap-
parence que c'eſt *Terra miniata*.

3°. On veut rappeller le texte de cet Auteur, pour nous apprendre que les Anciens écrivoient, avec du crayon rouge ou de la sanguine, les titres des Loix; & l'on dit : *Mos veteribus erat rubrica vel legum capita ... colore rubro notare ;* il y a dans Aldrovande : *Mos veteribus erat legum epigraphas & capita.... colore rubro notare.* Nous faisons ces légères remarques pour contribuer à la perfection d'un Livre, qui mérite d'être exemt des plus petites taches.

L'Article des Pierres avoit déja occupé une partie du Volume, qui fut publié en 1742. Mais M. D'Argenville l'a beaucoup augmenté & amélioré. Il divise toutes les Pierres en quatre genres ; Pierres très-dures, Pierres tendres, Pierres écailleuses, Pierres sabloneuses : mais il y a de plus des espèces subalternes ; & sous quelques-unes de ces espèces, il y a des Articles

qui se soûdivisent encore en *sections* ; nous mettons ce mot, non celui d'*espèces*, parce que nous trouvons à la fin du Volume un feuillet d'Additions & de Corrections, où l'on avertit qu'il faut substituer le mot de *section* à celui d'*espèce*, qui s'est glissé mal-à-propos dans le corps de l'Ouvrage. En effet, il ne seroit pas conforme à l'esprit d'ordre & de justesse dont se picque l'Auteur, de distribuer les espèees en Articles, & les Articles en espèces, parce que ce seroit faire des espèces d'espèces : ce qui répugne à l'usage des Naturalistes.

La partie de cette instruction qui doit faire le plus de plaisir au Lecteur, est celle où l'on traite des *Pierres crystallines*, ou Pierres précieuses : mais c'est aussi le morceau qui avoit été manié avec le plus de soin dans la Conchyologie (en 1742,) & sur lequel nos Mémoires avoient le plus insisté.

Nous souhaiterions qu'on voulût revoir cet endroit au Volume de Janvier 1743. En tout cas, nous supposons l'Analyse faite, & nous remarquons seulement que l'observation sur les Diamans du Brésil se retrouve ici (pag. 156,) c'est-à-dire que M. D'Argenville nous apprend, comme dans la Conchyologie, qu'*on a découvert une nouvelle mine de Diamans au Brésil*, & que ces Diamans *sont pour la dureté, la netteté, le brillant, aussi parfaits que ceux des anciennes mines, malgré la prévention de quelques personnes à cet égard*. Nous avons lû ce même fait dans plusieurs autres Livres : cependant il resteroit encore à réfuter le Sieur Jeffries, Joaillier Anglois, qui croit que ces diamans du Brésil ne sont, au fond, que des diamans des Indes, qui ont passé par le Brésil avant que d'arriver en Europe. On peut voir l'Ouvrage de cet Artiste, en

ſimplement l'Extrait qu
avons donné au mois
1753. Peut-être que ce
du Joaillier Anglois eſt
idée, une opinion ſans fo
mais il ſeroit toujours ag
public qu'un habile ho
que M. D'Argenville, v
pliquer ſur cela. Ce ſero
de quelques lignes dans
Edition de ſon Ouvrage

Sous la claſſe des Méta
Minéraux, on compre
ſels, les ſouffres, les pie
talliques : trois objets do
eſt conſidéré & traité en
lier. Cependant il y a, po
un diſcours général où
mine quelle eſt l'origine
mation de ces Foſſiles. Ell
ſans contredit, à la terr
différents ſels; mais pour l
ge & la combinaiſon de c
ſes parties, les uns ont a
feu central, d'autres des

tations, quelquès-uns l'action du feu, de l'air & de l'eau : c'est, à ce qu'il paroît, la pensée de Boerhaave, dont notre Auteur ne s'éloigne pas. Il s'attache d'ordinaire aux sentimens les plus accrédités; il combat ceux qui n'ont pour eux que l'air de paradoxe. On a vû, par exemple, des Physiciens, persuadés que, depuis la création du monde, il ne se forme plus de matières métalliques dans la terre; & qui croient expliquer tout en disant que ces matières se délayent simplement par le moyen des eaux, des sels, des vitriols; qu'elles coulent, s'étendent & forment des dépôts qui sont les *Mines* dont la cupidité des hommes est si avide. M. D'Argenville oppose à cette idée, l'expérience des mines abandonnées dans un certain temps, comme totalement stériles; puis reprises cinquante ans après, parce qu'on les retrouvoit chargées de

matières métalliques : ce qui prouve bien, ajoûte-t-il, *la production réelle, perpétuelle & journalière des métaux & des minéraux.* Ce sentiment au reste est celui des plus célèbres Naturalistes, en particulier, d'Agricola, de Becher, de Junckerus, de Baglivi, &c.

Les détails de l'Auteur sur les sels, sur les souffres, sur les pierres métalliques (ou Métaux & Minéraux proprement dits) sont étendus & doivent intéresser beaucoup les amateurs d'Histoire naturelle. L'Article des Métaux & Minéraux proprement dits, nous fourniroit beaucoup de citations, si nous pouvions en suivre toutes les parties. M. D'Argenville donne la différence des Métaux & des Minéraux. Les Métaux sont des corps durs, mixtes, fusibles, ductiles & malléables; dernières qualités qui ne se trouvent point dans les Minéraux : ceux-ci néanmoins ont le *brillant*

& la pesanteur; propriétés qui leur sont communes avec les Métaux; mais observons que l'Auteur, en parlant ainsi, considère les Métaux comme des especes particulières de substances métalliques: aussi, dans la suite de son exposition, borne-t-il les Minéraux à ce qui compose la classe des demi-métaux, tels que l'Antimoine, le Bismuth, l'Arsenic, le Cobolt &c. Substances, encore une fois, qui ne différent des Métaux, que parce qu'elles ne sont *point malléables* ou qu'elles le sont *très-peu.* Il y a une autre signification du terme *Minéral*: c'est quand on veut indiquer les substances métalliques qui se trouvent mêlées, dans la terre, avec différentes matières de sables, de pierres, de souffres, de sels, de demi-métaux &c. Alors on appelle ces substances *mines*, supposé toutefois qu'on puisse les rendre utiles en les analysant: car

ſi ce ſont des compoſés qui ne laiſſent preſque point de profit à faire, on les nomme *Pyrites & Marcaſſites*, quoique ces deux termes ne ſoient pas ſynonymes, & qu'il y ait entre ces deux choſes quelques différences dont M. D'Argenville rend auſſi raiſon.

Le même Auteur ne diſtingue, comme Boerhaave, que des Métaux parfaits & des demi-métaux. D'autres Naturaliſtes forment trois claſſes : la première, des Métaux parfaits qui ſont l'or & l'argent; la ſeconde, des Métaux imparfaits, qui ſont le Cuivre, l'Etain, le Plomb, le Fer, auxquels on ajoûte quelquefois le Mercure, quoique non-malléable ; enfin la troiſième claſſe eſt des demi-métaux, qui ſont, comme nous le marquons plus haut, l'Antimoine, le Biſmuth, l'Arſenic & beaucoup d'autres. Si l'on veut ſçavoir, au reſte, ce qui différencie les Mé-

taux parfaits, c'eſt-à-dire l'or & l'argent, des Métaux imparfaits, du Cuivre, de l'Etain, du Fer, du Plomb; c'eſt que les premiers n'éprouvent aucune altération ni aucun changement, par l'action du feu la plus violente; au lieu que les Métaux imparfaits perdent, par l'action du feu, leur forme métallique. On peut voir ſur tout cela les Elémens de Chymie Théorique par M. Macquer.

La troiſième partie de ce grand Ouvrage traite des *Foſſiles étrangers à la terre*; & M. D'Argenville l'annonce par un diſcours très-inſtructif ſur les pétrifications: matière des plus étendues & des plus agréables pour quiconque cultive l'Hiſtoire naturelle. Les pétrifications s'opèrent par incruſtation ou par infiltration. L'incruſtation ſe forme ordinairement dans les grottes & dans les fontaines: ce n'eſt qu'une pétrification impro-

prement dire, puisqu'il ne se fait point d'union intime entre les *parties lapidifiques*, & celles du corps qu'on dit incrusté : ce n'est qu'une couche, une enveloppe. L'infiltration, au contraire, change la nature des corps : les sucs pierreux s'insinuent dans toutes leurs parties, & les convertissent en pierres, sans toutefois changer notablement leur figure, leur grandeur, leur tissure. Ainsi trouve-t-on des végétaux & des animaux pétrifiés qui, à l'extérieur, paroissent dans leur état naturel : sur quoi néanmoins il y a encore des distinctions à faire. Car on voit des pétrifications où les objets mêmes sont représentés en relief sur la pierre qui les porte : tel est le poisson gravé dans la 18e planche de ce Volume. » Il a vingt pouces de „ longueur, à compter de l'extré„ mité du museau jusqu'à l'angle „ rentrant de la queue. L'arbe de

„ l'œil s'y distingue parfaitement, „ ainsi que toutes les parties de la „ tête ; & les dents n'ont point „ changé de couleur ; les écailles, „ dont il est couvert, luisantes, „ nuancées & un peu brunes, se „ séparent aisément. Les nageoi„ res, les aîles & la queuë, tout „ y est très-bien conservé. L'élé„ vation de son relief porte trente „ lignes de renflement dans son „ milieu. « Cette curiosité naturelle a été trouvée dans un ravin, au village de Grandmont, à deux lieuës de Beaune en Bourgogne.

D'autres pétrifications ne sont que les empreintes des objets qui s'y sont concentrés & consumés, ou qui se sont trouvés dans leur voisinage. Ces pétrifications sont toujours en creux : on en a un exemple dans la même planche 18e, No. 2, où l'on voit un poisson tout entier, imprimé en creux, & très-bien terminé dans toutes

ſes parties : la pierre, qui le porte, a été trouvée dans l'Evêché de Cônſtance. L'Auteur rapporte une multitude d'autres exemples de pétrifications, opérées même ſur des parties du corps humain. Il n'oublie pas, à ce ſujet, la fameuſe tête, trouvée près de Reims, dont le poids eſt de douze livres, & la pétrification ſi intime & ſi parfaite, que tout eſt pierre, ſans qu'il y ait le moindre changement dans ſes parties, à l'exception du nez, des yeux & des oreilles qui ſe ſont remplis d'une matière pierreuſe, laquelle toutefois n'a pû pénétrer les dents dont pluſieurs ſont encore dans leurs alvéoles, & parfaitement conſervées.

Il faût de plus diſtinguer deux eſpèces de pétrifications ; celles de la terre, & celles de la mer. Les premières ſont des corps transformés en une autre ſubſtance, comme en pierres, en marbres, en

agathes, *par le moyen des sucs lapidifiques qui tombent dans les cavernes, dans les grottes & dans les terres.* Tous les Fossiles dont nous venons de parler, & de plus quantité de coquillages, sont des pétrifications de terre. Celles de mer ne sont que des corps pierreux formés dans les eaux de la mer par des vers appellés *polypes:* on connoît ces pétrifications sous le nom de *Madrepores.* Leurs tuyaux ou cellules sont les loges & l'ouvrage des animaux qui y ont séjourné. C'est ce qui a été confirmé par les observations modernes, beaucoup mieux fondées que les hypothèses anciennes, selon lesquelles il passoit pour constant que les Madrepores étoient des plantes marines. Il pourra bien arriver, ajoûte l'Auteur, que *le Corail suive le sort des Madrepores*; c'est-à-dire qu'on le reconnoisse aussi pour l'ouvrage des vers ou des polypes.

Un Vénitien, qui écrivoit e
a voulu même décider la q
mais M D'Argenville en
judicieusement à des exp
plus multipliées & plus sû

Après son *Discours sur*
trifications, l'Auteur div
troisième Partie de son
en quatre classes, dont la
contient les Fossiles où l
les vraies parties des anim
les Fossiles qui n'en conser
les impressions. La secon
prend les Fossiles chargés
taux, ou marqués seulen
leur empreinte. La troisiè
ferme les pierres qui, p
dans la mer, ont été amen
les eaux, dans les entraill
terre, & lui sont entiereme
gères. Enfin la quatrièm
rassemble les pierres qui
& qui croissent dans les an
les végétaux, les minéra
c'est ici que M. D'Argenvil

fort au-long la matière des Besoarts dont il distingue cinq espèces. Il faudroit voir toutes ces explications dans l'Ouvrage même ; & y reconnoître aussi un Essai de 150 pages *sur l'Histoire naturelle des Fossiles qui se trouvent dans toutes les Provinces de France.* C'est en grand ce que M. D'Argenville avoit donné dans un petit Volume *in*-8° vers le milieu de l'année 1751. Il a dû entretenir beaucoup de correspondances, pour dire quelque chose d'exact sur cette matière ; & en général, toute cette Orychtologie est une entreprise où le travail, l'assiduité, le zéle brillent de toutes parts. Il nous seroit aisé d'étendre cet éloge qui n'ajoûteroit rien à l'idée que nous avons conçue du Livre, ni à celle que le public s'en est faite indépendamment de notre Analyse.

Nous ajoûtons un mot sur les Planches magnifiques dont ce Vo-

lume eſt orné. Elles ſont au nombre de vingt-ſix en y comprenant les deux de la fin, qui ſont comme des hors-d'œuvres, & où l'on voit repréſentés quelques oiſeaux & quelques poiſſons rares. Des vingt-quatre autres, il y en a quatre qui avoient déja paru dans la Conchyologie. Il a fallu les répéter en reprenant quelques-unes des matières traitées plus en abrégé dans ce premier Ouvrage de 1742. Toutes ces Planches, excellemment gravées par le Sr Chedel, mettent ſous les yeux ce qu'il y a de plus beau & de mieux choiſi dans les Cabinets de Paris. Celui de l'Auteur, qui eſt un des plus riches, a fourni la plûpart de ces pièces, & pluſieurs perſonnes de conſidération ſe ſont intéreſſées à la dépenſe des gravures. On voit leurs noms & leurs qualités dans le diſcours préliminaire de M. D'Argenville. Nous finiſſons, en avertiſſant,

qu'on va donner inceſſamment une ſeconde Edition de la Conchyologie.

ARTICLE LXXXII.

CLARORUM VIRORUM, Theodori Prodromi, Dantis Alighieri, Franc. Petrarchæ, Galeacii Vice-Comitis, Antonii de Tartona, Colucii Salutati, Leonardi Aretini, Caroli Aretini, Porcelli, Joan. Manzini de Motta, & Jacobi Sadoleti Epiſtolæ ex Codd. Mſſ. Bibliothecæ Collegii Romani S. J. nunc primùm vulgatæ. Romæ, &c. *Lettres de pluſieurs hommes illuſtres, en particulier de Dante, de Pétrarque & de Sadolet imprimées, pour la premiere fois, d'après les Mſſ. du Collège Romain*; in-8°, *622 pages*. A Rome, chez les Pagliarini; *Juillet*, 1755. II. vol.

M. DCC. LIV. *Et se trouve à Paris chez la Veuve Cavelier & fils, au Lys d'or, rue S. Jacques.*

VOICI un Livre que nos Mabillons & nos Baluzes auroient bien accueilli : mais la race de ces gens-là est réduite aujourd'hui à fort peu de têtes. Fouiller dans les Bibliothèques, & y déterrer des papiers de quatre ou cinq cents ans, ne paroît pas un métier dont nos élegants Philosophes soient curieux. On a probablement d'autres idées en Italie : ce Volume de pièces anecdotes y a été bien reçu, & l'on nous promet une suite qui s'étendra peut-être à 10 ou 12 Tomes, où l'on verra, comme dans celui-ci, du Grec, du Latin, de l'Italien, & quantité de discussions littéraires sur une multitude de personnages ou de Livres assez peu connus.

L'Editeur eſt le P. Pierre Lazeri, Bibliothècaire du Collège Romain. Chargé d'une adminiſtration, qui le met à portée de feuilleter un bon nombre de Manuſcrits ; il a trouvé, dans quelques-uns, des pièces anecdotes qui lui ont paru intéreſſantes, & il a conçu le deſſein d'en former une collection. Le Volume que nous annonçons, eſt le premier fruit de ſes ſoins.

On y trouve d'abord 14 Lettres d'un Grec du 12e ſiècle nommé *Théodore Prodromus*, dont Fabricius & d'autres ont parlé, mais avec trop peu d'exactitude ; la Notice qu'en donne le P. Lazeri eſt bien plus juſte. Il a pris ſoin d'ailleurs de collationner le texte de cet Auteur avec deux Manuſcrits du Vatican, de placer vis-à-vis une Traduction Italienne, & de mettre au bas des Pages, une Traduction Latine dont un de ſes amis a bien voulu ſe charger. Quant au

fond de l'Ouvrage, nous n'y remarquons rien de fort intéressant. C'est un Grec babillard qui écrit des Lettres de complimens. Ce Theodore est affecté, ampoullé, fade adulateur, & s'enthousiasme pour rien. On a pourtant bien fait de nous donner ces 14 Lettres, parce que, s'il y en a d'autres du même Auteur, dans des recoins de Bibliothèques, celles-ci sont toutes propres à nous faire perdre l'envie d'en solliciter l'Edition.

Le P. Lazeri place ensuite une Lettre de Dante, deux de Pétrarque, une de Galeas Visconti, une d'Antoine de Tartona, une de Collucius Salutatus Chancelier de Florence, une de Porcelli Poëte & Orateur, 13 de Jean Manzini de Motta. Or dans tout ceci, il est possible de découvrir quelques particularités historiques & littéraires: par exemple, on apprend, par les deux Lettres de Pétrarque, écrites

l'une & l'autre au nom de Jean-Galeas Visconti, que ce Prince s'intéressa fort à la catastrophe du Roi Jean II. pris par les Anglois en 1356. La première de ces Lettres est adressée au Dauphin Charles, qui fut depuis notre sage Roi Charles V. Il est remarquable que Galeas lui donne le titre de *Majesté*, dans un temps où l'on ne donnoit encore à plusieurs Rois que le titre d'*Altesse*. La seconde Lettre est pour le Cardinal de Boulogne arrière-petit-fils, par sa mère, du Roi saint Louis. Ces deux Epîtres, en style de condoléance, sont dignes de la main de Pétrarque qui étoit le meilleur Ecrivain du XIV. siècle, quoiqu'il fût encore très-éloigné de la perfection où l'on parvint, à la renaissance des études.

Dans la sixième Lettre de Jean-Manzini de Motta, on apprend deux anecdotes: la première est

que Pétrarque fut trouvé mort dans son cabinet, appuyé sur un Livre, lorsqu'il étoit âgé de 71 ans. Cette relation peut servir à rectifier toutes les Histoires qu'on a données de ce personnage, sans en excepter les sçavans Mémoires de M. le Baron de la Bastie. Celui ci dit que Pétrarque *mourut entre les bras d'un de ses amis le 18 Juillet 1374 âgé de 70 ans moins deux jours.* Il a suivi sur ce point la narration de Squarzaficò & celle de Beccatelli ; mais il semble qu'on doit plutôt s'en rapporter à Manzini de Motta qui écrivoit en 1388 (date de sa Lettre) 14 ans après la mort de Pétrarque : c'est la réflexion du P. Lazeri.

La seconde Anecdote, contenue dans la même Lettre, regarde le célèbre Cordelier, Nicolas De Lyre, mort en 1340, (le P. Lazeri se trompe en disant 1320.) Manzini de Motta dit que ce Docteur,

étant âgé de plus de 120 ans, expliquoit encore d'une voix trés-forte & trés-claire, les difficultés de l'Ecriture : *Hic XX & centum annorum & plurium, tanquam robustissimus juvenis, voce clarissimâ adhuc nodos sacræ paginæ declarabat.* Voilà un trait inconnu jusqu'ici à tous les Annalistes de l'Eglise, à tous les Ecrivains d'Histoire littéraire. Il passe pour constant chez tous les Auteurs, que Nicolas De Lyre ne vécut que 48 ans dans l'Ordre de saint François, & qu'il s'y étoit engagé dans un âge assez tendre : d'où il faudroit conclurre qu'il s'en manque beaucoup que la vie de ce docte personnage ait été poussée jusqu'à *120 ans & plus.* Cependant Manzini écrivoit 48 ans après la mort de Nicolas De Lyre ; & celui-ci avoit fait assez de bruit dans le monde pour qu'un Italien, qui se picquoit de science, fût bien instruit de ce qui touchoit les par-

ticularités de ſa vie. On jugera de la force de ce raiſonnement ; on décidera ſi le témoignage de Manzini doit l'emporter ſur l'Epitaphe qu'on lit dans le Chapitre des Cordeliers de Paris, où Nicolas De Lyre eſt enterré. On lit dans ce monument que Nicolas mourut le 23 Octobre 1340 ; qu'il avoit vécu 48 ans dans l'Ordre, & qu'il y étoit entré jeune ; mais il faudroit auſſi ſçavoir ſi cette Epitaphe eſt du temps même, ſi elle n'a point été placée après coup, c'eſt-à-dire, long-temps après la mort du Docteur, &c.

Voici préſentement & inconteſtablement la partie du Volume qui mérite le plus d'attention. Ce ſont 145 Lettres du Cardinal Sadolet. 107 ont été écrites par cet homme célèbre, au nom & ſous la dictée des Papes Leon X. Clement VII. & Paul III. dont il étoit Secrétaire ; 38 ſont de Sadolet

même, & le fruit du commerce d'amitié, de politeſſe, & d'affaires qu'il entretenoit avec beaucoup de perſonnes illuſtres. Le P. De Colonia, Jéſuite de Lyon, avoit formé le deſſein de donner au public les premières de ces Lettres, c'eſt-à-dire celles de Sadolet regardé comme Secrétaire des Papes: on en a la preuve dans nos Mémoires de Trévoux à l'année 1701; mais le projet n'a point été mis en exécution; & nous ne pouvons deviner quelle a pû être la fortune du Manuſcrit que ce P. Jéſuite avoit en main. Celui qui a ſervi au P. Lazeri, pour ſon Edition, pourroit bien être une copie de l'exemplaire annoncé par le P. De Colonia. Mais quoi qu'il en ſoit, on verra très-volontiers ce morceau de l'illuſtre Cardinal notre voiſin & notre ami. Nous parlons en ces termes, parce que Sadolet aima la France, & qu'il réſida le plus qu'il

lui fut possible dans son Evêché de Carpentras. Ceux qui aiment le beau Latin, liront avec délices ce recueil de Lettres: ceux qui sont plus curieux de faits historiques, trouveront dans le même recueil de quoi se satisfaire. Il n'est pas possible que 107 Lettres écrites par trois Papes à presque tous les Souverains de l'Europe, ne contiennent des particularités qu'on soit bien-aise de sçavoir & de comparer avec les Histoires du temps. Les Lettres mêmes de Sadolet ne sont pas dépourvues de traits dans le même genre; & l'on y apprend de plus quelques Anecdotes qui le concernent lui-même. Nous citerions des exemples, si nous écrivions la vie de ce Cardinal. Il y a longtemps que les gens de Lettres & mêmes les Politiques la désirent. On l'a dans Ribier, dans D'Attichy, dans Niceron & peut-être encore ailleurs, mais tout cela est

fort imparfait ; & nous ne parlons point des agrémens du ſtyle dont un tel ſujet eſt ſuſceptible : au reſte notre Editeur ſoulageroit beaucoup quiconque entreprendroit cette hiſtoire ; car il donne une fort longue Notice de la vie & des ouvrages de Sadolet : en général, ce P. Lazeri eſt attentif, critique, & ſon ouvrage, quoique réduit à la claſſe des Collections érudites, qui ont bien perdu de leur ancienne réputation, mérite d'être regardé comme un bon Livre en ce genre. On ne peut que l'inviter à fouiller de plus en plus dans ſon tréſor littéraire ; mais il faut que le choix dirige tout. S'il a des morceaux du XVI & du XVII^{e} ſiècle, il doit les préférer aux haillons des ſiècles précédents, à moins que la matière de ceux-ci ne fût importante & par-là même précieuſe.

ARTICLE LXXXIII.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1744 jusques & compris l'année 1746, Tome XIX.** in-4o. pag. 735. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M.DCC.LIII. Suite de l'Article XXIV. au mois de Février, 1755.*

ONZIÈME *Dissertation sur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce ;* par M.

* Nous sommes un peu en arrière par rapport aux Mémoires de cette célèbre Compagnie, puisque les Tomes XX. & XXI. ont paru ; mais nos Lecteurs peuvent compter que les Extraits de ces deux derniers Volumes ne se feront pas attendre.

Hardion.

Hardion. Il n'eſt guères ici queſtion que de Gorgias & de quelques-uns de ſes diſciples, comme Polus d'Agrigente, Licymnius, Théodore de Byſance, Evenus * de Paros, Aſcidamas d'Elée. M. Hardion caractériſe ces différents Orateurs: les fragmens qui nous en reſtent, & les critiques qu'en ont faites les Anciens ſont les monumens dont il appuie ſes jugemens. Comme Gorgias avoit puiſé dans les Poëtes, l'idée qu'il avoit de l'Art oratoire, ſa Proſe, & celle de la plûpart de ſes élèves, en conſerva toujours la teinture: les fleurs y étoient prodiguées, & les épithètes multi-

* Evenus avoit mis en vers une méthode d'invectives, *afin d'aider la Mémoire ; σοφὸς γὰρ ἀνήρ. Car il étoit Poëte.*, dit M. H., σοφὸς ne ſignifie guères *Poëte* dans Platon ni ailleurs. Platon n'auroit-il point prétendu marquer, par ce terme, le mérite de la méthode plutôt qu'un talent poëtique?

pliées avec affectation. L'harmonie en étoit trop cadencée, les métaphores trop élevées, les mots trop emphatiques. Ces premiers Orateurs couroient après les ornemens en général, & sur-tout après ceux qui étoient de leur invention. Ainsi chargée de richesses trop étrangères, & parée de figures trop compassées, leur éloquence manqua toujours de cette simplicité naturelle, qui seule fait la beauté & la force de l'Art oratoire. Malgré ces défauts Gorgias rendit de grands services à sa langue. Selon M. Hardion il fut pour le Grec, ce que Balzac a été pour le François : en passant le but, l'un & l'autre ont mis leurs successeurs en état de l'atteindre.

Suite des recherches sur l'origine de la Tragédie ; par M. l'Abbé Vatry. Cet Article se borne à trois Poëtes Tragiques, Chérilus, Pratinas, Eschyle. On n'a pas manqué de distinguer ici Chérilus le Tra-

gique de deux autres Poëtes qui ont porté le même nom. L'un fut le chantre de la victoire remportée par les Athéniens sur Xerxès : chaque vers de ce beau Poëme valut un *stater* à son Auteur. L'autre suivit Alexandre en Asie, il devoit chanter les conquêtes de ce Héros ; il s'en acquita si mal qu'Alexandre disoit qu'il eût mieux aimé être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chérilus. En lisant son Poëme, Alexandre lui faisoit donner une pièce d'or à chaque bon vers, & un soufflet à tous les autres. Le nombre de ces mauvais vers fut si grand, que le Poëte expira sous celui des soufflets. Il n'est resté des Ouvrages de Chérilus le Tragique, que le nom d'une Tragédie ; on dit cependant qu'il en avoit composé 150, & qu'il avoit été treize fois couronné.

Pour Pratinas, il fut l'inventeur d'une espèce de Tragédie appellée

Satyre. Chaſſés des autres pièces, les Satyres, les Faunes, les Sylvains &c. furent relègués dans ce nouveau drame, où ils ne continuèrent que trop de ſatisfaire le goût médiſant & licentieux de la populace Athénienne.

Après Pratinas, parut Eſchyle, qui prétendit être inſpiré de Bacchus pour chauſſer le cothurne dont il fut l'inventeur, ainſi que des habits & des autres décorations théatrales. Avant Eſchyle la Tragédie n'avoit qu'un perſonnage & ſes chœurs; ce Tragique introduiſit ſur la ſcène un ſecond Acteur, dont le rôle abrégea celui des chœurs : à meſure qu'on augmenta le nombre de ces Acteurs, on diminua le nombre de ceux qui compoſoient le chœur. En relevant autant le ſtyle que l'appareil tragique, Eſchyle bannit du Théatre le *burleſque & les bouffonneries.* Avec l'Architecte Agatarchus, il

présida dans Athènes à la construction d'un magnifique Théatre qui servit de modèle à Rome dans ce genre d'édifice. Agé d'environ 56 ans, après avoir perfectionné par ses inventions, toutes les parties de la Tragédie, Eschyle fut vaincu par Sophocle qui n'avoit encore que 28 ans. Honteux de sa défaite, il se retira en Sicile auprès du Roi Hiéron, & il y mourut âgé de 69 ans. „ Sa mort fut des plus
„ extraordinaires, si ce qu'on en
„ raconte est vrai. On lui avoit
„ prédit qu'il mourroit écrasé par
„ la chûte d'une maison : pour
„ éviter ce malheur, il alla vivre
„ en rase campagne : un jour une
„ Aigle qui cherchoit à briser une
„ Tortue qu'elle tenoit dans ses ser-
„ res, voyant de bien haut la tête
„ chauve de notre Poëte, la prit
„ pour un caillou, laissa tomber
„ dessus sa Tortue, & remplit de
„ cette sorte la prédiction. " Les

Auteurs ne ſont pas d'accord ſur le nombre des Tragédies & des couronnes d'Eſchyle. M. L. V. n'a pas entrepris de les concilier. Le plus grand ſervice que cet Auteur Athénien rendit à la Tragédie, fut d'en relever & d'en fixer le ſtyle au genre *grave & ſérieux* ; cependant il y dérogea en inſérant des rôles d'yvrogne dans quelques-unes de ſes Tragédies. On a dit qu'en prêtant à ſes Héros une paſſion dont il n'étoit pas exempt, il avoit prétendu l'annoblir. M. L. V. aime mieux croire que ce fut une complaiſance du Poëte pour le goût du peuple Athénien ; ou bien qu'il en uſa de la ſorte pour faire uſage de quelque danſe, ou de quelque morceau de muſique de ſa compoſition : car Eſchyle étoit l'Auteur de la muſique comme de la poeſie qui entroit dans ſes Pièces.

Diſſertation ſur les Manuſcrits Hébreux ponctués & les anciennes

Editions de la Bible; par M. Fourmont l'aîné. La plûpart de nos doctes Hébraïsans ont fixé l'origine de la ponctuation Hébraïque à l'époque de la *Massore*, qu'ils ne font guères remonter au-delà du 9e siècle. Selon M. Fourmont, ils ont pris une revision de Bibles Hébraïques pour l'institution des points voyelles : ce qu'ils prennent pour l'origine de ces points, ne fut qu'une réforme de variantes qui s'étoient glissées dans la ponctuation, par la faute des Copistes. A la vérité, dans les Synagogues Juives on ne s'est jamais servi de Bibles ponctuées; mais l'argument qu'on en tire contre la ponctuation des autres exemplaires, n'est que négatif. M. Fourmont le combat par un autre argument du même genre; c'est que si la ponctuation hébraïque eût été d'une institution aussi récente qu'on le prétend, les Ecri-

vains postérieurs en auroient fait quelque mention. Il ajoûte que, sans le secours des Manuscrits ponctués, jamais S. Jérôme n'eût pû distinguer la leçon du Texte Hébreu de celle des Septante. Ainsi quand Kimkhi & Aben Esra nous disent qu'ils ont *reçu la ponctuation des Massorèthes de Tibériade*, il faut les entendre d'une ponctuation corrigée & non inventée: On semble donc ici reprendre, sans le dire, la défense d'une Thèse que les deux Buxtorf ont soûtenue avec tant de zèle: on invite les Sçavans à revoir toutes les Bibles manuscrites qui sont ponctuées, & à rechercher dans ces points la trace de leur antiquité. Aujourd'hui que, dans Paris, l'étude de l'Hébreu se réveille, il faut espérer qu'on ne manquera pas de répondre à cette invitation, & que notre sçavant Académicien, s'il vivoit encore, n'auroit plus à gémir

ſur *l'injuſte mépris qu'on a pour les Langues Orientales.*

Eclairciſſemens ſur quelques paſſages de Pline, qui concernent les Arts dépendans du deſſein ; par M. le Comte de Caylus. Pline par-tout admirable, ne l'eſt jamais davantage que dans les obſervations qu'il fait ſur les Arts, & dans le choix des expreſſions qu'il y emploie. C'eſt ſur-tout à la naiſſance des Arts & à leur progrès, qu'il s'attache. Dans la vie des Artiſtes, il ne ſaiſit que les faits qui ſe lient à l'Hiſtoire de leur Art ; ce n'eſt pas leur gloire qui l'intéreſſe, c'eſt celle de leur profeſſion. Ses termes ſont auſſi concis, que le ſens en eſt précis ; des ſeuls mots propres de l'Art, il forme tout ſon langage. Pour l'entendre & le traduire, il ne ſuffit donc pas de ſçavoir le Latin, il faut ſçavoir les Arts mêmes dont il parle, ou du moins en avoir des notions

exactes qui puissent suppléer au Dictionnaire Latin des anciens Arts qui nous manque. De ces réfléxions que nous a fournies M. le Comte de Caylus, concluons qu'il faudroit être, comme cet illustre Académicien, sçavant dans la peinture & dans l'antiquité, pour bien rendre les paroles & les pensées de Pline sur le Dessein & les autres Arts. C'est un avantage qui a manqué à la plûpart des Traducteurs & des Commentateurs de Pline.

Il étoit donc réservé à M. le Comte de Caylus de nous apprendre que dans Pline, entre le *Monochromaton*, & le *Monogramma*, il y a la même différence qu'entre notre *Camayeu*, & les simples esquisses; que *linea* ne répond pas à notre *ligne* ou trait; qu'il a plus d'étendue, & qu'il signifie le contour des figures; que *linea tenuitas & subtilitas* exprime l'élégance & la délicatesse de

ces contours ; qu'en parlant du Jalysus peint par Protogène, Pline n'a point voulu dire que ce Peintre eût couvert ce fameux tableau de quatre couches de couleurs, mais plutôt qu'il l'avoit repeint quatre fois, *afin qu'au moyen de cet empâtement de couleur, ce tableau pût conserver plus long-temps sa fraîcheur, & résister à la fureur du temps*; qu'en caractérisant les talens de Parrhasius, qui le premier a réduit en art les régles des proportions, Pline nous apprend que ce Peintre sçavoit donner à une tête, *des airs extrêmement piquans*, la *bien coëffer*, ou *ajuster ses cheveux avec autant de noblesse que de légereté*, placer sur une *bouche les ris & les graces*, & qu'il étoit incomparable *dans le beau coulant & la justesse de ses contours* : ce qui est le *sublime de la Peinture*. Voilà le sens que M. le Comte de Caylus donne à ce

passage : *Primus symmetriam picturæ dedit, primus argutias vultûs, elegantiam capilli, venustatem oris, confessione artificum in lineis extremis palmam adeptus.* Le sublime de la Peinture n'est donc pas, selon Pline, dans la beauté du coloris qui donne du relief aux objets, mais dans la justesse du dessein qui en rend la forme avec toute la précision possible. Au-dessus de tout dans le dessein, Parrhasius fut au-dessous de lui-même dans le coloris. C'est-là le vrai sens de Pline dans toute la suite de son texte : il a été si mal rendu par Durant, en son *Histoire de la Peinture ancienne*, que M. le Comte de Caylus, après en avoir rapporté la version, est obligé de s'écrier : *quelle éclipse ! quel langage !*

Pline a dit de Cimon, *catagrapha invenit, hoc est, obliquas imagines.* Durand & le P. Hardouin ont cru qu'il s'agissoit, en cet en-

droit, de *visage de profil.* M. le Comte de Caylus démontre qu'il n'est question, dans ce texte, que de *têtes vues en racourci*, *ou de toute représentation de tête qui ne sera pas de face.* Il faut recourir au Mémoire que nous parcourons pour bien entendre quel étoit ce *poliment* de Nicias, dont Praxitele faisoit tant de cas; quel fut l'Art de la *Peinture encaustique*, dont les Anciens avoient le secret. On s'est imaginé l'avoir retrouvée dans la Peinture en émail; c'est une erreur des modernes.

Nous ne sçaurions suivre notre Académicien dans le détail des fautes qu'il reproche à tous les interprètes qui se sont exercés sur le 35^e Livre de Pline, ni rassembler toutes les preuves dont il appuie le parti qu'il prend en les abandonnant. Mais nous pouvons reconnoître, d'un mot, que tout ce Mémoire intéresse par le fond des

choses & par la manière dont elles sont traitées.

Recherches historiques sur les sorts, appellés communément par les Payens, Sortes Homericæ, sortes Virgilianæ, &c. *& sur ceux qui parmi les Chrétiens ont été connus sous le nom de* Sortes sanctorum; par M. l'Abbé Du Resnel. Dans les Poëmes d'Homère, d'Euripide, de Virgile, &c. les Payens croyoient avoir un Oracle perpétuel qu'ils pouvoient interroger avec confiance: on ouvroit au hazard leurs Poëmes, dans la persuasion que le vers sur lequel on tomberoit, étoit la réponse des Dieux qu'on avoit besoin de consulter; on ne songeoit plus qu'à en faire l'application aux circonstances qui embarrassoient. Il étoit difficile que l'évenement ne semblât souvent vérifier une interprétation presque toujours arbitraire. En falloit-il davantage pour accréditer & per-

pétuer une superstition fondée sur l'opinion commune que les Poëtes avoient été des hommes divinement inspirés; leurs ouvrages étant d'ailleurs pleins des plus belles & des plus universelles maximes de la Morale & de la Religion ? Quand l'évenement n'étoit pas conforme à l'Oracle prétendu, on y faisoit moins d'attention, & même on rejettoit l'erreur plutôt sur l'interprétation que sur la réponse : ainsi cette pratique superstitieuse, éludant tous les remèdes, demeuroit incurable. Dans les *recherches* de M. l'Abbé Du Resnel, nous avons un recueil curieux & sçavant des principaux faits historiques qui, par leur éclat, ont le plus contribué à nourrir cette superstition.

En la déracinant, le Christianisme n'abandonna pas l'usage des sorts divins, *sortes sanctorum* : on sçavoit par l'Ecriture que quelquefois Dieu prend cette voie pour

manifester ſes volontés. Ainſi après de ſaintes préparations, tantôt on ouvroit les ſaints Livres, & le premier verſet qu'on rencontroit, étoit pris pour la réponſe divine qu'on cherchoit ; tantôt on entroit dans une Egliſe pendant l'Office, & les paroles ſacrées qu'on y chantoit actuellement, étoient reçues comme un augure légitime qu'on pouvoit ſuivre en sûreté.

L'abus ſe gliſſa dans ces uſages communs aux Grecs & aux Latins ; on y recouroit même dans les affaires mondaines, ce qui déplaiſoit fort à S. Auguſtin : *Iſta*, dit-il, *mihi diſplicet conſuetudo ad negotia ſæcularia* : l'Egliſe fut obligée d'en proſcrire la coûtume. Mais cette proſcription n'a jamais empêché que, dans quelques occaſions extraordinaires, on n'ait reconnu la voix du Seigneur, qui s'expliquoit ſur de certaines vocations ou élections ſingulières, par l'ouverture

des ſaints Livres, ou par le chant des Egliſes. Ainſi quoique les Théologiens réprouvent en général les *ſorts des Saints*, comme une pratique qui autoriſe à tenter Dieu, cependant il faut convenir, avec M. l'Abbé Du Reſnel, qu'il peut être encore des occaſions, où Dieu nous manifeſte ſes volontés par cette ſorte de révélation ; mais ce ſont là des exceptions qui ne préjudicient point à la Loi qui défend ce genre de divination. Il en reſte encore quelques traces à Boulogne dans la réception des nouveaux Chanoines : on y conſerve cet uſage à titre d'ancienne coûtume ; & non de divin augure. Dans ſes *recherches* ſur toute cette matière, M. l'Abbé Du Reſnel eſt toujours éclairé & guidé par une érudition étendue & par une critique ſage.

Premier Mémoire ſur ce que les anciens Payens ont penſé de la Réſurrection; par M. l'Abbé Fénel. *Juillet*, 1755. II. vol.

Après avoir éclairci quelques passages des Anciens, qui ont fait attribuer à Démocrite, une croyance aussi contraire à ses principes que celle de la Résurrection, M. l'Abbé Fénel recueille les vestiges de ce dogme, épars dans les archives du Paganisme: il prouve qu'il faisoit un article de la Doctrine des Mages. Mais comme le dogme des deux principes, établi chez les Persans par Zoroastre, ne semble pas s'accorder avec le dogme d'une Résurrection générale, notre Académicien range *Arimanius*, & *Oromasez* (le premier auteur du mal, le second auteur du bien) dans le rang des principes *secondaires* ou subalternes; il leur donne pour supérieur un Etre suprême: c'est ce Dieu souverain qui, selon la Religion des anciens Persans, doit opérer le miracle de cette Résurrection. Depuis peu dans nos Mémoires, nous avons

indiqué ce fait doctrinal qui est ici très-bien discuté.

De la vie & des actions de Balbus l'ancien ; par M. De la Nauze. Nous ne pouvons rien extraire d'un morceau où tout est extrêmement lié. Balbus fut un Espagnol qui s'éleva aux premiers honneurs de Rome, par la protection des hommes les plus puissants & les plus divisés qu'eût la République dans le temps de ses fameux Triumvirats. Son caractère, sa vie, sa conduite, ses succès & sa fortune, sont ici retracés avec un crayon aussi ferme que rapide. On en jugera par le peu que nous allons copier de ces traits. » Natif de „ Cadix.... il ne pouvoit espérer en „ s'y fixant, que d'y vivre dans une „ condition obscure & tranquille, „ ou d'y devenir peut-être, à force „ de travail, un riche négociant. „ Le premier parti ne convenoit „ point à un génie actif & intri-

„ guant, ni le second à une ame
„ ambitieuse. Il eut le courage de
„ s'expatrier & de se livrer au mé-
„ tier des armes. Ses services mi-
„ litaires, en le faisant incorporer
„ parmi les citoyens Romains, lui
„ ouvrirent une carrière digne de
„ lui. Il parut, dans la Capitale du
„ monde, avec des talens supé-
„ rieurs, annoncés & soûtenus par
„ des protections puissantes, sans
„ quoi les talens demeurent ordi-
„ nairement enfouis. Exemt de
„ vices grossiers & ennemi de tout
„ excès, il ne s'attira jamais de
„ mauvaises affaires : officieux &
„ complaisant, il se fit des amis :
„ intelligent, vif, laborieux, at-
„ tentif à tout, il amassa des riches-
„ ses immenses, & son peu de déli-
„ catesse, ou les autres défauts qu'il
„ pouvoit avoir, ne furent jamais
„ de nature à mettre obstacle à sa
„ fortune..... Il fut magnifique &
„ somptueux par goût & par réflé-

„ xion : c'étoit alors un moyen né-
„ cessaire pour s'attirer la considé-
„ ration publique, & pour obtenir
„ des dignités... Homme de guerre
„ & homme d'état, homme de
„ société & homme de cabinet,
„ homme de génie & homme de
„ détail, il fut un instrument pro-
„ pre à tout entre les mains de Cé-
„ sar.... Il avoit toute la confiance
„ de son Maître sans qu'il y parût,
„ sçachant que le crédit d'un Favori
„ n'est jamais plus solidement ap-
„ puyé que lorsqu'il ne s'en laisse
„ point éblouir, & qu'il peut en
„ tempérer l'éclat aux yeux du pu-
„ blic, &c.

Discours sur la Fable de l'Enéide; par M. l'Abbé Vatry. » Tout le
„ but de l'Enéide, *selon M. l'Abbé*
„ *Vatry*, est de persuader aux Ro-
„ mains qu'ils doivent se soumettre
„ à la domination de celui que sa
„ naissance, ses vertus, & sa for-
„ tune leur ont donné pour maître,

„ c'eſt-à-dire, à la domination „ d'Auguſte; « & toute la Fable de l'Enéide n'eſt qu'un emblême, où Virgile a peint cette vérité. Dans Enée, dans ſon caractère, dans ſon hiſtoire, M. l'Abbé Vatry ne voit qu'Auguſte. Sauvé des malheurs de Troie, échappé à mille autres dangers, Enée aborde enfin en Italie, & y fixe ſon thrône. Ce Prince fut redevable de ce grand bonheur 1° à la protection de Venus dont il étoit fils: Auguſte ſe glorifioit de la même origine & de la même faveur; 2° à ſa qualité de dépoſitaire des Dieux tutélaires de Troie, dont il partagea la fortune. Auguſte avoit le dépôt de tous les Dieux de l'Empire Romain, & par conſéquent les Dieux tutélaires des pays que Rome avoit conquis: ces Divinités faiſoient toujours une partie des dépouilles que Rome enlevoit: en les honorant dans ſes temples, elle croyoit s'aſſurer leur

protection & ses conquêtes ; 3° à l'ordre des destins ; c'étoit aussi sur la volonté des destins, qu'on cherchoit à fonder l'empire d'Auguste. On ne pouvoit imaginer une idée plus propre à soumettre *le plus fier & le plus indépendant* des peuples, & à lui adoucir le joug de la nouvelle domination. 4° Enfin Enée devoit son thrône à ses vertus : Auguste se soûtint sur le sien par ses vertus véritables ou simulées ; car en mourant il ne s'applaudissoit que d'avoir bien joué son rôle. En poussant ces rapports plus loin qu'aucun des Commentateurs de Virgile, M. L. V. jette sur toute l'Enéide, une lumière qui découvre tout l'intérêt qu'Auguste & les Romains devoient prendre à un Poëme, où l'Empereur & l'Empire étoient si délicatement flattés par leurs endroits les plus sensibles. Ainsi ce Discours justifie le zéle empressé qu'avoit Auguste pour l'exécution d'un ou-

vrage, dont le plan avoit été si heureusement rapporté à sa gloire & à son ambition.

Trois *Dissertations où l'on examine si la Puissance Impériale chez les Romains étoit patrimoniale, héréditaire ou élective*. Par M. l'Abbé De la Bléterie. Dans son *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules*, M. l'Abbé Du Bos avance qu'*un Jurisconsulte, interrogé sous le règne d'Augustule, touchant le genre dont étoit la Couronne Impériale, n'auroit pû donner une réponse bien positive*; l'usage ayant trop varié pour rien prouver, & la Loi écrite n'ayant rien statué sur ce point de droit public. Sans recourir à la Jurisprudence, avec le seul secours de l'Histoire, M. l'Abbé De la Bléterie entreprend de résoudre le problême. Voici la substance de son raisonnement, dont il appuie la force sur des recherches & sur des détails

historiques

historiques où tout est concluant.

Une République libre & indépendante, qui juge à propos de se choisir un Souverain, ou lui donne le pouvoir de se nommer un successeur, & alors *l'Etat est censé patrimonial*; ou attache à la famille de ce Souverain le droit de succession, ce qui rend l'Etat *héréditaire*; ou se réserve le droit de procéder à une nouvelle élection quand le Thrône sera vacant: dans ce cas l'Etat devient *électif*. Ce droit d'élection est même un droit naturel dont la Nation ne peut être dépouillée que par un acte authentique qui y déroge en termes exprès, ou par un usage qui ait assez longtemps prévalu pour fonder une prescription. Or en déférant son Empire à Auguste & à ses successeurs jusqu'à Augustule inclusivement, la République Romaine ne leur a donné aucun droit d'en disposer ni comme d'un patrimoine,

ni comme d'un héritage : donc pendant ses cinq premiers siècles l'Empire Romain n'a pas cessé d'être électif.

Pour suivre l'Académicien dans le cours de ces Dissertations aussi élégamment écrites que solidement raisonnées, il faut bien distinguer *le droit*, du pouvoir de disposer de l'Empire, & *le fait* ou la disposition même, de la manière dont cette disposition s'est exécutée. Il ne s'agit pas de sçavoir si quelqu'un des Empereurs Romains a eu assez de pouvoir pour disposer à son gré de l'Empire ; mais s'il en a eu le *droit* : il n'est pas même question de sçavoir s'il en a disposé *de fait* ; mais s'il n'en a disposé que dans une forme qui sauvât au Senat son droit d'élection, & qui lui en laissât l'exercice véritable ou apparent, libre ou forcé. Dans cette matière il faut toujours se rappeller *deux vérités essentielles* selon M. D. L. B.

„ La première, que les Romains
„ n'ayant jamais renoncé à leur an-
„ cien Gouvernement, ni pris une
„ résolution formelle de perpétuer
„ le nouveau, la Puissance impé-
„ riale n'étoit chez eux qu'une puis-
„ sance provisionnelle. La seconde,
„ que cette puissance provisionnel-
„ le étoit dans la personne d'Au-
„ guste, une commission à temps,
„ une Magistrature décennale. «
Ainsi l'association de Tibère à cette puissance passagère, ne fut point en rigueur un titre pour succéder à Auguste : aussi ne prit-il point alors le prénom d'*Impérator*, & il ne monta sur le Thrône vacant que quand il y eut été appellé par le Senat & par le peuple Romain. Tel est sommairement l'objet des deux premières Dissertations.

Dans la troisième, M. D. L. B. prouve que sous Tibère on continua de regarder l'Empire comme électif, & que Caius n'y parvint ni

en vertu d'aucune disposition de Tibère, ni par droit d'hérédité, mais par l'élection du Senat. A ces trois Dissertations, l'Auteur en ajoûte une quatrième, où il prouve 1° que le nom d'*Auguste** donné à César Octavien, ne fut pour ce Prince qu'un surnom personnel, qui signifioit *un homme au-dessus de l'homme, un homme divin, un demi-Dieu:* ce surnom fut donné à Auguste comme l'expression du transport qui saisit les Romains à la vue de cette générosité & de cette modération, dont Auguste fit parade en se démettant de la suprême

* Dans une Dissertation de ce Volume M. l'Abbé Belley prend un sentiment contraire à celui de M. D. L. B.: il dit que le nom d'Auguste fut déféré à Octavien, *pour exprimer l'éclat de sa dignité:* en attendant que M. l'Abbé Belley ait occasion de produire ses preuves, celles de M. l'Abbé De la Bléterie doivent rester victorieuses.

Puiſſance, & ne conſentant à la reprendre que pour un temps limité. 2° Qu'Octavien laiſſant ce nom à Tibère par ſon teſtament, ne lui laiſſa ni prétendit lui laiſſer aucun droit à l'Empire, mais ſeulement un nom qui étoit, en quelque ſorte, dû au fils adoptif d'Auguſte. Enfin les Romains s'accoûtumerent à joindre au nom d'*Auguſte*, l'idée de puiſſance & de dignité, & ce fut, ſelon M. L. D. L. B., *au plus tard* ſous le régne de Néron, qu'il en devint un titre réel; mais on n'oublia point ce qu'il avoit été dans ſon origine, puiſque trois ſiècles après Auguſte, Dioclétien & Maximien, en quittant la pourpre, ne quitterent pas le titre d'*Auguſtes*.

Quand M. l'Abbé De la Bléterie ſera rendu au terme de *la carrière immenſe*, où il dit qu'il *entre* & qu'il *ſera obligé plus d'une fois de prendre haleine*, il pourra ſe flatter d'avoir enrichi notre Littérature

d'une discussion historique, encore plus remarquable par les graces du style, & par la finesse des réflexions, que par l'étendue & par l'importance des recherches.

Dissertation sur l'inscription de l'année sacrée, *qui se lit au revers de plusieurs médailles des Empereurs Romains*; par M. l'Abbé Belley. Pour sentir combien il est difficile de fixer le sens de cette Inscription, il ne faut que sçavoir en combien de sentimens se sont partagés nos doctes Antiquaires: M. l'Abbé Belley n'a pas manqué de les rapporter, & d'en montrer l'insuffisance, avant que d'établir son sentiment, qui est que les médailles qui ont l'Inscription ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ Α, *de l'année nouvelle sacrée première*, ont été frappées pour la solemnité des fêtes & des jeux à l'avènement des Princes à l'Empire. Quand la date de ces médailles est marquée par B, ce qui signi-

fie *l'année nouvelle ſacrée ſeconde*, ce ſont des médailles frappées au commencement de l'année civile du pays. Elles nous apprennent qu'en Orient, au commencement de l'année civile, on offroit des vœux ſolemnels pour la perſonne de l'Empereur, & pour la proſpérité de la famille Impériale. Pour les inſcriptions qui ont ΕΤΟΥΣΒ ΙΕΡΟΥ Β. Γ. Δ., ſans le mot ΝΕΟΥ, elles marquent la ſolemnité du jour anniverſaire de l'Empire, célébrée l'année 2e, 3e, 4e, &c. Ainſi, ſelon M. l'Abbé Belley, toutes ces médailles étoient relatives aux ſacrifices & aux vœux ſolemnels qui s'offroient aux Dieux tutélaires de l'Empire, en faveur de l'Empereur, 1° au jour de ſon avènement à l'Empire; 2° au jour anniverſaire de cet avènement, ou après une révolution de cinq & de dix années, car alors ces fêtes étoient encore plus magnifiques; 3° au com-

mencement de l'année civile. Toute cette explication est appuyée des meilleures preuves, qu'il faut lire dans la Dissertation même : on y apprendra que le titre de *sacrée* étoit donné à ces années comme aux jeux qui faisoient partie de ces solemnités : ΙΕΡΟΣ ΑΓΩΝ, *Certamen sacrum*.

Dans ce même Volume, nous trouvons sept autres Mémoires de M. l'Abbé Belley. Le premier, *sur l'ordre politique des Gaules, qui a occasionné le changement de nom de plusieurs Villes*. Les autres sont sur ces anciennes Villes, *Juliobona, Augusta Veromanduorum, Limonum, Augustoritum* & *Ratiatum*. Le sçavant Académicien prouve que ces noms désignent les Villes de *Lillebonne, Saint-Quentin, Poitiers, Limoges*, & une Capitale du *Pays de Raits*. Toutes ces recherches sont le fruit d'un grand travail & d'une doctrine abondante,

Les bornes qui nous sont prescrites, ne nous permettent que d'indiquer les pièces suivantes : *Mémoires sur les Druides*; par M. Duclos. Quatre *Essais sur les Mesures Géographiques des Anciens* ; par M. De la Barre. *Mémoire sur les Cimmeriens &c.* par M. Frèret. Ce dernier Morceau, de plus de 50 pages, est marqué au coin de la plus profonde érudition, & mériteroit seul un Extrait dans les formes. Nous invitons les Sçavans à se satisfaire par la lecture de l'Ouvrage même.

ARTICLE LXXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Raison ou Idée de la Poësie, Ouvrage concernant la Poësie Grecque & Latine, traduit de l'Italien de Jean-Vincent Gravina, Jurisconsulte. Petit *in*-12. de 284 pag. Par M. Requier. M.DCC.LV. Ce Livre mérite quelque accueil pour deux raisons. La première, c'est qu'on voit rarement sortir du Cabinet d'un Jurisconsulte, des leçons sur la Poësie. La seconde, c'est que les leçons qu'on trouve ici, quoique très-communes à

bien des égards, peuvent encore instruire les gens de Lettres, ou les confirmer dans ce qu'ils ont appris. Gravina est un Calabrois très-célèbre par ses Livres de l'origine du Droit civil. Il mourut en 1718, & son Traité de la Poësie avoit paru dix ans auparavant : on en voit l'annonce dans le Supplément du Journal des Sçavans 1708, & l'Analyse suivie dans les Actes de Leipsic (Novembre 1709.) M. Requier nous le donne aujourd'hui dans notre Langue, & nous fait espérer aussi la traduction du *Traité de la Poësie Italienne*, par le même Gravina. Nous ne pouvons que lui sçavoir gré de ses entreprises ; mais s'il avoit voulu faire une Critique raisonnée de son Auteur, il eût ajoûté au service qu'il rend au Public : nous voulons dire que Gravina n'est pas un Ecrivain sans défauts ; nous croyons avoir reconnu qu'il est quelquefois

guindé ; qu'il manque assez souvent d'intérêt ; qu'il ne développe pas toujours ses pensées ; qu'il se passionne de temps en temps pour les Anciens, sans donner aux caractères de ces grands hommes tout l'éclat qu'ils méritent. Nous serions fort aises de nous tromper dans ce jugement, parce que nous estimons ce Jurisconsulte & son Traducteur. Au reste il y a comme deux Parties dans ce Volume. La première traite de la Poësie, & la seconde des Poëtes mêmes, à commencer par Homère. On parle des Grecs, des Latins anciens, des Latins modernes, jusqu'à Merlin Cocaie, qui ne mérite pas l'honneur de figurer en si bonne compagnie : le public jugera de tout. *Le Livre se trouve chez Desspilly fils Libraire, rue S. Jacques, à la vieille Poste.*

Claude Herissant Libraire,

rue Neuve Notre-Dame, a publié une petite Edition du Concile de Trente sous ce titre : *Sacro-sancti & Œcumenici Concilii Tridentini Paulo III. Julo III. & Pio IV. Pontificibus maximis celebrati Canones & Decreta cum Indicibus novis & adnotationibus queîs Tridentina fides & disciplina, cum traditione, disciplinâ nostrâ & jure Gallico conferuntur.* On y voit aussi une Préface où, parmi d'autres observations utiles, l'Auteur témoigne sa juste indignation contre le Sieur Le Courrayer, ex-Chanoine Régulier de Ste Geneviéve & Docteur d'Oxford. On sçait que ce Traducteur de Frapaolo a enchéri, dans sa Traduction & dans ses Notes, sur la malignité & sur les erreurs du faux Historien que nous venons de nommer.

Nous avertissons que cette même Préface doit être réformée, &

Droit Canon, ne fait aucun
du Chap. XV. de la Session XX
du Concile, *Totum denique*
put 15, Seſſ. XXIII. Quan
Preſbyteri *nihili facit Cabaſſu*
juris Canonici Theoriæ & Pra
L. XI. Num. 18, p. 57. Edit.
1685. (Il y avoit là une fa
car il faudroit L. I, C. XI, &
Or ce Chapitre *Quamvis P*
byteri eſt celui où le S. Con
définit qu'aucun Prêtre, n
Régulier, ne peut entendre
Confeſſions des Séculiers, n
des Prêtres, s'il n'a un Béné
Cure ou l'Approbation de l'E
que. Définition reçue & ponctu
ment obſervée dans toute l'Eg
Définition (ce qui eſt ſur-tout

.'on puisse l'accuser de
aucun cas. Voilà donc
.rosse faute dans la Pré-
.tte nouvelle Edition du
; mais l'Auteur vient de
.mer, en mettant un Car-
.s les Exemplaires de son
.ge. Ainsi le Libraire *Claude*
.ant distribue présentement
.uvelle Edition avec le Carton,
.i donne ce feuillet à tous ceux
.i lui représentent des Exemplai-
.s dudit Livre. Nous avons cru
.evoir donner cet avis, tant pour
.éparer une méprise très-singulière
& très-dangereuse ; que pour ré-
pondre aux justes empressemens
de l'Auteur, qui nous a témoigné
sa peine à cet égard.

Le même Libraire, *Claude Hé-
rissant*, commence à distribuer des
Lettres Critiques, destinées à réfu-
ter *divers écrits modernes* contrai-
res à la Religion. Il y aura quatre
Volumes, & le premier [illegible]
Juillet, 1755. II. vol.

les Lettres Philosophiques ; les pensées philosophiques ; le Livre des Mœurs ; & le Poëme de Pope sur l'homme. Nous avons lû ce premier Tome, & quoique nous ne puissions pas encore en rendre compte, nous pouvons assûrer qu'il s'y trouve de très-bonnes choses ; mais plus l'entreprise est louable, & plus nous sommes autorisés à prier l'Auteur, qui nous est totalement inconnu, de ne pas se négliger sur le style.

On trouve pareillement chez le même Libraire le *Traité des Changes en comptes faits, tant en remises que traites, &c.* avec *un Traité d'escomptes expliqué & des tables d'escomptes faits, & des Réductions réciproques de différentes Monnoies, & nombre d'opérations en calculs très-utiles.* Par M. Thômas De Bléville, *in*-8°. Six Banquiers, Négocians, Agens

de change & Arithméticiens, ont trouvé les *opérations*, qui se voient dans ce Livre, *expliquées avec tant de netteté & de précision, que le tout peut s'apprendre sans maître.*

Chez le même Libraire, & chez Chaubert, Quai des Augustins, on distribue le cinquieme Tome de la grande *Histoire de Nismes*, par M. Ménard de l'Académie Royale des Belles-Lettres. *Nous en parlerons dans la suite de ces Mémoires.*

Ces deux mêmes Libraires ont des Exemplaires de l'*Arithmétique choisie* du Sieur Jean-Baptiste Rouquette, Arithméticien-Juré de Bordeaux. C'est un *in*-8° de plus de 500 pages, dont nous avons parlé honorablement, comme il le mérite, dans le cours de l'année 1751.

La Morale, par l'Auteur de la Clef des Sçiences & des Beaux-Arts, *in*-8°. Chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame. L'Auteur est M. l'Abbé Cochet, déja bien célèbre par sa Logique & sa Métaphysique : nous l'invitons à consommer son entreprise en donnant aussi la Physique : ce qui formera le cours entier. Nous dirons quelque chose de cette *Morale*.

Tablettes Géographiques pour l'intelligence des Historiens & des Poëtes Latins. Deux Volumes *in*-12. Chez Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques. L'Auteur, M. Philippe de Prétot, fait une chose utile & agréable en nous donnant ces Tablettes, qui sont une espèce de Dictionnaire, commode & bien entendu, pour faciliter l'intelligence des Auteurs Latins. Leur vraie destination est

de les placer à la ſuite des Editions ſi connues ſous le nom de *Coutelier.*

NOTICES ſuccintes de quelques Ouvrages annoncés dans ces Mémoires.

I.

Les *Obſervations ſur les Maladies des Armées* *, Ouvrage du Docteur Pringle, traduit, depuis peu, de l'Anglois dans notre Langue, comprennent trois Parties. Dans la première, l'Auteur qui a été Médecin-général des Armées d'Angleterre, durant les dernières Campagnes, traite hiſtoriquement des maladies qui ont regné parmi les Troupes Angloiſes, en Flandre, en Allemagne, en Ecoſſe. C'eſt un Journal ſuivi depuis 1742 juſqu'en

* Annoncées en Février.

1748. On y voit tous les changemens qu'a éprouvés la santé des Soldats, en conséquence des saisons, des pays, des campemens, des alimens, &c. Il est vrai-semblable que, dans toutes les Armées des Puissances belligérantes, on auroit pû remarquer les mêmes effets : les hommes sont par-tout les mêmes ; la vie du Soldat ami & ennemi est réglée sur un plan presque uniforme ; mais le mérite de l'Observateur est de tenir compte de tout, d'enregistrer jour par jour ce qui frappe ses yeux & ce qui réveille ses idées. M. Pringle a rempli, sur ce point, tous les devoirs de sa fonction.

Il explique, dans sa seconde Partie, les causes des diverses maladies du Soldat ; & il propose les moyens généraux & faciles d'y remédier : ce qui s'exécute plutôt par des attentions que par les secours de la médecine. Quoiqu'il

n'y ait rien, à ce qu'il paroît, dans toute cette instruction, qui ne soit fort connu ; encore faut-il rappeller aux hommes les réflexions qu'ils ont faites cent fois. On verra donc ici comment il est possible de prévenir les maladies qui viennent du chaud, du froid, de l'humidité, de la mauvaise nourriture, d'un air putride, du défaut d'exercice, &c.

La troisième Partie est toute médicinale, puisqu'on y enseigne la manière de guérir les maladies auxquelles le Soldat est plus sujet, comme la phrénésie, l'ophtalmie, la pleurésie, la péripneumonie, le rhumatisme, la fièvre, la dissenterie, la gale, &c. Or tout ceci n'est pas tellement approprié aux maladies d'Armées qu'on ne puisse en tirer parti pour toutes les autres conditions. M. Pringle ramène néanmoins constamment ses observations & ses documens aux besoins des gens de guerre : ce qui

fait voir qu'il n'oublie ni le titre, ni l'objet de son Livre.

Il joint à cet Ouvrage un Traité sur les *Substances septiques & antiseptiques*. On appelle *substance septique*, tout ce qui tend à la putréfaction ; & *antiseptique*, tout ce qui y est contraire. M. Pringle s'est persuadé, par beaucoup d'expériences, que la doctrine commune, sur la corruption ou putréfaction des substances animales, étoit très-défectueuse ; il a fait part de ses vuës à la Société Royale de Londres ; il a lû dans ses Assemblées, sept Mémoires propres à réctifier les idées ordinaires ; & ce sont ces Mémoires qu'on nous donne aussi en notre Langue. Il semble que ce morceau est préférable aux *Observations sur les Maladies d'Armées*, où nous ne remarquons que des choses très-communes. Les gens du métier en jugeront mieux que nous, & c'est à eux qu'il faut s'en rapporter.

II.

Le *Voyage Pittoresque des environs de Paris* *, est un Livre que tous les Curieux s'empresseront d'acquérir. Il est agréable, utile, nécessaire même aux Voyageurs. L'Auteur observe judicieusement dans sa Préface, que *les plus beaux Jardins de l'Europe*, (& apparemment aussi du monde entier) *sont ceux de France.* La preuve par induction & par exemples est facile: on l'ébauche ici, & de suite on attaque quelques critiques répandues dans l'*Essai sur l'Architecture*, contre les Jardins de Versailles. Voilà une querelle qui, pour être terminée, suppose, de la part des arbitres, un goût sûr, une impartialité absolue, & une attention précise à fixer l'objet de

---

* Annoncé en Avril, I. vol.

la dispute. Les Jardins de Versailles *fournissent-ils aux yeux un agréable & riant spectacle ;* inspirent-ils d'abord *de l'étonnement & de l'admiration, & bientôt après de la tristesse & de l'ennui ;* leur *verdure manque-t-elle de vivacité & de fraîcheur ;* leurs eaux sont-elles *claires, belles* & abondantes ? L'*Essai sur l'Architecture* ne décide point ces questions d'une manière favorable à ce Palais d'ailleurs si magnifique. Le *Voyage Pittoresque* prend le parti opposé, & trouve qu'il n'y a que la situation de Versailles qui soit triste & *ingrate ;* que ces défauts naturels servent à faire admirer la puissance du feu Roi ; que c'est ce qui relève les beautés & le mérite de l'Art ; qu'au surplus l'Auteur de l'*Essai* paroît avoir *peu vû ces beaux Jardins ;* & qu'un examen plus réfléchi pourroit lui inspirer d'autres sentimens, &c. Tel est à-peu-près

la

le fond de cette légère controverſe, que nous abandonnons totalement aux connoiſſeurs.

Les détails du *Voyage Pittoreſque* ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait. On diviſe cette Nomenclature raiſonnée en quatre parties, relativement aux quatre portes de Paris. Ce ſont comme autant de points cardinaux propres à diriger le Voyageur: on le fait ſortir ſucceſſivement par la porte ſaint Honoré, par la porte ſaint Jacques, par la porte ſaint Antoine, par la porte ſaint Denys; & on le conduit dans toutes les Maiſons de Princes & de Particuliers, où les Arts & le goût étalent leurs richeſſes. Il a fallu de grandes attentions pour voir & expliquer toutes ces choſes; de plus grandes encore pour ne ſe point tromper dans les explications. Il nous ſemble que l'Auteur mérite des éloges ſincères à cet égard. *Son Livre & le Voyage Pittoreſ-*

que de Paris, se trouvent chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

III.

L'Ouvrage intitulé *la Religion Chrétienne éclairée dans le Dogme & dans la Prophétie*, & annoncé au mois de Février, est la suite d'un Livre dont nous fimes connoître les deux premiers Tomes en 1744; les deux suivans, au mois de Mars 1754, & c'est aujourd'hui le cinquiéme Tome qu'on nous donne; mais ce cinquiéme Tome comprend trois Volumes; & l'Auteur y parle uniquement des *Anges bons & mauvais*. C'est peut-être, sur cette matière, l'Ouvrage le plus étendu qu'on ait en notre langue.

Il est distribué en quatre Parties. La première traite de l'état de sainteté où furent créés tous les Anges; du péché qui dégrada les Partisans du rebelle Lucifer; des dispositions

d'obéiſſance que conſerverent les Anges fidèles ; de l'empire que s'eſt formé le démon, & de la manière dont il le gouverne ; des combats qu'il n'a jamais ceſſé de livrer contre Jeſus-Chriſt, &c. Il faut penſer qu'en parlant de ces combats, l'Auteur ne donne point dans la penſée impie de Bayle ; mais nous ne laiſſons pas de ſouhaiter que, dans une ſeconde édition, on ſonge à réfuter ce dangereux Philoſophe.

La ſeconde Partie eſt toute deſtinée à expliquer les ordres hiérarchiques des Anges, les degrés de leurs miniſtères, de leur ſubordination, des devoirs qu'ils rendent au Verbe Incarné, &c. L'Auteur n'oublie pas même de dire comment les Anges ſe voient, & ſe parlent ; comment ils tiennent à ce monde corporel ; quelle puiſſance les bons Anges exercent ſur les mauvais, &c.

Il nous ſeroit difficile de repré-

ſenter tous les objets de la 3e Partie. Imaginez qu'elle comprend tous les rapports que les Anges entretiennent avec le genre humain: rapports de bonnes œuvres & de ſalut, du côté & dans l'intention des bons Anges: rapports de péché & de damnation, de la part des démons. L'Auteur épuiſe ici toutes les queſtions qu'on peut faire ſur les opérations des Anges dans les Hommes; ſur les facultés qu'il leur eſt permis de mouvoir & d'intéreſſer; ſur la façon particulière dont ſe paſſe le commerce intérieur des ames juſtes avec les ſaints Anges; ſur les opérations de la grace dont les ſaints Anges ſont les adminiſtrateurs & les organes; ſur les divers moyens viſibles & inviſibles mis en œuvre par les ſaints Anges pour la converſion des pecheurs & la perſévérance des juſtes; ſur les Anges tutélaires des Nations, & les Anges Gardiens

donnés aux fidèles, &c. Nous n'indiquons pas la dixième partie des matières traitées dans cette division qui contient seule près de 450 pages.

Enfin la 4e Partie a pour objet le pouvoir & l'efficacité des Anges par rapport à la matière : c'est-à-dire aux mouvemens, aux changemens, aux altérations, au transport des corps. L'Auteur assigne les bornes de ces puissances : en quoi il est aisé de voir qu'il se détermine par des raisons probables, non par des démonstrations, dont la matière n'est pas susceptible.

Ce Livre a dû coûter beaucoup de travail. Il s'y trouve quantité de citations, de traits historiques, de combinaisons recherchées, de réflexions qui ne se présentent pas tout-d'un-coup à l'esprit. On doit reconnoître que l'Auteur a de la capacité, du zèle, des intentions

droites, & des vuës très relatives à la gloire de Dieu.

IV.

Le *Dictionnaire portatif de l'Ingénieur*,* par M. Belidor, doit être examiné de près, si l'on veut le bien connoître. A la simple vuë, ce n'est qu'un petit Volume qui présente une multitude d'Articles fort courts; mais dans le détail, & à mesure qu'on y cherche les notions dont on a besoin, la bonté, l'étenduë même de ce Livre se développe; on y découvre beaucoup de choses qu'il est rare de trouver ailleurs aussi clairement expliquées, ou aussi bien réunies. Nous invitons nos Lecteurs à en faire l'épreuve sur les Articles *Assemblage*, *Bois*, *Clef*, *Mouvement*, *Mur*, *Ordre*, *Pilots*, *Pont*,

* Annoncé en Mai.

Traverse, *Voûte*, & plusieurs autres. Ce Livre au reste, quoique destiné aux Ingénieurs, ne sera guères moins utile aux Architectes, aux Pilotes, aux Méchaniciens des divers genres. On nous annonce, dans la Préface, un *Traité de Fortification* de M. Belidor; Ouvrage en deux *in*-4°. & en quatre Livres avec 80 planches magnifiquement gravées. Le *Prospectus* sera publié au premier jour, & l'on ne peut que souhaiter l'exécution de cette grande entreprise, qui mettra le comble à la gloire de l'Auteur.

La *Description historique & géographique des plaines d'Héliopolis & de Memphis*, * est l'Ouvrage d'un témoin oculaire. L'Au-

* Annoncée en Avril, I. vol.

teur, M. Fourmont, a résidé plusieurs années au Caire, Capitale de l'Egypte, & il donne ici la relation exacte de ce qu'il y a vû. On trouve donc ici des détails concernant la situation, la grandeur, le nombre des habitans du Caire; cette Ville est l'ancienne Babylone d'Egypte, elle a douze milles de circuit, environ 600000 habitans, près de douze cents mosquées, dont quelques-unes sont fort bien bâties. L'air y est sain, quoiqu'extrêmement chaud. Il n'y pleut presque jamais, il n'y gèle point, il n'y tombe point de neige; & l'eau du Nil qui fertilise les campagnes, a de plus l'avantage de guérir plusieurs maladies.

L'Auteur nous apprend quel est le Gouvernement de cette grande Ville; combien de Religions on y professe; quelles sont les mœurs des habitans; quelles particularités on remarque dans *le Mekias*,

qui eſt un puits deſtiné à meſurer jusqu'où l'eau du fleuve s'élève. Ce morceau de l'ouvrage eſt curieux, & paroît fait avec ſoin. M. Fourmont nous parle auſſi de l'ancienne Memphis, qui étoit éloignée d'environ douze milles de Babylone ou du Caire. Il n'en reſte aujourd'hui que des ruines : encore faut-il de la critique pour les diſtinguer ; pluſieurs Auteurs célebres s'y ſont trompés. Enfin nous remarquons, dans ce Volume, une deſcription, en plus de 30 pages, des *Pyramides* de Memphis ; ſurtout de la plus grande, où il paroît que l'Auteur eſt entré. Cependant voici une ſingularité qui nous cauſe beaucoup d'étonnement. Sa Relation, ſur ce point, eſt copiée, preſque mot pour mot, de celle qu'on lit, depuis treize ou quatorze ans, dans la grande Hiſtoire univerſelle traduite de l'Anglois (T. I. p. 339 juſqu'à la page 349,) excepté que

cette Histoire est encore plus circonstanciée, plus curieuse & plus sçavante que la description qu'on nous donne ici. Nous invitons le Lecteur à comparer les deux textes. Au reste, l'idée de ce parallèle ne nous est point venue pour faire une critique : mais on avouera toujours que la découverte doit paroître singulière ; & nous ne pouvons nous empêcher de dire que, si M. Fourmont n'a vû, dans les Pyramides, que ce qui en est rapporté dans cette Histoire universelle des Anglois, il suffisoit de renvoyer à ces Auteurs ; qu'il falloit du moins ne les copier qu'à l'ombre & sous la sauve-garde d'une citation.

Avis sur la Pièce suivante.

M. l'Abbé De Lavarde, célèbre par le talent de faire de bons Vers Latins, nous adresse les Hendéca-

syllabes suivantes sur la mort de M. Molin, l'Esculape de notre siècle. Nous avons cru faire une chose utile aux Lettres & agréable au Public, en les consignant dans nos Mémoires.

In obitu V. C. Jacobi Molin, Regi à Consiliis medicis. *

HENDECASYLLABUM.

Hic qui perpetuò sopore dormit,
Illustris MOLINÆUS est, suorum
Vita civium, amor, salusque Regum;
Vir formâ eximiâ, simul valente &
Firmo corpore; vi pecuniarum
Famosus; bonitate singulari
Illos in miseros, quibus lucellum
Oblatum dabat, & duplò ampliusque.
Sic erat Molinæus heu! cui mens
Venustissima, cor probum, osque plenum.

* Obiit XII. Calend. April. an. M. DCC. LV. natus an. XCII.

[illegible]
Et patrem lepidum elegantiarum,
Et patrem lepidum aureæ salutis,
Doctum apollineis fugare jussis
Morbos innumerabiles, & istos
[illegible] [illegible] [illegible]
Vires [illegible] [illegible]
Lætos ominibus ampliere soles:
Mira namque tua sagacitate,
Natos vel patribus, patresve natis,
Procos virginibus, virginesve,
Procis, & generi suo hos & illos
Atque hos restituebat, alta eodem
[illegible] [illegible]
Optatissima [illegible] ferebat; inde
Monstrabant loca [illegible]
[illegible]
Hæc & hæc loca plena lacrymarum
Fiebant cito plena gaudiorum:
Istâ sed nimiâ celebritate
[illegible] fuit; nam ab urbe
aulam.

Fama dum assiduè ibat & redibat ;
Tot miracula buccinâ sonante ;
Illa, illa erubuit severa Clotho
Ab isto sene ludi & usque ludi :
Quid impune, ait, hæc feram & videbo ?
Herclè non ita abibit ; & repentè
Colum corripit, involansque in illum ;
Atque, atque Hunc feriens, labore multo
Ejus grandia fila rupit. At nil
Ista proficit improba ; hoc sepulcro,
Nam, licet jaceat tenebricoso,
Vivet laude suâ, Huncque sæcla noscent
Cuncta, & qui fuerit simul loquentur.
Sed mutos cineres nimis ciemus :
Vale, mi Molinæe, ave supremum ;
Meras has lacrymas, quibus te humatum
Donamus, cape ut ultimum, unicumque
Donum ; nam panace, alterâve curâ, aut

Si reddi prece vita posset, ô! quàm
Nostrâ, quàm citò redderetur orbi.

DE LAVARDE,

Canonicus Sancti Jacobi de Hospitio Paris.

Tilliard Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît, donne avis qu'il a acquis, & qu'il vend les Livres suivans :

Méditations sur des Passages choisis de l'Ecriture-Sainte pour tous les jours de l'année, par le P. Segneri, traduites de l'Italien. Cinq Volumes *in*-12. reliés, 12 liv. 10 sols.

Réflexions sur le nouveau Testament, avec des Notes, par le P. Lallemant J. Douze Volumes *in*-12. reliés, 30 liv.

Les quatre Fins de l'homme, avec des réflexions capables de toucher les pécheurs les plus endurcis, & de les ramener dans la voie du

salut, *par M. Rouault*, *Curé de S. Pair sur Mer.* Volume *in*-12. relié, 1 liv. 16. sols.

Les Tables Astronomiques, *dressées par les ordres & la magnificence de Louis XIV. par M. De la Hire*, *Professeur Royal en Mathématiques & de l'Académie Royale des Sciences.* Volume *in*-4°. avec figures, relié, 7 liv.

Supplément à la Méthode pour étudier l'Histoire, *par M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy.* Deux Volumes *in*-4°. grand papier, relié, 21 liv.

Le même Livre en trois Volumes *in*-12. reliés, 9 liv.

On trouve chez Briasson Libraire, rue S. Jacques, un Volume contenant des *Réflexions sur l'Eloquence avec cinq Panégyriques de Saints*; par M. l'Abbé Trublet, Archidiacre & Chanoine de Saint-Malo. Les *Réflexions* sont dans

le goût des *Essais de Littérature & de Morale* du même Auteur : c'est déja en donner une très-bonne idée. Les Panégyriques sont au ton de la Chaire, & peuvent servir de modèles en ce genre. Nous rendrons compte avec plus de précision de ce nouvel Ouvrage.

Debure vient de donner une nouvelle Edition qui est la troisième du *Manuel des Dames de Charité*, contenant des *formules de médicamens faciles à préparer, &c.* Ce Livre, excellent en son genre, est entre les mains de tout le monde. Il est inutile d'en recommander l'usage. Nous devons dire seulement que cette nouvelle Edition est augmentée de plusieurs remèdes, extraits des Ephémérides d'Allemagne, & que le *prix est de 2 liv. 10 sols, relié.*

Barbou, Libraire, rue S. Jacques, publie régulièrement cha-

que mois un *Recueil Périodique d'obſervations de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie :* Ouvrage commencé en Juillet 1754 ; mais renouvellé ou préſenté ſous un nouveau jour, en Janvier 1755, par une Préface raiſonnée, & qui explique l'objet de ce *Recueil.* En parcourant les divers Volumes qui le composent, nous croyons y avoir reconnu pluſieurs pièces qui méritoient d'être recueillies, & nous croyons que les perſonnes habiles, dans les trois genres, (Medecins, Chirurgie, Pharmacie) ou dans un d'entre-eux, peuvent s'intéreſſer au progrès & à la perfection de ce nouvel Ouvrage Périodique. On nous envoie d'Italie les Nouveautés ſuivantes.

D E R O M E.

Vie de la ſainte Vierge & Impératrice Pulcherie (en Italien,) par le P. Contuccio Contucci Jés

faite. *In*-12. pag. 270, 1754. Chez Salomoni.

Promethée Lié, *Tragédie d'Eschyle*, traduite en Italien, avec des Notes; par Mgr Giacomelli, *in*-4° pag. 127, 1754. Chez les Pagliarini.

L'Electre de Sophocle, traduite en Italien & en Vers libres, avec des Notes, par le même & chez les mêmes Libraires. On fait fort grand cas de ces traductions en Italie; & voici ce qu'un homme de Lettres, très-connoisseur, mande de *l'Electre*. » C'est l'Original de » Sophocle fidèlement rendu au- » tant que cette fidélité peut com- » patir avec une traduction en » Vers; & cette traduction, mal- » gré cette fidélité à suivre pas à » pas son modele, n'en a pas moins » un air libre & original. Cette » traduction est accompagnée de » Notes d'un très-bon goût. Ce ne

» sont ni de ces Notes courtes qui
» n'apprennent presque rien, ni de
» celles qui tombent dans une en-
» nuyeuse prolixité. On y trouve
» tous les éclaircissemens néces-
» saires, soit pour l'Histoire, soit
» pour la Fable, avec quantité de
» remarques de Grammaire, très-
» utiles pour ceux qui veulent en-
» trer à fond dans la connoissance
» du Grec. C'est sur-tout à consta-
» ter le sens du texte que s'attache
» le nouveau Commentateur. Pour
» cela il rapproche nombre de traits
» ou d'expressions paralèles qu'il
» tire des meilleurs Auteurs : ce
» qui lui donne occasion de réfor-
» mer la traduction de plusieurs
» passages mal rendus par les Tra-
» ducteurs. Il s'applique à faire
» sentir la propriété, la force, les
» différentes acceptions des mots,
» sur-tout l'usage de ces particules
» grecques qui sont si long-temps
» le désespoir des commençans.

» & dont la parfaite intelligence
» n'est réservée qu'à un petit nombre
» de personnes également douées
» de finesse, de sagacité & de pa-
» tience. Il aime encore à nous
» montrer, dans son Auteur, des
» mots & des tours employés dans
» nos Livres saints : ce qui fait dis-
» paroître plus d'un barbarisme, ou
» d'un Hébraïsme prétendu, &c.

D'AREZZO.

Théocrite traduit en Italien, par Antoine-Marie Salvini, seconde Edition augmentée des Observations de M. l'Abbé Regnier Desmarais de l'Académie Françoise, & de celle de Florence. In-8°. 1754. C'est le célèbre M. Gori qui donne cette Edition. La première, assez mauvaise, & de l'année 1717, n'avoit pas laissé d'être enlevée promptement. On a trouvé, dans les papiers de M. l'Abbé Salvini, des Observations de l'Abbé

Regnier Desmarais de l'Académie Françoise, & de celles de Florence. M. Gori a cru devoir les donner au Public. Par malheur ces observations n'embrassent que les 15 premières Idylles de Théocrite ; mais elles roulent sur tous les endroits difficiles, & quoique courtes, elles ne laissent pas d'être *profondes*, *moëlleuses*, *lumineuses*, dignes enfin d'un Auteur qui a été *grande ornamento della Francia*, *& delle nostre Fiorentine Academie*. C'est ainsi que s'exprime M. Gori, qui nous promet du même Abbé Salvini la Traduction Italienne de *Quintus Smyrnœus*, dont le Poëme peut passer pour un supplément à l'Iliade : Traduction qui n'a point encore vû le jour.

DE FLORENCE.

Le Muse fisiche, *les Muses Physiques*, In-4o. Pag. 231, 1754. Voici des Eclogues d'un goût nou-

veau. Ce sont des Eclogues ou des Idylles, si l'on en croit l'Auteur, M. Damiani, & les noms de *Lycidas*, d'*Amynte*, de *Daphnis &c*, donnés aux Interlocuteurs. Du reste il faut convenir que ces personnages champêtres ont bien plus de science que ceux de Théocrite & de Virgile. Car voici les sujets de ces Eclogues au nombre de 9. La 1re roule sur les Satellites de Jupiter; la 2e sur la gravitation des corps; la 3e sur le feu; la 4e sur la lumière; la 5e sur la végétation & sur la fécondation des Plantes; la 6e sur l'action des corps célestes; la 7e sur la pluralité des mondes; la 8e sur la résolution des corps en flamme; la 9e sur la nature de l'eau. La Préface de ce Livre est encore du sçavant M. Gori, qui tâche d'autoriser les Muses Bucoliques à être aussi sçavantes que les fait M. Damiani. On voit à la tête du Livre un Médaillon gravé en

l'honneur du célèbre M. Metastasio, à qui l'Auteur dédie son Ouvrage. Autour de la tête de ce grand Lyrique on lit : *Petr. Metastas. Poëta Cesareus.* Au revers est une figure d'Apollon assis au pied d'un Laurier. A ses côtés est la Muse de la Tragédie qui tient une palme en main, qu'elle semble offrir à *Metastasio*, comme le donnent à entendre ces mots *Apollini Austriaco.* Dans l'Exergue on a l'an 1754.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Juillet, 1755. II. vol.

ARTICLE LXXVIII. *Examen philosophique de la liaison réelle qu'il y a entre les Sciences & les Mœurs, &c.* 1735

ART. LXXIX. *Défense de la Religion contre les difficultés des Incrédules. Par M. François, &c.* 1757

ART. LXXX. *Eloge historique de M. le Baron De Holberg.*

Pensées morales du même, &c. 1786
ART. LXXXI. *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Orychtologie, &c.* 1811
ART. LXXXII. Clarorum virorum Epistolæ, &c. *Lettres de plusieurs hommes illustres, en particulier de Dante, de Pétrarque, de Sadolet, &c.* 1837
ART. LXXXIII. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* 1848
ART. LXXXIV. Nouvelles Littéraires. 1882

ERRATA pour Juillet, 1755. I. vol.

Pag. 1555, *lig.* 4, quel, *retranchez cette syllabe.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Juin, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1755.

[redacted]

ÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES CIENCES ET BEAUX-ARTS.

ommencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1755.

A PARIS,

iez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

ec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 687 volumes: Sçavoir,

Anne'es.	Vol.	Anne'es.	Vol.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	11.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

[redacted]

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
IENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1755.

ARTICLE LXXXV.

ÉFENSE DE LA RELIGION contre les difficultés des Incrédules. Par M. François; Tomes III. & IV, &c. A Paris, chez Jean Hérissant, & les Frères Estienne, &c. M.DCC.LV.

Suite de l'Article LXXIX. au II. Volume de Juillet.

IL y a eu deux grandes Révélations ; la première faite à Moyse, la seconde faite par Jesus-Christ ; l'une & l'autre appuyées sur des miracles & des prophéties ; toutes deux par conséquent munies du sceau de la Divinité ; mais toutes deux extrêmement combattues par les Incrédules, parce qu'il en résulte des conséquences qui gênent ces impies. M. François entreprend ici la défense de ces deux Révélations, & d'abord s'attachant à celle qu'a reçue Moyse, il considère les miracles & les prophéties de l'ancien Testament : deux objets qui font la matière de deux Chapitres. Dans le premier, l'Auteur examine *si les miracles sont impossibles ; s'il est possible de distinguer les miracles d'avec les effets naturels ; si l'on peut distinguer*

les mirales divins d'avec les prodiges diaboliques ; si les miracles attribués à Moyse & aux Prophètes sont certains & indubitables. Dans le second Chapitre, M. F. fait trois questions sur les prophèties : *Sont-elles possibles ; peut-on les distinguer des conjectures de l'esprit humain & des oracles du Démon ; celles qu'on lit dans les Livres des Juifs sont-elles antérieures aux évènemens qu'elles ont pour objet ?* Toute cette controverse remplit 160 pages du troisième Volume. Le reste de ce Tome & le suivant sont destinés à la révélation faite par Jesus-Christ, c'est-à-dire aux miracles & aux prophèties qui prouvent aussi la vérité de cette révélation. Nous en parlerons, mais fort succintement, ainsi que de la révélation faite à Moyse ; ces matières perdent toujours dans des Extraits : d'ailleurs nous ne pourrions leur

Pensées morales du même, &c. 1786

Art. LXXXI. *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Orychtologie, &c.* 1811

Art. LXXXII. Clarorum virorum Epistolæ, &c. *Lettres de plusieurs hommes illustres, en particulier de Dante, de Pétrarque, de Sadolet, &c.* 1837

Art. LXXXIII. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* 1848

Art. LXXXIV. Nouvelles Littéraires. 1882

ERRATA pour Juillet, 1755. I. vol.

Pag. 1555, *lig.* 4, quel, *retranchez cette syllabe.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Juin, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

demander *s'il est possible de distinguer les miracles d'avec les effets naturels?* Dès-lors que certaines loix de la Nature nous sont connues, il suffit, pour distinguer le miracle, que la violation de ces loix soit manifeste; il n'est point nécessaire que nous ayions pénétré dans tout l'ordre de Providence qui regle cet univers. Nous sçavons, par exemple, que les Eclipses de Soleil arrivent au temps de la nouvelle Lune, c'est-à-dire quand la Lune est entre le Soleil & la Terre: si nous voyions donc le Soleil éclipsé au temps de la pleine Lune, hésiterions-nous à dire que les loix de la Nature sont violées en ce point; & regarderions-nous comme quelque chose de sensé le raisonnement d'un Physicien ou d'un Astronome qui viendroit nous avertir de ne pas crier au prodige, parce qu'il pourroit y avoir, dans la Nature,

des loix que nous ne connussions point ? Eh ! lui dirions-nous, quand il sera question d'un phénomène qui n'ait encore frappé les yeux de personne, il vous sera permis d'insister sur les bornes de nos connoissances : mais à l'égard d'une Eclipse de Soleil toujours produite, depuis la création du monde, par l'interposition de la Lune entre cet astre & nos yeux, il n'y a pas moyen de la mettre au nombre des effets naturels, si elle arrive lorsque la Lune sera dans son opposition avec le Soleil. Appliquons ces principes à la résurrection d'un mort, à la guérison d'un aveugle-né, à la prédiction des choses futures, à la facilité de parler toutes sortes de Langues, sans les avoir jamais apprises, &c.

Mais comment *distinguer les miracles divins d'avec les prodiges diaboliques ?* On a souvent posé des régles sûres à cet égard.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1755.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi

» veille ; alors aussi il est impos-
» sible que la doctrine, qui se trou-
» ve appuyée de ce témoignage,
» soit fausse & illusoire. Et ceci est
» fondé sur l'idée très-claire d'un
» Dieu infiniment vrai, qui ne peut
» ni se tromper, ni tromper les
» hommes ; d'un Dieu infiniment
» saint, &c. « Le reste de ce morceau est aussi dans le second Volume des *preuves*, premier Ouvrage de notre Auteur, & dans l'analyse que nous en avons donnée au mois de Novembre 1751. Nous pouvons même assurer que M. François nous fait ici l'honneur de transcrire près d'une page de notre Extrait : honneur qu'une petite citation marginale auroit rendu plus précieux, parce qu'il seroit plus visible.

Mais terminons ce Chapitre des Miracles. *Ceux qu'on attribue à Moyse & aux Prophètes sont-ils certains & indubitables ?* Qui peut

en douter, si ce n'est l'incrédulité la plus opiniâtre, la plus intéressée par les passions à s'inscrire en faux contre toute opération surnaturelle? Les miracles de Moyse & des Prophètes sont des *faits sensibles*, *éclatants*, *publics*; des faits écrits par des Contemporains, crus par une nation entière, consignés dans des monumens très-dignes de foi; des faits *liés à l'histoire*, *aux fêtes*, *aux usages* d'un peuple souvent prévaricateur, mais toujours plein de respect pour ces prodiges. Il y a, sur cette branche de controverse, de petites chicanes qui décèlent plus la malignité des Incrédules que leur adresse ou leur subtilité: nous les méprisons trop pour en tenir compte dans cette Analyse.

CHAPITRE SECOND. *Des Prophéties. Sont-elles possibles?* Il suffit, pour cela, que Dieu connoisse l'avenir, non-seulement

celui qui est l'effet des causes physiques ; mais celui sur-tout qui dépend des déterminations libres de la créature. L'Incrédule voudroit infirmer cette connoissance de l'avenir ; & il répète, à ce sujet, les objections faites un million de fois contre la prèscience. Y a-t-il présentement quelqu'un, même parmi les premiers Elèves de la Philosophie, qui soit touché de ces difficultés ?

Peut-on distinguer les Prophéties des conjectures de l'esprit humain & des oracles du Démon ? Question inutile dès qu'on admet la possibilité des Prophéties. » Quoi ! » *dit notre Auteur*, le souverain » Maître des temps pourra éclairer » un homme sur l'avenir, & le lui » faire annoncer ; & il ne pourra » ni mettre cet homme en état de » discerner la source de la lu» mière qui l'éclaire, ni fournir les » moyens à ceux qui l'écoutent,

» de reconnoître cette source pure » & infaillible ? « Mais quelle différence entre les conjectures des hommes, toujours sujets à se tromper, & les prédictions émanées de la science de Dieu, qui pénètre tous les temps & tous les évènemens ! Quelle comparaison des oracles de l'infaillibilité de Dieu, & de la fausse divination des Démons ! » Les prédictions de nos » Prophètes publiées au nom de » Dieu, portent avec elles la preu» ve de leur divinité ; au lieu que » les oracles rendus à Delphes, à » Claros, à Dodone, étant dénués » de ce grand caractère, portent » avec eux la preuve de la diable» rie ou de l'imposture par l'alié» nation d'esprit de ceux qui les » rendoient, par la superstition de » ceux qui les obtenoient ; par la » fin détestable à laquelle ils se ter» minoient.

Mais enfin *les Prophéties conte-*

nues dans les Livres des Juifs ; sont-elles antérieures aux évènemens qu'elles ont pour objet ? Question résolue, par notre Auteur, dans l'étenduë de 50 pages. Il a fallu des citations, des vérifications. Nous répondons d'un mot, & par un seul exemple. Le Moyse, auteur des miracles qui sont racontés dans le Pentateuque, est le même Moyse inspiré de Dieu pour annoncer les choses futures. Il est aussi impossible que le récit du Pentateuque soit faux à l'égard des prophéties de Moyse, qu'à l'égard de ses miracles. » Il est même, en » un sens, plus impossible que les » enfans, en recevant de la main » de leurs Ancêtres les Livres de » Moyse, comme des Livres con- » tenant des prédictions, aient été » trompés, qu'il n'est impossible » qu'ils l'aient été en recevant les » mêmes Livres comme contenant » des miracles. Il leur étoit bien

» plus facile de juger des prédic-
» tions que des miracles : ceux-ci
» étoient des évènemens passés que
» Moyse n'étant plus, ne pouvoit
» renouveller à leurs yeux. Au lieu
» que les prédictions ayant l'avenir
» pour objet, chacun étoit à portée
» de s'assurer s'il y avoit des pré-
» dictions dans les Livres qui paf-
» soient pour être de Moyse, de
» comparer les évènemens dont ils
» étoient témoins avec les prédic-
» tions, & de juger de leurs rap-
» ports. Par exemple, les Israëlites,
» en possession de la Terre de Ca-
» naan par les conquêtes de Josué,
» étoient en état de vérifier si Moyse
» leur avoit effectivement prédit
» ces conquêtes, & si l'évènement ré-
» pondoit à la prédiction. « Ce rai-
sonnement est fort bon ; il s'appli-
que tout naturellement à Isaïe, à
Jerémie, à Ezéchiel, à Daniel & à
tous les autres Prophètes de la Na-
tion Juive.

Section seconde. De la Révélation faite par Jesus-Christ.

On compte XI Chapitres dans cette Section ; sept pour les miracles de Jesus-Christ ; trois pour ses Prophéties, & un dernier qui fait la conclusion de tout l'Ouvrage.

Le premier Chapitre contient les objections des Incrédules contre nos saints Evangiles en général ; & là se trouvent ces questions tant de fois proposées & tant de fois résolues : *Si ces saints Livres sont supposés ; s'ils ont été écrits après la ruine de Jerusalem ; s'ils sont préférables à d'autres Ouvrages qui ont porté le même nom dans les premiers siècles de l'Eglise.* M. François ne laisse rien à désirer dans ses réponses sur ces Articles. Il va lui-même au-devant des difficultés. Par exemple, celle des Variantes qui se trouvent dans les

Evangiles, reparoît & il la met de nouveau en poudre; il en tire même de très-grands avantages par les réflexions ſuivantes: » Il n'y a » point de variétés dans des Livres » qu'on n'a point lûs, qu'on n'a » point copiés, qu'on n'a point tranſ- » mis avec zèle, & comme un dé- » pôt précieux aux générations ſuc- » ceſſives: au lieu que quand tout » le monde lit des Ouvrages, les » cite, les copie, les explique, » les interprète, il eſt impoſſible » qu'on en préſente toujours tou- » tes les parties dans les mêmes » termes. Ne voyons-nous pas » ce qui arrive tous les jours aux » Prédicateurs, aux Théologiens. » aux Ecrivains, qui produiſent » des textes de l'Ecriture? Ne » changent-ils pas, ne déran- » gent-ils pas, ſans le vou- » loir, les mots qui conſtituent » ces paſſages; & ne ſeroit-ce pas » la ſource d'une infinité de Va-

» riantes, s'il étoit nécessaire, pos-
» sible, ou utile de tenir compte
» de ces changemens ? Que con-
» clure de-là ? sinon que les Li-
» vres qui donnent occasion à ces
» petits inconvéniens, sont de tous
» les Livres les plus publics, les
» mieux lûs, les plus anciennement
» respectés, autorisés, & par con-
» séquent les plus vrais, quant au
» fond, qui soient au monde. «
Ce qu'on dit ici des Evangiles, avoit été dit dans nos Mémoires, au sujet du Pentateuque : c'est dans le Volume de Septembre 1751, pag. 2054 & 2055. Nous transcrivons tout le morceau au bas de la page, afin que les attentions de M. François pour nos Mémoires ne demeurent pas équivoques : nous en avons déja témoigné quelque chose ci-dessus. L'exemple seul qu'on voit ici, en marge, servira de preuves pour tous les autres endroits, & suppléera aux citations

que notre Auteur n'a point faites. *

Il y a encore toute apparence

---

* *Il n'y a point de variétés dans un Livre qu'on n'a point lû, qu'on n'a point copié, qu'on n'a point transmis avec zèle & comme un dépôt précieux aux générations successives : au lieu que, quand tout le monde lit un Ouvrage, le cite, le copie, l'explique, l'interprète, il est impossible que toutes ses parties soient toujours présentées dans les mêmes termes. Ne voyons-nous pas ce qui arrive tous les jours aux Prédicateurs, aux Théologiens, aux Ecrivains qui produisent des textes de l'Ecriture? Ne changent-ils pas, ne dérangent-ils pas, sans le vouloir, les mots qui constituent ces passages ; & ne seroit-ce pas la source d'une infinité de Variantes, s'il étoit nécessaire, possible, ou utile de tenir compte de ces changemens? Que conclure de-là? sinon que le Livre qui donne occasion à ces petits inconvéniens, est de tous les Livres le plus public, le mieux lû, le plus anciennement respecté, autorisé, & par conséquent le plus vrai, quant au fond, qui soit au monde.*

que, pour la réfutation des faux argumens de Mylord Bolingbroke contre les Evangiles, nos Mémoires de Novembre 1752, (Art. CXXXI) ne lui ont point été inutiles; mais nous reconnoissons avec plaisir que M. François donne plus d'étenduë à cette controverse. Il en est de même des observations qu'il place dans son 4e Volume, (pag. 120 & suiv.) sur les conditions de la *certitude morale*. Nous l'avions invité dans nos Mémoires d'Avril 1752. II. Vol. (Art. XXXIX) à discuter cette matière & à dire *mieux que nous*. Il n'est pas douteux que son attention ne se soit portée à cet objet & nous convenons qu'il saisit assez sur ce point, le véritable état de la question; quoiqu'il eût été possible de la traiter avec plus d'étenduë, d'intérêt, peut-être aussi clarté.

Le second Chapitre roule

les objections particulières qu'on a imaginées contre chacun de nos SS. Evangelistes. Nous voudrions pouvoir suivre l'apologie triomphante qu'en fait M. François. Voici du moins quelques traits de sa doctrine.

1. Dans la discussion des Prophéties de l'Ancien Testament citées par nos Evangelistes, il n'est pas éloigné d'admettre que les Prophètes, *pleins de l'idée du Messie, s'interrompoient en quelque sorte eux-mêmes, pour annoncer ce grand objet*; qu'alors *les paroles* mêmes de la Prophétie *n'avoient aucune liaison avec ce qui précédoit & ce qui suivoit*. On voit là que l'Auteur n'est point partisan de l'*harmonie* dont on a tant parlé dans quelques sçavants Ecrits modernes.

2. En expliquant la généalogie de Jesus-Christ par S. Luc, il adopte ce sens : *Jesus passoit pour fils de Joseph; il étoit* (par Marie sa

mere) *fils d'Héli, fils de Mathat* &c. (ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat) en sorte que, dans toute la généalogie, les deux mots *qui fuit* se rapportent à Jesus-Christ. Cette interprétation paroît naturelle : mais on jugera de l'exemple que M. François produit en confirmation. » On » fait, *dit-il*, dans le XXXVI. » Chapitre de la Genèse, la généa- » logie d'Oolibama femme d'Esaü, » fille d'Ana, fille de Sebeon : on » n'a pas pû dire d'Ana, qui étoit » un homme, qu'il étoit fille de Se- » beon. Il est donc clair que ce mot » *fille* se rapporte toujours à Ooli- » bama dans toute la suite de sa » généalogie. « Pour apprécier cette preuve, il faut d'abord citer le Latin de notre Vulgate. On y lit, *Esau ..... accepit uxorem Oolibama filiam Anæ, filiæ Sebeon Hethæi.* Suivant cette leçon, il est évident que *Ana* est dite *fille* de Sebeon,

Sebeon, & qu'ainsi l'exemple ne peut servir à confirmer l'explication qu'on veut donner de la Généalogie de Jesus-Christ. Il faut ensuite considérer la leçon des LXX ; & il paroît en effet, par cette Version, qu'*Ana* étoit un homme, puisqu'il est dit *fils* de Sebeon : mais cela ne favorise point encore la pensée de notre Auteur, puisque le Texte des LXX se traduit ainsi : *Esaü . . . . . accepit uxorem Oolibama filiam Ana, filii Sebeon.* Il faudroit, en troisième lieu, supposer que le terme Hébreu *Bath*, qui veut dire *fille*, est deux fois à l'accusatif, & qu'on doit lire ainsi, *Esaü . . . . . accepit uxorem Oolibama filiam Ana, filiam Sebeon* ; & alors tout iroit bien pour M. François. Nous croirions assez qu'il est en droit de se fixer à cette interprétation ; mais peut-être trouveroit-il aussi les Hébraïsans dans son chemin ; &

enfin il seroit donc nécessaire, pour donner quelque force à l'argument tiré de cet exemple, que l'Auteur prît soin de discuter le passage de la Genèse, comme nous venons de faire & même beaucoup mieux, puisque nous ne sommes pas chargés de traiter ces choses à fond.

Dans son troisième & son quatrième Chapitre, M. François détruit beaucoup d'objections tirées, ce semble, du *Celse moderne*, sur la prétendue crédulité des Evangelistes & des premiers Chrétiens; sur le silence de Philon & de Josephe; sur le peu d'éclat qu'eut d'abord la prédication des Apôtres; &c. Ces difficultés du *Celse moderne* sont misérables; aussi cet Auteur, quel qu'il soit, ne sçait rien & parle toujours : deux défauts que n'eut point l'ancien Celse. Mais il y a long-temps qu'on a dit que nos petits Impies d'aujourd'hui n'ont que la malice & nul-

lement l'érudition des Anciens. N'eſt-ce pas une belle objection, par exemple, que le ſilence prétendu de Joſephe touchant Jeſus-Chriſt? 1° On le nie ce ſilence, on défend tout le fameux paſſage; & la défenſe qu'on en fait, vaut infiniment mieux que tout ce qu'y peuvent oppoſer les Incrédules. 2° On n'en défend, ſi l'on veut, qu'une partie, & il en reſte encore aſſez pour conſtater la gloire de Jeſus-Chriſt, pour démontrer la connoiſſance que Joſephe eut de ſon mérite. 3° Si l'on veut auſſi, on abandonne tout ce paſſage, & l'on dit que *ſi Joſephe n'a parlé ni de Jeſus-Chriſt, ni des Chrétiens; on ne peut attribuer ſon ſilence qu'à ſes préjugés Phariſaïques; ou plutôt qu'à ſa lâche politique.* Nous ajoûtons même qu'il n'a pû ſe taire ſans reſpecter la vérité des faits Evangéliques, & ſans leur rendre témoignage par ce ſilence. Car

enfin, un homme tel que lui, se fût-il jamais refusé le plaisir malin de combattre ou de rendre ridicule cette nouvelle Religion, s'il y avoit remarqué des faussetés, des intrigues, des endroits foibles &c.? Il faut donner cette réponse à méditer au *Celse moderne*, supposé qu'il ait assez de sens commun pour la concevoir.

Le cinquième Chapitre retouche les preuves principales de la Résurrection de Jesus-Christ, & résout quelques objections hazardées contre ce grand prodige. Il y en a une aussi sotte que banale : Pourquoi, *dit-on*, Jesus-Christ ressuscité ne s'est-il fait voir qu'à ses disciples; que ne se montroit-il aux Pharisiens, aux Sadducéens, aux Docteurs de la Loi? Et moi je dirai, *répond M. François*, pourquoi ne se seroit-il fait voir qu'à ces Juifs? *pourquoi pas à tous les peuples de son temps?* Un autre dira, *pour-*

quoi ne s'eſt-il pas montré à tous les peuples qui ont paru dans la ſuite ? pourquoi ne ſe montre-t-il pas à tous ceux qui couvrent aujourd'hui la face de la terre ? Cette réponſe eſt excellente : elle porte ſur cette notion très-claire que, pour la preuve d'un fait, il faut ne point conſulter l'imagination, mais s'informer ſeulement ſi les témoins de ce fait méritent qu'on s'en tienne à leur témoignage. Avec ces ridicules queſtions, *pourquoi n'y a-t-il pas plus de témoins de tel ou tel fait ; pourquoi n'a-t-il pas été connu de telles ou telles perſonnes ?* il eſt évident qu'on ne termineroit rien dans les tribunaux de la Juſtice ; & qu'à l'égard de l'Hiſtoire, tout y ſeroit dans un état abſolu d'incertitude. Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité : ce fait eſt démontré par toutes les bonnes régles du témoignage ; aucun fait ancien n'eſt porté à un ſi haut degré d'évi-

dence historique : que desire-t-on davantage ? Il y a des raisons très-plausibles de la conduite qu'a tenue ce Sauveur du monde dans ses apparitions : on explique fort naturellement pourquoi il ne s'est montré qu'à ses disciples ; mais prenez que tout ce qu'on dit sur cela se réduise à des conjectures, & qu'au fond il soit impossible de vous satisfaire sur les motifs de cette manifestation, telle que la représente l'Evangile, en sera-t-il moins vrai que la démonstration du fait est consommée, & qu'il n'y a qu'un Pyrrhonien déclaré qui puisse refuser de s'y rendre ? Nous avons voulu insister sur ce point, parce que les Incrédules y reviennent sans cesse, & parce qu'il n'est point rare de voir des Controversistes & des Prédicateurs qui s'embarrassent dans un détail de raisons, pour justifier la manière dont Jesus-Christ s'est fait voir après sa Résur-

rection : soins inutiles, peines superflues. Dites simplement : je ne sçai point répondre à des questions qui ne sont que le fruit de l'imagination & d'une fausse curiosité ; mais je sçai fort bien qu'il ne manque rien au témoignage de la Résurrection de Jesus-Christ, pour qu'elle soit crue de tout homme raisonnable.

On combat, dans le 6e Chapitre, de petites observations d'Impies *sur la conduite, sur la morale, sur les discours de Jesus-Christ* : cela ne vaut pas la peine d'être réfuté sérieusement. Il faut dire à ces gens-là : Commencez par vivre selon l'Evangile, & vous verrez bientôt ce que c'est que Jesus-Christ.

Dans le Chapitre VII. *Récapitulation abrégée des objections contre les miracles de Jesus-Christ, & conséquences qui en résultent.* Ce morceau est instructif,

ſur-tout dans l'endroit qui concerne la certitude & ſes diverſes eſpèces.

Les Chapitres VIII. IX. X. roulent ſur les Prophéties de Jeſus-Chriſt. L'Auteur en conſidère deux principales : 1° Celle qui regarde la Nation Juive, c'eſt-à-dire ſa *diſperſion*, ſon *humiliation*, ſa *conſervation* parmi les autres peuples de la terre. 2° Celle qui a pour objet les Gentils, c'eſt-à-dire leur *converſion* & la *formation de l'Egliſe*. Après quoi, M. François fait voir les *conſéquences qui réſultent de ces Prophéties : conſéquences* dont les principales ſont *la divinité de ces Prophéties ; l'authenticité des Evangiles ; la Divinité de Jeſus-Chriſt*, & il en conclut que l'*incrédulité des prétendus eſprits-forts eſt digne d'exécration.* Si la matière étoit moins grave, nous dirions que cette *incrédulité* eſt riſible : car ces Meſ-

ſieurs les *prétendus eſprits-forts* ſont les plus pitoyables raiſonneurs du monde : ce ſeroit bien un autre ſujet de plaiſanterie ou de compaſſion, ſi l'on voyoit de près leur conduite. Nous mettons en fait qu'aucun citoyen raiſonnable ne voudroit leur confier ſa fortune, ſa maiſon, ſes enfans, beaucoup moins ſon ſecrèt & ſa perſonne.

Mais c'en eſt aſſez : profitons du bon Ouvrage que nous venons d'analyſer. Il comprend maintenant, avec les *preuves*, huit Volumes. Peut-être ſeroit-il à propos d'en former un Abrégé On pourroit croire auſſi que l'Auteur, qui *ſupprime tout détail au ſujet des ſecours qu'il a eus*, feroit une choſe agréable aux gens de Lettres, s'il vouloit indiquer ces *ſecours*. Nous n'avons point fait de recherches à cet égard ; mais des citations propres à nous indiquer ces *ſecours*, nous auroient fait plaiſir,

& il y a toute apparence que nous ne sommes pas seuls de ce sentiment.

ARTICLE LXXXVI.

LEÇONS DE PHYSIQUE expérimentale. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Institut de Bologne; Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin, & Professeur Royal de Physique expérimentale. *Tome cinquième*, in-12. *pag.* 592. A Paris, chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques &c. M. DCC. LV.

LE début de ce Volume est noble & instructif. „ Il s'agit d'un „ fluide qui nous faisant passer „ dans un clin d'œil, des plus épais-

„ ſes ténébres à cet état inexpri-
„ mable qu'on nomme *clarté*, nous
„ donne preſque une autre exiſten-
„ ce ; nous fait ſortir, pour ainſi
„ dire, hors de nous-mêmes, pour
„ aller au devant des objets les
„ plus éloignés & pour entrer en
„ commerce avec eux. *La lumière*
„ qui nous procure ces grands avan-
„ tages, nous rend encore capa-
„ bles de diriger nos mouvemens
„ avec sûreté, & de mettre dans nos
„ actions l'ordre & la meſure qui
„ leur conviennent : elle donne la
„ couleur & l'éclat à toutes les pro-
„ ductions de la nature & de l'art ;
„ elle multiplie l'univers en le pei-
„ gnant dans les yeux de tout ce
„ qui reſpire.

De-là l'Auteur entre dans l'expo-
ſition de ſon plan : il ſe propoſe
d'abord d'examiner ce que c'eſt que
que la lumière, où elle réſide, &
comment elle ſe répand de ſa ſour-
ce dans l'eſpace qu'elle éclaire. Il

& il y a toute apparence
ne sommes pas seuls
ment.

ARTICL

LEÇON. ...es pro- ...séparées les expérie... Enfin il parcourt Noll... ...ux effets de la lumière, des ...ple que composée, relati- R... ...nt à l'organe de la vuë & t... instrumens qui aident ou qui ...gmentent la vision. Tout ceci est la matière de quatre sections qui remplissent les leçons XV. XVI. & XVII. de ce grand ouvrage. On a les XIV. leçons précédentes dans les quatre premiers Volumes, dont nous avons rendu compte à mesure qu'ils ont paru.

SECTION PREMIERE. *De la nature & de la propagation de la lumière.* Il est question, par le terme de *lumière*, de l'agent qui

...t à l'œil l'action du corps ... ou illuminé : cet agent ...lque chose de maté... ...os organes en sont ...s, blessés même ...ons sont trop ... est possible d'en ... mouvemens, d'en dé...er le cours, de lui opposer ...es obstacles, &c. Mais qu'est-ce que cette matière, & comment se trouve-t-elle dans le lieu où elle se fait sentir ? Selon Descartes, c'est un fluide, composé de globules qui remplissent tout cet univers, & qui sont mis en mouvement par les corps lumineux : mouvement au reste qu'on ne doit pas regarder comme un transport réel : ce n'est qu'une vibration, qu'une secousse imprimée dans ce fluide : car tout étant plein, & les globules supposés inflexibles de leur nature, conservant entr'eux une contiguité parfaite, il suffit, pour les

phénomènes de la lumière, que le corps lumineux agite ces globules : au premier moment de l'agitation, l'œil du ſpectateur ſera ébranlé, & l'on ne pourra diſtinguer aucun intervalle ſenſible entre la preſſion du fluide, & la ſenſation cauſée par l'ébranlement de l'organe. Dans ce ſyſtème, comme on voit, la propagation de la lumière eſt inſtantanée; mais des obſervations, poſtérieures à Deſcartes, ont fait connoître la néceſſité d'abandonner cette hypothèſe, ainſi que la dureté ou inflexibilité abſolue des globules, ſans compter la fauſſe ou inutile diſtinction entre l'élément de ces globules & celui du feu.

M. l'Abbé Nollet établit des réformes à tous ces égards; après quoi il ſe déclare aſſez pour l'opinion Carthéſienne ; c'eſt-à-dire qu'il la préfere à celle des Newtoniens, qui croient que la lumière eſt une émanation réelle du corps lu-

mieux. Selon ces Philoſophes, *le ſoleil lance continuellement autour de lui des rayons de ſa propre ſubſtance, leſquels s'étendent juſqu'aux extrémités de la ſphère du monde ; & ces rayons ſont compoſés de parties qui ſe ſuccedent, & ſe renouvellent perpétuellement dans le même lieu, avec toute la vîteſſe que nous fait appercevoir la propagation de la lumière*, &c. Dans ce ſentiment, on eſt obligé d'imaginer des moyens pour réparer l'épuiſement des aſtres ; pour concilier les mouvemens contraires qui devroient ſe détruire ; pour conſerver le vuide dans l'eſpace des Cieux, malgré les torrens de lumière dont cet eſpace eſt continuellement inondé, &c. Ces difficultés ſont trop embarraſſantes, & notre Auteur n'a pas voulu s'en charger : c'eſt néanmoins une choſe aſſez curieuſe que de voir les Newtoniens ſe jouer, en apparence,

de pareilles objections. Ils disent, par exemple, que l'épuisement des Astres ne peut arriver, parce que la lumière est d'une ténuité presque incompréhensible. *J'ai prouvé*, ajoûte un d'entre eux, *qu'un doigt spherique d'eau contient beaucoup plus de matière, que n'en contient toute la lumière qui peut-être envoyée du soleil dans un nombre de millions de siècles plus grand que ne seroit celui des grains de sable, dont on voudroit former plusieurs couches sur la surface de la terre.* *

M. l'Abbé Nollet juge qu'on *fait moins de violence aux idées établies, & qu'on se rend plus intelligible* en adoptant l'explication Carthésienne, corrigée, modifiée,

* Ce calcul est dans une Dissertation Latine sur la lumière, publiée à Rome, en 1748, par le P. Boscovich, Mathématicien du Collège Romain & Newtonien des plus déclarés.

appropriée aux obſervations modernes, ſur-tout à celles qui démontrent que le mouvement de la lumière eſt progreſſif, que nous ne recevons qu'au bout de ſept ou huit minutes la lumière émanée du ſoleil, &c. On trouve ici, ſuivant la méthode conſtante de l'Auteur, des expériences qui viennent à l'appui de ſes principes : par exemple, il fait voir, par des faits, que la lumière eſt l'action d'une matière qui eſt préſente par-tout; qui peut être excitée par la ſeule action du jour, par celle du feu; & à cette occaſion, il donne l'hiſtoire très-inſtructive & très-curieuſe des Phoſphores : c'eſt ce qu'on verra volontiers dans l'Ouvrage même.

SECTION SECONDE. Des Directions que ſuit la lumière dans ſes mouvemens. La lumière eſt ſuſceptible de trois directions différentes. Tantôt elle ſuit la ligne droite, & c'eſt ce qui conſtitue

l'*Optique proprement dite.* Tantôt elle se réfléchit à la rencontre des corps opaques ; & les phénomènes qui en résultent, sont l'objet de la *Catoptrique.* Tantôt enfin elle se rompt en passant d'un milieu dans un autre ; & c'est ce qui fonde la *Dioptrique.* L'Auteur considère de suite, & avec beaucoup d'ordre, ces trois états de la lumière, & les trois espèces de sciences auxquelles ils donnent lieu.

D'abord *sur l'Optique*, on remarque que les rayons émanés du corps lumineux suivent, dans un milieu homogène, *des lignes parfaitement droites.* Ceci est une espèce de vérité naturelle ; une sorte d'Axiome auquel on se conforme dans la pratique. » En vertu de » cette connoissance, le Chasseur » estime la perdrix dans la direc» tion de son fusil ; un Ingénieur, » pour alligner un chemin ou un » fossé, plante des picquets, dont

» les extrémités se trouvent ran-
» gées dans le rayon visuel ; un
» Géométre juge un objet dans
» l'alignement des pinules ou de la
» lunette de son instrument, &c.
Tous ces exemples prouvent qu'il ne s'agit ici que d'une propagation de la lumière par des lignes sensiblement droites : car du reste il est certain, & l'Auteur en a sans doute averti bien des fois dans ses leçons, qu'à parler en rigueur les rayons de la lumière ne parviennent point de l'Astre directement à nos yeux, puisqu'ils se courbent toujours un peu en traversant les couches de l'atmosphère. C'est aussi bien prendre son parti, que de regarder comme une espèce d'axiome physique, la proposition qui énonce que les rayons suivent, dans leur cours, la direction de la ligne droite : car quand on en vient à vouloir prouver cette vérité dans les formes, on tombe d'ordinaire

dans un cercle vicieux. On juge de la rectitude des rayons par leur conformité avec la direction de la ligne droite ; & l'on juge de la rectitude de la ligne droite par sa conformité avec la direction des rayons. On estime, par exemple, que l'Ingénieur dresse son chemin en l'allignant par des picquets rangés dans le rayon visuel ; & l'on ne doute pas que le rayon visuel ne soit droit, parce qu'il suit la ligne interposée entre les picquets. Il nous semble qu'on a reproché ce cercle vicieux au célèbre Wolff qui prouve, quelque part, que la lumière se propage en ligne droite, parce que le rayon, introduit dans la chambre obscure, paroît droit. Avant que de raisonner ainsi, il auroit fallu avoir une mesure de la ligne droite, qui ne dépendît pas de la direction du rayon visuel.

Notre Auteur rassemble, avec beaucoup de clarté, tout ce qui

concerne la divergence des rayons; les causes & la mesure de leur affoiblissement; leur croisement dans la partie antérieure de l'œil; le renversement de l'objet dans le fond de l'œil au moment de la vision, ou plutôt dès que l'objet fait impression sur l'organe : car *regarder* & *voir* sont deux choses différentes. *Regarder*, c'est ouvrir les yeux & se tourner vers l'objet pour en recevoir l'image : ce qui ne manque jamais d'arriver, lors même que nous n'y faisons point d'attention. *Voir* est un acte de l'ame par lequel nous rapportons à une certaine distance de nous tout ce qui est représenté par l'image tracée au fond de l'œil. Ce jugement naturel fait que nous redressons sans effort les objets qui se sont peints renversés dans l'œil en vertu du croisement des rayons. Une figure rend cela extrêmement sensible; & il en est de même des obser-

vations que l'Auteur ajoûte ſur la variation des angles viſuels, & ſur les moyens qui en réſultent pour juger de la ſituation, de la grandeur, de la figure, du mouvement des objets. Deux Planches gravées juſtifient à l'œil tous les principes que le Livre communique à l'eſprit.

La *Catoptrique* a pour objet la lumière réfléchie. Quand les rayons tombent ſur un corps qui leur refuſe le paſſage, ils rebrouſſent chemin: mais peut-on croire que ce ſoit la ſurface même de ce corps qui force les rayons à rétrograder? M. Newton a fait voir le contraire; & il ne faut, pour le prouver, que cette ſeule raiſon: c'eſt que la ſurface d'un corps, quelque polie qu'on la ſuppoſe, étant toujours très-âpre & très-raboteuſe par rapport aux rayons de la lumière, il ne devroit jamais arriver que ces rayons ſuiviſſent, dans la réflexion, une direction ſemblable à celle de

l'incidence : ils ne pourroient que se disperser, s'éparpiller selon des directions bizarres & analogues aux inégalités de la surface. S'il est donc certain par l'expérience, que les rayons suivent, en rejaillissant, la direction qu'ils ont tenue en tombant ; (ce que les Physiciens expriment en disant que l'angle de réflexion est égal à celui d'incidence,) il faut chercher ailleurs que dans la surface du corps, l'explication du phénomène de la réflexion.

Est-ce le systême Newtonien qui fournira des lumières à cet égard ? Oui bien, si l'on expliquoit, avant tout, ce qu'il faut entendre, dans ce systême, par le *pouvoir réfléchissant*, par les *forces répulsives* dont on nous parle sans cesse. M. l'Abbé Nollet, qui aime les idées claires, ne s'attache point à ce langage : il aime mieux attribuer le phénomène de la réflexion aux

globules de la lumière, qui remplissent les pores de la surface où tombent les rayons. On conçoit en effet que ces globules sont très-élastiques, très-capables de rendre la préssion qu'ils ont reçue ; mais ils ne la rendront qu'en les supposant tellement rangés & arrêtés dans cette surface, que l'*action* qui leur est communiquée, ne puisse ni passer plus loin, ni être amortie par quelque cause particulière : si cette action passoit plus loin, le corps seroit diaphane, & si elle étoit amortie, le corps ne seroit point réfléchissant. C'est bien ici qu'il faut inviter le Lecteur à consulter l'Ouvrage, parce qu'on y trouve des dévéloppemens, des réponses aux objections, des expériences très-variées & très-bien expliquées. On a, sous ces Articles, tout ce qui concerne les divers cas d'incidence par rapport aux rayons, & les diverses espèces de miroirs ;

avec

avec les plus curieux phénomènes de la Catoptrique.

La lumière réfractée est l'objet de la *Dioptrique* : matière assez difficile ; car *on ne sçait pas bien encore quelle est la vraie cause de la réfraction de la lumière.* Quand un rayon passe obliquement d'un milieu dans un autre plus ou moins dense, il se rompt en s'approchant ou en s'écartant de la perpendiculaire. Il s'en approche si le milieu est plus dense ; comme il arrive, par exemple, quand le rayon passe de l'air dans l'eau ; il s'en écarte, si le milieu est plus rare, comme dans le cas du retour de ce rayon dans l'air. On voit aisément ; & M. l'Abbé Nollet a soin d'en avertir, que la lumière suit ici des loix toutes contraires à celles des autres fluides. Car ceux-ci, de quelque nature qu'ils soient, s'écartent de la perpendiculaire en passant d'un milieu plus rare dans

un plus dense ; & ils s'en rapprochent, en passant d'un milieu plus dense dans un plus rare. C'est qu'*aucun autre fluide n'est comparable à la lumière, & que la transparence des corps à travers desquels elle passe, est tout-à-fait différente de ce qu'on nomme* perméabilité, *dans ceux qui sont opaques.*

Mais pourquoi l'eau, plus dense que l'air, est-elle un milieu plus facile à l'égard de la lumière ; pourquoi le rayon, en y entrant, acquiert-il un mouvement accéléré & se raproche-t-il de la perpendiculaire ? Il y a encore sur ce point deux systèmes principaux ; celui de Descartes & celui de Newton. Selon le premier, l'air étant composé de parties rameuses, il doit arriver que les rayons y trouvent moins de passages en droites lignes ; ou, ce qui est la même chose, que la lumière s'y embarrasse, & que son mouvement y soit moins rapide : au lieu que les parties de l'eau,

& à plus forte raiſon du verre, du diamant ont des ſurfaces liſſes, & des pores droits : ce qui favoriſe l'accélération de la lumière, & ſon raprochement de la perpendiculaire. Mais ce ſyſtème n'eſt pas fort heureux : il eſt combattu directement par l'expérience des huiles & de toutes autres matières graſſes qui, ſelon Deſcartes même, ont des parties branchuès, & qui néanmoins réfractent la lumière plus fortement que l'eau.

Newton & ſes partiſans attribuent le phénomène de la refraction aux forces attractives. Quand le rayon eſt ſur le point de paſſer de l'air dans l'eau; ce dernier milieu, plus attirant que l'air, parce qu'il eſt plus ſolide, fait deux choſes; il courbe le rayon vers la perpendiculaire, & il accelère ſon mouvement. Enſuite, quand le rayon ſort de l'eau pour repaſſer dans l'air, l'attraction étant moins

grande, le contraire arrive, c'est-à-dire que le rayon se recourbe dans l'autre sens, en s'écartant de la perpendiculaire, & que son progrès est moins rapide : d'où il est évident que le rayon oblique passant de l'air dans l'eau, puis de l'eau dans l'air, *est plié par un mouvement semblable à celui d'une Anguille*. C'est l'expression du Docteur Smith, cité dans le *Traité d'Optique* tout Newtonien, dont nous avons parlé en Octobre 1752.

M. l'Abbé Nollet ne laisse pas ignorer les inconvéniens de cette hypothèse, mais il ne *conseille* point de l'abandonner *si l'on a pris son parti sur cette manière de philosopher*. L'attention de notre habile Physicien est de proposer les divers systèmes, & d'exposer ensuite les faits bien constatés par la voie des expériences. On trouve ici tous les cas de la réfraction : nous abandonnons encore ces détails au Lecteur.

SECTION TROISIÈME. *De la lumière décomposée, ou de la nature des couleurs.* M. l'Abbé Nollet fait, depuis plus de vingt ans, les expériences des couleurs, suivant le systême de Newton, & il s'est persuadé, par une si longue habitude d'opérer, de voir & de faire voir aux autres, que les rayons sont diversement réflexibles & diversement réfrangibles ; qu'ils portent chacun leur couleur avec eux, & que cette couleur, bien séparée, bien homogène, n'est point sujette au changement. On a, dans cette Section, tous les procédés & tous les résultats de cette curieuse Physique.

SECTION QUATRIÈME. *Sur la vision & sur les instrumens d'Optique.* L'Auteur développe la nature & la construction de l'œil ; il explique comment les objets extérieurs font impression sur cet organe ; il indique les divers défauts

dont la vuë peut être affectée ; il expose les principaux instrumens d'Optique, tels que les *Lunettes*, la *Chambre-Noire*, les *Telescopes*, les *Microscopes*, la *Lanterne magique*, le *Microscope solaire*, &c. Chacune de ces pièces est une découverte des deux derniers siècles, & un fond inépuisable d'expériences. Faudroit-il, en terminant cet Extrait, rappeller au Lecteur les caractères de ce Livre ? Nous ne voulons point faire d'éloges, parce que l'Ouvrage se recommande assez par lui-même. Il y a pourtant une chose qui nous frappe singulièrement : c'est la clarté extrême de l'Auteur. Quand on commence une Section avec lui, on a des questions, des objections dans la tête ; & à mesure qu'on avance, tout se trouve résolu & débrouillé sans effort, sans contention. M. l'Abbé Nollet semble prévenir toutes les difficultés : talent précieux

& inestimable qui est le fruit de l'expérience, & le prix du soin qu'on a pris d'instruire les autres. En formant des Elèves, on apprend qu'il faut ne rien supposer, ne rien négliger, qu'il faut dire tout, & le bien dire.

ARTICLE LXXXVII.

RÉFLEXIONS CRITIQUES sur la Méthode publiée par M. l'Abbé De Villefroy, pour l'explication de l'Ecriture-Sainte, adressées aux Auteurs des Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, &c. Brochure de 174 pag. *in*-12. A Cologne, M. DCC. LV.

IL s'est élevé une querelle à l'occasion des Lettres de M. l'Abbé De Villefroy : Ouvrage dont nous

avons parlé dans nos Mémoires d'Avril 1752 & de Mars 1755. Un Sçavant, nommé M. Dupuy, a publié dans le Journal de Verdun (Août & Septembre 1752) quelques Remarques critiques sur ces Lettres, ou plutôt sur la méthode qu'elles énoncent. Il s'agit, comme on sçait, de l'explication des saints Livres, de l'intelligence sur-tout des Prophéties : ce qui fait naître des questions fort importantes. Nous avons donné une idée assez claire de cette méthode : il ne faudroit qu'un coup d'œil sur nos Extraits, pour se la rappeller dans toutes ses parties.

L'attaque de M. Dupuy n'a point été négligée par les RR. PP. Capucins élèves de M. l'Abbé De Villefroy, & Auteurs des *Principes discutés* &c. que nous avons aussi fait connoître, au mois de Mars dernier : ils ont répondu avec le zèle qu'inspire la reconnoissance.

Mais M. Dupuy revient à la charge, & c'eſt ſa Brochure qui va nous occuper quelques momens. Sur quoi il eſt bon d'avertir d'abord que nous écartons avec ſoin tout ce qu'il peut y avoir de trop polémique dans les Ecrits de ces habiles gens ; que nous nous en tenons à la cauſe même qui embraſſe des ſujets auſſi curieux que reſpectables ; qu'enfin nous ne prétendons pas dire tout, mais ſeulement tracer une eſquiſſe de cette controverſe, & inſinuer peut-être des principes utiles ſur quelques points qui la concernent.

M. l'Abbé De Villefroy & les PP. Capucins admettent, dans pluſieurs Prophéties, peut-être dans la plûpart, deux ſens littéraux, l'un relatif à l'Ancien Teſtament, & l'autre propre du Nouveau. Point ou preſque point de querelle ſur cette matière avec M. Dupuy. A la vérité ce Critique déſireroit

qu'on voulût se contenter d'un seul sens littéral pour toutes les Prophéties ; sauf à reconnoître de plus un sens mystique ou allégorique dans celles qui se rapportent au Nouveau Testament, quoique relatives aussi à l'Ancien ; c'est-à-dire dans celles où M. De Villefroy & ses élèves croient voir deux sens littéraux. Il nous semble que ce desir est raisonnable : car, dans toute langue, les mots & les phrases n'ont, à proprement parler, qu'un sens conforme à la lettre : ce qui n'empêche pas que cette lettre, ou plutôt le sens qu'elle renferme, ne puisse désigner en même temps d'autres objets : c'est-là le principe des Tropes, des Métaphores, des Allégories. Or en ceci nulle difficulté, nulle gêne pour l'intelligence des saints Livres, puisque dans les Prophéties relatives à l'Ancien & au Nouveau Testament, le sens mystique ou allé-

gorique n'aura pas moins été dans l'intention du Saint-Esprit, & pourra même y avoir été beaucoup plus, que le sens littéral. Mais, encore une fois, cette diversité d'explications, qui est plus grammaticale que théologique, ne forme presque point ici de dispute. On a bien d'autres affaires à traiter.

Outre la doctrine des deux sens littéraux, M. De Villefroy & les PP. Capucins admettent, dans les Oracles prophétiques, une harmonie, une liaison intime : c'est-à-dire que, selon eux, toutes les parties du contexte se rapportent les unes aux autres, & forment un discours suivi. Principe fondamental dans la méthode de ces Auteurs ; principe qui s'étend non-seulement aux Prophéties où l'on ne voit qu'un sens ; mais encore à celles qui ont deux sens littéraux & deux objets.

C'est contre cette harmonie que

M. Dupuy dresse ses batteries principales, ou plutôt voici toute la suite de son procédé. Dans le Journal de Verdun, il avoit prétendu que la Méthode de M. l'Abbé De Villefroy étoit *arbitraire*, *inutile*, *daugereuse*: aujourd'hui il entreprend de vérifier l'accusation, & de réfuter par conséquent les PP. Capucins qui la représentent comme une entreprise hazardée, sans compter les autres qualifications plus énergiques qu'elle leur a paru mériter. On voit donc que la présente Brochure, quoiqu'en forme de Lettres, se trouve divisée comme en trois parties; & c'est l'ordre auquel nous nous attachons, parce qu'il éclaircit nos idées.

I.

Selon M. Dupuy, la *Méthode* de M. l'Abbé De Villefroy & de ses élèves est *arbitraire* : pour-

quoi ? Parce qu'elle porte sur un principe incertain & même faux ; parce qu'elle est dirigée, dans son exécution, par des régles incertaines, fausses, pleines d'équivoques &c. parce qu'au moyen de cette méthode on ne peut distinguer les textes à sens unique des textes à double sens, ni les uns & les autres des textes cités dans le sens *adapté*. Imaginez que le détail de ces trois raisons remplit les cinq premières Lettres de l'Auteur ; vous aurez une idée assez nette de sa marche.

Mais quelle raison a-t-on de dire que la Méthode de M. De Villefroy & des PP. Capucins porte sur un principe incertain & même faux ? C'est, reprend M. Dupuy, qu'elle exige l'harmonie pour tous les sens des Oracles prophétiques. Cette harmonie, il est vrai, se trouve toujours dans le premier sens littéral ; mais quant au se-

cond, (soit littéral, soit mystique) quelle nécessité de l'admettre, & comment la vérifier, sans contrainte & sans gêne, dans tous les détails ? Quelles preuves d'ailleurs a-t-on que les Peres & les Interprètes aient regardé cette harmonie comme essentielle, ou même comme possible dans tous les cas ? Quelle certitude, avec cela, pourra-t'on jamais avoir de s'être bien conduit dans la recherche & dans l'explication de cette harmonie ? Sur toutes ces propositions, nous ne pouvons que faire appercevoir les idées de l'Auteur, qui s'est peut-être trop resserré lui-même dans une matière si peu approfondie jusqu'à ce moment.

M. Dupuy conçoit donc que le premier sens d'une Prophétie est toujours suivi dans le texte, parce que ce premier sens est fondé sur les loix du langage ; & par conséquent sur la raison naturelle en-

tre les parties du contexte : qualité qui ne se trouve pas dans le second sens, soit qu'on l'appelle *littéral*, soit qu'on le croie simplement *mystique* ou *allégorique*. Voilà un principe que nous ne combattons point ; mais nous désirerions qu'en le posant M. Dupuy eût pensé à un autre qui n'est pas moins essentiel, & sur lequel il y a encore moins de partage entre les Interprètes : c'est que le second sens, *littéral* ou *mystique*, doit être fondé sur le premier sens, sur le sens immédiatement littéral. Par exemple, si la Prophétie *ex Ægypto vocavi Filium meum* est applicable à Israël & à Jesus-Christ, il faut qu'Israël ait été véritablement *Fils de Dieu*, quoique d'une manière infiniment moins parfaite que ne l'est Jesus-Christ. Si l'on a pû dire des Cieux & des Apôtres, *In omnem terram exivit sonus eorum* &c. il faut que le langage des

Cieux se soit fait entendre dans tout le monde pour annoncer le Créateur : langage d'ailleurs fort différent de celui des Apôtres, &c. Nous sommes persuadés que M. Dupuy admet ce principe de rapport entre les deux sens de toute Prophétie ; mais, encore une fois, il eût été à desirer qu'en se déclarant contre l'harmonie, ou plutôt contre sa nécessité, il se fût appliqué à faire voir comment ce simple rapport différe de l'harmonie, de la liaison soûtenue qu'on exige entre les deux sens des Prophéties.

L'Auteur fait sentir combien il est difficile de prouver, par la Tradition & par le consentement des Interprètes, la nécessité de l'harmonie : il observe que les PP. Capucins eux-mêmes se plaignent souvent du peu d'attention qu'on avoit donné jusqu'ici à l'harmonie & à ses usages. C'est ici un des endroits des plus pressants de la Critique ;

& il étoit aiſé d'y ajoûter un grand nombre d'autres obſervations; de remarquer ſur-tout que cet enthouſiaſme prophétique, qui eſt appellé par les Elèves de M. de Villefroy *un déraiſonnement perpétuel* & un *galimathias*, a beaucoup de Partiſans dans la claſſe des Interprètes & des Commentateurs : nous voulons dire que pluſieurs & la plûpart même d'entre eux reconnoiſſent cet enthouſiaſme. C'eſt bien, par exemple, le ſentiment de M. Huet, dans ſa Démonſtration Evangélique : Les Prophètes, *dit-il*, énoncent ſouvent les choſes ſans ordre; & il convenoit que cela fût ainſi, puiſqu'ils étoient inſpirés, & pour ainſi dire, tranſportés par l'Eſprit-Saint. *Sic decuit viros non rationis humanæ dictata ſequentes, & ſeriem rerum cogitatè texentes, ſed divino impulſos motu ac de cœlo afflatos, & ſacro, ſi ita loqui fas eſt,*

furore correptos. Démonstr. p. 209. On peut voir aussi M. Simon dans sa Critique sur M. Dupin, (T. IV.) & sur-tout les Remarques qui ont été mises par un très-sçavant homme à la fin de cette Critique. Personne n'explique peut-être mieux que ce docte Anonyme toute la question des Prophéties à double objet. Il n'est nullement Partisan des deux sens littéraux, & il s'en passe fort bien par la distinction toute naturelle des Prophéties simples & des Prophéties composées : nous renvoyons à ces excellentes Notes qui ne sont peut-être pas assez connues : & nous croyons, en dernier résultat, que la doctrine des PP. Capucins sur l'harmonie, peut être utile dans quelques circonstances ; qu'elle fait bien l'éloge de leur sagacité & de leurs travaux ; mais qu'elle doit être tempérée à bien des égards, & qu'il s'en faut encore beaucoup qu'elle

ait les qualités nécessaires pour servir de principe.

M. Dupuy presse aussi ses adversaires par le peu d'assûrance que leur donne le systême de l'harmonie. » Pour la découvrir, *leur* » *dit-il*, que de ronces & d'épines » ne vous a-t-il pas fallu arracher ! » Malgré toutes vos recherches, » tous vos efforts, vous n'êtes pas » trop sûrs d'avoir saisi la verita- » ble: elle peut vous avoir échap- » pé ; & s'il se présente quelqu'un » avec un plan d'harmonie plus » exact, mieux suivi, plus com- » plet, vous êtes prêts de renon- » cer à vos idées pour adopter les » siennes. Disposition louable assu- » rément ; mais dont je conclus » que, dans l'explication de telle » Prophétie à double sens, vous » n'avez pas une entière certitude » d'avoir frappé au but & de pos- » séder la vraie harmonie qui, dans » vos principes, décide du sens

» *primitif* & *ſecondaire* que le » Saint-Eſprit a eu en vuë. Il peut » ſe faire que vous l'ayiez man- » quée, & que par-là le véritable » ſens ait échappé à vos recher- » ches, &c. « Le fort de cet argument porte d'une part ſur les droits immenſes qu'on accorde à l'harmonie, & de l'autre ſur les dangers auxquels on s'expoſe en la cherchant. Il peut y avoir du plus ou du moins dans les recherches, de l'arbitraire dans l'eſtimation des ſens littéraux, de la négligence ou de la témérité dans l'étenduë qu'on leur donne, dans les conſéquences qu'on en tire. Tout ceci eſt d'une délicateſſe extrême : jugez s'il ne faut pas quelque choſe de moins fragile pour conſtituer le principe général de l'interprétation des Oracles prophétiques. C'eſt, à ce qu'il nous ſemble, la penſée de M. Dupuy qui eſt ici & en quelques autres en-

droits un peu trop avare de développemens.

Après avoir attaqué, dans son principe, la Méthode de M. De Villefroy & des PP. Capucins, le même Auteur entreprend de prouver que cette Méthode *est dirigée par des règles incertaines, inutiles, fausses, équivoques, &c.* Ces règles sont au nombre de cinq, toutes destinées à guider un Interprète dans la découverte des sens littéraux cachés sous la Lettre prophétique. Voici la première.

» Un sens, pour être littéral, doit » être vrai; il doit être conforme » à la lettre qui le contient & à » la tradition de l'Eglise. « Règle universelle, *ajoûtent les PP. Capucins*, & tirée en propres termes de Salmeron: ce qui n'empêche pas M. Dupuy d'y trouver des inutilités, des contradictions; en un mot des défauts essentiels. Mais il nous semble que, si l'on avoit ex-

posé le vrai sens de Salmeron, la plûpart de ces reproches n'auroient pas lieu. Dans cet endroit, Salmeron veut mettre son Lecteur en état de choisir entre plusieurs sens littéraux renfermés sous la même lettre; & il demande, pour condition, que ces sens soient littéraux, c'est-à-dire qu'ils soient *vrais* ou conformes à la raison, (Salmeron lui-même donne cette explication quelques lignes après;) qu'ils s'accordent avec la lettre qui les contient; qu'ils ne soient point opposés à la Tradition, & qu'ils ne se contredisent point les uns les autres. Ces attentions supposées, *il* dit qu'entre ces divers sens, on doit préférer celui qui conviendra le mieux à la raison, à la suite du texte, à l'autorité des PP. Encore une fois, si la règle avoit été proposée en ces termes, nous croyons que M. Dupuy n'eût pas rassemblé les difficultés qu'on trouve dans

la Critique ; qu'au moins il les eût modifiées ; qu'il n'eût pas objecté, par exemple, que la règle est inutile, si l'on exige l'autorité de la Tradition, pour juger de l'existence d'un sens littéral, &c. En effet Salmeron demande simplement que les sens littéraux, parmi lesquels on veut choisir le meilleur & le plus parfait, ne contredisent point la Tradition : ceci est une qualité comme négative, qui ne suppose point que la Tradition s'explique absolument sur ce sens ; bien entendu néanmoins que celui d'entre eux sur lequel cette tradition s'expliquera, & s'expliquera le mieux, sera préféré aux autres.

La seconde règle est encore donnée, comme d'après Salmeron, & les PP. Capucins l'énoncent ainsi : » Les passages de l'Ancien Testa- » ment, cités dans le Nouveau » en preuve de quelques-uns des » dogmes de la Religion, sont tou-

» jours allégués dans le sens pro-
» pre & littéral.

M. Dupuy trouve deux équivoques dans cette règle. Ou l'on entend, *dit-il*, que les passages de l'Ancien Testament ne sont cités dans le Nouveau, qu'en preuve de quelque dogme ; & cela est faux, puisqu'il y en a plusieurs, qui ne sont même appliqués à des objets de Religion que dans le *sens adapté* (sensu accommodatitio.) Ou bien l'on avoue qu'il y a des passages de l'Ancien Testament, lesquels quoique cités dans le Nouveau, n'y sont pas allégués en preuve de quelque dogme ; & alors il faudra reconnoître que ces passages ne sont pas cités dans leur sens propre & littéral. Mais par quels principes discernera-t-on sûrement quand les Ecrivains sacrés citent pour faire preuve, & quand ils citent sans avoir dessein de prouver ? D'où l'Auteur conclut que

la régle est *frivole & chimérique.*

Nous revenons à dire que, si l'on eût bien présenté le sens de Salmeron, le censeur auroit encore pû modérer ou rectifier son attaque. Car 1° Salmeron, dans l'endroit cité par les PP. Capucins, ne parle point de dogmes à prouver. Il veut simplement réfuter ceux qui pensoient que Jesus-Christ & les Apôtres ont *abusé* quelquefois des textes de l'Ancien Testament. Ce docte Interprète rejette cette pensée, & fait observer que les Apôtres citent l'Ancien Testament dans un sens vrai, *propre & littéral*, c'est-à-dire dans un sens qui n'est ni faux, ni étranger, ni contraire à la lettre: qualités que posséde aussi le sens mystique; & qui ne manque pas même au sens *adapté*. 2° Salmeron reconnoît plus bas que les Apôtres prouvent tantôt par le sens littéral & tantôt par le sens mystique. *Denique &*

in mystico & in litterali sensu suas adferunt probationes ; il s'agit là des textes prophétiques cités par les Apôtres : *In testimoniis quæ producunt Apostoli ex Prophetis*, &c. C'en est assez pour indiquer ce qui manque à la règle, & en quoi elle ne rend pas fidèlement la pensée de Salmeron. Quant aux trois autres règles, nous les supprimons, ainsi que les difficultés qu'y oppose M. Dupuy. Nous ne voulons pas même insister sur sa cinquiéme Lettre, où il prétend montrer qu'au moyen de la Méthode des PP. Capucins on ne peut discerner les textes à sens unique des textes à double sens, ni les uns & les autres, des textes cités dans le *sens adapté*. Cette discussion est belle ; mais nous sommes pressés de finir.

II.

Selon notre Critique, la Méthode de M. l'Abbé De Villefroy

& de ses Elèves est *inutile* : pourquoi ? Parce qu'*elle ne peut ni affermir dans la foi les Chrétiens éclairés ; ni persuader la Religion à ses ennemis*. Ces deux Articles sont appuyés de cinq considérations qui remplissent la sixiéme Lettre, & dont voici l'idée sommaire.

1. La doctrine des deux sens littéraux ne met pas un degré de lumière dans l'interprétation des saints Livres. Le second sens littéral *restera sans force si l'on n'est pas convaincu qu'il est de l'intention du Saint-Esprit ; & dès qu'il sera constaté que l'Esprit-Saint l'a eu en vue ; il n'en prouvera pas moins, si l'on se contente de l'appeller* mystique, *ni mieux si l'on veut l'appeller* littéral. Voilà un principe que nous estimons certain, & nous nous souvenons très-bien que toutes les preuves de Salmeron en faveur des deux sens littéraux, ne prouvent au fond que

l'existence d'un sens littéral, & d'un sens *mystique* ou *allégorique*. On peut revoir ses Prolégomènes.

2. La doctrine de l'harmonie n'est ni solide, ni facile, ni lumineuse : c'est comme le résultat des raisons répandues dans le cours de ces Lettres : nous sommes touchés principalement de celle-ci : Pour que l'harmonie, c'est-à-dire la liaison du contexte, pût démontrer qu'un second sens est de l'intention du Saint-Esprit ; il faudroit avoir prouvé d'abord que l'harmonie elle-même est fondée sur les vuës & l'intention de ce même Esprit divin : or comment cela s'exécutera-t-il ?

3. L'usage qu'on fait dans la Méthode en question, de l'autorité des PP. des Interprètes, de la Tradition en un mot, est défectueux par bien des endroits. Nous citons un exemple, dans les propres ter-

més de M. Dupuy : *Si vous reconnoissez*, dit-il, *la nécessité de la Tradition, c'est autant pour le sens primitif ou unique, que pour le sens mystique* ou second sens littéral. .... *Il faut, dans vos principes, que si le sens mystique ne prouve rien sans la Tradition, le sens primitif ou unique, dépourvu du même secours, reste aussi sans force.* La preuve de cette objection est dans la 4e Lettre, & porte sur l'énoncé même de la première règle proposée par les PP. Capucins. On voit, au reste, combien il est illusoire d'établir, pour les deux sens, une dépendance égale & uniforme à l'égard de la Tradition. Ceci néanmoins auroit eu besoin de quelques développemens : partie souvent nécessaire dans la Brochure que nous analysons.

4. La multiplicité des sens littéraux tous assujetis aux loix de

l'harmonie, met un embarras extrême dans l'explication des Livres saints : on le prouve par une suite d'exemples ou de textes analysés & comparés : il nous semble que ce n'est pas l'endroit le plus foible de cet Ouvrage.

5. La nouvelle Méthode, après tout, ne s'élève point au-dessus de l'opinion : ce n'est qu'un système, qu'un amas de conjectures. Quelle peut donc être son utilité réelle pour la défense & pour la gloire de la Religion ? Nous ne tirons point cette conséquence : il est toujours bien de systématiser & de conjecturer, quand on a du sçavoir & de bonnes vuës : c'est le point où se trouvent les PP. Capucins, dont nous estimons également le travail & les intentions. Mais nous avons déja pris la liberté de dire dans nos Extraits, que leur doctrine ne sort point de la classe des opinions : ce n'est point la dépri-

mer; c'eſt énoncer ce qu'elle doit être, & ce qu'elle eſt.

I I I.

M. Dupuy termine ſa Critique par l'expoſition des dangers qui réſultent, ſelon lui, de la nouvelle Méthode. Nous n'entrerons point dans cette controverſe : il s'y eſt gliſſé trop de termes énergiques; trop de conſéquences qui sûrement ne ſeront pas avouées des Diſciples de M. De Villefroy. Voici notre concluſion. L'Antagoniſte de ces ſçavants hommes penſe fortement & écrit de même; il eſt trop diffus ſur quelques Articles, & trop laconique ſur pluſieurs autres. Il mérite d'avoir raiſon, & ſes adverſaires ſont dignes de n'avoir pas tort. Mais au lieu de cette querelle qui peut devenir trop vive, nous invitons les uns & les autres à nous donner un bon Ouvrage ſur les

ſens littéraux : matière encore neuve, pour ainſi dire, parce qu'on ne l'a point traitée juſqu'ici avec la préciſion convenable.

ARTICLE LXXXVIII.

***DISCOURS SUR LE BARREAU** de Rome, Ouvrage utile pour la connoiſſance de l'Hiſtoire Romaine & pour les perſonnes qui fréquentent le Barreau.* Par M. l'Abbé Le Moine d'Orgival, ſeconde Partie, Volume *in*-12. 362 pag. A Paris, chez Prault père, & au Palais, chez Le Clerc. M. DCC. LV.

CE Diſcours eſt diviſé en trois Chapitres. Le premier roule ſur les Tribunaux, le ſecond ſur les Jugemens, le troiſième ſur les Orateurs & ſur l'éloquence Romaine. Ces Chapitres ſont ſoû-

divisés en plusieurs articles : ainsi, dans cette seconde Partie, l'Auteur suit à-peu-près le même plan que dans la première. En parcourant ce second Discours, nous en avons extrait ce qui nous a paru de plus intéressant pour nos Lecteurs.

Chapitre premier. Des Tribunaux. Le Senat, premier des Tribunaux supérieurs de Rome, fut établi par Romulus : c'étoit une assemblée de cent Magistrats, dont la sagesse & l'expérience étoit aussi respectable que la vieillesse. Leur nombre s'accrut & monta d'abord à deux, puis à trois cents : enfin après bien des révolutions qu'éprouva ce Tribunal ; sous Sylla il compta 400 Sénateurs ; 900 sous César, & après sa mort 1000 sous les Triumvirs. En multipliant si fort les membres de ce corps, on ne fit qu'en affoiblir la force & la dignité : les créateurs de ces

nouveaux Magistrats songeoient moins à fournir le Senat de bons sujets qu'à se faire des partisans ; en communiquant les privilèges attachés à ce rang, l'ambition s'assuroit des appuis : en les briguant, l'intrigue s'ouvroit le chemin des honneurs. Ces extensions de privilèges, étoient des abus contraires à la bonne administration ; elles ouvrirent la porte du Senat à tous les ordres ; & même à celui des Affranchis : les Plébéiens y aspiroient comme les Chevaliers. Quand le luxe eut corrompu la vertu Romaine, les richesses devinrent un titre nécessaire ; pour parvenir au Senat, il falloit faire preuve, non de son mérite & de ses services ; mais de ses fonds & de ses revenus.

Il n'est pas encore décidé si l'agrément du peuple étoit absolument requis pour être inscrit parmi les Sénateurs, ni si les Rois, les

Magiſtrats ; ou les Empereurs puſent jamais de leur pleine autorité remplir les places vacantes. Nous ne nous arrêterons point avec l'Auteur à décrire l'habillement des Sénateurs, à fixer le lieu & le temps de leurs ſéances, à expoſer la forme des convocations, &c. Il falloit au moins cent Sénateurs pour former une déciſion, &, depuis l'Ordonnance d'Auguſte, 400 pour dreſſer un *Sénatuſconſulte*. Les trois ſéances de chaque mois furent réduites à deux par le même Empereur : au mois de Septembre & d'Octobre il y avoit une chambre des vacations, dont les membres étoient tirés au ſort. Les ſéances duroient depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil : après la dixième heure, il n'étoit plus permis de rien propoſer de nouveau. A l'ouverture des ſéances, on conſultoit les auſpices, on faiſoit des ſacrifices & des libations, &c.

Quand le sujet de la convocation avoit été exposé, on recueilloit les avis des Sénateurs selon l'ordre de leur reception, ou selon le rang que les Censeurs leur assignoient tous les cinq ans. En opinant, un Sénateur pouvoit occuper toute la séance. Caton d'Utique se prévalut une fois de cette liberté pour empêcher Jules César de faire passer un avis contraire au bien public. » César irrité l'envoya saisir par un Huissier, & *le jetter* » *en prison :* le Senat se leva dans » le moment pour suivre ce généreux défenseur de la liberté, & » partager sa disgrace. Alors César » étonné d'une si grande générosité, fit relâcher Caton & se désista de sa poursuite.

Tout se décidoit à la pluralité des voix ; mais, comme l'observe M. l'Abbé Le Moine d'Orgival, il ne suffisoit pas de dire son avis. » Il falloit encore l'étayer de rai-

» sons solides, & le rendre d'une
» manière éloquente : ce qui servit
» beaucoup au progrès de l'élo-
» quence, parce que cet usage for-
» çoit les particuliers d'en étudier
» les principes & l'art.

Des assemblées du Peuple. Ce ne fut que depuis sa retraite sur le Mont sacré, & depuis la création des Tribuns du peuple, que l'ordre des Plébéiens assemblés forma un Tribunal. Les Tribuns, qui en étoient les chefs, entretenoient dans cet ordre une animosité habituelle contre l'ordre des Patriciens : les assemblées du Peuple devinrent bientôt un Tribunal supérieur même au Senat ; elles usurperent la connoissance de toutes les affaires, & elles les décidoient aussi souverainement qu'impunément, parce qu'elles avoient la force en main pour faire exécuter leurs décrets.

Le Peuple s'assembloit tantôt

Quand le sujet ... ot par *Tribus*... tion avoit ét... annoncée par une loit les av... rs avant qu'elle se l'ordre de ... noit des mesures *pour* le rang ... *confusion & la supercherie* ... gnoier ... notre Auteur les explique nant ... ssez de précision. Les Sénateurs ... ne paroissoient à ces assemblées que sous le titre de Chevaliers Romains ; leur voix n'avoit aucune prépondérance sur celle d'un simple particulier. » On y » cassoit les Sénatusconsultes, on » y exigeoit les comptes des pre» miers Magistrats, on y citoit les » citoyens, on y accordoit le droit » de Bourgeoisie ; c'étoit-là qu'on » proposoit les Loix, qu'on réfor» moit les abus, qu'on régloit la » Police, qu'on examinoit les trai» tés, qu'on fixoit les amendes, » & qu'on publioit les Plébiscites.« La forme de ces assemblées varia, selon les temps, comme selon les loix qu'on établit pour la détermi-

ner. Les nouveaux Magiſtrats ne pouvoient exercer leurs fonctions qu'en vertu d'une Loi *Curiate*, qui laiſſoit toujours au peuple la liberté de caſſer leur élection.

Il y avoit encore des Comices par *Centuries* : les Magiſtrats ſupérieurs avoient ſeuls le droit de les convoquer. Pour y opiner, il falloit n'avoir eſſuyé aucune cenſure, & n'être incorporé dans aucune autre République. Tous les citoyens, qui n'étoient point dans le cas de ces excluſions, avoient voix délibérative dans ces Comices : c'étoit-là que les Candidats proclamés par le Héraut, faiſoient leur remerciment : la fierté du Peuple ſe trouvoit flattée de cet hommage qu'on rendoit à ſa puiſſance ; & l'obligation de s'en acquitter avec dignité, étoit pour ces Candidats un nouveau motif de s'appliquer & de ſe former à l'éloquence.

Les Chevaliers qui, depuis le le Consulat de Servius Sulpitius & de M. Tullius jusqu'au temps des Gracques, n'avoient guères *figuré que dans les expéditions militaires*, furent appellés par le plus jeune des Gracques à partager avec le Senat *l'exercice de la Justice :* Sylla les dépouilla de ce droit, & rétablit le Senat dans toute son ancienne puissance.

Dès la naissance de Rome, les Pontifes formerent un corps de Magistrature sacrée : leur autorité étoit fondée sur la Religion ; mais *la superstition en étoit l'appui & le maintien.* Les matières de leur ressort étoient le *parjure, les héritages en certaines circonstances, la légitimation des enfans, les empêchemens de mariage, les exécutions testamentaires, les crimes des Vestales.*

En accumulant sur leurs têtes tous les titres, les Empereurs Ro-

mains devinrent les seuls Juges & les seuls arbitres de toutes les affaires ; les autres Magistrats n'étoient guères que leurs délegués : mais à l'ombre des titres qu'ils conféroient à leurs créatures ; & des formes anciennes qu'ils conservoient dans leurs actes, les Empereurs couvroient d'une apparence Républicaine, leur administration despotique : sous les formules de l'antique liberté, ils aimoient à cacher le joug d'une domination presque toujours arbitraire & tyrannique. Notre Auteur eût pû profiter davantage des belles Dissertations que M. l'Abbé De la Bléterie nous a données sur cette matière, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Nous trouvons ici, c'est-à-dire, à sa place, la distinction des deux Tribunaux que les Empereurs s'é-

toient formés & appropriés : l'un étoit comme leur *Conseil privé* ; les Juges seuls y faisoient au Prince le rapport des affaires : dans l'autre les parties, ou leurs Avocats plaidoient leurs causes. Les jugemens de ces deux Tribunaux étoient sans appel ; mais par une requête on en obtenoit quelquefois la revision & la réforme.

Des Tribunaux supérieurs, l'Auteur passe aux *Tribunaux subalternes sous les Rois*. Dans chaque Curie, le Roi choisissoit, parmi les Décurions, deux Magistrats. Tandis que la frugalité & le désintéressement furent des vertus Romaines, ces Juges n'eurent pas beaucoup d'affaires. D'ailleurs dans les familles l'autorité paternelle étoit si absolue, qu'elle n'avoit aucun besoin de recourir aux Tribunaux pour se faire obéir : les enfans s'y fussent pourvus en vain contre la dureté de leurs pères ; jamais on

n'y eût adouci le joug de leur dépendance.

Sous la République, l'autorité des Consuls fut d'abord absolue : par la Loi *Valeria*, le droit d'appel au peuple fut permis ; mais cette Loi essuya bien des vicissitudes. Les Consuls étant trop chargés d'affaires, on créa des Censeurs pour les soulager dans le soin de la Police. Le pouvoir de ces Censeurs fut assez absolu jusqu'à ce que les Tribuns du Peuple, en étant devenus jaloux, usurperent le droit de revoir & d'annuller les Sentences de ce rigoureux Tribunal.

Les Préteurs furent établis en 389 pour rendre la justice en l'absence des Consuls : on en créa deux, un pour la Ville, & l'autre pour les Etrangers. Il faut lire, dans le Livre de notre Auteur, les détails où il entre, & les faits qu'il rapporte sur les droits & sur les fonctions de ce Tribunal ; les Questeurs n'en

étoient que les Assesseurs & les Conseillers. M. L. Le M. D. retrace ici en abregé l'idée & l'histoire de plusieurs autres Magistratures, telles que celle des Ediles, des Triumvirs, des *Capitaux*, des *Récuperateurs*, des Decemvirs, des Centumvirs. Le Tribunal des derniers déchut tellement de son premier éclat, qu'il ne fut plus qu'une scène tumultueuse où de jeunes Légistes s'exerçoient à un mauvais genre d'éloquence, & à une espèce de déclamation qui n'étoit qu'un chant théatral : ces Orateurs gageoient des Auditeurs mercenaires qui assistoient à leurs discours, & qui les recevoient avec des applaudissemens plus proportionnés à l'argent qu'ils avoient reçus, qu'au talent qu'on leur montroit.

Quand Auguste se vit maître de la République, il fit plusieurs innovations dans l'ordre judiciaire : la première Magistrature qu'il créa,

fut la *Préfecture perpétuelle de la Ville :* ce Préfet étoit comme le Chef de la Juſtice : ſans avoir de Juriſdiction particulière, *il préſidoit au Sénat & aux Jugemens :* l'Empereur Sévere lui donna un reſſort aſſez étendu avec un Tribunal compoſé de 14 Conſulaires, qui étoient ſes Conſeillers & ſes Aſſeſſeurs. La ſeconde Magiſtrature qu'Auguſte créa, fut celle de *Préfet du Prétoire*, qui de Capitaine des Gardes de l'Empereur, devint le Chef des armées de l'Empire. On trouve ici l'étenduë & les prérogatives de ſon Tribunal. On en diviſa quelquefois la Juriſdiction entre trois Officiers, ſurbordonnés entr'eux dans l'exercice de cette Juriſdiction.

Le *Maître des Offices*, qu'on appelle ici *Maire du Palais*, ou *Prévôt de l'Hôtel*, à raiſon de ſes fonctions analogues à celles de ces charges, étoit une Magiſtrature

dont l'origine ne remontoit pas jusqu'à Auguste : elle ne fut jamais possédée que par des Jurisconsultes ou des Philosophes. Nous ne sçaurions suivre l'Auteur dans le dénombrement & dans les définitions de toutes les autres Magistratures, comme celles du *Comte des choses privées*, des *Scribes* ou Greffiers, des *Accensés*, ou Huissiers, des *Crieurs*, des *Licteurs*, des *Viateurs* ou Couriers, des *Appariteurs*, ou Bedeaux, &c.

Pour peu qu'on réfléchisse sur l'origine des grandes Magistratures Romaines, on doit remarquer que celles qui étoient de création Républicaine, ne furent guères imaginées que pour accélérer l'expédition des affaires : à mesure que les causes se multiplioient, les anciens Magistrats se trouvoient surchargés : on en créoit de nouveaux qui partageoient leur fardeau, & le public en étoit mieux servi.

Quant aux Magiſtratures de création Imperiale, elles étoient plutôt deſtinées à remplir les intentions particulières des Empereurs, qu'à faciliter l'adminiſtration de la Juſtice. Les nouveaux Magiſtrats que ces Princes inſtituoient, n'étoient guères que des inſpecteurs qu'ils donnoient aux anciens: par ces ſortes d'innovations, l'autorité Impériale étendoit ſon influence plus immédiatement ſur tout ce qui ſe paſſoit dans les Tribunaux de l'Empire; la puiſſance des Juges en étoit plus dépendante, & la domination de l'Empereur plus deſpotique. Le Chapitre que nous venons de parcourir, eſt terminé par un article ſur les Sièges de Juſtice; c'eſt-à-dire, par la deſcription des Places & des Baſiliques, où les Magiſtrats Romains tenoient leurs ſéances particulières.

Chapitre second. Des Jugemens. Avant que d'entamer un

procès, il falloit à Rome remplir des *formalités préparatoires* dont la sagesse est admirable : intenter un mauvais procès étoit un opprobre ou un ridicule dont on se couvroit : avant que d'en former l'action, il falloit y être autorisé par le conseil de gens éclairés & par le consentement de ceux qui étoient le plus interessés à s'y opposer. Pour citer une partie en Justice, on ne se servoit ni d'Huissier ni d'assignation : avec l'agrément du Préteur, on appelloit soi-même cette partie devant un témoin : elle promettoit de se présenter au jour marqué, & elle donnoit une caution pour sûreté de sa promesse : autrement on la saisissoit & on l'entraînoit par force devant les Juges, pourvû qu'on pût la surprendre hors de sa maison ; car la maison de tout Citoyen Romain étoit pour sa personne un asyle inviolable. Si l'intimé se cachoit par fraude,

on

on obtenoit du Préteur un Edit, on l'affichoit, en présence des voisins, à la porte de la maison où le fugitif s'étoit retiré. Après une 2^e^ assignation, s'il ne comparoissoit par lui-même ou par Procureur, le Préteur confisquoit ses biens au profit du demandeur; après la 3^e^ on les vendoit à l'encan, à trente jours de relevée. Le demandeur intentoit sa demande ou son accusation, sur un plan qu'il lui étoit libre de choisir, & le défendeur étoit obligé d'y conformer sa réponse. L'un & l'autre convenoient ensemble sur le choix des Juges, ou on leur en nommoit d'office, sans jamais leur ôter la liberté de terminer leur différend par un accord.

Au jour marqué, le Préteur, s'il n'en connoissoit lui-même, renvoyoit l'affaire au Tribunal qu'il assignoit aux parties. Après le serment du Juge, on exposoit en bref

les articles du procès ; ensuite on les reprenoit pour les développer avec plus d'appareil. Après le Jugement prononcé, „ le coupable „ pouvoit demander un second exa„ men de son affaire, pourvû qu'il „ pût prouver qu'il s'étoit trompé „ dans ses motifs ; que le deman„ deur corrompu par argent l'avoit „ attaqué à faux, & que le Juge „ avoit été gagné : mais s'il n'avoit „ aucun de ces moyens à apporter, „ il falloit dans le cours de 30 jours „ payer le fonds du procès ; faute „ de quoi le Préteur décernoit pri„ se de corps contre lui, & le de„ mandeur le mettoit en prison : „ il y restoit 60 jours chargé d'une „ chaîne qui pesoit 15 livres au „ moins, & vivoit à ses frais, ou aux „ dépens du créancier, qui lui dé„ livroit deux livres de farine par „ jour. Pendant cet intervalle, le „ créancier présentoit requête au „ Préteur dans le Comice, par

» 3 Marchés de suite, & marquoit
» à combien il avoit été condam-
» né : s'il étoit insolvable & que
» personne ne répondît pour lui, le
» créancier pouvoit le faire mou-
» rir ou le vendre au-delà du Ti-
» bre. « Cette forme judiciaire n'é-
toit pas trop douce ; mais elle étoit
expéditive, & elle avoit un cours
que l'art des *incidens* ne pouvoit
ni rompre, ni prolonger à la ruine
des parties.

Dans les affaires criminelles, on nommoit un *Inquisiteur* qui informoit & prononçoit en qualité de Chef des autres Juges qu'on lui associoit : c'étoit un vrai Magistrat, il en avoit tout l'appareil, Tribunal, chaise curule, épée, Scribes, Licteurs, &c. Dans les affaires d'Etat, si l'accusé ne comparoissoit point au terme de son assignation, & si personne n'excusoit son absence, son Juge l'accusoit à trois reprises, par trois jours différents ;

à chaque accusation, on le condamnoit à une amende, ou à un châtiment. A la 4e instance, on indiquoit les Comices : si le coupable manquoit de s'y rendre, *on le condamnoit à l'exil, & s'il s'étoit retiré, on décidoit que c'étoit avec justice qu'il s'étoit exilé volontairement.*

Dans le style des actes, les Romains exigeoient, comme l'observe M. d'Orgival, une *briéveté*, une *précision*, une *clarté*, & même une *grandeur* qui caractérisoit toutes leurs actions publiques. *On diroit*, ajoûte l'Auteur, *qu'un génie particulier, jusques dans les formules du Barreau, inspiroit cette Nation..... A Rome il suffisoit d'être Magistrat ou espérer de l'être, pour penser & parler avec dignité. La pourpre Romaine couvroit tout ce que chaque condition pouvoit avoir de honteux, & corrigeoit par son eclat les injures de la fortune &*

de la nature : Populum late regem...... *Chez les Romains on ne sçavoit ce que c'étoit que d'acheter le droit de se faire rendre justice. Le peuple l'attendoit du Juge, & le Juge la rendoit au peuple.* Ce riche tableau où M. L. Le M. D. nous peint la *grandeur* & l'*urbanité* des Romains, n'a été tiré que d'après les beaux jours de leur République ; l'argent ne fut pas toujours un métal indifférent au Barreau de Rome: il y eut même un temps où les Plaideurs n'en étoient pas quittes pour des présens : l'Auteur lui-même a marqué combien leur taxe étoit forte sous l'Empereur Claude.

Dans *les Villes libres*, c'est-à-dire, dans les Colonies, les Villes *municipales*, les Préfectures, & parmi les Alliés, l'exercice de la Justice varioit selon la nature de leur union avec Rome, ou de leur dépendance de cette Capitale. Les

Colonies conservoient la Jurisprudence Romaine ; les Alliés leurs Loix & leurs usages ; les Pays conquis se conformoient aux conditions que le Vainqueur leur avoit prescrites.

Quant aux *Provinces proprement dites*, chaque année Rome leur envoyoit des Gouverneurs : ces Magistrats traînoient avec eux un cortège qui formoit un Tribunal complet. L'appareil de leur arrivée étoit également pompeux & formidable. Dans les lieux où ils s'arrêtoient, ils appelloient les Communes des Villes voisines. Ordinairement ils se rendoient aux Etats de leur Province ; c'étoit là le plus beau théatre de leurs fonctions. Les Romains répandus dans ces Provinces, ressortissoient à leur Tribunal. *Les peuples avoient la permission de demander un jugement conforme aux formalités & aux coûtumes de leurs pays, ou*

de choisir la Juridiction du Préteur. Les causes embarrassantes, critiques, délicates, le Préteur les renvoyoit au Senat, ou au Tribunal Supérieur de la Nation. Les Grecs jouissoient du Privilège d'être renvoyés à l'Aréopage. M. L. Le M. D. prétend que, pour *connoître parfaitement le génie du peuple Romain, il faut l'étudier dans ses jugemens publics.* L'Auteur ne l'y a étudié que pour le louer & l'admirer en tout; la superstition exceptée. Nous ne pouvons faire à ce peuple un mérite d'avoir *porté si loin l'amour de la liberté & la fierté, qu'il aimoit mieux paroître injuste que de relâcher rien de ses droits.* Dans les preuves qu'on en fournit ici, nous trouvons des traits d'une injustice évidente. Caius Decianus ose se plaindre de la mort de L. Saturninus assommé dans une sédition populaire: Sextus Titus conservoit le portrait

de Saturninus ; cela suffit au peuple Romain pour perdre ces deux Citoyens d'ailleurs irréprochables. Quelle injustice !

CHAPITRE TROISIÈME. *Des Orateurs dans les différents âges de Rome.* C'est l'Histoire de l'éloquence Romaine : elle occupe plus de la moitié de ce Volume ; on pourroit l'appeller la galerie des Orateurs Romains, tous leurs portraits y sont exposés. Nous reconnoissons ici le goût & le talent que nous avons ailleurs remarqué dans M. L. Le M. D. pour ce genre de peinture.

Avant les Scipions, l'éloquence Romaine n'étoit guères qu'en son enfance. Dans les délibérations, on ramenoit tout à l'équité & à l'utilité commune, *æqui bonique consulite*. Le zèle de la Patrie étoit trop sincère & trop général pour éprouver, de la part d'aucun intérêt étranger, de ces obstacles qui ne cédent qu'à de grands efforts.

d'éloquence. Dans leur langage, comme dans leurs mœurs, les premiers Romains étoient ſimples, ſobres & auſtères. Le *ſiècle des Scipions*, dit notre Auteur, *fut l'aurore de la belle littérature, & le régne de la véritable vertu Romaine*; c'eſt-à-dire qu'alors cette vertu devint plus douce & plus aimable, comme le ſçavoir plus poli & plus étendu. Sous les Dictateurs perpétuels, les progrès de l'éloquence, des arts & des autres ſciences furent plus rapides. Le ſuccès des fameux Orateurs aiguiſa les talens & multiplia les émules dans cette carrière : *on briguoit autant*, nous dit-on, le titre d'Orateur *que la dignité de Conſul* : pour prétendre à tout, il ne falloit qu'être éloquent. Ce fut par ces puiſſants reſſorts que l'Eloquence Romaine parvint à ſa perfection ; la ſervitude, en les rompant, précipita la chute de l'élo-

quence, qui s'ensevelit avec la liberté, dans le tombeau de Cicéron. Bientôt *le Barreau ne retentit plus que des clameurs des Sophistes :* il se fit, dans les idées, une aussi grande révolution que dans le Gouvernement ; les Orateurs eurent pour rivaux les Empereurs mêmes, dont la vanité jalouse ne souffrit guères que les talens qui voulurent l'encenser. La source des grands sentimens étant tarie, le génie n'eut plus d'essor ni d'élévation. *Dès qu'une vie cachée devient un mérite, & que rien n'irrite plus le courage, l'homme,* dit M. l'Abbé Le Moine d'Orgival, *perd la moitié de son être & cesse de penser noblement.* Selon lui, *Sénèque parle bien*, quoique ses *phrases n'aient ni une netteté, ni une majesté digne de la Langue Romaine..... Abandonné aux saillies d'une imagination échauffée*, Pline *n'offre qu'un style & une éloquence boursoufflée.*

Nous doutons que ces critiques soient assez justes pour être goûtées de tous les connoisseurs.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans les discours de M. l'Abbé Le Moine d'Orgival tout ce que Gronovius & Grævius nous apprennent sur le Barreau d'Athènes & sur celui de Rome : chargés de tant d'érudition, ces discours en auroient moins de Lecteurs dans notre siècle. Malgré le choix sage & judicieux de l'Auteur, il y a encore, dans ces deux Volumes, une abondance & peut-être un luxe de style & de pensées, qui se confond avec un grand zèle pour la plus saine éloquence.

ARTICLE LXXXIX.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy.

Tome I. In-12. *pag.* 207, *pour les Mémoires*, & 154 *pour l'Histoire.* A Nancy, chez Pierre Antoine, &c. M. DCC. LIV.

CE Recueil de Pièces, lues dans la Société Royale de Nancy, est annoncé par un Discours préliminaire qui renferme de grandes choses : d'abord des réflexions sur *l'influence des Sciences & des Arts dans le réglement des Mœurs.* M. le Chevalier de Solignac, Auteur de cette Pièce fort ingénieuse, déclare qu'il *est décidé, depuis long-temps, que l'étude des Sciences & des Arts ne sert pas moins à régler le cœur qu'à éclairer l'esprit.* Et voilà comme il faut toujours parler dans une Académie : mettre l'affaire en problême, c'est commencer un procès : bientôt viennent les Ecritures, Mémoires, Factums, Repliques, Dupliques : il se rassemble sur la question plus

de papiers qu'il n'y en a dans l'étude du Praticien le plus habile à embrouiller une affaire. Et le jugement ensuite qui le portera ? Le Public, *dit-on*. Autre difficulté. Ce Public littéraire est bien une Cour souveraine, mais composée de tant de Juges, & de tant d'esprits différents, qu'on ne peut presque venir à bout d'en obtenir une décision claire, fixe, irrévocable. Les uns prononcent pour ou contre, bien ou mal, cela leur est indifférent : d'autres, qui sentent la difficulté, veulent toujours examiner & s'instruire davantage : quelques-uns osent faire la fonction d'Avocats & de Juges ; ce qui ne peut qu'embarrasser la cause : on en voit qui se contentent d'invectiver contre l'une des Parties, & quelquefois contre toutes les deux : il est encore moins rare d'en trouver qui ne saisissent jamais le point juste de la controverse, & qui en parlent

comme un aveugle pourroit faire des couleurs, ou un sourd des agrémens de la Musique. Or tous ces inconvéniens disparoissent dès qu'on regarde comme une espèce d'axiome la proposition qui dit que *l'étude des Sciences & des Arts règle le cœur & éclaire l'esprit*. Qui disputa jamais contre les axiomes? qui s'avisa jamais de mettre leur évidence en arbitrage?

M. le Chevalier de Solignac ne se contente pas de bien faire sa fonction de Secrétaire d'Académie, en ne permettant pas qu'on agite une question *décidée depuis long-temps*. Il loue aussi, avec toute sorte de raison, les *grands Rois* qui se déclarent Protecteurs des Lettres; il trouve qu'en ceci les Loix de la *Politique* sont parfaitement observées, puisque les Lettres ont le bon effet de *rendre les sujets plus soumis, & plus tranquilles*: effet qui est si sensible que

les adverſaires mêmes des Lettres n'ont pû le méconnoître.

Tout ceci prépare l'Eloge, en grand, du Roi de Pologne Staniſlas I. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'être attaché à ce Prince comme ſujet, ou comme membre de ſon Académie de Nancy, pour ſe ſentir infiniment touché des qualités éminentes qui brillent en ſa perſonne. M. De Solignac n'a, ſur ce point, que l'avantage de voir les choſes de plus près, & de les expoſer mieux qu'un autre.

Staniſlas eſt *né dans un pays où les Arts furent toujours négligés, parce qu'on n'y connoît d'autre gloire que celle de le défendre & de le gouverner.* Nous ſommes preſque fâchés que ce ſoit-là le portrait de la Pologne, ou que ce portrait reſſemble ſi fort à celui de Rome & à celui de Lacédémone dans leurs beaux jours. Car les adverſaires des Sciences & des Arts

(gens qu'il faut soumettre par les axiomes, non par le raisonnement ou par les exemples) se croiront autorisés à faire cette objection: Quelle plus grande *gloire* desirez-vous donc à la Pologne, que *celle de sçavoir se défendre & se gouverner?* Dans ces deux choses, nous appercevons la valeur & *la* vertu; la valeur, pour repousser les ennemis; la vertu, pour maintenir la justice & la paix. Que faut-il, encore une fois, à un Etat qui posséde ces deux grands avantages? Ce qu'il lui faut, *répondra-t-on:* c'est de figurer avec les autres Puissances, par la Littérature & par les Beaux-Arts; c'est d'étaler aux yeux de l'Etranger des spectacles brillants & des monumens somptueux; c'est de faire entrer, par l'industrie des citoyens, beaucoup d'or & d'argent dans le Royaume &c. & après cela, *repliqueront les ennemis des Lettres*, le

Royaume en sera-t-il mieux *défendu* & mieux *gouverné ?* Il faudra bien le dire, pour répondre quelque chose ; & de-là, sans doute encore, naîtra une querelle qui ne pourra finir qu'en excluant ces vieux exemples de Rome & de Lacédémone, comme trop surannés ou trop austères pour nos mœurs.

Mais quel que soit, ou qu'ait toujours été l'état de la Pologne, il est sûr que Stanislas y a aimé & cultivé les Lettres. » Dès ses plus jeunes » ans, parut en lui cette vivacité » fine & picquante, cette intelli- » gence prompte & facile, cette » fleur d'esprit qu'il a toujours con- » servée depuis ; & qu'il n'employa » jamais qu'à orner la raison, &c.« Dans le cours d'une vie pleine de singularités glorieuses, ce Prince n'a jamais perdu de vuë les intérêts des Lettres. Ses monumens de loisir, il les a consacrés à la compo-

ſition de divers Ouvrages où le grand homme paroît toujours avec le Chrétien & le Citoyen. La ſouveraine Puiſſance qu'il poſſéde & qu'il exerce en Lorraine, il l'a fait ſervir aux inſtitutions les plus utiles ; il a cru que la culture des Sciences devoit marcher immédiatement après les œuvres marquées au ſceau de la piété & de l'humanité. Exemple qui eſt peut-être plus fort contre les adverſaires des connoiſſances, que tous les raiſonnemens dont on a voulu les accabler. Un Roi qui a vû toutes les faces de la fortune & tous les Gouvernemens de l'Europe ; qui a réfléchi long-temps ſur les hommes, & ſur la meilleure manière de les rendre plus ſages & plus heureux ; un tel Prince, nourri lui-même de la Science des Philoſophes, inſtruit des révolutions du monde par le commerce qu'il a eu avec l'Hiſtoire, ſe déclare enfin pour le pro-

grès des Sciences & des Arts ; il prend même leur défenſe dans des écrits raiſonnés ; il établit une Société chargée de les faire fleurir dans ſes Etats : voilà, auroit dit Homère, *un conſeil ſemblable à celui des Dieux immortels* ; pour nous faire entendre qu'un tel exemple leve toutes les difficultés, diſſipe tous les doutes, réunit tous les eſprits dans un même ſentiment, raſſemble, pour ainſi dire, tous les hommes dans le temple des Muſes.

Il ne ſuffiſoit pas que M. le Chevalier de Solignac célébrât l'auguſte Fondateur de la Société littéraire de Nancy ; il devoit nous apprendre quels avoient été les commencemens de cette Compagnie. D'abord il n'étoit queſtion que de l'établiſſement d'une Bibliothèque, d'une diſtribution de prix annuels, & d'un Tribunal de Cenſeurs deſtinés au jugement des piè-

ces qui devoient être couronnées. Mais le nombre de ces Juges s'étant accru, & les plus illustres Littérateurs de France ayant applaudi au zéle de Sa Majesté Polonoise pour le progrès des études & des sciences, peu-à-peu on en est venu jusqu'à présenter au public une Académie en régle : le Roi de Pologne l'a autorisée en Amateur & en Souverain : il lui a donné des Statuts qu'on voit de suite dans cette Histoire, & sur lesquels M. De Solignac fait des réflexions très-judicieuses :

Par exemple, au sujet de deux dispositions singulières qui se trouvent dans ces Statuts, & dont l'une n'appelle que les Lorrains aux prix de l'Académie, l'autre leur laisse le choix des sujets qu'ils entreprendront de traiter ; l'Historien-Secrétaire observe ce qui suit : » Il „ s'agissoit de réchauffer, dans les „ Lorrains, une émulation trop

„ long-temps refroidie ; & ce pro-
„ jet, le fruit d'un amour aussi
„ juste qu'éclairé, permettoit-il à
„ Sa Majesté de leur opposer, sans
„ distinction, une foule de concur-
„ rens, sinon plus habiles, du moins
„ plus aguerris, & qu'ils n'auroient
„ pû vaincre qu'avec des efforts
„ plus propres à glacer leur cou-
„ rage, que les couronnes propo-
„ sées n'eussent été capables d'en-
„ flammer leur ambition ? D'un
„ autre côté, le Roi voulut con-
„ noître toutes les ressources du
„ génie de ses peuples : pouvoit-il
„ permettre qu'on les bornât à des
„ sujets dont la plûpart auroient
„ été ou trop au-dessus de la force
„ des uns, ou trop au-dessous de
„ la portée des autres ; & qui tout
„ au plus n'auroient pû que déve-
„ lopper les talens de quelques-
„ uns d'entre eux, tandis que l'ex-
„ périence & le sçavoir de tous les
„ autres seroient restés comme

„ éteints, toujours enfouis & tou-
„ jours inutiles au bien commun
„ de la Nation & à l'avancement
„ des Arts & des Sciences ?

En lisant ceci, on pourra se rappeller ce qui a été dit de l'Eloquence, que c'est une épée à deux tranchans, & que, selon les circonstances, elle peut couper, à son gré, des nœuds formés en sens contraires. Mais s'il est vrai qu'avec le talent de M. De Solignac, on pourroit bien attaquer les deux dispositions ci-dessus énoncées, il n'en est pas moins certain que les raisons qu'il produit en leur faveur, contiennent un fond de vérité ; & que, si les Lorrains répondent aux vûes du Monarque, ces raisons acquéreront une force comparable à celle des démonstrations. On n'a point, dans ce Recueil, les Pièces couronnées par la nouvelle Académie, mais seulement celles des Académiciens, soit Honoraires ;

soit Titulaires, soit Associés étrangers : car ces trois classes composent la Société Royale de Nancy. On ne doit pas attendre de nous l'Analyse de toutes ces Pièces : la plûpart ont déja été annoncées dans nos Mémoires : arrêtons-nous à quelques-unes que le Public n'a pas eu, ce semble, occasion de connoître.

Nous dirons d'abord un mot du *Lysimaque de M. le Président de Montesquieu.* C'est une Pièce de réception, mais non un discours borné à des éloges, ou à des témoignages de modestie. L'Auteur étoit absent, il avoit envoyé ce morceau comme le gage de sa reconnoissance. On y voit une espèce d'apologue ou d'allégorie soûtenue, toute en faveur de la vertu ; c'est le Philosophe Callisthène maltraité par Alexandre, & consolé par Lysimaque ; c'est Lysimaque

lui-même, exposé d'abord au courroux du même Conquérant, ensuite reconnu digne de son amitié, & enfin élevé au Thrône de l'Asie. » Il devient le Roi d'un „ peuple qui l'aime ; les Pères de „ famille espèrent la longueur de „ sa vie comme celle de leurs en„ fans ; les enfans craignent de le „ perdre, comme ils craignent de „ perdre leur père ; ses sujets sont „ heureux, & Lysimaque dit, *Je le* „ *suis.*« On ne peut méconnoître, dans ce portrait, le Prince qui fait le bonheur de la Lorraine. Plus heureux que Lysimaque, il n'avoit eu contre lui que la fortune qui est bizarre, & qui ne peut être comparée à un Roi du mérite d'Alexandre. Cette disgrace, réparée au centuple, le fait règner sur un peuple plus digne de ses bienfaits & de son amour, que l'Asie ne le fut des sentimens de Lysimaque. Il faudroit lire ce petit morceau qui est

est légèrement, vivement & philosophiquement écrit.

M. De Secondat, fils de M. le Président de Montesquieu, & pareillement associé à l'Académie de Nancy, s'est annoncé à cette Compagnie par une Dissertation sur un passage de la Poëtique d'Aristote. Il est question de sçavoir comment la Tragédie *purge les passions*. On sçait qu'elle excite particulièrement la *terreur & la pitié*; mais comment purge-t-elle l'une & l'autre? M. Dacier n'avoit point mal expliqué cela : *elle les excite*, disoit-il, *en nous mettant devant les yeux les malheurs que nos semblables se sont attirés par des fautes involontaires, & elle les purge en nous rendant ces mêmes malheurs familiers : car elle nous apprend par-là à ne les pas trop craindre, & à n'en être pas trop touchés quand ils arrivent véritablement.* Mais on a objecté contre cette explication,

que, s'il est bien de *purger* la *crainte*, il ne paroît pas qu'il en soit de même à l'égard de la *pitié* : car cette passion nous a été donnée par la nature pour le secours des malheureux ; pour la conservation & le soûtien mutuel de tous les êtres doués de sentiment.

M. De Secondat ne se rend pas à cette difficulté : il entreprend de justifier Aristote, Dacier, la Tragédie, & il répond que la pitié doit aussi avoir des bornes, & que comme elle seroit nuisible, si elle avoit lieu pour une personne qui en seroit indigne, *la Tragédie peut former notre ame à n'être touchée de compassion que pour les malheurs qui en sont dignes*. L'Auteur ajoûte à ceci des raisons fort recherchées, pour montrer que la Tragédie se sert de la *terreur* & de la *pitié* pour *purger* les autres passions ; quoiqu'elle approprie aussi d'autres ressorts à la produc-

tion de ce même effet : c'eſt ce qu'on verra dans la Diſſertation de cet Académicien, dont l'eſprit paroît porté à la plus profonde Métaphyſique.

Un troiſième morceau, dont nous voulons parler, eſt de M. le Préſident Hénault aſſocié, comme les deux précédens, à la nouvelle Académie : cette pièce eſt encore une eſpèce d'aveu public de l'intérêt que prend l'Auteur aux ſuccès de la Compagnie littéraire établie en Lorraine ; & il faut convenir que rien ne décore mieux ce premier Volume des Mémoires de Nancy. *Le Réveil d'Epiménide, Comédie* ; c'eſt le titre de l'Ouvrage diſtribué en XV ſcènes, & tout en Proſe, hors un envoi ou épilogue de 27 ou 28 vers. Selon Diogène Laërce & Pline, Epiménide, Philoſophe Crétois, dormit 57 ans ; ſelon Plutarque, 50 ; ſelon Pauſanias, 40 ; M. le Préſi-

dent Hénault ne donne que 30 ans à ce ſommeil : ce qui eſt encore très-ſuffiſant pour les deux objets qu'on s'eſt propoſé dans cette pièce. Le premier eſt de faire voir combien les mœurs & les modes changent, en 30 ans, chez un peuple leger & volage ; le ſecond eſt de relever le mérite de la conſtance par l'exemple du ſage Epiménide. Il s'étoit endormi plein d'admiration pour la vertueuſe Aſpaſie ; à ſon réveil il ſe retrouve auſſi jeune qu'il étoit : mais Aſpaſie ne conſerve que ſes vertus ; ſa jeuneſſe & ſes attraits ont diſparu : malgré cette diſgrace, Epiménide a les mêmes ſentimens pour elle. Cependant Aſpaſie ne ſe croit plus digne de devenir l'épouſe du Philoſophe ; elle ſe borne à lui demander ſon *eſtime*, ſon *amitié*, ſa *confiance ; & quand la mort nous ſéparera*, dit-elle, *pleurez comme votre épouſe, celle qui a aſſez*

aimé pour ne vouloir être que votre amie. Cette pièce est pleine de finesse & de sentiment : nous en citerons quelques traits qui touchent le changement des mœurs, & la révolution des modes.

Epimènide se réveillant regarde toute la décoration de sa chambre ; surpris & comme étranger dans son propre domestique, il s'écrie : „ Qu'est-ce donc que ceci ? Suis-je „ devenu fou ? Je ne reconnois „ plus ni cette chambre, ni ces „ meubles. Veillai-je ? est-ce un „ rêve ? Tout m'est inconnu autour „ de moi : ces fauteuils sont baissés „ de plus d'un pied : ce lit, comme „ suspendu en l'air & qui semble „ ne tenir à rien, a pris la place „ d'un bon lit à quatre colonnes ! „ Qui a pû substituer à des vases „ d'argent, commodes & solides, „ ces porcelaines délicates que l'on „ craint de toucher ? Ceci est un „ enchantement. Epimènide, ré-

„ veille-toi..... mais un rêve „ rappelle-t-il l'idée des choses „ qu'on n'a jamais vuës?..... Je „ ne m'appercevois pas de ces fenê„ tres coupées sur mon plancher „ & qui mettent ma chambre tout „ à jour... Qui me tirera du trou„ ble extrême où me jettent tou„ tes ces nouveautés?« Le Lecteur substituera facilement au Crétois Epimènide, un Philosophe élevé parmi nous, mais déja un peu Gothique par rapport à nos gentillesses modernes.

Dans la scène VIII. Epimènide veut se mettre à table, & d'abord il dit à ses domestiques: *Qu'on m'apporte à laver..... m'entendez-vous? où est le bassin pour laver mes mains?* mais personne n'entend ce vieux langage. A table, on demande si Monsieur veut *de ce hors-d'œuvre*, & Epimènide, à son tour, ne sçait de quoi on lui parle; mais on le remet sur les voies, en

lui disant que c'est *une entrée.* » Et
» comme vous voilà fait, *dit-il à*
» *son maître d'hôtel!* point de ru-
» bans sur les manches, point sur
» les haut-de-chausses ! Qu'est-ce
» que ces canons étroits qui vous
» brident les cuisses ? & vos mousta-
» ches que sont-elles devenues ? les
» boutons de votre habit sont com-
» me ceux d'un pourpoint ! Pour-
» quoi cette perruque où il n'y a
» que quatre cheveux ? « Le cuisi-
nier n'est pas plus applaudi que le
Maître-d'Hôtel ; il n'a point *lié*
ses sauces ; elles *ne sentent ni le*
citron , ni la muscade. » Et qu'est-
» ce que cette œconomie ? Une
» seule perdrix dans un plat, au
» lieu de sept ou huit qu'il devroit
» y avoir ! Quoi ! parce que je suis
» seul ! que cela n'arrive plus .....
» Où sont donc mes grands bassins
» d'argent ? ces plats ressemblent
» à des palettes pour saigner, &c.
Dans la scène X. Epiménide

voulant aller en ville, demande *ce que c'est que la voiture* qu'on lui amène? *Elle ressemble*, dit-il, *à une chaise de poste allongée.* On lui répond que *c'est un vis-à-vis.* Mais *vis-à-vis de qui*, replique le Philosophe? *Et pourquoi pas ma calèche à cinq glaces? .... voulez-vous que j'étouffe?*

Scène XIII. Epiménide, au retour de ville, dit qu'il a *eu bien de la peine à s'y reconnoître: la moitié des maisons étoit changée:* il a *passé devant l'amphithéatre; il y est entré*, & il y a vû *des Acteurs* apparemment de *Province*, qui *jouent*, *Dieu sçait comment.* » Mais le comble de ma » surprise, *continue-t-il*, c'est que » j'ai vû tous les spectateurs en » larmes..... cependant les Acteurs » étoient venus pour jouer du Co» mique..... Ensuite on est venu » aux intermèdes: j'attendois tou» jours de voir notre cher Démo-

„ phon, cet illustre joueur de Lyre,
„ qui exprime si tendrement les
„ chants du vieux Cambasse...... Au
„ lieu de cela, j'ai entendu un fa-
„ natique, oui, un démoniaque,
„ ou plutôt les trois Furies sous
„ une même tête & sous un même
„ archet; les grincemens de dents
„ du Tartare sont des flutes en
„ comparaison...... Je me suis
„ sauvé & j'ai rencontré à la porte
„ un bon vieillard que je ne con-
„ nois point, mais à qui je n'ai
„ pû m'empêcher de raconter mon
„ indignation : oh! que c'est un
„ bon homme, il m'a embrassé en
„ me disant : *Mon enfant, Dieu
vous conserve ce goût-là. C'é-
toit celui de nos pères; aujour-
d'hui tout a changé, nos Musi-
ciens ont quitté la nature pour les
tours de force; nos Poëtes ne
font plus que des Epigrammes;
la morale se débite par traits, &
la politique par bons mots. On*

est devenu avare de paroles : bientôt on ne parlera plus que par gestes ; & la belle manière, c'est de dire, en quatre mots, ce qui auroit besoin de quatre lignes. A mesure que l'on a plus pensé, on a rogné les phrases au lieu de les allonger ; & le grand mérite, c'est que personne ne vous entende, &c.

Ce peu de citations suffira pour donner une idée de cette pièce toute propre à instruire une société en l'amusant. Il faudroit que l'Académie de Nancy obtînt, chaque année, de M. le Président Hénault, un témoignage pareil de son association à cette Compagnie. Pourquoi ne célébreroit-on pas annuellement l'inauguration académique, comme on célébroit le jour natal chez les Anciens ?

ARTICLE XC.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année M. DCC. XLIV. juſques & compris l'année M. DCC. XLVI. Tome XX. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIII.

IL y a trente-quatre Mémoires dans ce Volume. Quelques-uns des plus conſidérables nous fourniront des analyſes ſuivies ; & nous indiquerons ſimplement les titres des autres. Nous pouvons aſſurer d'avance que ce vingtième Tome eſt un des plus parfaits, qui ſoient ſortis de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

M. Falconet donne d'abord une

Dissertation sur les principes de l'Etymologie par rapport à la Langue Françoise. C'est-à-dire qu'il établit des régles générales pour découvrir l'origine des mots que comprend une Langue quelconque ; & qu'il applique ensuite ces régles à la Langue que nous parlons. Cet Académicien traite son sujet avec un désintéressement & une liberté qui devroient servir de modèle à tous les Sçavans : il n'exalte ni ne déprime la Science Etymologique ; c'est une chose utile pour éclaircir l'origine des Nations ; pour connoître leurs migrations, leur commerce, leur caractère d'esprit, la formation primitive de leurs organes, &c. Mais c'est une chose où la conjecture & la probabilité sont souvent les seules lumières qu'on peut employer. Le plus habile Etymologiste est celui qui devine le mieux ; & le plus sage est celui qui ne

cherche point à deviner quand il n'y a pas de fondement pour deviner avec succès.

M. Falconet croit que tous les mots d'une Langue sont originairement ou *arbitraires* ou *naturels* : arbitraires, quand on ne peut assigner la raison de leur établissement ; naturels, quand ils imitent quelques qualités extérieures ; tels sont, par exemple, les noms de certains animaux, ou des choses qui leur sont propres : noms conformes au son de leur chant ou de leur cri. Qui peut nier, par exemple, que le mot Grec κόαξ, qui signifie le croassement des grenouilles, n'ait été formé d'après le cri de ces animaux ; & que le terme Latin *Coaxare*, & le François *Croasser* ne viennent de la même source ? Il y a, dans chaque Langue, une assez grande quantité de ces mots *naturels* : cependant l'Auteur nous avertit de ne pas en

juger par le préjugé des Poëtes ; ces Messieurs étant fort portés à faire choix de certains mots, & à les regarder comme autant d'images naturelles des choses. Combien de fois n'a-t-on point dit que ce Vers du 8e Livre de l'Enéide,

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum,

représentoit par lui-même, & en vertu des mots qui le composent, la marche rapide d'un corps de Cavalerie ? mais toute cette peinture n'est que dans la construction du Vers, dans la multitude & le concours des syllabes brèves ; elle n'est point dans le rapport naturel des mots avec la chose même. Au surplus nous avertissons que M. Falconet ne cite point d'exemples, & que celui-ci, non plus que le précedent, tiré du croassement des grenouilles, doivent nous être imputés s'ils ne sont pas bien choisis.

Quand on dit que tous les mots,

hors ceux qu'on met au nombre des *naturels*, ſont arbitraires ; il faut concevoir uniquement les mots primitifs, les racines, ſi l'on veut parler grammaticalement. Car ces mots, une fois établis, en produiſent d'autres de l'aveu ou ſous la direction même de la raiſon : tels ſont, par exemple, les dérivés, les composés, les divers cas des noms, les *mœufs* des verbes ; & l'on peut dire qu'en cela conſiſte la partie philoſophique de toute Langue ; par-tout où la raiſon préſide, c'eſt de la philoſophie. Mais auſſi combien d'altérations dont on trouveroit l'origine dans les mauvaiſes façons de parler du peuple, dans les licences des Poëtes, &c !

Voulez-vous connoître les Etymologies d'une Langue ? Remontez à ſon premier âge ; comparez-la avec les Langues des voiſins ou des anciens peuples qui ont habité

le même pays. Ainſi, par exemple, à l'égard de notre Langue Françoiſe, il faut conſulter le Grec, le Latin, l'ancien Gaulois ou Celtique (conſervé en partie dans le Bas-Breton) la Langue Teutone ou ſes Dialectes qui ſont le Germain, l'Anglo-Saxon, le Gothique, &c. Et après tout cela, il ſera très-ſage encore de prononcer avec réſerve ſur nos Etymologies.

Tel eſt à-peu-près le fond de ce Mémoire qui eſt dégagé de tout appareil pédanteſque. On n'y voit preſque point de citations : ce qui n'empêche pas qu'il ne contienne un fond d'érudition, que peu de gens ſeroient en état de mettre en œuvre ou de cacher de la même manière.

M. Falconet a, dans ce même Volume, deux autres Mémoires : l'un pour expliquer le vrai ſens du mot *Dunum*, qui entre dans un ſi grand nombre de noms Celtiques,

L'Académicien décide que ce mot ſignifie *lieu élevé*, & c'eſt auſſi l'opinion de M. l'Abbé Fenel qui donne, dans le même Tome, des *Remarques* ſur ce mot. Tous deux ont été contredits par M. Freret, dont l'Ouvrage ſera publié dans la ſuite. Il ſemble, au reſte, que M. Falconet ſe ſoit prêté comme malgré lui à cette diſcuſſion. Il répète pluſieurs fois que ce ſujet n'eſt point important, point intéreſſant, point curieux ; qu'il eſt même *frivole* à moins qu'on ne conſidère les principes Etymologiques qu'il donne lieu de développer. C'eſt en effet la partie vraiment & uniquement littéraire de cette Diſſertation.

L'autre Mémoire de notre ſçavant Académicien regarde *Jacques De Dondis, Auteur d'une Horloge ſingulière.* Cet Artiſte, qui étoit en même temps Philoſophe, Médecin, homme de Lettres,

vivoit au XIV. siècle, & l'on croit qu'il mourut entre 1350 & 1380 : ce qui le fait d'un siècle environ plus moderne que Jean Balbus de Gènes, ou *Jean De Janua*, Dominicain, Auteur du Lexique appellé *Catholicon*.* Ainsi ce dernier ne peut être soupçonné d'avoir tiré de Jacques De Dondis, *les matériaux de son Dictionnaire*. Ce soupçon est une légère méprise qui échappe à M. Falconet.

L'Histoire de Jacques De Dondis & de son Horloge, quoique singulière, n'est pas ce qui intéresse le plus notre Auteur. Il en prend occasion de remonter à l'origine de l'Horlogerie ; d'examiner surtout l'époque des Horloges, où les rouages furent employés. Il paroît que Ctesibius, qui florissoit sous

---

* Jean De Janua acheva son *Catholicon* en 1286. *Voyez le P. Echard*, *T. I. p. 462*.

Ptolémée Physcon, environ 140 ans avant Jesus-Christ, est l'Inventeur de ces machines. Dans la suite, à Rome & ailleurs, on fit sur le modèle de ces rouages des horloges de diverses fabriques; mais les Auteurs en parlent assez peu. Au commencement du 6 siècle, on connoît les Horloges de Boëce & de Cassiodore; sous Charlemagne, celle dont le Khalife Haroun fit présent à ce Prince; vers le dixième siecle, celle que Léon le Philosophe fit pour l'Empereur Théophile; au siecle suivant celle du fameux Gerbert, qu'on a regardé mal-à-propos comme l'Inventeur des Horloges à rouës. Il est prouvé par Vitruve que Ctesibius connut & employa cette Méchanique. *Toutes ces Horloges, vraies clepsydres dans le fond, devenoient horloges automates par le moyen des rouës.* C'est là décision de M. Falconet, qui conti-

nue de nous faire un détail très-curieux de toutes les plus célèbres Horloges, marquant leurs époques, leurs constructeurs, leurs possesseurs; indiquant les grandes & les petites; aussi-bien celles de Strasbourg, de S. Lambert de Liège, de S. Marc de Venise &c. que celle de Charles-Quint, & quelques autres qui étoient renfermées dans une simple bague. Enfin il n'oublie point d'observer que *le Roi d'Espagne*, aujourd'hui règnant, *porte*, *dans un bec de corbin*, *une petite Montre à minutes*, *faite par M. Julien le Roi*; *mais ce grand Horloger convient que toutes ces petites machines ne sont pas de durée : le violent frottement des pièces qui les composent*, *augmente à proportion de l'augmentation des surfaces qui suit leur petitesse.* Nous ne voyons rien de plus curieux que ce Mémoire dans le genre qu'il embrasse.

C'eſt ainſi qu'il faudroit toujours traiter la partie hiſtorique des Arts. Quelqu'un qui auroit eu moins de goût que M. Falconet, eût rempli un pareil ouvrage des termes de l'art, ou de diſcuſſions relatives à la Méchanique ; & le tout auroit été ennuyeux, ſans être aſſez inſtructif. Il faut laiſſer à l'Hiſtoire ce qui lui appartient, & aux Livres didactiques ce qui eſt de leur reſſort.

Il y a eu, dans l'Académie des Belles-Lettres, une ſorte de controverſe ſur le nom de *Merovingiens*, donné à la première race de nos Rois. M. Gibert a cru qu'on devoit faire remonter ce nom au célèbre *Maroboduus*, Roi des Sueves-Marcomans, lequel vivoit ſous Auguſte & ſous Tibère. M. Freret a combattu ce ſentiment pour maintenir l'opinion ordinaire qui attribue l'origine du nom de *Merovingiens* à Merovée, ayeul de

Clovis. Dans les deux Mémoires respectifs, il a été dit mille choses fort recherchées; & l'on nous promet encore une replique de M. Gibert aux Observations de M. Freret, qui n'est plus en état de soûtenir sa critique.

Un morceau plus intéressant pour le commun des Lecteurs, est le Mémoire lû en Janvier 1746, par M. le Duc de Nivernois, *sur la Politique de Clovis.* Il commence ainsi: » Nous regardons » communément la Politique com» me un art nouveau parmi nous; » & il semble que, flattée de sa » bravoure, notre Nation aime à » penser que cette qualité lui a » suffi seule, & lui a tenu lieu » long-temps de toutes les autres. » Peut-être est-ce en partant de » cette illusion, que les entrepri» ses de nos premiers chefs nous » paroissent dictées par une cer» taine inquiétude ambitieuse qui

„ ressemble à l'héroïsme, & con-
„ duites par les seuls efforts d'un
„ courage infatigable & invincible.
„ En effet, on ne s'est pas avisé
„ jusqu'à présent de les regarder
„ comme formées par des génies
„ profonds, qui méditoient leurs
„ projets, qui concertoient leurs
„ plans, & qui sçavoient en pré-
„ parer & en assurer l'exécution
„ par toutes les combinaisons que
„ la Politique peut employer. C'est
„ pourtant par de tels ressorts que
„ s'est établie toute puissance ; &
„ c'est ce que je me propose de
„ détailler dans ce Mémoire, où
„ je présenterai le tableau de la
„ conduite politique de Clovis, ce
„ Fondateur de notre Empire sta-
„ ble dans les Gaules, Prince vrai-
„ ment fait pour vaincre & pour
„ regner, en qui l'on trouve toutes
„ les vertus, non-seulement des
„ Héros, mais des Conquérans,
„ c'est-à-dire de ces hommes su-

„ périeurs qui dirigent leur valeur
„ & leur ambition même par une
„ sagesse que la fortune est, pour
„ ainsi dire, obligée de seconder.

Voilà un préambule où brillent la finesse & la vérité des idées. Les détails du Mémoire font voir en quoi & comment Clovis fut un Prince politique. Cela s'exécute par l'exposition des faits principaux de son règne. S'il épouse Clotilde, nièce de Gondebaud, s'il embrasse le Christianisme, s'il gagne les peuples de l'Armorique, s'il fait la guerre ou des traités avec le Roi de Bourgogne; on montre que les régles d'une sage politique furent consultées dans ces démarches. Mais M. le Duc de Nivernois remarque bien aussi les fautes de ce Conquérant. Il ne juge point, par exemple, comme le P. Daniel, que Clovis fit sagement de s'unir avec Théodoric, Roi d'Italie, contre Gondebaud,

Roi

Roi des Bourguignons. Théodoric étoit trop grand Seigneur, trop habile, trop lié avec les Visigoths d'Espagne. *Une telle puissance n'étoit certainement pas bonne à approcher de soi, & il étoit de la dernière imprudence de concourir à son aggrandissement.*

Mais on voit les traces d'une Politique très-rafinée dans la manière dont Clovis traita avec Alaric, Roi des Visigoths. Celui-ci craignant le Monarque François, voulut l'amuser par une négociation: Clovis parut se prêter à ces démonstrations de confiance. » Les » deux Rois s'abouchèrent dans » une petite Isle près d'Amboise. » Ainsi dans ces temps barbares, » comme dans les siécles rafinés » de la Politique moderne, les » guerres sanglantes, les usurpa- » tions concertées, les ruptures » éclatantes étoient quelquefois » précédées par tous les signes illu-

» soires du calme le plus parfait.
» Il n'y a guères de différence pour
» les motifs & les suites entre cette
» entrevuë d'Alaric & de Clovis
» à Amboise, & la conférence de
» Charles-Quint avec François I.
» à Nice. Cette paix d'Amboise
» n'empêcha pas les mesures que
» les deux Rois prenoient, l'un
» pour attaquer, l'autre pour se
» défendre; elle les obligea seule-
» ment à les prendre avec plus de
» soin, parce qu'ils s'étoient mu-
» tuellement pénétrés. « Mais la suite fit voir que Clovis étoit plus sage ou plus heureux que son ennemi. Alaric fut accablé.

M. le Duc de Nivernois tire un voile sur les cruautés & les perfidies qui ont souillé le régne de notre premier Roi. » Je n'ai garde,
» *dit-il*, de croire que ce détail
» appartienne à mon sujet : je traite
» de la Politique de Clovis & non
» pas des vices qui l'accompa-

» gnoient. La Politique est une
» science respectable, dont le but
» est de resserrer les liens de la
» société entre les hommes ; &
» tout ce qui tend à les rompre,
» non-seulement ne sçauroit être
» attribué à cette science, mais va
» directement contre sa nature &
» sa fin.« Telle est l'idée qu'on doit
prendre d'une vraie & légitime
Politique. On peut voir aussi, par
l'abrégé que nous venons de faire,
quel est le goût de cette Dissertation, comment la sagesse des principes s'y trouve réunie avec le
mérite littéraire.

Il faudroit donner présentement l'Analyse d'un autre Mémoire où l'Illustre Académicien démontre *l'indépendance de nos premiers Rois par rapport à l'Empire* : morceau d'autant mieux travaillé, qu'il a été nécessaire de combattre les préjugés du sçavant Abbé Dubos. Mais nous ne pouvons ren-

fermer tant de richesses dans les bornes étroites de cet Article ; & il nous reste d'ailleurs plusieurs autres Mémoires à faire connoître.

M. l'Abbé Lebeuf en a fourni cinq dans ce Volume, deux entre autres fort curieux ; l'un *touchant l'usage d'écrire sur des Tablettes en cire* ; l'autre *sur deux Volumes de Poësies Françoises & Latines, conservés dans la Bibliothèque des Carmes Déchaux de Paris.* Le premier est une sorte de démonstration contre une mauvaise preuve employée par le P. Alexandre, sçavant Dominicain, en faveur de la tradition des Provençaux sur l'existence du corps de sainte Madeleine dans leur pays. Car voici le raisonnement de ce docte Auteur : On a trouvé en 1279 une inscription portant ces mots, *Hic requiescit corpus Mariæ Magdalenæ* : cette inscription étoit sur des Tablettes de cire, mais on ne

trouve nulle part que, depuis le cinquième ſiecle, on ait écrit ſur de la cire : il faut donc que l'inſcription ſoit du cinquième ſiecle. Malheureuſement, dans cette preuve, il y a un faux ſuppoſé, ſçavoir qu'on n'ait point écrit ſur de la cire depuis le cinquième ſiècle ; M. l'Abbé Lebeuf prouve le contraire, par une tradition de faits ſuivis juſqu'à nos jours. Il montre évidemment, & ſans qu'on puiſſe infirmer ſa Critique par aucun endroit, que l'uſage d'écrire ſur la cire a toujours ſubſiſté ; il produit un nombre de *Tablettes* conſervées encore dans les Bibliothèques ; & pour ces derniers temps, des uſages de Chapitres & de Monaſtères ; par exemple, *en 1692 les Tables de Chœur de S. Martin de Savigny, au Diocèſe de Lyon, étoient de cire verte, & l'on écrivoit deſſus avec un ſtylet d'argent. A Rouen*, continue M. l'Abbé

Lebeuf, *je vis en 1722* (dans la Cathédrale) *les Officiers de la semaine courante*, in tabulis, *sur de la cire* : usage déja remarqué par Le Brun des Marettes dans son Voyage Liturgique.

Ce n'en étoit pas assez pour notre sçavant Académicien, de réfuter pleinement le P. Alexandre ; il ne pouvoit manquer de dire au Public ce que contiennent les *Tablettes en cire*, qu'on voit encore dans les Bibliothèques de Paris & d'ailleurs. Le reste de ce Mémoire roule sur cet objet. Nous apprenons que la plûpart de ces Tablettes contiennent des états de recette & de dépense pour la maison du Roi Philippe le Bel, sur-tout durant les voyages de ce Prince : c'est ce que M. l'Abbé Lebeuf explique en détail, joignant à la Notice des Tablettes toutes les explications nécessaires pour en faciliter l'intelligence. Nous renvoyons à ce

morceau, qui n'est pas susceptible d'extrait.

Le Mémoire du même Académicien *sur deux Volumes de Poësies Françoises & Latines, conservés dans la Bibliothèque des Carmes Déchaux de Paris*, fait remarquer deux particularités dans ces MSS. Premièrement on y apprend que l'Auteur étoit un *Guillaume De Machaut*, qui vivoit au XIV. siècle : homme connu à la Cour de Jean de Luxembourg, Roi de Bohème, & à celle de France, sous les Rois Jean & Charles V. Ces rapports paroissent en plusieurs endroits de ces Poësies Françoises, dont M. l'Abbé Lebeuf a lû de longs extraits à l'Académie. Ils sont semés de quelques Anecdotes, dont il seroit possible de faire usage dans une Histoire de Bohème ou de France. La seconde chose qui mérite de l'attention dans ces MSS de la Bibliothèque des PP. Carmes,

c'est qu'on y trouve de la Musique, c'est-à-dire des pièces de Chant, les unes à une seule voix, les autres à plusieurs parties, la plûpart en François & quelques-unes en Latin ; or de la Musique du XIV. siècle est une antiquité, & apparemment aussi une chose Gothique, comme tous les arts de ce temps-là. Il faudroit probablement en excepter le Chant Gregorien, qui existoit dès-lors & long-temps auparavant : on trouve, dans les Poësies de *Guillaume DeMachaut*, le *Kyrie* tel qu'on le chante à Rome & à Paris aux Fêtes de première classe. Nous disons qu'il faut excepter ce Chant de la censure duë à la Musique de nos Ancêtres ; car ces gens qui ne sçavoient pas faire un motet, donnoient de la grace & de la majesté à leur Psalmodie. C'étoit peut-être un effet de ce même esprit qui les guidoit dans la construction grande &

magnifique de leurs temples, quoiqu'ils ignorassent totalement l'art de les décorer.

L'Ouvrage de M. l'Abbé Lebeuf, *sur Guillaume De Machaut & sur ses Poësies*, n'a pas empêché M. le Comte de Caylus de retoucher la même matière. Il a travaillé d'après quelques manuscrits du même Poëte, lesquels sont dans la Bibliothèque du Roi; & ce travail a produit deux fort beaux Mémoires qu'on trouve aussi dans ce Volume. Le premier contient des *Recherches sur la vie de Guillaume De Machaut, avec une Notice de ses principaux Ouvrages*. Le second comprend *l'Histoire de la prise d'Alexandrie, & des principaux évènemens de la vie de Pierre De Lusignan, Roi de Chypre & de Jerusalem, tirés d'un Poëme de cet Ecrivain*. Ces deux Mémoires sont, comme on voit, purement historiques: l'un fait connoître

Guillaume De Machaut, l'autre traite un morceau considérable des évènemens du XIV. siècle. Nous ne pouvons suivre ces détails qui sont instructifs & agréables. Il faut finir par les réflexions judicieuses que fait M. le Comte de Caylus sur *l'examen de nos anciennes Poësies*, & sur les deux objets principaux qu'on devroit s'y proposer. » L'un seroit la recherche des noms » & des usages de toutes les ma- » chines de guerre qu'on employoit » dans ces derniers temps : ce ne » seroit pas dans la vuë de les » remettre en usage ; l'Artillerie a » fait prendre au génie une autre » forme pour l'attaque & pour la » défense des places : ce seroit » pour faciliter l'intelligence des » manœuvres qui nous sont rap- » portées, & retrouver peut-être » des mouvemens & un mécha- » nisme qu'on pourroit adapter à » d'autres usages de la société.

» L'autre Article concerne la Ma-
» rine de ce même temps : on
» sçait combien celle d'aujourd'hui
» est perfectionnée : cependant on
» voit avec étonnement la dili-
» gence avec laquelle nos pères
» faisoient des armemens considé-
» rables. Nous avons peine à com-
» prendre comment ils transpor-
» toient d'Europe en Asie des Corps
» de Cavalerie si nombreux. La
» facilité même avec laquelle les
» Chevaliers embarquoient à tous
» momens leurs chevaux, sans les-
» quels ils n'étoient presque rien,
» mérite aussi quelque réflexion :
» car ces opérations générales &
» particulières souffrent aujour-
» d'hui tant de difficultés que nous
» les mettons, pour ainsi dire, au
» rang des choses impossibles. Le
» nom, l'espèce & la forme de leurs
» bâtimens de Mer, ne seroient
» donc pas indignes de la recher-

» che des Sçavans. Je conviens
» qu'elles exigeroient la confron-
» tation de plusieurs Auteurs très-
» peu exacts & très-ennuyeux à
» lire : mais les dévouëmens sont
» communs dans les Lettres, &
» j'espère que quelques-uns de
» ceux qui composent cette Com-
» pagnie (l'Académie Royale des
» Belles-Lettres) se dévouera pour
» des choses qui auroient du moins
» leur curiosité. « Nous laissons au
Lecteur le soin d'apprécier au
juste ce morceau : & *nous pro-
mettons un second Extrait pour
les autres Mémoires compris dans
ce Volume. Après quoi nous ren-
drons compte de suite du XXI^e^
Tome.*

ARTICLE XCI.

ESSAI SUR L'ÉTAT du Commerce d'Angleterre. Deux Volumes in-12. *Le premier de 466 pages, le second de 472.* A Londres, & se vend à Paris chez Nyon, Quai des Augustins. M. DCC. LV.

JOHN Cary, Anglois, célèbre Marchand de Bristol, est l'Auteur de cet Essai : son Traducteur y a joint un Commentaire qu'il a fondu avec le Texte. Ces additions ont considérablement grossi l'Ouvrage, & l'ont enrichi du détail des révolutions qui, depuis le temps où Cary écrivoit, sont arrivées dans le Commerce d'Angleterre : ainsi le Traducteur a *rectifié* son Auteur *dans les endroits où les faits différent de l'état*

actuel. Comme nous avons eu, depuis peu de temps, beaucoup d'occasions de traiter les matières du Commerce, même par rapport à l'Angleterre, nous ne nous étendrons sur cet Essai qu'autant qu'il faut pour l'annoncer & pour inspirer le desir de le connoître. En faisant autrement, nous ne pourrions éviter les répétitions.

Cet Essai est divisé en deux Parties. La première roule sur le Commerce intérieur de l'Angleterre; la seconde sur le Commerce extérieur de ce Royaume : l'une & l'autre contiennent plusieurs Chapitres, où l'Auteur traite de toutes les matières qui entrent dans le Commerce; estime leur valeur différente selon la différence des lieux qui les fournissent; calcule le produit qu'elles donnent, & propose par-tout ses vuës pour améliorer les denrées, ses observations pour regler le commerce, & ses

projets pour l'animer & l'augmenter. Mais avant que d'entrer dans tous ces détails, il pose des principes généraux & préliminaires qui sont comme l'*introduction*, ou l'entrée de son Ouvrage.

Les fondemens du Commerce sont l'Agriculture, les Manufactures, & l'usage d'acheter pour revendre ; selon Cary, il n'y a guères que les Cultivateurs & les Manufacturiers qui contribuent à l'opulence de la Nation : ils grossissent la masse de ses richesses, leurs denrées passent en partie chez l'Etranger, qui ne les acquiert qu'en payant leur valeur : dans le prix qu'il en donne le salaire du laboureur & de l'ouvrier est toujours compris ; ainsi c'est en partie à ses dépens que vivent ces utiles manœuvres ; les autres professions ne vivent guères qu'aux dépens du Public.

Dans les échanges avec l'Etranger, la Nation qui fournit la plus

grande quantité ; est celle qui s'enrichit davantage : cette *excédence*, toujours prise sur son superflu, n'est payée qu'en espèces d'or ou d'argent ; c'est donc un produit qui grossit le trésor de la Nation, & éleve sa balance, un gain pur qui ne lui retourne qu'en opérant chez l'Etranger une perte égale.

La culture des terres & le gouvernement des bestiaux sont les deux objets qu'embrasse l'œconomie champêtre, & qui fournissent la matière & l'aliment du Commerce. Dès que les Anglois eurent conçu que cette œconomie étoit la base de tout le Commerce, ils chercherent tous les moyens de la perfectionner. Pour encourager les habitans de la campagne, pour exciter leur industrie, & pour allumer leur émulation, on proposa des *primes*, c'est-à-dire des récompenses à ceux dont le travail auroit valu un certain produit. L'expor-

tation des grains fut permise comme favorable à l'Agriculture ; celle de certains bestiaux fut défendue, comme contraire aux Manufactures, dont l'établissement & la faveur assuroit à la Nation le profit de la main d'œuvre, & l'ajoûtoit à la valeur des denrées naturelles.

Le Parlement & tous les Tribunaux sentirent bientôt l'importance de ces objets : on proposa, on publia des réglemens & des statuts qui y étoient relatifs. En les dressant, on ne consultoit guères que le bien général de la Nation, & le progrès de son Commerce : tous les articles qui pouvoient concerner les différents objets de ce commerce, devinrent autant d'affaires d'Etat. Comme les terres des Seigneurs Anglois ne sont pas pour eux des lieux d'exil, durant le séjour qu'ils y font, ils ne dédaignent pas d'entrer dans les détails de l'œconomie rustique ;

ils déploient & exercent, à l'égard de leurs propres domaines, le zéle qu'ils ont dans les délibérations publiques sur ces objets dont ils connoissent l'importance. Aussi en Angleterre, sur les plus minces détails des travaux champêtres, l'autorité suprême a fait des ordonnances perpétuelles.

Dans le Livre que nous parcourons, on trouve, sur chaque matière qui se présente, ces *loix œconomiques*; on compare les différents cantons de l'Angleterre; on mesure leurs avantages réciproques en tout genre, & en toute espèce de denrées, comme froment, seigle, avoine &c. bœufs, veaux, moutons, laines &c. lins, chanvres &c. Tous les produits particuliers que fournissent tant d'effets différents, sont recherchés & exposés selon les différentes Foires, Marchés & Ports, où se font tous ces commerces. La som-

me de chaque produit est calculée. Si tous ces détails n'entrent pas dans le plan de nos Mémoires, ils n'en sont pas moins curieux, ni satisfaisants pour tous ceux qui voudront connoître les principes & la matière, le fond & la forme du Commerce immense que font les Anglois dans toutes les parties du monde.

La branche la plus forte du Commerce d'Angleterre, par son étenduë, par ses profits, & par son influence sur la navigation dont elle entretient l'état florissant, c'est la pêche.... Sans parler des rivières & des côtes de la Grande-Bretagne, les côtes de Terre-Neuve & de la Nouvelle-Angleterre, *sont*, dit l'Auteur, *pour les Anglois des mines intarissables.* Morues, Harengs, Huîtres, Pélamides ou Sardines, Baleines &c. sont dans cette branche

de commerce autant de rameaux dont l'estimation n'a échappé, ni à la sagacité de l'Auteur, ni aux recherches du Traducteur. Les Statuts portés depuis le régne d'Edouard III. les détails où ils entrent sur cette matière, *prouvent combien la Nation a eu à cœur la conservation & l'accroissement de cette branche de son revenu.* On établit d'abord, pour gouverner ce commerce, *un Corps politique*, sous le nom de *Compagnie de la Pêche Royale d'Angleterre.* On n'épargna point les fonds à ses besoins. Enfin Guillaume III. ne la détruisit que pour animer l'émulation des Anglois, dont il espéroit encore plus que des efforts d'une Compagnie particulière. Charles II. affranchit des droits imposés par *l'Acte de Tonnage & Poundage*, l'entrée du poisson pêché par les Anglois. On en est venu jusqu'à faire des loix pour perpétuer spécialement, &

ſoûtenir une profeſſion ſi utile à l'Etat.

Les Mines, le Plomb, l'Etain, le Cuivre, le Charbon de terre, le Fer, l'Alun, la Calamine & d'autres Foſſiles, augmentent conſidérablement les exportations des Anglois, & par conſéquent font entrer dans le Royaume de très-grandes ſommes d'argent.

Cary prétend que la *ſource la plus abondante des richeſſes* de ſa Nation, coule des Manufactures : elles augmentent la valeur des productions naturelles, & les plient aux divers uſages dont ces productions ſont ſuſceptibles. L'induſtrie Angloiſe n'a rien oublié pour atteindre à la plus haute perfection en fait de lainerie, de cotonnerie, de toiles & de ſoyeries : ces travaux occupent & entretiennent un nombre incroyable de citoyens. Guillaume III. affranchit des droits de ſortie leurs ouvra-

ges, & depuis on a encore diminué tous les impôts qui renchérissoient cette marchandise. Mais, comme l'observe l'Auteur, » l'émulation qui s'est répandue dans
» l'Europe, dont toutes les Nations
» s'efforcent aujourd'hui de travailler elles-mêmes les productions de leurs pays, causent de l'inquiétude aux Anglois. Dans le dessein de mettre obstacle à l'effet de ce zéle dangereux pour leur Commerce, George I. a défendu, sous des peines & des amendes considérables, de solliciter un ouvrier, soit Drapier, soit Tisserand, soit de toute autre Profession, d'aller s'établir hors des Domaines de l'Angleterre. Si quelque Ouvrier se laisse débaucher, le même acte déclare qu'il sera regardé comme étranger & privé de la protection du Roi.

Les Anglois n'épargnent aucun

soin pour s'affranchir de toute servitude qui les oblige de recourir à l'Etranger : de-là les peines qu'ils se donnent pour améliorer leurs Salines. Leur antipathie pour la France a tenté d'ôter aux sels d'Espagne & de Portugal l'acreté & la sérosité qui les rendent peu propres à la salaison des chairs & du poisson : il n'y à, dit notre Auteur, que les salaisons pour de longs approvisionnemens qui forcent les Anglois de recourir aux sels étrangers.

Les Verreries nouvellement établies en Angleterre, & déja portées à la plus haute perfection, sont, dit l'Auteur, *un présent* que ces Manufactures font à la Nation; puisqu'avant leur établissement, elle tiroit de Venise, à grands frais, ces sortes de marchandises. La Poterie de terre, le Sucre, les Forges, les Papeteries, les machines à poudre, la Distillation, le Tabac, la Tannerie, l'Horlogerie, sont ici

autant d'articles où se manifestent toujours, dans la Nation Angloise, le même génie, le même but. Son ambition est de se suffire à elle-même, de se passer le plus qu'il est possible, des denrées étrangères, & de donner, par son travail & son industrie, aux productions de son Royaume, & à celles de ses Colonies, une valeur & un mérite qui leur assure la préférence chez l'Etranger.

Dans le Chapitre XI. l'Auteur s'étend sur les moyens d'améliorer les Manufactures : il n'y en a presque aucun qui soit étranger à ceux qui lisent nos Mémoires : la plûpart ont paru si sages, que le Gouvernement en a fait autant de loix dans des *Réglemens* & Statuts rapportés au Chapitre XII. Le XIII[e] n'est qu'une récapitulation dans laquelle on présente, sous un seul point de vuë, le Commerce intérieur de l'Angleterre.

Le

Le Commerce intérieur d'un Etat languiroit bientôt, s'il n'étoit animé par le Commerce extérieur. Lorſque le citoyen ne peut, à ſon profit, verſer chez l'étranger, ſon ſuperflu; ſa propre abondance lui devient funeſte : elle livre les ſujets à une indolence, qui fermant la ſource des richeſſes, rappelle bientôt la diſette. Voilà les principes d'où part notre Auteur pour entrer dans la ſeconde Partie de ſon Ouvrage, où il traite du *Commerce extérieur de l'Angleterre*. Le premier tableau qu'il nous préſente, c'eſt celui de la Marine Angloiſe. On la voit naître, s'élever par degrés & parvenir à cet état de grandeur qui enfle ſi fort les Anglois, & qui eſt en effet la ſource de leur puiſſance comme de leur opulence. De-là tant d'actes, de loix & de réglemens pour encourager, entretenir & échauffer dans la Nation, l'ardeur pour tout le

service maritime : celui de la Marine Royale est une espèce d'esclavage ; on *force* * souvent les Matelots à le faire. L'Auteur n'approuve pas cet usage. Pour adoucir la rigueur de ce service, en faveur des Officiers & des Matelots qui ne peuvent plus le soûtenir, on a solidement fondé des asyles commodes, où ils peuvent se retirer, & des maisons où leurs veuves sont reçues, & où leurs enfans orphelins sont élevés. **

Les dépenses que l'Angleterre fait pour l'entretien de sa Marine, vont à des sommes incroyables : on ne les regrette pas, parce qu'on

---

* On a pris bien des méthodes pour rendre rares ces enrôlemens forcés, que l'Etat n'a encore pû entièrement abolir.

** L'Auteur n'a point oublié l'*éminente* corporation ou confrairie de la Trinité, dont les contributions sont d'une si grande ressource pour les pauvres Mariniers.

sçait dans ce Royaume que la *Marine guerrière met la Marine marchande à l'abri des insultes, & que la Marine marchande est le pont de communication qui unit le Négoce du dedans à celui du dehors ; qu'une Flotte puissante protège le Commerce, & le Commerce à son tour soûtient la Flotte.* L'état actuel de cette Marine est ici présenté dans des Tables, où les dépenses sont calculées.

Après ce détail d'actes & d'institutions si propres à favoriser & à perfectionner la Navigation, l'Auteur au Chapitre IV. entre dans le Commerce que les Anglois font aux Indes Orientales : il y comprend celui qu'ils exercent en Arabie, en Perse, en Chine, &c. On donne ici la liste des Navires envoyés dans ces pays, & de ceux qui en sont revenus depuis Octobre 1737, jusqu'en Août 1739. On rapporte les réglemens & statuts

qui concernent ce commerce, & l'origine des différentes Compagnies. Tous ces articles sont terminés par un tableau des exportations & réexportations, &c.

Dans le VI[e] Chapitre, on examine si le Commerce des Indes doit être attribué à une Compagnie exclusive, & on se déclare pour la négative, attendu que tout *privilège exclusif est un monopole qui tend à favoriser quelques particuliers au détriment du public.* On ne met d'exception à cette régle que dans le cas » où l'on a, par „ échange, des marchandises étran„ gères qu'autrement il faudroit „ payer en argent ; où, en diri„ geant ainsi un négoce, on achete „ à meilleur marché relativement „ à la Nation, & non pas relati„ vement au Marchand particu„ lier ; où enfin on espère débiter „ plus de manufactures. « Il faudroit, ce semble, ajoûter le cas

où les entreprises seroient au-dessus de la portée des particuliers : ce qui est en effet la grande & même la principale raison, pour laquelle on établit des Compagnies de Commerce.

Les Chapitres VII. VIII. IX. X. traitent du Commerce des Anglois en Afrique, des côtes qu'ils fréquentent, des objets de ce Commerce, de ses réglemens & statuts, de l'origine des différentes Compagnies qui l'ont entrepris, de leur histoire, & de leurs révolutions ou dissolutions. Ces Compagnies occasionnerent des contestations, qui ont enfin procuré la liberté de ce Commerce. On n'a pas oublié ici les profits immenses qu'apporte aux Anglois le Commerce d'Afrique. Ils y échangent, *dit l'Auteur*, l'or, l'yvoire, la cire, les Négres, le plus souvent contre des marchandises de peu de valeur fabriquées dans la Grande-Bretagne, ou

échangées elles-mêmes, contre des ouvrages ſortis des Manufactures de cette Iſle... Le profit que les Négres apportent, ne ſe borne pas à celui qui ſe tire de la vente de ces eſclaves. On doit leur attribuer tout l'argent que les productions naturelles des Colonies Angloiſes dans le Nouveau-Monde, font entrer en Angleterre, ou empêchent d'en ſortir, & la circulation qu'occaſionne, dans ce Royaume, le commerce qu'il entretient avec ſes colonies..... L'exemple ſeul de la Virginie, qui a multiplié ſes produits au centuple, depuis que les Colons de cette contrée ſe ſont mis dans l'uſage d'acheter des noirs, démontre que la proſpérité des Colonies Angloiſes, & en général celle de l'Empire Britannique dépendent beaucoup de cette branche du Commerce de l'Afrique. Toutes ces aſſertions, dans l'Ouvrage que nous annonçons, ſont

appuyées de preuves ſans replique.

Dans les Chapitres XI. XII. XIII. l'Auteur expoſe le projet, formé par les Anglois, d'un Commerce dans la Mer du Sud. Il prétend que ce ne fut point une chimère enfantée pour en impoſer au public; il en juſtifie la réalité par ſa poſſibilité & par les attraits qu'il préſentoit. La *Compagnie de la Mer du Sud* ne ſe ſoûtient qu'à la faveur de l'*Aſſiente* qui lui fut attribué par le Traité d'Utrecht: le *ſyſtême du Sud* fit en Angleterre la même fortune qu'avoit fait en France le ſyſtême de M. Law: les Anglois furent ſaiſis, en 1720, de la même manie qui avoit agité les François en 1718 & en 1719: l'exemple des uns ne fut point une leçon pour les autres. *L'allée du change*, dit l'Auteur, *étoit un lieu enchanté où un pouvoir inviſible trompoit l'imagination.* A la fin de cet Ou-

vrage, la naissance & la chûte de ce systême, & la liste des *Bubbles*, forment une espèce d'épisode agréable. *Bubbles* est un terme Anglois, qui signifie ici à-peu-près la même chose que *Bluettes*. On se servit alors de cette expression pour désigner les différentes Compagnies qui s'empressoient pour avoir des actions & pour exercer l'agiotage. „ Le nombre de ces Compagnies „ bizarres, *dit notre Auteur*, fut „ si multiplié qu'il sembloit que le „ seul obstacle, qui empêchât d'en „ former de nouvelles, fut la diffi„ culté de leur trouver un nom un „ peu supportable.

ARTICLE XCII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LA Reconstruction de l'Eglise de Ste Genevieve intéresse tous les gens de bien, & tous les bons citoyens. La Religion acquérera un Temple digne d'elle, & la Capitale du Royaume un édifice capable de la décorer. Cet évènement sera célébré par des Médailles, par des Inscriptions, par des Discours : ce sont comme autant de tributs que les Lettres doivent à la Piété & aux Arts. La Poésie, toujours vive & empressée, s'énonce déja

ſur le projet de ce grand Ouvrage.
Le R. P. Bernard, Chanoine Régulier de Ste Geneviève, Auteur avantageuſement connu par l'Oraiſon funèbre de feu Mgr le Duc d'Orléans, a compoſé & dédié au Roi une Ode, dont S. M. a paru très-ſatisfaite. Nous en citerons quelques ſtrophes.

Après avoir oppoſé la gloire *du* Tombeau de Geneviève, à la ſolitude qui règne autour de la cendre des Conquérans, le Poëte entre dans ſon ſujet :

Au gré de la Patrie, enfin ſe réaliſe
Ce projet ſomptueux concerté tant de fois.
Le Ciel pour conſommer cette auguſte entrepriſe,
Dans ſes conſeils profonds, de Louis a fait choix.
Ainſi, pour relever de ſon Temple ſuperbe
Les portiques cachés ſous l'herbe,
L'Eternel ſuſcita Cyrus entre les Rois.

Le premier Temple de Ste Gene-

rieve dut son existence au Vainqueur de Tolbiac, le second devra la sienne au Vainqueur de Laufeldt : c'est ce qu'exprime cette belle strophe.

O Temple ! à deux Héros tu devras tout
ton lustre.
Vainqueur à Tolbiac, si le fameux Clovis
Erigeant de sa foi ce témoignage illustre,
Te date du berceau de l'Empire des Lis ;
Le Vainqueur de Laufeldt épris du même
zéle
Te donne une face nouvelle ;
Il commande, & tes murs renaissent em-
bellis.

La gloire du Monarque, déja consacrée par tant de faits héroïques, recevra un nouveau lustre du monument qu'il va élever à la Religion : c'est ainsi que Salomon s'est rendu immortel :

Moins guerrier que David, Salomon par
les armes

Jamais de ses Etats n'étendit les confins:
Juda ne le vit point, précédé des allarmes
Engraisser les sillons du sang des Philistins.
Quels faits intéressants, quels exploits, quelle gloire
Immortalisent sa mémoire?
Le Temple en Israël fut fondé par ses mains.

Le Roi, arraché d'entre les bras de la mort, construit ce nouveau Temple, pour reconnoître la protection de Geneviève.

C'est ainsi qu'à l'aspect de la magnificence
Qu'étalera bientôt l'édifice sacré,
Nos neveux se diront: C'est par reconnoissance
Qu'un grand Roi décora ce Temple révéré.
Du glaive de la mort à frapper toute prête,
Geneviève sauva sa tête,
Et rendit à la France un Monarque adoré.

Après avoir chanté les bienfaits de Geneviève; les secours qu'elle

accorde au citoyen dans les temps de calamité ; le P. Bernard invite ses Confrères à célébrer aussi la libéralité royale de l'auguste Fondateur.

De l'Arche d'Israël heureux dépositaires,
Qui gardons un trésor, de la France l'appui,
Célébrons d'un grand Roi les bontés tutélaires ;
Par un bienfait insigne il les comble aujourd'hui.
Que de Cantiques saints nos voûtes retentissent ;
Qu'à jamais nos concerts unissent
Clovis avec Louis, Clotilde & Leksinski.

Les morceaux que nous venons de citer, donneront une favorable idée de cette Ode ; on doit la lire entière : *elle se trouve chez Chaubert, Quai des Augustins ; & Claude Hérissant, rue Notre-Dame.*

Août, 1755.

Donnons maintenant quelque attention à de bons Vers Latins qui furent distribués, le 13 Juillet dernier, à l'occasion de l'acte de Philosophie du jeune Prince Ferdinand de Rohan. C'est une Ode composée par M. Guenée, Professeur de Seconde au Collège du Plessis. L'illustre Soûtenant défendoit le systême de Newton; le Poëte s'attache à ce sujet, & décrit ou expose cette doctrine avec beaucoup de dextérité. Nous avions bien le Newtonianisme dans le Poëme Latin *sur l'Aurore Boréale*, composé par le P. Noceti, Jésuite Italien; mais ce sont des Vers héroïques: il restoit à chanter le même systême dans le style & dans la langue d'Horace. On pourra juger du succès de M. Guenée par le morceau suivant: il y est parlé, de suite, du vuide, de la gravitation, des rayons colorés, du flux & reflux de la mer, &c.

Ut docta, PRINCEPS, ora solvis; laxior
Rarescit æther; diffluunt

Laboriosa mentis altæ somnia,
Frustrà refícti vortices.
Cœlum patescit; impetu toto leves
Volvuntur astrorum globi,
Nec æstuantum mole densâ turbinum,
Ullisve tardati moris,
Inane per magnum, feruntur libero
Divinitatis in sinu.
At dum rotatu concito rapti volant,
Ne corruentes invicem,
Orbes tremendâ clade fractos misceant,
In orbitis fixos suis
Quæ vis rebelles continebit? Una lex
Fœcunda, simplex, efficax,
Quâ tota natura regitur, mundus viget.
Hanc invidis legem hactenùs
Avara veri ac delitere pertinax
Natura velis texerat.
Tu, Neuto, cæcos vividâ mentis face,
Lustras recessus, ac novum,
Tot vela rumpens, lumen effers gentibus.
Auditis ut micantibus
Solem Pyropis ac Smaragdis vestiat!
Telluris ut premat Polos,
Vagæque certas imperet lunæ vias!
Parent jubenti marmora.
Ut juncta fratri roscidum Phæbe exerit
Vicinior terris caput;
Audit vocantes pontus & sonantibus
Assurgit undis, insitos

Explere amores si queat ; mox proprio
Pondere retractus, mugiens
Relabitur, spumantibusque verberat
Ripas ovantes fluctibus, &c.

On distribue chez Jorry, Quai des Augustins, une *Lettre de M. Jourdan de Pélerin, Médecin Chymiste Privilègié du Roi, à l'occasion d'une Critique insérée dans le Journal œconomique* (Novembre & Décembre 1754) *contre sa méthode de conserver l'eau douce qu'on embarque sur les Vaisseaux, & de la préserver de toute corruption.* Cette Lettre est une Brochure de 60 pag. qui mérite d'être lue.

On trouve chez Gabriel Martin, rue S. Jacques, un Catalogue de Livres, qui doivent être bientôt vendus. C'est une Collection de 932 Nos, où dominent les Belles-Lettres.

Autre Catalogue de Livres, mais qui doivent être vendus à Lizieux le onze d'Août prochain. C'est la Bibliothèque de feu M. l'Abbé De la Bastie, Abbé de Cormeille & Doyen de Lizieux : elle consiste en 1333 Nos, & il s'y trouve de bonnes choses.

Chaubert Libraire, Quai des Augustins, a des Exemplaires des *Mêlanges de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.* Volume *in*-8°. qui est le second Recueil de cette Académie. Le premier parut en 1750, & fut analysé avec soin dans ces Mémoires. Nous rendrons compte incessamment de ce nouveau Tome.

Nous parlerons aussi du *Paradis perdu de Milton, Traduction nouvelle avec des Notes, la vie de l'Auteur, les Remarques d'Adisson ; & à l'occasion de ces Remarques, un Discours sur le Poëme Epique.* Par M. Racine. Trois Volumes *in*-8o. Quatre choses attirent ici l'attention des gens de Lettres ; le Poëme de Milton ; la réputation du Traducteur ; l'entreprise qu'il forme après M. Dupré de S. Maur ; l'Edition même qui est belle & correcte. *Ces trois Volumes se trouvent chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

Le Triomphe de Jesus-Christ dans le desert, Poëme sacré ; Traduction libre en Vers François du Paradis reconquis de Milton. Par M. Lancelin ; petit *in*-12. de 272 pag. sans la Préface. *Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; &c.*

Août, 1755.

Lambert, *rue de la Comédie*. La Préface de cet Ouvrage est destinée à relever le mérite du *Paradis reconquis*, Poëme de Milton, comparable, dans l'idée des gens de Lettres, aux Cadets de bonne maison, qui n'emportent qu'une légère partie de l'héritage paternel : nous voulons dire que le *Paradis perdu* du Poëte Anglois a tous les honneurs, toutes les préférences, & que si le *Paradis reconquis* est censé le suivre, parce qu'il porte le nom du même Auteur, c'est seulement *longo proximus intervallo*. M. Lancelin regarde cette opinion comme une espèce d'injustice. Il avoue que le Paradis perdu est monté sur un ton plus sublime, mais il prétend que ce Poëme est inférieur par bien des endroits au *Paradis reconquis*; que, si le premier posséde de plus grandes beautés, il fourmille aussi d'une infinité de défauts, dont le second est exemt &c.

L'idée que M. Lancelin s'est faite du *Paradis reconquis*, l'a déterminé à entreprendre la Version que nous annonçons. Il a jugé qu'elle devoit être en Vers pour répondre au genre du Texte original. Cet homme de Lettres, qui a du sçavoir & du goût, assure même bien précisément que *tout Poëme en Prose est une production informe*. Le Lecteur jugera si ce principe oblige aussi tout traducteur de Poësies à

faire des Vers, sous peine d'être déclaré Auteur de *Production informe*. Il faut peut-être exiger des Vers de quiconque veut faire un Poëme, & permettre la Prose à quiconque ne veut que traduire. Mais quoi qu'il en soit, M. Lancelin nous donne ici douze Livres, au lieu de quatre qui sont dans Milton : cela est bien entendu, parce qu'il en résulte plus d'ordre, & plus de facilité pour la lecture.

Ce Poëme est le *Triomphe de Jesus-Christ* sur Satan. Ces trois mots du tentateur, *change les pierres en pain, jette-toi en bas, adore-moi*, font toute la matière de l'Ouvrage : il est embelli d'épisodes, de comparaisons, de discours, d'images ; le tout à la manière des Poëtes qui prennent des licences, & qui ne se picquent pas d'une extrême précision. M. Lancelin a fait ensorte que la lecture de ces XII Chants fût agréable & utile. Il versifie communément bien : on conçoit qu'il faut de l'indulgence pour un Traducteur qui est toujours dans des entraves, quelque attention qu'il donne au mérite de l'aisance, & aux moyens de se procurer de la liberté. Nous citons un morceau sans prédilection & sans choix : c'est l'exposition des beautés de Rome, qu'on suppose faire partie du spectacle présenté par Satan à Jesus-Christ.

Vous voyez, dit Satan, la Reine de la terre,
Rome cette cité qui, dans ses murs, enserre
Presque tous les trésors de l'univers conquis,
Dépouilles de cent Rois à son pouvoir soumis.
Ce monument fameux, dont l'orgueilleuse tête
Se cache dans la nuë, & brave la tempête,
Au sommet d'un côteau des Romains révéré,
Offre le Capitole à votre œil éclairé :
Les solides remparts de ce fort imprenable
Ont le roc Tarpeïen pour fondement durable.
Sur le Mont Palatin, s'éleve avec splendeur,
L'édifice pompeux qu'habite l'Empereur,
De divers bâtimens quel superbe assemblage!
Des plus habiles mains ce palais est l'ouvrage :
Admirez ces frontons, ces chapiteaux dorés,
Ces terrasses, ces tours, ces dômes azurés,
De differents travaux composé symbolique,
Qui forme pour les yeux le plus beau point d'optique.

. . . .
. . . .
. . . .

Quel tumulte à l'aspect de la Reine du monde!
De peuples differents quelle foule l'inonde!
On croit de l'Océan voir les flots bouillonnants
Vers le prochain rivage avec bruit se *roulants*.
De ses fiers citoyens regardez l'affluence,
Chacun d'eux au pouvoir joint la vaste opulence;
Ce sont, pour la plûpart, d'illustres Sénateurs,
Des Tribuns, des Consuls, de superbes Préteurs:
Les uns d'un cœur content partent pour leurs Provinces,
Avec un appareil digne des plus grands Princes;
Les autres des combats ramenant leurs guerriers,
Reparoissent chargés de moissons de lauriers.
Pour mieux faire éclater la gloire qui les flate,

Ils se montrent vêtus de pourpre & d'écarlate.
Des Licteurs devant eux marchant à pas égaux
Portent avec fierté des haches, des faisceaux,
De leurs brillants emplois imposant appanage,
Qui des mortels surpris leur attire l'hommage, &c.

Le spectacle & la description continuent. Ce morceau, encore une fois, n'est point choisi : nous croyons qu'en divers endroits de ce Volume, on trouve des traits plus forts, des images plus soûtenues, des Vers plus brillants : en général ce Livre mérite une attention mêlée de quelque indulgence, & donne une fort bonne idée du travail de M. Lancelin. Nous l'invitons à travailler de génie & à bien choisir ses sujets. *On trouve aussi ce* Triomphe de Jesus-Christ *chez les Libraires Merigot, Quai des Augustins ; Boudet & Duchesne, rue S. Jacques.*

Barbou Libraire, rue S. Jacques, vient de mettre au jour une très-élégante Edition des Commentaires de César en deux Volumes *in*-12. ornés d'une belle planche au frontispice, & de Cartes géographiques. C'est pour servir de suite aux Editions si connues sous le nom de *Coutelier*. Le même Libraire posséde de ce format les Poëtes suivans : Catulle,

Tibulle & Properce, Lucrèce, Virgile, Horace, Juvenal & Perse, Phèdre, Martial, en tout XI Volumes ; & les Historiens suivans, César, Corneille Nepos, Salluste, Velleius Paterculus, Eutrope, VI Volumes en tout. Il met actuellement sous Presse, Quintecurce, Pline (du P. Hardouin,) Justin, Ovide ; en tout VII Volumes. Il se propose aussi de donner, dans la suite, les autres Auteurs : ce qui formera une suite très-agréable & très-digne des belles Bibliothèques.

Dans le Journal prochain nous donnerons d'autres annonces de Livres, qui paroissent depuis un ou deux mois.

TABLE

DES ARTICLES

du mois d'Août, 1755.

ARTICLE LXXXV. *Défense de la Religion contre les difficultés des Incrédules, &c.* 1925
ART. LXXXVI. *Leçons de Physique expérimentale, &c.* Par M. l'Abbé Nollet, &c. 1954
ART. LXXXVII. *Réflexions critiques sur la Méthode publiée par M. l'Abbé De Villefroy, &c.* 1975
ART. LXXXVIII. *Discours sur le Barreau de Rome, &c.* 2000
ART. LXXXIX. *Mémoires de la Société Royale de Nancy, &c.* Tome I. 2027
ART. XC. *Mémoires de Littérature tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome XX.* 2051

TABLE.

ART. XCI. *Essai sur l'état du Commerce d'Angleterre.* 1077
ART. XCII. Nouvelles Littéraires. 2097

ERRATA

Pour Mai, 1755.

Pag. 1230, *lig. an'ep.* une espace, *lis.* un espace. *p.* 1234, *l.* 22, VIII. Chapitre, *lis.* VII. Chapitre.

Pour Juin.

Pag. 1466, *l.* 14, au XIV & au XV siècle, *lis.* au XV & au XVI siècle.

Pour Juillet, 1755. II. Vol.

Pag. 1913, *l.* 19, On nous envoie &c. *supposez cela* à linea.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Juillet, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 7859